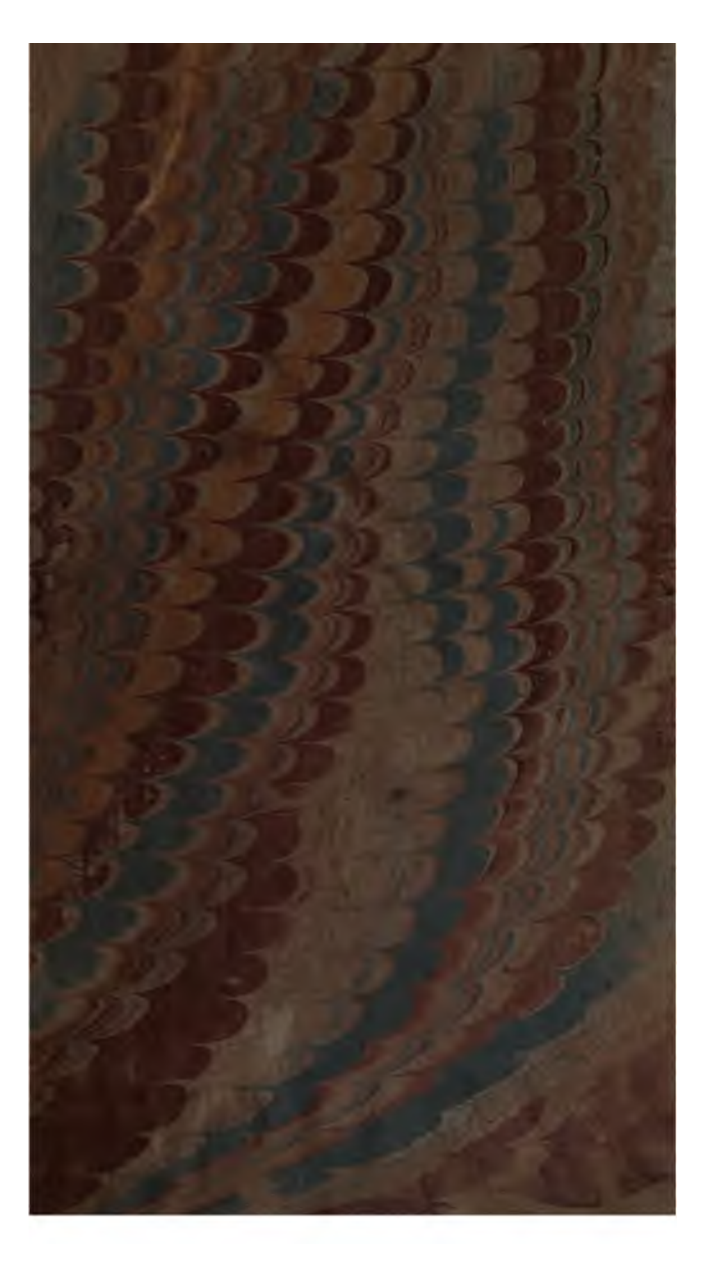
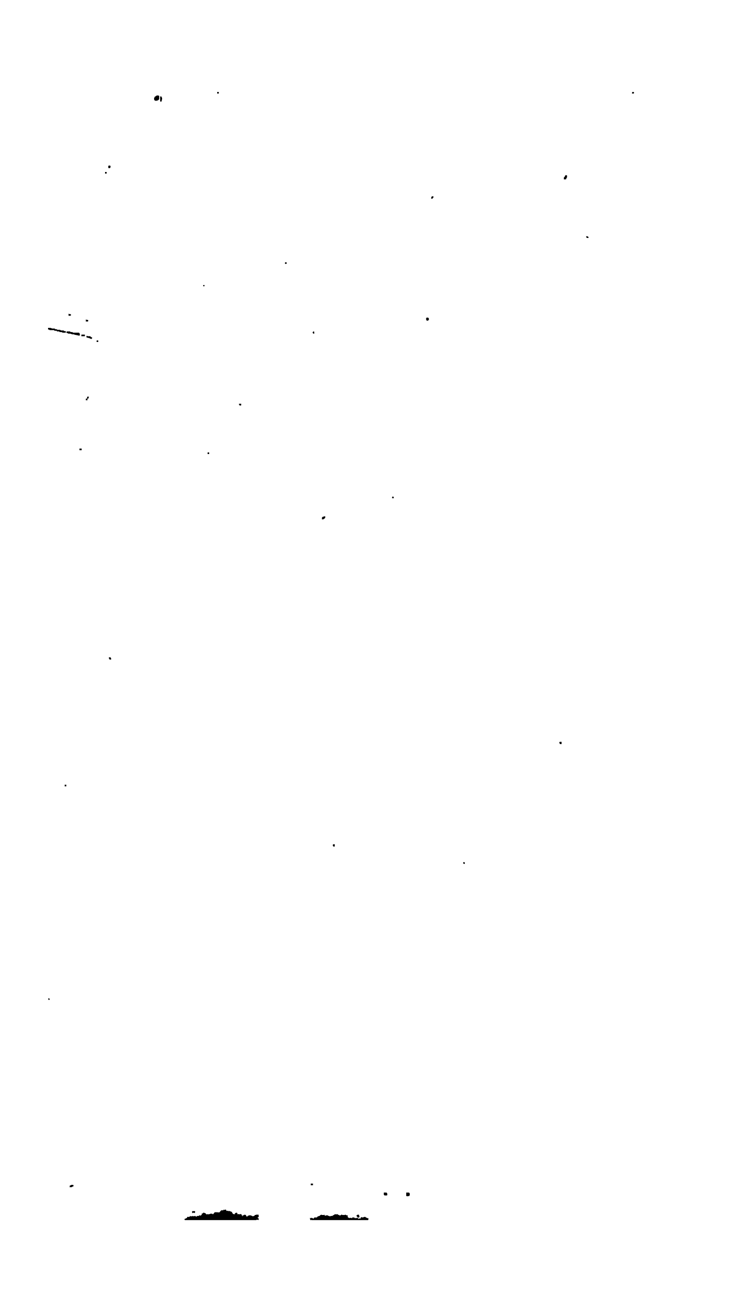

EX LIBRIS
LVDOVICI HVMBERTI
ET AMICORVM
LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P.THIEME







GRAMMAIRE FRANÇOISE,

SUR UN PLAN NOUVEAU,

Avec un Traité de la prononciation des *e*, & un Abregé des Regles de la Poësie Françoise.

NOUVELLE EDITION

Revue, corrigée, & augmentée

Par le Pére Buffier, de la Compagnie de Jesus.

Claude



A PARIS,
Chez Marc Bordelet, rue S. Jacques, vis-à-vis le College des Jésuites, à S. Ignace.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



A SON ALTESSE SERENISSIME MADAME LA DUCHESSE DU MAINE.

MADAME,

Un plan nouveau de Grammaire Françoise dressé sur des réflexions, qui peut-être ne s'acomoderont point avec d'anciens préjugez, ne demandoit pas une moindre protection que celle de VOTRE ALTESSE SERENISSIME, *pour être reçu favorablement dans le monde.*

Cependant, MADAME, *oserois-je le dire? Ce n'est point une protectrice puissante que je réclame ici, pour me ménager d'illustres aprobations: mais un juge éclairé, pour m'instruire de ce que je dois penser de mon ouvrage. Dans la disposition où je suis de travailler de plus en plus à le perfectionner ou à le réformer; je serai moins touché d'une indulgence qui me flateroit, que d'une judicieuse critique qui sera utile au Public: & pourois-je trouver sur ce point des lumieres plus sures que celles de V. A. S.?*

La perfection de notre langue consiste dans les maniéres de parler usitées parmi les personnes de la Cour, & parmi les gens de Lettres: Qui jamais, MADAME, *a réuni aussi parfaitement que V. A. S. tout ce que les uns peuvent avoir de délicatesse, & tout ce que les autres peuvent avoir d'éxactitude? Au milieu de la cour, la vôtre particuliére est une élite de personnes in-*

génieuſes & polies, & qui le deviennent encore plus par l'avantage de vous approcher. En effet, les expreſſions de V. A. S. ſervent de modeles à ceux qui parlent le mieux, & elles feroient la regle de l'uſage, ſi l'uſage pouvoit être aſſujéti à aucune regle.

Ce n'eſt point ſeulement, MADAME, *une habitude acquiſe par une naiſſance & un rang auguſte, laquelle a formé la maniere heureuſe dont vous vous énoncez : c'eſt encore la lecture des meilleurs écrits, & la juſteſſe du diſcernement que vous en ſavez faire : c'eſt en particulier l'uſage des ſiences familieres à V. A. S. & qui demandent, pour être cultivées, un caractére auſſi net que ſolide, auſſi aiſé que profond.*

Ne dédaignez pas, MADAME, *d'employer une légére partie de ces talens, qui dans la perſonne de V. A. S. font tant d'honneur à votre ſexe ; afin d'établir par vos déciſions l'art ſi recherché de bien apprendre le François : toute l'Europe s'empreſſera de les recueillir. Vous fournirez par-là de juſtes expreſſions aux plus brillantes cours des princes, & aux plus illuſtres Académies des ſavans, qui ſe font gloire aujourd'hui d'écrire en notre langue, & de la parler ; & tous s'aplaudiront d'en avoir trouvé le véritable goût, dès qu'ils pouront connoître le vôtre. Je ſuis avec un très-profond reſpect.*

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, BUFFIER, J.

AVERTISSEMENT

SUR cette derniere Edition, avec une Addition singuliere.

JE n'ai pas trouvé la valeur de deux pages à changer, en faisant cette édition : mais en l'achevant j'ai pensé qu'il seroit bon de ramasser les principales dificultez de notre grammaire en des Thémes, chacun de peu de lignes. J'en fais l'essai sur les endroits les plus épineux ; savoir, les *Articles* & les *Pronoms personels conjoints & disjoints* : si les étrangers trouvent la chose aussi utile, qu'elle a paru d'abord, je l'étendrai beaucoup plus loin, dans un recueil d'exercices particuliers, pour faciliter l'étude & l'usage de la langue Françoise.

THEMES

Sur l'article défini singulier, devant une consone.

Voyez le nombre 312. de la Grammaire.

I. *Théme.* Le malheur *du vice* est ataché au cœur *du méchant.*

II. *La* facilité *de la* vertu appartient *à la* bonne consience.

Sur l'article défini singulier devant une voyéle, nomb. 13.

III. L'attrait *de* l'honneur est doux *à l'*homme raisonnable.

IV. *L'*indignité *de l'*envie, convient *à l'*ame basse.

Sur l'article défini pluriel pour tous les noms nomb. 315.

V. *Les* richesses, *les* honneurs, tous *les* avantages *des* Rois & *des* Reines, ne sont pas comparables *aux* douceurs & *aux* avantages d'un esprit dégouté *des* bagatelles du siécle.

Sur l'article indéfini. n. 313.

VI. Dieu n'a pas besoin *de* gens foibles, & d'ames lâches à son service.

Sur l'article mitoyen ou partitif. n. 317.

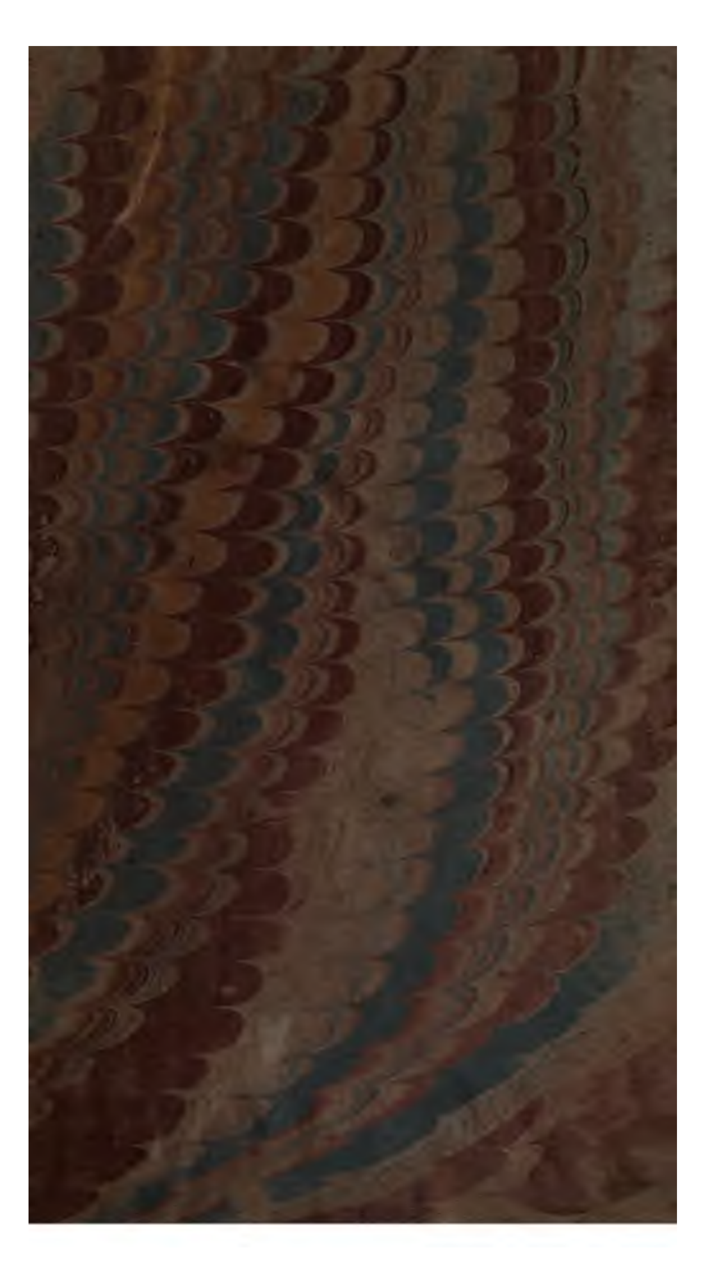
VII. *Du* vin *de* Bourgogne & *de l'*eau de fontaine, joints *à du* repos, *à de la* regle, & *à de l'*égalité d'ame, servent à conserver *la* santé.

VIII. *De* faux savans, & même *des* personnes habiles, sont exposez *à de* vaines lueurs, & *à des* erreurs véritables.

Thêmes sur les pronoms personnels, conjoints & disjoints de la première personne. n. 388. & suivans.

I. Quand *moi* & un homme habile pensons de même, *je me* confirme dans mon sentiment sans présumer *de moi.* Celui qui *me* veut ajouter foi & s'en rapporter *à moi*, agit aussi prudemment. n. 388.

II. *Nous nous* louons les uns les autres, pour être plus contens *de nous*, & pour *nous* persuader qu'on *nous* doit de la considération à *nous*-mêmes en particulier.





mus, confirmo *me* in meâ sententiâ, nec *de me* præsumo : qui *mihi* vult fidem habere ac *mihi* credere agit etiam prudenter.

II. *Nos* invicem laudamus, ut *de nobis* simus magis contenti, & ut *nobis* persuadeamus reverentiam *nobis* speciatim deberi.

III. Is *te* perditum, *tu* qui crimine jam *te* reddidisti infelicem : De *te* loquuntur horridè, impinguntur *tibi* improperia : Soli impii *tibi* adhærent ut *tecum* vivant.

IV. Gratum facis qui mecum loquamini de *vobis* ipsis, de *vobis* cogito, de *vobis* sum sollicitus. (Il faut traduire ce thême au singulier & au pluriel : le pronom *vous* étant employé aux deux nombres.)

V. Cùm verum habemus amicum, nobis debet esse summè carus : *ille* est quem debemus omnibus anteponere ; *ille* est à quo debemus accipere consilium, ad *eum* recurrere oportet in ærumnis ut apud *eum* deponamus arcana nostra, in omnibus *eum* colere, nihilque tam vereri perdere quàm *illum*.

VI. *Le sixiéme Thême est le même* au *pluriel*, que le précédent est au *singulier*.

VII. Virtus nos debet regere : tollit vitæ ærumnas, ab *ea* pendet nostra felicitas ; debemus *illi* nostros successus, *illius* est moderari motus animi.

VIII. Le huitiéme Thême est le même au pluriel, que le précédent au singulier *virtutes nos debent*, &c.

IX. Quando quis nimium *de se* loquitur, *se* ipsum reddit contemptibilem, oportet hoc vitium *sibi* exprobrare ; & *sibi* tribuere, cùm molestias affert.

X. Quæris num recti dotes animi, sint vera bona ? sic est ; *illa* sunt : *illud* pro certo habeo. Frustra de *eo* dubitatur, hæc est mea opinio, *illi* adhæreo.

PREFACE

Des deux précédentes Editions faites à Paris.

QUand j'apris que l'Académie Françoise se donnoit la peine de lire ma grammaire, dans ses assemblées régulieres, j'espérai qu'on tireroit un grand avantage des remarques de tant d'illustres Académiciens. Mais quelque soin que j'aie pris auprès d'eux pour m'en instruire, je n'ai pu apprendre qu'un seul point; savoir que je rangeois parmi les adverbes, des expressions qui faisant plus d'un mot, n'étoient pas simplement des adverbes : comme *à contre-cœur*. C'est une dificulté que j'avois cru prévenir nomb. 65. en disant. *Un mot est quelquefois composé de plusieurs autres mots ; mais que l'usage a unis invariablement, pour n'exprimer qu'une idée totale.* Ainsi le *qu'en dira-t-on* est un mot composé qui fait un nom ; & *à contre-cœur* est un mot composé qui fait un Adverbe. Si cette raison ne suffit pas, il faut dire que j'ai rangé parmi les adverbes, des maniéres de parler *adverbiales*, pour épargner aux étudians, le soin d'aler chercher hors de la liste des adverbes, des expressions qui s'y peuvent porter. Moyennant l'éclaircissement de quelques dificultez pareilles, on peut supposer que l'Académie, n'a point trouvé en général de Grammaire Françoise plus compléte, ni moins défectueuse que la mienne.

Si l'on avoit besoin d'une nouvelle preuve de l'estime & du cours qu'elle a eu dans l'Europe, c'en seroit peut-être une, que le soin de quelques-uns à la mettre en pieces. Ces gens-là croient avoir fait une grammaire suportable,

quand après avoir pris de moi ce qu'ils ont cru de meilleur, ils y mettent encore du leur; & c'est justement ce qui gâte tout. Cette vérité est rendue sensible dans le Journal de Trevoux mois de Juin 1719. page 1228. au sujet d'une prétendue *nouvele Grammaire, réduite en Table*; mais le sujet ne mérite pas trop d'ocuper mes lecteurs.

Un autre a pris encore des morceaux entiers de mon ouvrage qu'il a revêtus d'un langage Espagnol; mais lui du moins, il l'avoue bonnement, & il dit que c'est qu'il ne trouvoit rien de mieux. Peut-être auroit-il encore été mieux de traduire tout l'ouvrage en Espagnol, pour éviter le soupçon de plagiaire.

Un faiseur de plans nouveaux de grammaires, s'est mis très-certainement à couvert d'un pareil soupçon, par le tour fort extraordinaire de ses idées; car on ne peut imaginer rien de plus singulier que son ouvrage; si ce n'est l'aprobation qu'y parurent donner, apparemment sans y faire attention, des personnes de mérite. On connoîtra ce livre par les Journaux de Paris ann. 1720. pag. 122. ann. 1721. page 449. & ann. 1722. pag. 577. puis par le Journal de Trevoux en Janvier 1720. p. 167. & par le nouveau Mercure, Janv. 1720. p. 31.

Il est d'autres Grammaires qui mériteroient une critique sérieuse; parce que la plus grande partie en est judicieuse & utile; c'est pourquoi on a fait un essai des préservatifs, contre ce qui peut s'y rencontrer de défectueux. On le trouvera à la fin de ce volume. Il est bon d'avertir plusieurs étrangers qu'ils s'exposent à ne jamais aprendre bien le François, l'étudiant dans la grammaire du P. Chiflet: qui contrarie en tant d'endroits l'usage d'aujourd'hui. C'est ce qui donne de mauvaises habitudes, dont on ne se défait guére.

Pour faire apercevoir plus commodément aux commençans les endroits, qu'ils peuvent d'abord ométre dans ma Grammaire, j'ai fait imprimer ces endroits en petits caractéres.

Les chiffres que j'ai mis assez fréquemment entre deux parenthéses ne sont que pour indiquer les *numero* des endroits où l'on a traité de choses qui ont raport à ce qu'on lit actuellement ; mais sans qu'il soit nécessaire de les aler consulter, qu'autant qu'on veut satisfaire sa curiosité, pour avoir un plus grand éclaircissement.

On pouroit demander raison, de quelque legére variété d'ortographe ; particuliérement dans les mots, où plusieurs écrivent des létres doubles qui ne se prononcent point ; & où la plupart des autres n'en écrivent qu'une seule ; comme dans *fidellement* ou *fidélement*. J'ai déclaré que je faisois profession de suivre l'usage ; & quand l'usage est partagé, de suivre le parti le plus comode ; mais dans cet usage comode, il paroît une bizarrerie ; c'est qu'on ne le suit point dans les mots fort courts. Ainsi les yeux sont choquez de voir retrancher une double *l* au mot *elle*, pour *éle* ; au lieu qu'ils ne le sont point de la voir retrancher au mot *fidellement* pour écrire *fidélement*. Il étoit bon de prévenir là-dessus le Lecteur, afin qu'il voye sur quoi est fondée une variété qui se rencontrera peut-être ici quelquefois.

PREFACE
de la premiere Edition,
Contenant le plan de cette Grammaire.

CEt Ouvrage est divisé en trois Parties : La premiére contient les fondemens ou les

principes sur quoi est apuyé l'art de la grammaire : la seconde, contient une pratique de grammaire : & la troisiéme, des additions à la grammaire.

On néglige souvent d'aprendre les choses dont je traite dans la premiere partie : mais cette connoissance ne laisse pas d'être des plus importantes; puisque l'art d'aranger les mots, à une connexion essentielle avec la maniére d'aranger les pensées. C'est par-là qu'il sert de base aux plus hautes siences, & sur-tout à la Logique : & qu'il fournit des régles, où la Théologie même est quelquefois obligée d'avoir recours.

D'ailleurs c'est faute de pénétrer jusqu'aux fondemens de la grammaire, qu'au lieu de contribuer, comme elle devroit, à éclaircir les idées, elle ne contribue souvent qu'à les embarasser : on ne peut donc l'étudier solidement qu'on n'aprenne la fin qu'elle se propose, les moyens qu'elle emploie, l'ordre de ses parties, le vrai sens des termes qui lui sont familiers; en un mot, la nature de la grammaire en général, qu'ignorent plusieurs même de ceux qui l'enseignent.

La seconde partie, contient une grammaire pratique : je me suis ataché autant qu'il m'a été possible à la suite des matieres que traitent communément les grammairiens. Les endroits les plus importans, tels que les articles des noms, & la conjugaison des verbes y sont exposez dans une méthode qui abrégera beaucoup la peine qu'on a d'ordinaire à les étudier. Ensorte que notre langue, qui de ce côté-là a passé pour être si dificile & si bizare, se trouvera l'être en effet incomparablement moins qu'on ne se l'est imaginé.

Je donne à la troisieme partie le nom d'Additions, parce que les choses dont je l'ai remplie

quelque utiles qu'elles soient, peuvent être censées de surérogation dans une simple grammaire. On en connoitra l'utilité, par l'usage même, & par la simple lecture de la table des chapitres. Outre les Traitez essentiels de la prononciation & de l'ortographe, par où un étudiant doit commencer, on trouvera des remarques sur des sujets importans aux François mêmes, & sur divers endroits qui pourroient arrêter ou embarasser davantage les étrangers. C'est aux uns & aux autres, que j'ai tâché d'être utile.

En effet, bien qu'une grammaire Françoise soit faite principalement pour les étrangers, le commun des François n'en doivent pas tirer un moindre avantage. On en peut juger par la quantité de fautes qui échapent même à des gens de létres, & à des écrivains habiles d'ailleurs, qui ne savent pas éxactement les principes, l'analogie & certaines infléxions de notre langue. Plusieurs en particulier, faute d'étudier assez les régles & la pratique du stile, écrivent peu intelligiblement ; l'on entend ce qu'ils veulent dire plutôt que ce qu'ils disent ; comme nous devinons ce que veulent dire les gens du peuple, dont le langage est si défectueux & si peu propre à former des idées justes.

Pour les étrangers, on sait que dans toute l'Europe, & même au-delà, les honnêtes gens montrent une extréme passion d'aprendre le François. J'ai cru devoir seconder cette inclination, qui est si judicieuse: puisque notre langue est devenue comme universelle. Elle a fourni d'ailleurs les plus excellens ouvrages sur toutes sortes de siences & de littérature ; & en particulier, sur les matiéres de Piété & de Religion.

Cependant avec cette détermination où sont les étrangers d'aprendre le François, il semble

qu'il n'y ait point encore de grammaires qui leur conviennent parfaitement: car ou elles ſont trop étendues pour des commençans, ou elles ne traitent point de toutes les parties de la grammaire; ou elles ſont faites par des auteurs qui ne ſont pas à portée de ſavoir le véritable uſage de notre langue; ou enfin elles ſont ſi anciennes, que l'uſage a changé conſidérablement depuis qu'elles ont paru.

L'Abregé des régles de la Poëſie Françoiſe, qu'on ajoute à la fin de ce volume, quelque court qu'il ſoit, ſe trouvera contenir plus de remarques importantes, que beaucoup de livres ſur le même ſujet, & qui ſont très-defectueux. Il doit ſe joindre au Traité de la Poëſie, que j'ai récemment fait imprimer, & dont il étoit un léger ſuplément.



TABLE

TABLE des Sections & des Chapitres,

Les chifres marquent ici les nombres & non les pages.

Premiére Partie. Principes de Grammaire.

Seconde Partie. Pratiques de Grammaire.

Fin de la Table des Sections & des Chapitres.

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier *le Livre intitulé : Cours des Sciences du R. P. Buffier*, contenant les *Traités des premieres vérités avec la suite. Traité de la Société civile. Traité de la Sphere. Elémens de la Science des Médailles, Jeu historique avec la géographie par Rivieres. Grammaire Françoise sur un plan nouveau & la suite de ladite Grammaire Françoise.* Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher la réimpression. Fait à Paris ce 15. Septembre 1740.

P. GERMAIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils & autres qu'il appartiendra; SALUT, Notre bien amé le Procureur des Jésuites, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *Le Cours des Sciences par le Pére Buffier*, Contenant les Traités des premiéres Vérités avec la suite, le Traité de la Société civile, de la Sphere, Elémens de la science des Médailles, Jeu historique, avec la Géographie, la Grammaire Françoise; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires; offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caractéres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant & reconnoître son zéle; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits ouvrages ci-dessus spécifiés conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date desdites présentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres

d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits ouvrages ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation ou correction, changement de titres, feuilles séparées ou autrement, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auroient droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'Amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dommages & intérêts; A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: que l'impression desdits ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10. Avril 1725, & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'Impression desdits ouvrages, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait au-

cun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles, le trente-unieme jour de Décembre, l'an de grace mil-sept cent quarante, & de notre Régne le vingt-sixiéme Par le Roi, en son Conseil.

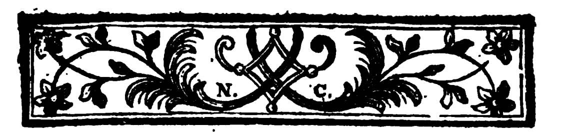
SAINSON.

Régistré, ensemble la cession, sur le Régistre X. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, No. 447. fol. 448. conformément au Réglement, de 1723. qui fait défenses, art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir les exemplaires prescrits par l'article CVIII. du même Réglement. A Paris le 4. Février 1741.

SAUGRAIN, *Syndic.*

Je Soussigné reconnois avoir cédé le présent Privilége & la continuation d'icelui au Sieur BORDELET, *pour en jouir par ledit Sieur à toujours, comme de chose à lui appartenante. A Paris ce 7. Janvier 1741.* DE MONTIGNY, *Jésuite, Procureur du Collége* de Louis le Grand.

GRAMMAIRE



GRAMMAIRE FRANÇOISE SUR UN PLAN NOUVEAU:

PREMIERE PARTIE, OU PRINCIPES DE GRAMMAIRE:

Parmi ces Principes, les uns regardent la Grammaire en général; les autres, ses diférentes parties. Nous parlerons des uns dans la premiere Section, & des autres dans la seconde.

SECTION PREMIERE.

Que pour donner des idées justes de la Grammaire en général, il a falu en faire un nouveau plan.

I.

IL y a plusieurs siécles qu'on a commencé à expliquer l'Art de la Grammaire: c'est-à-dire l'Art de réduire à certaines régles le langage ordinaire

des hommes. Il n'est pas surprenant qu'il ait été imparfait dans ses commencemens : cela lui est commun avec les autres Arts ; mais il y a lieu de s'étoner que les autres s'étant perfectionez avec le tems, celui-ci ait eu si peu de part à cet avantage, & qu'il soit demeuré si imparfait. C'est ce qui a donné à des persones distinguées d'ailleurs par leur esprit, & même par leur litérature, je ne sais quel mépris de la Grammaire, mais avec injustice ; ils ne devoient tout au plus mépriser que les Grammairiens. La Grammaire qui a pour but de faciliter le moyen d'aprendre les Langues, mérite par là d'être autant estimée que la connoissance même des Langues. Or qu'y a-t-il de plus excélent que ce qui forme le lien le plus essentiel de la société des hommes, qui ne se communiquent leurs pensées que par ce moyen ?

2. Au reste, il semble vrai que les Grammairiens n'ont pas ateint le but de la Grammaire, autant qu'il eût été à souhaiter. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à considérer la confusion qui régne encore dans la maniére de définir les termes les plus familiers de cet Art, & peut-être le mot même de Grammaire. Le détail qu'on en feroit ici seroit en-

mîeux. Il suffit de remarquer que leurs définitions n'ont ni la clarté ni la briéveté requise, pour expliquer ce qu'ils prétendent & ce qu'il faudroit.

3. Ainsi en cherchant dans le commun des Grammairiens ce que c'est que le *nom* : On trouve : *C'est un mot qui se décline par l'infléxion des cas, ou avec le secours de l'article :* ou bien : *C'est une partie d'Oraison susceptible de genre & de nombre ; & qui se varie en divers cas par le moyen de l'article ou des particules qui se joignent à l'article sans désigner aucun tems.* Mais en lisant ces définitions, le moyen que l'on conçoive ce que c'est que le *nom*, si on ne le sait pas déja ; car qu'est-ce que *se décliner*, demandera-t-on ? qu'est-ce que *cas, article* ? D'autres Grammairiens disent que le *nom* est ce qui sert à nommer, ou que le *nom* est ce qui signifie une chose ou la qualité d'une chose : mais si on ne sait pas ce que c'est que *nom*, saura t-on davantage ce que c'est que *nommer* ? D'ailleurs le mot *chose* semble trop vague pour faire une idée distincte.

4. Mais quelque peu heureux qu'aïent été les Grammairiens à définir le *nom* : c'est encore le point où ils sont le moins incompréhensibles. Quand ils viennent au Pronom, ils se font justice les uns aux

autres en se réfutant mutuélement ; & depuis le tems qu'on parle du Pronom, on n'est point parvenu à le bien conoître : comme si sa nature étoit un de ces secrets impénétrables, qu'il n'est jamais permis d'aprofondir. Pour faire sentir que je n'exagére en rien, il ne faut que lire le savant Vossius, la lumiére de son tems & le héros des Grammairiens. Après avoir déclaré que toutes les définitions qui avoient été données du Pronom jusqu'alors, n'étoient nullement justes ; il prononce, que le *Pronom est un mot qui en premier lieu se raporte au nom, & qui en second lieu signifie quelque chose*. Pour moi, avec le respect qui est dû au mérite d'un si grand homme, j'avoue que je ne comprens rien à sa définition du Pronom. Depuis Vossius, quelques-uns ont cru éclaircir la chose en l'exposant beaucoup plus au long ; mais indiquer simplement ces sortes de définitions, c'est exposer tout d'un coup ce qu'on doit penser de leur clarté & de leur briéveté.

5. Je pourrois faire voir aussi sensiblement que ce qu'on dit communément des autres parties d'oraison, n'est ni moins obscur, ni moins défectueux ; mais tous ces défauts qui tombent sur chaque partie de la Grammaire, sont encore

moins importans qu'un autre qui semble les regarder toutes; savoir, qu'on ne fait point assez sentir leur raport mutuel, leur arangement, leur dépendance; ce qu'elles ont d'essentiel selon l'ordre naturel, & ce que l'usage ou la prévention y ont ajouté d'arbitraire : de sorte qu'après avoir étudié la Grammaire plusieurs années, il n'en reste qu'une pratique de routine aquise à force d'éxemples; mais sans des principes assez surs, ni des notions assez claires.

6. Certainement il semble étrange, que dans une étude telle que la Grammaire, qui est la premiere de toutes, & où par conséquent on doit suposer que l'étudiant n'a encore aucune teinture des létres, on n'ait pas employé cette métode simple & suivie de la Géométrie, si recommandable en elle-même & si fort en vogue de notre tems : laquelle n'emploie aucun terme qu'elle n'ait expliqué nétement.

7. Mais dira-t-on, la Grammaire ne s'est-elle pas bien aprise jusqu'ici, sans une métode si exacte ? Et quelque sistême qu'on en puisse faire, comme ses principes ont toujours quelque chose d'épineux, ne faut-il pas toujours recourir à la voie des exemples, pour venir à la pratique ? J'avoue que cette voie est

néceſſaire, afin de rendre les choſes plus ſenſibles ; auſſi n'ai-je garde de l'exclure. Mais je prétens que les exemples mêmes s'impriment mieux dans l'eſprit, quand ils ſont à la ſuite d'une notion juſte & préciſe ; & que réciproquement la juſteſſe de cette notion, aplique l'eſprit plus ſurement au détail des exemples : au lieu que les notions étant défectueuſes, plus l'eſprit veut les pénétrer, & plus il s'embaraſſe lui-même. En tout cas, ceux qui ne voudront que des exemples pouront s'y borner ici ; & ceux qui veulent des définitions & des régles intelligibles, en trouveront peut-être dans cet ouvrage, s'ils n'en ont point trouvé autre part ſur la matiere dont il s'agit.

8. Je ſais néanmoins que les principes de Grammaire réduits à des notions plus exactes qu'à l'ordinaire, ont été déja ingénieuſement expoſez dans un livre connu, intitulé, *Grammaire Raiſonnée* ; mais ils n'ont point été apliquez à la pratique, comme j'y aplique ceux que je tacherai d'établir. D'ailleurs ſur ce que je conçus de ceux-là, je jugeai que je ne pouvois m'en accomoder univerſellement ; c'eſt pourquoi j'ai mieux aimé faire mon plan indépendamment de l'autre : perſuadé qu'un ſiſtême pour

être ſuivi, doit partir d'une même imagination ; & qu'en croiſant ſes propres idées avec celles d'autrui, on s'expoſe à gâter les unes & les autres. Dans les points où ces deux ſiſtêmes ſont diférens, on poura ſe ſervir de l'un, pour réformer l'autre ; & dans les points où ils ſe rencontreront, ou poura conclure que les principes en ſont plus ſurs. Du reſte en faiſant un ſiſtême particulier, je ſuis bien éloigné de prétendre exclure les autres qu'on pouroit faire. Un plan de Grammaire n'eſt qu'une voie que l'eſprit ſe trace, pour réduire à certaines maximes & dans un certain ordre, les principes d'une langue. Or, pour arriver à un terme, il y a ſouvent diférentes voies : la plus aiſée & la plus courte que j'aie pu imaginer, eſt celle à quoi je me ſuis attaché.

I I.

Ce que c'eſt que la Grammaire, & combien il eſt ordinaire de s'y méprendre.

LA plupart des gens & même des perſones qui ſe mêlent de litérature, ſe figurent la Grammaire, comme un art ou une ſience qui a ſes principes, ſa forme & ſa nature avant toutes les langues, & que c'eſt à ces langues de s'y ajuſter. Tout au contraire : c'eſt eſſentiélement à la Grammaire de s'ajuſ-

ter aux langues pour lesquelles elle est faite, & dont elle n'est pour ainsi dire que le témoin, ou l'analyse. Les langues n'ont pas été faites pour la Grammaire, mais la Grammaire pour les langues; elle doit servir à les enseigner à ceux qui ne les savent pas : mais en les suposant déja établies telles qu'elles sont; puisqu'il seroit ridicule de prétendre montrer ce qui n'existeroit pas déja.

10. De-là vient que chaque langue, pour être bien aprise, doit avoir sa Grammaire particuliére; & ce qui a fait tant de mauvaises Grammaires, c'est d'avoir voulu apliquer celle qui étoit propre d'une langue, à une autre langue toute diférente. C'est en particulier un défaut essentiel dans les Grammaires Françoises, qu'on a voulu faire sur le plan des Grammaires Latines, sous prétexte que le François venoit du Latin. Il est vrai qu'un grand nombre de ses mots en dérivent : mais pour l'arangement des phrases & le tour des expressions, qui font le propre caractére d'une langue, le François est aussi diférent du Latin que de quelqu'autre langue que ce soit, & en particulier plus que de l'Alemand.

11. Je ne veux pas dire par là, qu'il n'y ait quelques points, en quoi doivent convenir les Grammaires de diverses

langues ; ce seroit une erreur. Il se trouve essentiellement dans toutes, ce que la Philosophie y considére, en les regardant comme les expressions naturelles de nos pensées ; car comme la nature a mis un ordre nécessaire entre nos pensées, elle a mis par une conséquence infaillible, un ordre nécessaire dans les langues : mais cet ordre naturel, qui est de soi très-simple, est tellement changé par les usages divers des langues particuliéres, qu'il y est la plupart du [illegible] entiérement méconnu [illegible] naire.

En éfet, les premiers élemens de toutes les langues se réduisent aux expressions qui signifient 1°. le sujet dont on parle, 2°. ce qu'on en affirme, 3°. les circonstances de l'un & de l'autre ; mais comme chaque langue a ses maniéres particuliéres, & variées à l'infini, pour exprimer chacune de ces choses ; il faut regarder les langues comme un amas d'expressions, que le hazard ou la fantaisie a uniquement établies parmi un certain nombre d'hommes, ou une certaine nation, à peu près de même que nous regardons la mode. Elle prescrit aux diférentes nations de s'habiller ; & chacune le fait par des usages qui doivent être regardez comme de purs éfets de la fantaisie & du hazard. La raison peut y

avoir quelque part ; mais ce n'eſt point
de la raiſon, que ces uſages particuliers
tirent leur autorité en qualité de modes ;
puiſque par des raiſons toutes contrai-
res, ou ſans aucune raiſon, ils peuvent
ſe changer & ſe changent quelquefois.
La raiſon peut s'y trouver & ne s'y pas
trouver, que la mode aura toujours le
même empire. Diſputer contre ou pour
la mode par raiſon, ce n'eſt point con-
noître la nature & le libertinage de la
[illegible]e ; c'eſt employer hors de propos
[illegible]incipes & les droits de la raiſon.

13\. [illegible] en faut dire autant de l'uſage qui
[illegible]régle d'une langue ; cet uſage a ſon
[illegible]e par lui-même indépendament
de la raiſon : ainſi la raiſon n'a propre-
ment rien à faire par raport à une lan-
gue, ſinon de l'étudier & de l'aprendre
telle qu'elle eſt ; ou d'inventer un moyen
de la faire étudier & de la faire apren-
dre telle qu'elle eſt.

14\. La preuve de ceci eſt évidente ; c'eſt
qu'une langue, comme on vient de di-
re, n'eſt autre choſe que la maniére dont
une certaine quantité d'hommes ſont
inſenſiblement convenus d'exprimer
mutuélement leurs penſées par la paro-
le. Vouloir introduire d'autres maniéres
de parler, dont ils ne ſont pas convenus,
ou altérer les leurs, ſous prétexte de

perfection ou de régle de Grammaire ; ce ſeroit embrouiller ou détruire leur langue, au lieu de l'aprendre & de l'enſeigner.

15. Un vrai & juſte plan de Grammaire eſt donc uniquement celui, qui ſupoſant une langue introduite par l'uſage, ſans prétendre y vouloir rien changer ni altérer, fournit ſeulement des réfléxions apelées régles, auſquelles ſe puiſſent réduire les manieres de parler uſitées dans cette langue ; & c'eſt cet amas de réfléxions qu'on apéle Grammaire.

16. On ne peut trop inſiſter ſur cette penſée, afin de prévenir une ſorte d'abus introduit parmi divers Grammairiens. On les entend dire ſouvent : *L'uſage eſt en ce point opoſé à la Grammaire* ; ou, *La langue s'afranchit ici des loix de la Grammaire* ; ou bien, *On parle de telle & telle ſorte, mais c'eſt contre les régles de la Grammaire.* Il me ſemble qu'on ne peut penſer ainſi, & avoir une idée nette de ce qu'eſt la Grammaire. En effet, ſi jamais elle ſe trouve opoſée à l'uſage, tant pis pour elle ; c'eſt ſa faute & elle doit ſe réformer. Car puiſque la Grammaire n'eſt que pour fournir des régles ou des réfléxions, qui aprénent à parler comme on parle ; ſi quelqu'une de ces régles ou de ces réfléxions ne s'accorde pas à la ma-

niére de parler comme on parle; il eſt évident qu'elles ſont fauſſes & doivent être changées.

17. Pour démontrer encore plus clairement ce point, que je ne puis trop expliquer, par raport à la ſuite de cet ouvrage, dont il eſt le fondement, je demande quelle eſt cette Grammaire qui pourroit l'emporter ſur l'uſage? Eſt-ce une Grammaire écrite ou non écrite? Si elle ne l'eſt pas, où ſubſiſte-t-elle que dans l'opinion, qui eſt diférente en tous les hommes? Que ſi elle eſt écrite, eſt-elle ancienne ou nouvelle? Il ſeroit ridicule de vouloir qu'on s'en tînt à une Grammaire ancienne, & qu'on dît encore *la navire* pour *le navire*; parce que la Grammaire ancienne l'enſeignoit ainſi. Si c'eſt une Grammaire nouvelle, eſt-ce celle du Public ou celle d'un particulier? Le Public n'a fait ni adopté encore aucune Grammaire; & quand celà ſeroit, ſi la langue venoit à changer, comme il arrive toujours en France après un certain tems, cette Grammaire deviendroit ſuranée & ſeroit deſavouée alors par le Public même. Sil s'agit de la Grammaire d'un Auteur particulier, en eſt-il un ſeul à qui il ne ſoit pas échapé des fautes?

18. De plus, ſi deux Grammaires nouvelles

proposent des régles contraires, laquelle des deux aura le privilége de l'infaillibilité? Dans les points où celle que je donne ici, ne s'accordera pas avec quelque autre, qui pourai-je admettre pour juge? Ce ne sera pas une Grammaire oposée à la mienne; puisque j'abandone celle-là comme défectueuse: ce sera uniquement le Public qui fait l'usage, auquel je me tiendrai obligé de déférer: & l'usage redevenant ainsi de plein droit le juge même des Grammaires, il se trouvera toujours le souverain arbitre du langage & la seule régle de bien parler, avant toute régle de Grammaire.

19. Je suis confus de m'être arrêté à une chose si manifeste; mais si l'on savoit combien de gens qui se piquent de raisoner juste, ont eu peine à convenir de cet article; on me pardoneroit le soin que je prends de les satisfaire.

20. Cependant pour entrer dans ce que veulent dire des personnes, qui d'ailleurs ont de l'esprit, mais qui n'ont pas assez démélé leurs propres pensées sur ce point; il est bon d'éclaircir deux équivoques dans lesquelles seules peut consister leur dificulté.

21. 1°. Si l'on abandone la Grammaire, disent-ils, pour s'en tenir à l'usage, on ne

parlera qu'au hazard & non point conformément à la raiſon : mais ne voient-ils pas que la Grammaire même n'eſt qu'un amas de réfléxions ſur ce que l'uſage a introduit dans une langue, même ſouvent par hazard ; & n'eſt-il pas toujours conforme à la raiſon, de parler comme le preſcrit l'uſage ?

22. Il ne tiendra donc qu'à des femmes, ajoutent-ils, de renverſer l'économie de la Grammaire, par de mauvais uſages qu'elles introduiſent. Un Auteur célébre prétend en particulier avoir obſervé, que depuis un tems, l'uſage parmi les Dames eſt de dire *j'aimas* au lieu de *j'aimaſſe :* ſur quoi il demandoit ſi la Grammaire ne devoit pas viſiblement l'emporter ici ſur l'uſage ?

23. Cette objection n'eſt, comme j'ai dit, qu'une ſimple équivoque ; & ce qu'on y appelle *uſage*, n'eſt point celui dont il s'agit, qui conſiſte (ainſi que nous le marquerons ailleurs plus diſtinctement) dans la maniére de parler des perſones de la Cour & de Paris, qui ont le plus d'eſprit, & des Ecrivains qui ont le plus de réputation. Or il eſt manifeſte que l'*uſage* pris en ce ſens, n'autoriſe point qu'on diſe *j'aimas* pour *j'aimaſſe* : mais enfin ſi le vrai uſage l'avoit autoriſé, il faudroit que la Grammaire s'y

conformât ; & si ce principe n'est reçu, tout ce qu'on dit de la Grammaire n'est plus que du verbiage, dont il est impossible de concevoir aucune idée distincte.

24.
La seconde équivoque que l'on a coutume de donner sur ce sujet, n'est pas moins remarqable. Quand une réfléxion s'étend à la plupart des expressions d'une langue, on la regarde d'ordinaire comme une régle; de sorte que les expressions qui n'y sont pas comprises, sont dites comunément hors de la régle: mais pour peu qu'on veuille bien ne pas s'arréter à des mots, on verra que ceux-ci ne détruisent en rien ce que j'ai avancé. Car l'exception même est une régle particuliére, qui prescrit de ne pas suivre en certains points une régle plus étendue: par exemple, une régle prescrit qu'il faut metttre *ma* avec les noms féminins: *ma liberté*, *ma maison*, *ma Philosophie :* cette régle est regardée absolument comme régle, parce qu'elle est plus étendue qu'une autre contraire : c'est pourquoi on regarde comme une exception de cette régle, de mettre *mon* avec les noms féminins qui comencent par une voyéle, comme *mon épée*, *mon ame*. Néanmoins cette exception n'est pas moins au fond une régle ; c'est-à-dire, un témoin fidéle de la maniére

dont il faut parler, que la régle plus étendue dont elle est l'exception; & il n'y a pas plus de raison d'observer l'une que l'autre: puisque c'est uniquement l'usage qui exige l'une & l'autre.

25. Quoi qu'il en soit, reconnoissons uniquement pour premiére régle de Grammaire, la maniére de parler qui est établie; & pour guide, l'établissement de l'usage même, indépendament de la cause qui a pu l'introduire: soit qu'elle paroisse raisonable, ou qu'elle ne le paroisse pas. Car n'y pouvant discerner assez précisément ce qui est de raison ou de bizarerie, le plus sur est de regarder l'usage établi, (dans l'état où sont présentement les Langues, & sur tout le François,) comme aïant pour cause le hazard. C'est pourquoi quand nous marquerons desormais ce que veulent les régles de la Grammaire, nous entendrons par là que l'usage est conforme à ce que nous indiquerons; persuadez d'ailleurs qu'on doit changer absolument dans cette Grammaire, ce qui ne se trouveroit pas conforme à l'usage: mais puisque l'usage est, pour ainsi dire, le premier mobile des langues, tâchons au moins de le faire bien conoître; pour ne pas laisser nos idées défectueuses ou fausses sur un point si important.

III.

III.

Ce que c'eſt que l'uſage, & d'où il ſe tire dans les diverſes langues.

IL n'y a nul objet dont il ſoit plus aiſé & plus commun de ſe former l'idée que de l'uſage ; & il n'y a nul objet dont il ſoit plus dificile & plus rare de ſe former une idée exacte, que de l'uſage par raport aux langues. *Uſage* en général ſignifie *ce qui eſt uſité* ou *le plus uſité* ; ainſi l'uſage en fait de langues eſt la maniére de parler uſitée ou la plus uſitée ; parmi un certain nombre d'hommes dans une certaine nation. 26.

Cependant il faut obſerver d'abord avec tous les Grammairiens, qu'en chaque langue il y a un bon & un mauvais uſage ; & que parmi ceux qui la parlent, les uns la parlent bien & les autres mal. On demande en quoi conſiſte cette diférence ; c'eſt que les premiers uſent des maniéres de parler les mieux établies & les plus autoriſées ; & les autres, des maniéres de parler qui ne ſont point autoriſées ni établies ſufiſament. Une langue, comme on l'a dit dans l'article précédent, n'eſt au fond qu'une ſorte de mode, qui a mis en vogue certaines expreſſions préférablement à d'autres termes. Uſer de ces expreſſions, c'eſt ſuivre la mode dans 27.

le langage ; c'eſt s'exprimer conformément au bon uſage, c'eſt bien parler une langue.

28. Mais d'où dépend cette mode, & comment s'autoriſe-t-elle ? Pour le découvrir mieux, regardons ici en particulier les langues mortes & les langues vivantes. Les langues mortes ſont celles qui ne ſont plus la langue uſitée d'aucune Nation en particulier ; comme l'Hébreu, le Grec ancien, le Latin. Les langues vivantes ſont celles qui ſont aujourd'hui la langue uſitée de quelque nation particuliére, comme le François, l'Italien, l'Alemand, l'Eſpagnol, qui ſe parlent en France, en Italie, en Alemagne, en Eſpagne, &c.

29. Dans les langues mortes, ce qui en fait la mode & le bon uſage, ſont les livres des meilleurs Auteurs qui aïent écrit en cette langue. Et parce qu'on pouroit diſputer encore quels ſont les meilleurs, on convient d'ordinaire de regarder comme tels, ceux qui ont écrit dans le ſiécle le plus illuſtre d'un Etat. Ainſi le ſiécle d'Auguſte, par éxemple, aïant été le plus diſtingué par les grands hommes qui fleurirent alors, on a trouvé & apelé bon Latin, celui qui eſt conforme à la maniére de parler la plus

usitée parmi les Auteurs qui ont écrit environ 50 ans devant, ou 50 ans après le régne de l'Empereur Auguste. Si l'on avoit ataché l'idée de la perfection du Latin, au tems qui suivit Auguste d'environ un siécle ; il faudroit se servir des expressions employées par Pline le jeune & par Quintilien. On peut apliquer ceci aux divers tems que cette langue ou quelque autre que ce soit, a été en usage.

30. A l'égard des langues vivantes, leur meilleur usage, ou leur *mode* se prend des expressions employées par les persones les plus distinguées dans une nation : soit par leur qualité ou leur autorité, soit par leur habileté dans les létres & par leur réputation à bien écrire. Dans une nation où l'on parle une même langue, & où il y a néanmoins plusieurs Etats, comme seroient l'Italie & l'Alémagne : chaque Etat peut prétendre, ce semble, à faire aussi bien qu'un autre Etat, la régle du bon usage. Cependant il y en a certains, ausquels un consentement au moins tacite de tous les autres, semble donner la préference ; & ceux-là d'ordinaire ont quelque supériorité sur les autres.

31. Ainsi l'Italien qui se parle à la Cour du Pape, semble d'un meilleur usage que

celui qui ſe parle dans le reſte de l'Italie. Cependant la Cour du Grand Duc de Toſcane, paroît balancer ſur ce point la Cour de Rome, parce que les Toſcans aïant fait diverſes réfléxions, & divers ouvrages ſur la langue Italiéne, & en particulier un Dictionnaire qui a eu grand cours, ils ſe ſont aquis par-là une réputation, que les autres contrées d'Italie ont reconnue bien fondée: excepté néanmoins ſur la prononciation; car la mode d'Italie n'autoriſe point autant la prononciation Toſcane, que la prononciation Romaine. Quoi qu'il en ſoit, comme les perſones les plus qualifiées d'un Etat négligent ſouvent la litérature; on fait encore dépendre la mode ou le bon uſage d'une langue, des gens de letres qui s'en font une étude, & qui écrivent avec réputation.

Le Dictionaire de l'Academie de la Cruſca.

32. C'eſt dans ces vues que Mr de Vaugelas a défini l'uſage de notre langue, *La façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus ſaine partie des Auteurs du tems.* Quelque judicieuſe que ſoit cette définition, elle peut devenir encore l'origine d'une infinité de dificultez; car dans les conteſtations qui peuvent s'élever au ſujet du langage, quel-

le ſera la *plus ſaine partie de la Cour & des Ecrivains du tems* ? Certainement ſi la conteſtation s'éleve à la Cour, ou parmi les Ecrivains ; chacun des deux partis ne manquera pas de ſe donner *pour la plus ſaine partie*. Cet inconvénient paroît néanmoins un mal ſans reméde ; à moins qu'il ne ſoit lui-même un remède à l'envie de conteſter ſur des mots, pour ſavoir quel eſt le meilleur : ce qui eſt ſouvent auſſi vain que de s'amuſer à diſputer en fait d'habits, lequel eſt le plus à la mode.

33. Peut-être auſſi feroit-on mieux de ſubſtituer dans la définition de Monſieur de Vaugelas, le terme de *plus grand nombre* à celui de *la plus ſaine partie*. Car enfin, là où le plus grand nombre des perſones de la Cour s'acorderont à parler, comme le plus grand nombre des Ecrivains de réputation, on poura aiſément diſcerner quel eſt l'uſage. La *plus nombreuſe partie* eſt quelque choſe de palpable & de fixe ; au lieu que *la plus ſaine partie* peut ſouvent devenir inſenſible ou arbitraire.

34. Du reſte, comme les perſones ſenſées ont coutume de n'avoir rien d'étrange ni rien d'afecté dans leur maniére de s'habiller ; perſuadez que la bienſéance & la dignité, ou même que le bon air

ne consiste point dans une recherche de bagatelles à la mode; de même les esprits judicieux se contentent de n'avoir rien d'étrange ni rien d'afecté dans leur maniére de s'exprimer; persuadez avec autant de raison que la beauté & le véritable agrément du langage, est fort indépendant des minuties, que des Grammairiens s'amuseroient trop à discuter. Mais pour éclaircir davantage ce qu'on peut dire sur cette matiére, il faut regarder l'usage par diverses faces; ou plutôt distinguer diverses sortes d'usage, dont nous alons parler.

IV.

De deux sortes d'usages qu'il faut particuliérement considérer dans la langue Françoise; savoir 1°. l'usage constant, 2°. l'usage partagé.

35. J'Apéle l'*usage constant*, celui sur lequel le plus grand nombre des persones de la Cour qui ont de l'esprit, & des Ecrivains qui ont de la réputation conviennent manifestement. Il ne faut pas s'atendre néanmoins que l'usage soit tellement constant, que chacun de ceux qui parlent, ou qui écrivent le mieux, parlent ou écrivent en tout comme tous les autres. Mais si quelqu'un s'écarte en des points particuliers ou de tous, ou presque de tous les autres, alors il doit

être censé ne pas bien parler en ce point là même. Du reste, il n'est homme si versé dans une langue, à qui cela n'arive. On le peut voir par les fautes échapées à Monsieur de Vaugelas, à Monsieur Ménage, & au Pere Bouhours, les plus habiles maîtres que nous aïons eus en notre langue; & par celles qu'on voit échaper de fois à autre aux persones qui ont le plus d'esprit, & qui sont le plus dans le commerce du monde.

36. Les témoins les plus surs de cet usage constant, sont les livres des Auteurs qui passent comunément pour bien écrire; & particuliérement ceux où l'on fait des recherches sur la langue : comme, les Remarques, les Grammaires, & les Dictionaires qui sont les plus répandus, sur tout parmi les gens de létres; car plus ils sont recherchez, plus c'est une marque que le public adopte & aprouve leur témoignage. Le Dictionaire de l'Académie Françoise a une grande prérogative sur les autres, quand on le regarde comme apuyé du sufrage de quarante Académiciens; distinguez par leur mérite & par leur litérature. A l'égard des expressions de ce Dictionaire, qui ne sont pas suivies dans les ouvrages particuliers de plusieurs Académiciens, il vaut mieux croire que l'u-

ſage eſt alors partagé, que d'improuver l'un ou l'autre parti. En effet, diverſes expreſſions aïant paſſé dans cet ouvrage, à la pluralité des voix, non des quarante Académiciens, mais de ceux qui étoient préſens ces jours-là aux aſſemblées de l'Académie, & qui ſouvent étoient le moindre nombre des quarante; il eſt arivé quelquefois que les autres étoient d'un avis contraire. C'eſt ainſi qu'en diverſes ocaſions j'ai vu des Académiciens ſe récrier contre des mots, qu'ils ne croyoient pas avoir paſſé dans leur Dictionaire, & qui ne laiſſent pas de s'y rencontrer. Les autres Dictionaires qui ont le plus de cours, ſont ceux de Richelet, de Furetiére, de Banage, & de Trevoux. Nous ne regardons pas ces livres comme infaillibles ſur le langage (car il n'y en a point de ce caractére) & encore moins comme irréprochables, ſur certaines régles de bienſéance, que les Auteurs y auroient pu obſerver.

L'uſage partagé, eſt celui qui eſt ſuivi par les uns, & qui ne l'eſt point par les autres; bien que les uns & les autres ſoient en grand nombre & qu'ils paſſent pour habiles dans notre langue. C'eſt le ſujet de beaucoup de conteſtations peu importantes. Faut-il dire Je *puis* ou je *peux*: *je vais* ou *je vas*: *bienfacteur* ou

bienfaicteur;

faiteur : elle est venu *me voir*, ou *elle est* venue *me voir : J'ai été malheureuse & je* le *serai toujours*, ou *& je* la *serai toujours*, *&c.* Si l'un & l'autre se dit par diverses persones de la cour & par d'habiles auteurs, chacun sélon son goût peut employer l'une ou l'autre de ces expressions. En effet, puisqu'on n'a nulle régle pour préférer l'une à l'autre; vouloir l'emporter dans ces points-là sur ceux, qui sont d'un avis ou d'un goût contraire, n'est-ce pas dire, *Je suis de la plus saine partie de la cour* ou *de la plus saine partie des écrivains*; ce qui est une présomption puérile: car enfin les autres croient avoir un goût sain, & être aussi habiles à décider; & ne seront pas moins opiniâtres à soutenir leur décision. Dès qu'on est bien convaincu que des mots ne sont en rien préférables l'un à l'autre, pourvu qu'ils fassent entendre ce qu'on veut dire, & qu'ils ne contredisent pas l'usage qui est manifestement le plus universel: pourquoi vouloir leur faire leur procès, pour se le faire faire à soi-même par les autres?

38. On pouroit encore distinguer peut-être une troisiéme sorte d'usage qu'on apelleroit douteux ou obscur, & monsieur de Vaugelas en fait mention. Il est diférent de l'usage partagé en ce qu'on

ne ſait quel parti prendre dans le premier, au lieu que dans le dernier on en peut prendre deux. Ainſi l'uſage eſt obſcur à l'égard du verbe je m'*aſſieds* ou je m'*aſſois*; ils s'*aſſient* ou ils s'*aſſoient*; je m'*aſſiérai* ou je m'*aſſérai*. Cet uſage obſcur n'eſt point proprement un uſage; puiſque les expreſſions ſur quoi il tombe, ne ſont point employées par un nombre conſidérable de perſones de la cour & d'habiles écrivains; ou bien alors cet uſage obſcur deviendroit un uſage partagé: mais tant que l'uſage demeure obſcur ou douteux à l'égard d'une expreſſion, le plus ſur eſt de l'éviter.

39. Elle pouroit néanmoins devenir ſi néceſſaire en certains endroits, qu'il faudroit l'employer, même au hazard d'encourir la diſgrace de quelque Grammairien trop ſcrupuleux. Les auteurs de la plus grande réputation ont ſouvent négligé les loix d'une grammaire importune & outrée, qui nuiroit plus qu'elle ne contriburoit à la perfection d'une langue. On parle ſi ſouvent de cette perfection des langues, qu'il ſera bon d'examiner ici en quoi elle conſiſte. Je ne prétens pas donner à ce ſujet toute l'étendue qu'il comporte, n'étant pas ataché à mon deſſein principal. Je ne le traiterai donc que par maniére d'épiſode

pour aider à faire quelques réfléxions utiles. Au reste ce sont des choses dont on juge communément, selon le goût & les préjugez où l'on a été élevé ; chacun peut y demeurer à son gré, sans que la grammaire y soit intéressée, & sans que de mon côté je prenne nul intérêt à l'opinion que j'insinurai.

En quoi consiste la perfection d'une langue & si la nôtre s'est perfectionnée depuis cent ans.

A Parler en général la perfection d'une langue consiste en trois choses qui sont 1°. l'abondance, 2°. la netteté, 3°. la briéveté. L'abondance pour exprimer toutes les pensées qui se présentent à énoncer : la netteté pour les exprimer sans obscurité : la briéveté pour les exprimer promptement. 40.

Il ne paroît pas nécessaire de prouver que ce sont là des perfections réelles, puisqu'il est évident que les défauts oposez sont de vrais défauts : savoir, 1°. de n'avoir pas des termes pour exprimer ce que l'on auroit à dire : 2°. de ne pouvoir l'exprimer sans ambiguité : 3°. d'employer à l'exprimer, plus de tems qu'il ne faut à une autre langue. Ainsi donc, l'abondance, la clarté & la briéveté sont de 41.

vraies perfections dans une langue : j'ose ajouter que ce sont les seules réelles, excepté peut-être une quatriéme que nous insinurons.

42. En effet les autres ne subsistent, ce semble, que dans des idées arbitraires, de beauté, de douceur, de politesse, d'agrément, &c. Car enfin, ou ces beautez prétendues consistent dans les sons des mots, ou dans le sens ataché à ces mots. Touchant les sons, les gens qui n'ont aucune prévention sur diverses langues qu'ils ignorent, pouront-ils découvrir dans le son de quelqu'une de ces langues, un agrément véritable & qui paroisse tel aux autres ? C'est sur quoi l'expérience peut aisément nous instruire, & ce qu'on a exposé assez clairement dans l'*Examen des Préjugez Vulgaires*, Art. 7. Edit. 1725.

43. Bien plus, dans les diverses dialectes d'une même langue, où une nation entiére met une si grande diférence d'agrément, comme les Italiens en mettent entre le Romain, le Toscan, le Napolitain & le Vénitien ; un François qui ne sait point cette langue aperçoit-il cette diférence ? & un Italien s'il n'a jamais su le François, aperçoit-il celle que nous trouvons entre le son du langage Gascon, du Normand ou du Parisien ? Aussi est-on

encore à convenir parmi les diverses nations, quelle langue est la plus belle par raport au son; & bien que le François soit plus répandu qu'aucune autre, je n'ai pas vu pour cela les étrangers tomber d'acord, que le son en soit plus agréable ou plus parfait que celui des autres langues. J'en ai vu même qui lui reprochoient un desagrément qu'ils prétendent trouver dans une prononciation nazale : ce qui n'est peut-être pas mieux fondé que ce que nous leur reprochons de notre coté. Cependant on ne peut disconvenir, qu'il n'y ait des sons plus aisez à prononcer que les autres: mais il n'est point de langue qui n'ait des uns & des autres. Que si l'une a plus de sons difficiles, ceux qui n'y sont pas acoutumez la trouveront âpre & dure; & si elle a plus de sons aisez, ceux qui n'y sont pas acoutumez la trouveront lâche & molle. Ce n'est donc pas du coté des sons, qu'une langue sera en soi préférable à une autre.

Ce n'est pas davantage du coté des idées atachées aux sons: car est-il aucune nation qui n'exprime très-bien dans sa langue tout ce qu'elle veut? Et si elle est moins expressive en quelques mots (ce qui est commun à chacune des autres en particulier,) n'y suplée-t elle pas abondament par d'autres mots? Que si au-

fond elle n'exprime point tout ce qu'une autre nation pourroit énoncer, ce n'est pas toujours un défaut. Trouvons-nous que ce soit un vice dans le François, de ne pouvoir exprimer mille sortes d'idées qu'exprime la langue Chinoise, aussi familiéres à cette nation qu'elles nous sont étrangéres ou absolument inconues? Il faut donc prendre garde en se formant l'idée de la perfection d'une langue, à ne pas confondre une fausse perfection avec une véritable. Car on peut dire qu'il y a une fausse abondance dans les langues, comme une fausse netteté & une fausse briéveté. Une fausse abondance seroit celle qui fourniroit une quantité si excessive de termes & d'expressions, qu'elle causeroit plus d'embaras à les aprendre & à les employer, que de comodité à entretenir le comerce de la société ordinaire entre les hommes.

45. Une fausse netteté seroit celle qui iroit à géner le discours sans nécessité, pour prévenir des ambiguitez qui naturellement n'arêtent point l'esprit; & qui ne se découvrent guéres, que par les refléxions alambiquées d'un grammairien oisif. On a vu quelquefois dans notre langue même, de ces réfléxions également séches & critiques, qui ne tendoient qu'à rendre plus clair ce qui l'étoit déja suffi-

ſament ; & cela aux dépens de ſa force & de la vivacité de l'expreſſion qu'elles énervoient. Il pouroit ſe trouver de même une fauſſe briéveté, & ce ſeroit celle qui diminuroit ou l'abondance, ou la clarté des expreſſions d'une langue. C'eſt pourquoi ſa vraie perfection conſiſte dans les trois qualitez, d'abondance, de clarté & de briéveté, priſes dans un ſi juſte tempérament, qu'une des trois ne nuiſe en rien aux deux autres.

Quelques-uns ſe perſuadent qu'à ces trois qualitez, on en pouroit ajouter une quatriéme, qui eſt la ſimplicité. Ils la font conſiſter dans la maniére la plus naturelle & la plus comode d'employer les mots ; de ſorte que l'on y puiſſe établir des regles uniformes & générales, & que par là une langue puiſſe être apriſe facilement, car, diſent-ils, puiſque les langues ſont comme le lien ou le canal de la ſociété des hommes, pourquoi rendre plus dificile ce comerce de ſociété par la dificulté des conſtructions variées & bizares, qui demandent autant de régles qu'il y a de façons diférentes de parler : tandis que les penſées pouroient être également bien exprimées, par des régles de langage beaucoup plus ſimples & plus ſuivies. Mais ſans oſer décider ſur la réalité de cette quatriéme perfec-

tion, il suffit d'observer que chacune des langues de l'Europe ne participant pas beaucoup plus sensiblement l'une que l'autre à ces quatre qualitez ; on ne peut guéres décider que l'une soit en elle-même plus parfaite que les autres;& n'y participant pas aujourd'hui plus qu'il y a cent ans, c'est une sorte d'erreur parmi quelques gens de létres, de se persuader qu'elles sont aujourd'hui plus parfaites.

47. Il faut néanmoins convenir que les siences & les arts ayant été en France plus cultivez que jamais depuis près de cent ans ; cela même a introduit dans notre langue un grand nombre de termes & d'expressions, qui la rendent beaucoup plus utile & plus abondante qu'elle ne l'étoit auparavant.

48. Pour ce qui regarde la clarté, il ne paroît pas que nos phrases soient plus nettes & plus naïves qu'elles ne le sont dans Amiot, Montagne, Brantome & les autres écrivains du XVI. Siécle. On prétend même que quelques-unes sont devenues sujettes à je ne sais quelle contorsion, qui les rend moins aisées à entendre. Pour les mots particuliers, l'usage nous en a enlevé, tel qu'*iceluі* qui prévenoit d'importunes ambiguitez où nous jéte l'emploi fréquent du pronom *son*. *sa*, *ses*, quand il se trouve après deux noms

diférens ; comme quand on dit : *Le Pere d'Alexandre avoit prévu ses conquêtes :* le mot d'*icelui* déterminoit la signification, qui demeure indéterminée en ces ocasions, entre Alexandre & son pere.

A l'égard de la brièveté, Monsieur Coëffeteau un des plus grands écrivains, comme on sait, que nous eussions il y a 60 ou 80 ans, se plaignoit qu'on y donnât atteinte, par la répétition superflue de quelques mots : il vouloit qu'on dît par exemple: *C'est le plus savant & judicieux homme qu'on puisse voir ;* au lieu de répéter *le plus* & de dire ; *c'est le plus savant & le plus judicieux homme :* parce qu'il est évident que *le plus* tombe également sur les deux adjectifs pourquoi admettre, disoit-il, une répétition qui fait languir notre langue, laquelle est déja plus difuse qu'une autre, par le grand usage des articles, des pronoms & des verbes auxiliaires? Cependant ces répétitions se sont introduites ; & ce seroit aujourd'hui un désagrément considérable d'y manquer. Si cette répétition des mots *le plus* est superflue, comme le croyoit M. Coëffeteau, ce défaut est trop imperceptible, pour dire que notre langue soit devenue aujourd'hui plus imparfaite; mais il peut au moins être l'ocasion d'une réfléxion judicieuse · savoir, que les agrémens arbitraires pré-

49.

valent ſouvent aux agrémens réels dans les langues. Mais comme il n'eſt point permis de négliger ceux-là, quand ils ſont entiérement établis par l'uſage: auſſi quand l'uſage eſt partagé ou obſcur, il paroît raiſonable de pencher plutôt du coté de ceux-ci. C'eſt une régle que je ne crois pas pouvoir être conteſtée, & elle ſervira à nous déterminer dans la grammaire pratique, dont nous devons marquer les bornes, la fin & l'utilité.

Des bornes qu'on doit ſe preſcrire dans une Grammaire, & de ſon utilité, ſur-tout par raport à la langue Françoiſe.

50. A Conſidérer la grammaire en elle même & dans la ſpéculation, il n'eſt expreſſion ni mot particulier dans une langue, dont elle ne dût expliquer la nature & marquer les propriétez. Mais comme ce détail ſeroit rebutant & même impoſſible à cauſe de ſon étendue infinie, il faut qu'une grammaire ſoit bornée, & c'eſt ce qui fait ſa perfection. Elle doit donc traiter de toutes les parties du langage, mais en général; pour réduire à certains principes, celles qui ont à peu près la même nature & le même uſage: de ſorte qu'on puiſſe raporter à quel-

qu'un de ces principes, les expreſſions qu'on voit employées dans une langue ; & que par un petit nombre de régles on parvienne à conoître les uſages de tous les mots, ou du moins le plus grand nombre de ces uſages.

51. Il ne faut donc pas atendre qu'une grammaire pratique puiſſe montrer tous les tours qui ſont la fineſſe d'une langue; car la grammaire étant principalement pour les commençans, on ne leur doit point propoſer d'obſervations, qui ſoient au-deſſus de leur portée ; puiſqu'ils doivent avancer plutôt par le moyen de l'uſage, que par le ſecours des regles. Auſſi eſt-ce l'opinion de ceux qui ſont devenus les plus habilès dans les langues, que pour les aprendre, on ne ſauroit d'abord charger la mémoire d'un trop petit nombre de régles. Ce qui eſt au-delà des préceptes généraux, regarde moins la grammaire priſe au ſens dont nous venons de parler, que l'élégance & la perfection, où l'on ne peut parvenir qu'après un tems conſidérable. Mais une grammaire pratique, doit le plutôt qu'il ſe peut, métre l'étudiant en état d'aprendre de lui-même une langue par le comerce des perſones avec qui il la parle; ou par l'uſage des livres qu'il lit, écrits en cette langue. C'eſt

pourquoi je ne donne pour grammaire pratique, que la seconde partie de ce livre ; puisque c'est la seule des trois qui soit destinée à ce but particulier.

52. Du reste autant que seroit ennuyeuse ou rebutante pour des commençans une grammaire poussée trop loin: autant une grammaire renfermée dans de justes bornes, semble-t-elle avantageuse à tous, & même nécessaire. C'est par elle uniquement qu'on peut avoir des régles à quoi se réduisent ce qu'a introduit la bizarerie de l'usage ; car bien que l'usage se soit établi indépendament des régles, il ne s'observe exactement que par leur moyen. En effet ; si on ne les étudie, & si on ne les posséde; on sera continuellement exposé à employer des mots & des constructions, qui ne seront point conformes au véritable usage.

53. Il n'est presque persone qui par des habitudes imperceptibles ou par des préventions particulieres, ne s'écarte en quelque point de l'usage le mieux établi ; comme nous l'avons déja remarqué, même à l'égard des plus habiles maîtres de notre langue. Combien s'en écarteront davantage ceux qui ne la parlent, pour ainsi dire, qu'à l'aventure & sans nulle observation qui les fixe : c'est sans doute ce qui rend vicieux si communé-

nent le langage de beaucoup d'honêtes gens, & même de gens de létres. Plusieurs d'entre eux qui d'ailleurs s'apliquent aux langues ſavantes, les aprennent, ou les enſeignent ſans bien ſavoir la leur propre; de ſorte qu'ils y font des fautes où ils auroient honte de tomber en Latin ou en Grec, & dont la contagion s'étend ſur ceux qui les aprochent. Nous avons intérêt de fixer notre langue à la maniére dont nous la parlons aujourd'hui; ſi l'on peut eſpérer d'y réuſſir, c'eſt uniquement par le ſoin de faire des régles de grammaire conformes à l'uſage, & par le ſoin d'étudier ces régles pour en répandre univerſellement la pratique.

De la meilleure maniere d'aprendre le François, & quelque autre langue que ce ſoit.

CHacun a coutume de ſe faire une métode ſur ce point, conformément à ſon idée & à ſes diſpoſitions particuliéres: mais il eſt toujours certaines métodes qui conviennent au plus grand nombre; & celle que je veux indiquer, eſt de cette nature. Du moins la vois-je autoriſée par quantité d'expériences & par le ſentiment de ceux qui ſavent le plus de langues à fond.

54

55. On voit tous les jours que rien n'eſt meilleur pour parler une langue, que d'être au milieu de ceux qui la parlent. C'eſt ainſi qu'on parvient à l'aprendre, même inſenſiblement ; bien qu'on l'aprenne incomparablement mieux, quand les réflexions & les obſervations particuliéres viennent encore au ſecours. Lorſqu'on ne peut avoir de comerce avec ceux qui parlent une langue, il faut y ſupléer avec les livres : tâchant à en deviner le ſens par les circonſtances ; comme on ſe met dans un pays étranger à entendre parler une langue qu'on ne ſait point, & dont on conçoit ce qu'on peut par des conjectures.

56. On peut encore être aidé conſidérablement par deux moyens. Le premier, c'eſt d'avoir une traduction de ce qu'on lit, & de la conſulter dans les endroits les plus dificiles. Le ſecond, c'eſt de jeter d'abord les yeux ſur une grammaire où l'on diſtingue les particules, les articles & les terminaiſons des noms, des verbes, & des autres mots qui ſe rencontrent le plus fréquemment dans la langue qu'on étudie.

57. Les livres les meilleurs à lire au commencement, ſont ceux dont le ſujet nous ſeroit agréable & familier ; parce que les choſes qui nous ſont conues, & qui

nous plaisent, nous font aisément apercevoir & retenir les mots qui les expriment : au lieu qu'en lisant un livre dont la matiére n'est pas à notre portée, l'esprit est embarassé en même tems & des choses & des expressions ; & ne concevant pas bien celles-là, il ne peut guére entendre celles-ci. Il paroit étrange qu'on ne fasse pas toujours cette réfléxion, à l'égard des jeunes gens ; & qu'on leur mette quelquefois entre les mains des livres à interpréter, sur des matiéres qu'ils n entendroient pas même dans leur langue naturelle ; & pour lesquels par conséquent ils ne sauroient avoir nul atrait. Il faut encore pour la même raison, prendre au comencement, les livres les plus aisez à entendre; parce que le plaisir de les interpréter sans peine, ou du moins avec peu de dificulté, animant le courage, évertue aussi l'esprit & réveille son atention.

58\. Quand on a trouvé un livre à la portée & au goût du començant, il faut lui en faire lire chaque jour une certaine quantité ; soit page à page, ou période à période, ou phrase à phrase : de maniére qu'il découvre du moins par le secours de la traduction, la signification de chacun des mots, & qu'il entrevoye leur construction grammaticale. Si on ne

la découvroit pas d'abord en quelque mot particulier, il ne faut pas laiſſer de continuer : ce qui ne vient pas les premiers jours, viendra imperceptiblement dans la ſuite. Il ne faut que remarquer les endroits où l'on aperçoit aſſez clairement cette conſtruction : pour diſtinguer, ſupoſé que ce ſoit un nom, de quel cas, de quel genre, de quel nombre il eſt ; s'il eſt nominatif, ou cas du verbe ; ſi l'article eſt défini ou indéfini, maſculin ou féminin : ſupoſé que ce ſoit un verbe, en quelle perſone, en quel tems, en quel mode il eſt : ſupoſé que ce ſoit un modificatif, s'il eſt adverbe, ou prépoſition, ou conjonction ; s'il eſt exprimé en un mot ou en pluſieurs mots : ſupoſé que ce ſoit une prépoſition, quel cas elle régit : quand c'eſt une conjonction, ſi elle joint enſemble deux noms, ou deux verbes, ou deux phraſes.

59. Afin d'imprimer encore davantage ces régles dans l'eſprit ; il ſera bon de compoſer chaque jour dans la langue qu'on aprend, quelques lignes où ſe rencontrent les diverſes conſtructions grammaticales qu'il s'agit de retenir : & comme il reſte ordinairement quelques dificultez, on les marquera ſur un papier, afin de ſe les faire expliquer, & de compoſer pluſieurs

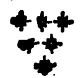
plusieurs fois de thêmes où entrent ces dificultez, pour s'y familiariser. Il arivera même très-souvent qu'elles s'éclairciront bientôt par l'usage, sans chercher d'autre secours.

60. Quand on aura lu ainsi environ cinquante pages d'un livre; c'est-à-dire; autant qu'il faut pour avoir vû la plus grande partie des mots François qui entrent dans le comerce ordinaire des honêtes gens, il sera à propos de les repasser plus d'une fois avec la traduction; jusqu'à ce qu'on retienne, ou du moins qu'on se remète aisément leur signification. Ceux qui auroient assez de facilité de mémoire pour aprendre par cœur, quelques pages de la sorte avec la traduction, en tireroient un avantage plus grand & plus prompt: mais il ne faut pas sur cela se doner aucun effort d'imagination: car par tout où l'on veut trop contraindre l'esprit, on le rend incapable de prendre plaisir à s'exercer; & s'il ne goûte ce plaisir, toutes ses études, au lieu de lui servir, ne feront que le rebuter.

61. Après avoir lu un livre avec cette métode, on en prendra un autre qui soit d'un stile diférent: afin de s'acoutumer à tous les stiles, qui ont chacun leurs tours particuliers; & qui font, pour

ainsi dire, dans une même langue autant de diférens langages.

62. Il faut comencer cet exercice par le stile le plus simple, tel que les fables, dans lesquelles la narration n'a rien de recherché ni d'embarassé. Les dialogues & les comédies en particulier (s'il s'en trouve, où il n'y ait rien de dangereux pour les mœurs) sont très-propres à amuser l'esprit; & par conséquent à lui faire retenir beaucoup d'expressions, qui sont de l'usage le plus commun. Le stile des létres convient encore très-bien à ceux qui étudient une langue; pourvu, comme nous avons dit, que la matiére en soit à leur portée. Celles du Comte de Bussi, & celles de Voiture sont les plus estimées dans notre langue. On peut lire ensuite des livres de littérature, de morale & d'histoire assez indiféremment, & chacun selon son goût. On finira par les poëtes, dont le stile est en toutes les langues le plus dificile à entendre.



PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

SECTION II.

Définition de chacune des Parties de la Grammaire.

LA Grammaire eſt un amas de réflé- xions, faites & arangées pour enſeigner & pour aprendre une langue.

63. Grammaire.

Une *langue* ou un *langage* eſt la maniére dont une certaine quantité d'hommes ſont inſenſiblement convenus, & ont acoutumé d'exprimer mutuellement leurs penſées par la parole.

Langue.

L'expreſſion la plus ſimple dont on ſe ſerve par la parole, pour indiquer ſes penſées, s'apelle un *mot*.

64. Mot.

Quand il exprime la choſe pour laquelle il a été d'abord & *primitivement* employé, on dit qu'il eſt employé au *ſens propre*, ou au *propre*. Quand il exprime une choſe à laquelle il ne convient, que par raport à celle pour laquelle il a été d'abord employé, il eſt dit être employé au *ſens figuré*, ou au *figuré*. Ainſi le mot *feu* eſt au *propre*, quand il ſignifie l'élément qui échaufe, & qui brule corporellement; & il eſt au *figuré*, quand il ſignifie la vivacité qui ſe trouve dans un ouvrage.

Sens propre, & figuré.

65. Les mots ſont quelquefois formez d'un ſeul ſon, mais quelquefois ils ſont compoſez de pluſieurs ſons, chacun deſquels s'âpelle *ſilabe*. Ainſi dans le mot *députation*, il y a cinq ſons : ſçavoir, *dé pu ta ti on*, qui ſont auſſi cinq ſilabes. Une ſilabe par elle-même ne ſignifie rien ; & ſi elle ſignifie quelque choſe, alors par cet endroit, elle eſt un mot. On peut ajouter ici qu'un mot eſt quelquefois compoſé de pluſieurs autres mots, que l'uſage a unis enſemble pour n'exprimer qu'une ſeule idée. En ce ſens, le *qu'en-dira-t-on*, n'eſt qu'un mot ; quoiqu'il renferme une phraſe entiére : de même la conjonction *en ſorte que*, ne ſera qu'un mot; & ainſi de beaucoup d'autres. *Il faudroit ici parler des létres dont les ſilabes ſont compoſées, mais il vaut encore mieux remétre cet article aux traitez particuliers de l'ortographe & de la prononciation, dont nous parlerons.* *

Mot compoſé.

*N. 210. & 296. & ſuiv.

66. Dans tout ce qu'on dit pour exprimer ſes penſées à un autre, il faut remarquer qu'il y a un ſujet, dont on parle pour en afirmer quelque choſe ; car on ne parle à un autre, que pour lui exprimer ce qu'on penſe ſur un ſujet : par éxemple, ſi je dis, *Dieu eſt ; l'Idole n'entend pas ; Platon inſtruit ; Dieu, l'Idole, Platon*, ſont le ſujet dont je parle

pour afirmer de Dieu qu'*il est*, de l'Idole qu'*elle n'entend pas*, de Platon qu'*il instruit*.

67. Nom.

Le mot qui sert à exprimer le sujet dont on parle; je l'appelle *nom*; le mot qui sert à exprimer ce que l'on atribue au sujet, ou ce qu'on en afirme (car ces expressions ne signifient ici que la même chose) je l'apelle *verbe*. Les mots *Dieu*, *l'Idole*, *Platon*, sont autant de noms: aussi-bien que les autres mots qui expriment les objets dont on peut parler.

68. Verbe.

Au contraire les mots *est*, *entend*, *instruit*, sont des verbes; aussi-bien que tous les mots qui servent à exprimer ce que l'on atribue au sujet.

66.

On voit par là que le *nom* & le *verbe* sont les plus essentielles parties du langage: puisque tout langage se réduit à exprimer le sujet dont on parle, & ce que l'on en afirme.

70.

L'un & l'autre (c'est-à-dire le nom & le verbe) sont susceptibles de diverses circonstances ou modifications. Si je dis, *Le zele agit*, voilà un nom & un verbe sans aucune modification; mais si je dis, *Le zele sans prudence agit témérairement*. Voilà le nom & le verbe chacun avec une modification ou circonstance.

Cette derniere sorte de mots, qui ne servent qu'à modifier le nom & le verbe,

n'a point de nom général dans les grammaires ordinaires. On nous permettra de les apeler ici *modificatifs* : ils comprendront ce qu'on apelle communément dans les grammaires, *Adverbe*, *Préposition*, *Conjonction* ; car ce ne ſont que diverſes ſortes de modificatifs.

Modificatifs.

71. Les trois parties indiquées par les trois mots, *nom*, *verbe*, *modificatif*, partageront en général ce qui s'offre à dire ſur les diverſes eſpéces de mots que conſidére la grammaire ; & que nous apellerons par un terme déja reçu, *parties d'oraiſon* c'eſt-à-dire, *parties de langage*.

Parties d'oraiſon.

72. On pouroit ajouter une quatriéme partie qui renferme certains mots, faits pour ſupléer à quelques-uns ou même à pluſieurs des trois eſpéces de mots précédens : mais ces trois eſpéces ſont les ſeules eſſentielles à toute langue ; tout ce qui y eſt ajouté eſt ordinairement arbitraire ; auſſi eſt-il diférent dans les nations & les langues diférentes.

Termes de ſuplément.

C'eſt par la même raiſon, que je ne mets point parmi les parties du langage, ce qu'on apelle quelquefois des *particules*, qui ſont des mots fort courts ; comme *ci*, *la*, *da*, *de*, *&c.* car ou elles ſe raportent à quelqu'une des trois parties d'oraiſon, ou bien elles font partie d'un autre mot, auquel elles ſont ajoutées

Particules.

en certaines circonſtances, pour en modifier le ſens; comme quand on dit, *Cet homme ci, cet homme-là, oui-da, &c.* Alors *ci* déſigne *cet homme plus proche:* *là* déſigne *cet homme plus éloigné*; *da* à la ſuite d'*oui* déſigne une expreſſion plus ſenſible ou plus familiére dans le mot *oui, &c.* d'ailleurs ces particules ſont en petit nombre.

73. Phraſe. Complete.

On apelle *phraſe* quelque façon de parler que ce ſoit, composée de pluſieurs mots. Nous apellerons *phraſes complétes* celles où il ſe trouve un nom & un verbe dans leur propre fonction; en ſorte que le nom exprime un ſujet dont on parle, & le verbe, ce qu'on en afirme: nous apellerons *phraſes incomplétes* celles où le nom & le verbe, ne ſervent qu'à former une ſorte de nom, composé de pluſieurs mots; comme *ce qui eſt vrai*; ces quatre mots, ſont une phraſe incompléte, laquelle pouroit s'exprimer par ce mot ſeul *le vrai*, comme: *Ce qui eſt vrai contente l'eſprit* ou *le vrai contente l'eſprit.*

74. Sintaxe.

La maniére de conſtruire un mot avec un autre mot, par raport à ſes diverſes terminaiſons ſelon les régles de la Grammaire, s'apelle *ſintaxe.*

75.

Deux ou pluſieurs phraſes jointes enſemble, de maniére qu'une dépende de l'autre, pour former un ſens complet,

ticulier ou indiqué autrement, est *il* ou *lui* ou *elle*, &c.

84. Les noms plus particuliers ont retenu seuls dans la Grammaire la qualité de noms ; & les noms plus communs de *moi*, *vous*, *lui*, &c. se font apelez *pronoms*; parce qu'ils s'emploient pour les noms particuliers, & en leur place.

Les Pronoms sont des noms.

85. Pour ne nous pas écarter sans nécessité de la métode ordinaire, nous retiendrons en ce sens le terme de *pronoms*. Il nous servira à distinguer cette sorte de noms qui a des propriétez, qu'un usage arbitraire y a atachées.

86. Au reste les pronoms sont tellement mis à la place des noms, que quelques-uns n'en remplissent pas entiérement la place par eux-mêmes, mais seulement à l'aide de quelques autres mots avec lesquels ils expriment l'objet dont on parle ; par éxemple, les pronoms, *qui*, *quiconque*, *celui*, ne tiendront jamais seuls la place d'un nom, chacun d'eux n'exprime point de lui-même un objet déterminé dont on puisse rien afirmer ; à moins qu'ils ne soient acompagnez de quelque autre mot, & sur-tout d'un verbe ; par éxemple, *Celui qui travaille mérite récompense*, ou *quiconque fait du mal, en reçoit* : Nous apellerons ces sortes de pronoms qui n'expriment l'ob-

Pronoms incomplets.

ſet qu'en partie *pronems incomplets*, pour les diſtinguer des pronoms qui expriment entiérement un objet ; tels que *moi*, *vous*, *lui*, *celui-ci*.

87. Nombres ſingulier, pluriel.

Quand le nom indique un objet regardé comme unique, il eſt dit étre du nombre ſingulier ; un *arbre*, le *temple* : quand il indique pluſieurs objets, il eſt dit être du nombre pluriel ; comme, des *arbres*, les *temples*, *&c.* Ainſi quand je parle de moi, comme faiſant une partie de pluſieurs autres ; au lieu de *moi*, je dis *nous* ; & ce *nous* eſt ſenſé le pluriel de *moi*. Si je parle à pluſieurs perſones, je dis *vous*, & ce *vous* en François marque auſſi-bien le pluriel que le ſingulier. Si je parle de pluſieurs, au lieu de *il* ou *lui*, je dis *ils* ou *eux* ou *elles*, &c.

88. Noms Subſtantifs.

Il faut encore regarder les noms par une autre face ; ſavoir, que les uns ſont dits *ſubſtantif*, les autres *adjectifs* : ſubſtantifs quand les objets qu'ils déſignent ſont conſidérez ſimplement en eux-mêmes, ſans raport à leurs qualitez.

89. Noms adjectifs.

Ils ſont dits noms *adjectifs*, quand les objets ſont conſidérez comme revétus de quelque qualité. Ainſi quand je dis ſimplement le *cœur*, ce mot *cœur* eſt dit *nom ſubſtantif* ; parce qu'on n'exprime aucune de ſes qualitez : mais ſi je dis Le *cœur généreux* ou le *cœur perfide*, je con-

ſidére le cœur comme revétu de la quali-té de *généreux*, ou de la qualité de *per-fide*. C'eſt pourquoi ces mots *généreux* & *perfide* ſont dits des noms *adjectifs*; parce qu'ils ajoutent une qualité à l'objet: mais au fond l'objet n'eſt bien déſigné que par les noms ſubſtantifs, qui par cet endroit ſont proprement les ſeuls noms.

90. Nous remarquerons ici en paſſant une mépriſe conſidérable de pluſieurs Grammairiens. Ils diſent communément, que le nom ſubſtantif eſt celui qui déſigne une ſubſtance. Ils ont pris le change. C'eſt que voyant les ſubſtances s'exprimer par des noms ſubſtantif, ils ont apelé *ſubſtantifs* toutes ſortes de noms: mais il ne s'enſuit nullement que tous les noms ſubſtantifs déſignent des *ſubſtances*: témoins les noms, *accident*, *légéreté*, *&c.* qui ne ſignifient rien moins que des ſubſtances, & qui ſont de vrais noms ſubſtantifs. Peut-être les Grammairiens n'ont-ils voulu dire ici par *ſubſtance*, que le ſujet dont on parle; & ſi cela eſt, nous loüons leur intention.

91. Ils auroient pu auſſi faire mieux co-noître la nature des noms adjectifs: car au fond ce ſont de vrais modificatifs des noms, comme nous l'expoſerons ailleurs. (154.) Mais nous les regardons ici comme des *noms*, en tant qu'ils re-

Comment les adjectifs ſont des noms.

présentent moins une qualité ou circonstance de l'objet, que l'objet même, en tant que revétu de cette qualité ou circonstance; c'est une sorte de subtilité que nous indiquons, pour prévenir celles qu'on pouroit nous objecter.

92. L'Adjectif devient souvent substantif.

N'ométons pas une réfléxion importante: savoir qu'un nom *adjectif* devient souvent *substantif*. En éfet sa nature étant d'exprimer la qualité d'un objet, si cette qualité est le sujet même dont on parle, alors selon notre principe général ce sera un nom substantif. Si je dis un *principe vrai*, ce mot *vrai* est ici *adjectif*; parce qu'il représente le *principe* comme revétu de la qualité de *vrai*, mais si je dis, *Le vrai est toujours aimable*, il est évident que le *vrai* est ici le sujet dont je parle; & par conséquent il est en cet endroit nom substantif. Cependant l'usage n'autorise pas que l'on emploie indiféremment des noms *adjectifs* comme *substantifs*; mais la réfléxion servira du moins à résoudre une question, sur quoi j'ai vu d'habiles gens partagez.

93.

On demande si le nom de *Roi* est *substantif* ou *adjectif*? il est l'un & l'autre selon l'emploi qu'on en fait. Dans cette phrase, *Le Roi est un modéle pour ses Sujets*, le mot *Roi* est substantif: dans cette autre phrase, *Un Prince vainqueur & Roi comme*

me Alexandre; le mot *Roi* est adjectif aussi bien que le mot *vainqueur*.

Au reste, tous les noms qui d'eux-mêmes sont *adjectifs*, ne sont pas censez tels dans l'usage commun de la Grammaire, qui dépend en ce point comme en une infinité d'autres d'un usage arbitraire: car elle n'apelle ordinairement *adjectifs* que ceux qui sans changer ou sans presque changer d'infléxion & de terminaison, se joignent indiféremment à des noms substantifs de divers genres; c'est-à-dire à des noms qui reçoivent avant eux la particule *le* ou la particule *la* (ce qui fait la diférence des genres, comme nous le dirons incontinent:) Ainsi *fidéle*, *grand*, &c. sont des adjectifs & censez tels dans la Grammaire; parce qu'on dit Le *récit fidéle*, la *narration fidéle*; le *grand bonheur*, la *grande fortune*; où l'on voit que *fidéle* ne change point du tout d'infléxion avec *le* ou *la*; & *grand*, n'en change presque point, puisqu'on n'y fait qu'ajouter un *e*. Au contraire les mots, *Roi*, *Magistrat*, &c. ne sont jamais censez *adjectifs* dans l'usage de la Grammaire, (quoiqu'ils le soient en éfet très-souvent) parce qu'on ne dit point *une soldat*, *une Roi*, *une Magistrat*. On dit bien *une Reine*, mais le changement de *Roi* à *Reine* est trop grand pour être censé le même mot.

Il y a de diférentes sortes d'adjectifs, 1°. des adjectifs simples & communs, comme *bon*, *fidele*, &c. 2°. des adjectifs de comparaison par où l'on considére le plus & le moins des qualitez d'un objet; 3°. des adjectifs de nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, &c. puisque c'est une pure circonstance ou qualité de l'objet, d'être en tel ou tel nombre: mais si l'on dit, *quatre est la moitié de huit*, il faudroit dire du nom *quatre*, & à proportion de tout autre nom de nombre, ce que nous avons dit (92.) qu'ils sont adjectifs & substantifs sous diférens regards.

94.

Touchant les divers genres: leur diférence ne consiste en François, qu'à être susceptibles selon l'usage reçu, de l'une des deux particules *le* ou *la*.

95. Les genres des noms.

Or comme la particule *le* se joint au nom *mâle*, & la particule *la* au nom *femelle*, tous les noms où l'usage a établi qu'on joignît la particule *le*, se sont apelez *masculins* ou du *genre masculin*; & les noms où l'usage a joint la particule *la*, se sont apelez *féminins*, ou du *genre féminin*. Ainsi les noms, le *temple*, le *diamant*, le *livre* sont *masculins*; au lieu que la *terre*, la *mer*, la *vertu*, &c. sont des noms féminins.

96. Le masculin. Le féminin.

Observons ici les loix purement arbitraires de l'usage d'une langue, où les

noms changent leur genre de fois à autre; il n'y a pas cent ans qu'on disoit en France la *navire* & la *risque*; on dit aujourd'hui le *navire* & le *risque*.

98. Articles. Les particules *le* ou *la* & autres semblables, comme *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, *a*, *au*, *aux*, que l'usage fait mettre ordinairement devant les noms François, sont apelées *articles*; parce qu'ils servent à *articuler* & à distinguer divers emplois que l'usage fait des noms.

99. Cas. Par cet endroit ils répondent & supléent à ce qui s'apelle dans la Grammaire Latine les *cas* des noms, qui sont diverses infléxions ou terminaisons d'un même nom; comme *Dominus*, *Domini*, *Domino*, *Dominum*. Indiquer dans les mots Latins ces infléxions d'un même nom, c'est ce qui s'apelle *décliner* un nom.

100. Déclinaisons dans le latin. Ces cas & ces déclinaisons semblent à plusieurs n'avoir point de lieu parmi les noms François; puisqu'ils ne reçoivent presque nulle terminaison diférente; mais que leur emploi diférent se désigne par les divers articles qui y sont joints.

101. J'ai dit presque nulle diférente terminaison; car on en trouve de diférentes dans les pronoms, *moi*, *me*, *tu*, *toi*, *te*, &c. comme nous le marquerons. Outre que la plûpart des noms François ont au pluriel, une terminaison ou in-

fléxion un peu diférente du singulier, du moins par raport à l'ortographe; car les noms qui n'ont point d's au singulier en prenent une au pluriel ou une autre lettre équivalente à l's; telle que l'x ou le z.

102. Noms nominatifs du verbe.

Les divers emplois où l'on met les noms dans la Grammaire sont à remarquer. Si le nom est employé actuellement pour exprimer le sujet dont on afirme, alors il est apelé proprement le *nom* ou le *nominatif du verbe*: c'est la principale partie, & comme le fondement de tout ce qu'on énonce. Si le nom est seulement employé, pour exprimer l'objet qui particularise la signification du verbe alors le nom est apelé *régime du verbe*. Quand je dis *Le Pasteur connoît ses brebis*, le *Pasteur* est nominatif du verbe; parce qu'il est le sujet dont on afirme actuellement quelque chose: les *brebis* est le *régime du verbe*, parce que c'est l'objet qui particularise la signification du verbe *conoît*, marquant en particulier ce que le Pasteur conoît: de même si je dis, *Vous êtes savant*; *vous* sera le nominatif, & *savant* sera le régime: parce que *savant* particularise ici le verbe *êtes*, marquant en particulier ce que *vous êtes*.

Régime.

Tous les noms ou même tous les mots qui servent ainsi à particulariser la signification d'un autre mot, sont le régime,

de ce mot : comme si je dis *Un ami de plaisir*, la signification *d'un ami* est particularisée par le mot *de plaisir*; c'est pourquoi *de plaisir* est le régime d'un ami.

203. Cas obliques. Quand les noms sont employez comme régimes & non pas comme nominatifs, ils sont dits être en des *cas obliques*. Ces cas obliques des noms se distinguent, par les divers articles dont nous avons parlé. Ils pouroient encore très-bien s'apeler *cas modificatifs* : car ce qui particularise la signification d'un mot la modifie aussi : mais nous avons réservé ce terme *modificatif* aux mots qui n'ont point d'autre usage, que d'indiquer les circonstances du nom & du verbe.

140. Régimes respectifs & absolus. Un mot peut avoir deux régimes divers ; ce qui arrive sur-tout aux verbes qui signifient quelque action ; comme, *Il faut sacrifier la vanité au repos*. De ces deux régimes nous appellerons l'un *régime absolu*, l'autre régime *respectif* : l'absolu est celui qui particularise l'action du verbe ; le respectif est celui à l'égard duquel se fait l'action particularisée du verbe. Dans la phrase raportée, *la vanité* est le régime absolu, & *au repos* est le régime respectif ; parce que c'est à l'égard du repos que se fait l'action particuliére de *sacrifier la vanité*. C'est ce que des Grammaires Latines apellent

le régime de la *chose*, & le régime de la *persone*, mais mal-à-propos; car le régime absolu & le respectif, peuvent chacun indiféremment, signifier une chose ou une personne; comme en ces deux phrases: *Sacrifier son ami à un intérêt peu considérable: & sacrifier à son ami un intérêt peu considérable.* Quand nous dirons simplement *régime*, nous entendrons le *régime absolu*.

Ces principes étant établis, faites les observations suivantes.

105. Infinitifs des verbes sont des noms substantifs.

1°. Ce que les Grammaires appellent communément infinitifs des verbes, comme *aimer*, *lire*, *dormir*, sont de véritables noms substantifs; bien qu'ils ayent des propriétez particuliéres. Car enfin ils signifient un sujet dont on peut parler; ils sont souvent le *nominatif* des verbes & même leur *Régime*: ils sont par conséquent de vrais noms. En éfet quand on dit, *Avouer sa faute est la réparer*; *avouer* est ici le sujet dont on parle, & se trouve le nominatif du verbe *est*. Et quand on dit, *Je veux avouer ma fautes*: *avouer* est le véritable régime du verbe *je veux*; comme *ma faute* est le régime d'*avouer*. Du reste on a donné le nom d'*infinitifs* aux mots qui expriment l'action du verbe dans un sens indéfini (119) & qui n'est point capable par lui-même,

d'exprimer aucune afirmation ; ce qui selon nous est essentiel au verbe. (67)

106. Les Participes sont des noms adjectifs.

2°. Ce que les Grammairiens apellent communément *participes* des verbes, sont de véritables noms adjectifs ; avec certains raports au verbe que nous marquerons. Il sufit d'indiquer ici que selon nos principes, ils doivent se mettre au rang des noms adjectifs.

107. Les Pronoms sont des noms substantifs ou adjectifs.

3°. Nous avons déja insinué que les pronoms sont une espéce particuliére de noms ; à quoi il faut ajouter que les uns doivent être tenus pour noms ou pronoms substantifs ; comme *moi*, *toi*, *vous*, *lui*, &c. les autres pour adjectifs, comme *mon*, *ma*, *son*, *sa*, *votre*, *quelque*, &c. d'autres pour pronoms incomplets, comme *qui*, *celui*, &c.

Des verbes & de ce qui y a raport.

NOus avons dit que le verbe est *un mot qui sert ou peut servir a exprimer ce qu'on afirme du sujet.*

108. Ce qu'on en peut afirmer se réduit, 1°. à ce qu'il est, 2°. à ce qu'il fait.

Verbe substantif.

Ce *qu'il est* s'exprime d'ordinaire par le verbe *je suis*, *tu es*, &c. apelé *verbe substantif* ; parce qu il signifie l'être ou la substance que l'esprit se figure dans l'objet : soit qu'elle y soit ou non.

110. Ce *qu'il fait* s'exprime d'ordinaire par

un verbe apelé *Actif*, parce qu'il marque son action ; comme *j'aime*, je *travaille* ; qui signifient, je *fais* l'action d'aimer, l'action de travailler.

111. Verbe actif.

Le verbe substantif & le verbe actif ont d'ordinaire leur *regime*, pour particulariser ce qu'*est* le sujet ou ce qu'il fait ; comme *Je suis triste* ou *j'aime la vertu*.

112.

Il y a plusieurs verbes qui par eux-mêmes ont une signification aussi complète, qu'un verbe substantif ou actif particularisé par un régime ; par exemple, *je languis* signifie autant que *je suis languissant* ; & *j'obéis* signifie autant que *j'exerce l'obéissance*. Cette sorte de verbe s'apelle *neutre* parce qu'il n'est ni *substantif* ni *actif* ; bien qu'il ait souvent leur même signification : mais sans être jamais suivi d'un régime absolu qui particularise davantage cette signification.

113.

Ainsi selon que l'usage d'une langue l'a permis, une même chose s'exprime ou par un verbe neutre, ou par un verbe actif, ou par un verbe substantif. Les verbes actifs peuvent être censez neutres en certaines occasions ; ce qui arive lorsqu'indépendament du régime dont ils peuvent être suivis, ils ont un sens complet ; comme je *comande* & l'on *n'obéit pas* ; *il aime* & *il est haï* ; je *comande* & il *aime*, peuvent être, dis-je, censez neu-

Verbe neutre.

tres en ces ocasions; puisque par eux-mêmes & sans être suivis d'un régime, ils ont ici un sens complet. Mais si je dis. Il *comande l'armée du Roi*, il *comande* est ici censé *actif*, étant suivi du régime absolu qui particularise sa signification.

114. Sur ce principe nous distinguerons en François les diverses sortes de verbes, sans disputer du nom qui leur convient davantage, comme ont voulu faire plusieurs Grammairiens. Nous remarquerons seulement au sujet de nos verbes neutres, que l'usage a voulu qu'on joignît aux uns le verbe auxiliaire je *suis*, comme je *suis tombé*, je *suis revenu*, &c. & aux autres, le verbe auxiliaire *j'ai*, comme, *j'ai langui*, *j'ai régné*, &c. Nous apellerons ces derniers *neutres actifs*, & les premiers *neutres passifs*: permis à chacun de leur donner tel autre nom qu'on jugera à propos pour le bien de la chose, & pour la paix entre nos Grammairiens.

Neutre passif.

115. L'usage nous fera encore distinguer une autre sorte de verbes, que nous apellerons *Réciproques*; ce sont ceux où le nominatif du verbe & son régime ont un *raport réciproque*, signifiant la même personne ou la même chose: comme je *m'ennuie*; c'est moi qui ennuie & qui suis ennuyé. *Il se blesse*, c'est lui qui blesse & qui est blessé, &c. *Vous vous*

Verbe réciproque.

plaignez : c'est vous qui *plaignez* & qui êtes *plaint* par vous-même, &c.

On voit par-là que tous les verbes actifs peuvent devenir réciproques, dès que l'objet qui agit, peut agir sur lui-même. Mais plusieurs *verbes réciproques* ne le sont que grammaticalement; c'est-à-dire par l'expression & non point par la signification. Ils sont énoncez comme les verbes réciproques, mais sans que le sujet agisse sur lui-même. Ce ne sont proprement que des verbes neutres, ausquels le seul usage a donné pour régime les pronoms personels *me*, *te*, *se*, &c. qui n'ajoûtent rien ou presque rien au sens du verbe; & ne le particularisent pas plus que s'ils n'étoient nullement énoncez; comme Je *m'en vais* ne signifie pas plus que je *vais*; je *m'en retourne*, ne signifie pas plus que je *retourne*; il *se meurt*, pas plus que, *il meurt*; *il s'imagine*, pas plus qu'il *imagine*. J'ai dit *presque rien*; car l'usage met en certaines ocasions quelque légére diférence de sens, en ces expressions qui pour le fond sont les mêmes.

116.

Certains verbes neutres s'apellent *impersonels*, parce qu'ils ne se joignent pas avec les pronoms des trois persones, *je*, *vous*, *il*, *elle*: mais uniquement avec le pronom singulier *il*: comme *Il faut*, oportet; *Il tonne*, tonat; *il arrive*, accidit, &c.

117. Verbe impersonel.

118. Ces impersonels sont encore l'éfet arbitraire de l'usage. Le verbe *il y a* est impersonel en françois ; & ne se peut rendre en latin que par un verbe personel ; pour dire *il y a des gens*, on traduit *sunt homines*. Nous montrerons comment la plupart des verbes impersonels, sont des termes de suplément.

119. Tels sont les diférentes sortes de verbes, du moins par raport au François. Car il y a d'autres langues où l'usage a établi d'autres espéces de verbes : comme la langue Grecque qui a un verbe *mitoyen* ; & qui de plus a comme la langue Latine un verbe *passif*, que nous exprimons simplement en François par le verbe substantif, je *suis*, tu *es*, &c. suivi du *participe* passif ; comme *Je suis aimé.*

Verbe passif.

120. Quelques verbes dans la Grammaire de chaque langue, peuvent ou doivent s'apeler *irréguliers* ; parce qu'ils ne suivent pas la régle la plus générale de la *conjugaison* des verbes.

Verbes irreguliers.

121. Ce qu'on apelle *déclinaison dans les* noms, est à peu près ce qui s'apelle *conjugaison* dans les verbes ; ce ne sont que diverses terminaisons que prend le même mot d'un verbe, & qui marquent les persones, les nombres, les tems & les modes divers dont il est susceptible ; c'est ce qu'il faut expliquer.

Conjugaison.

plaignez : c'est vous qui *plaignez* & qui êtes *plaint* par vous-même, &c.

On voit par-là que tous les verbes actifs peuvent devenir réciproques, dès que l'objet qui agit, peut agir sur lui-même. Mais plusieurs *verbes réciproques* ne le sont que grammaticalement; c'est-à-dire par l'expression & non point par la signification. Ils sont énoncez comme les verbes réciproques, mais sans que le sujet agisse sur lui-même. Ce ne sont proprement que des verbes neutres, ausquels le seul usage a donné pour régime les pronoms personels *me*, *te*, *se*, &c. qui n'ajoûtent rien ou presque rien au sens du verbe; & ne le particularisent pas plus que s'ils n'étoient nullement énoncez; comme Je *m'en vais* ne signifie pas plus que je *vais*; je *m'en retourne*, ne signifie pas plus que je *retourne*; il *se meurt*, pas plus que, *il meurt*; *il s'imagine*, pas plus qu'il *imagine*. J'ai dit *presque rien*; car l'usage met en certaines ocasions quelque légére diférence de sens, en ces expressions qui pour le fond sont les mêmes. 116.

Certains verbes neutres s'apellent *impersonels*, parce qu'ils ne se joignent pas avec les pronoms des trois persones, *je*, *vous*, *il*, *elle*: mais uniquement avec le pronom singulier *il*: comme *Il faut*, oportet; *Il tonne*, tonat; *il arrive*, accidit, &c. 117.

Verbe impersonel.

[118. Ces impersonels sont encore l'éfet arbitraire de l'usage. Le verbe *il y a* est impersonel en françois ; & ne se peut rendre en latin que par un verbe personel ; pour dire *il y a des gens*, on traduit *sunt homines*. Nous montrerons comment la plupart des verbes impersonels, sont des termes de suplément.

[119. Tels sont les diférentes sortes de verbes, du moins par raport au François. Car il y a d'autres langues où l'usage a établi d'autres espéces de verbes : comme la langue Grecque qui a un verbe *mitoyen*; & qui de plus a comme la langue Latine un verbe *passif*, que nous exprimons simplement en François par le verbe substantif, je *suis*, tu *es*, &c. suivi du *participe* passif; comme *Je suis aimé*.

Verbe passif.

[120. Quelques verbes dans la Grammaire de chaque langue, peuvent ou doivent s'apeler *irréguliers*; parce qu'ils ne suivent pas la régle la plus générale de la *conjugaison* des verbes.

Verbes irreguliers.

[121. Ce qu'on apelle *déclinaison dans les* noms, est à peu près ce qui s'apelle *conjugaison* dans les verbes ; ce ne sont que diverses terminaisons que prend le même mot d'un verbe, & qui marquent les persones, les nombres, les tems & les modes divers dont il est susceptible; c'est ce qu'il faut expliquer.

Conjugaison.

Il

Il faut d'abord distinguer dans les verbes ainsi que dans les noms, deux sortes de nombre, le *singulier* & le *pluriel* : comme *je veux* ; *nous voulons* (87).

122. Nombre du Verbe.

Dans chaque nombre du verbe, il faut distinguer trois persones, la 1. c'est celle qui parle ; la seconde, celle à qui l'on parle ; la 3. celle qui n'est ni la 1. ni la 2.

123. Trois persones dans chaque Verbe.

Au singulier la 1. s'exprime en françois par *je* ou *moi* ; la 2. par *vous* ; la 3. par *il* ou *elle*, ou par quelque autre nom que ce soit. Au pluriel la 1. s'exprime par *nous* ; la 2. par *vous* ; la 3. par *eux* ou *elles*, ou par quelqu'autre nom que ce soit. Selon que le verbe se joint à chacun de ces nombre ou de ces persones diférentes, il prend d'ordinaire les diférentes terminaisons qui font la conjugaison : comme *je doute*, *tu doutes*, *il doute*, *nous doutons*, *vous doutez*, *ils* ou *elles* ou *les hommes doutent*.

124.

D'autres terminaisons du verbe marquent les divers tems, dont les trois principaux sont le présent, je *doute*, le passé, *j'ai douté*, le futur, *je douterai*.

125. Tems du verbe.

Chaque langue désigne encore certaines diférences particulieres de ces trois principaux tems : en sorte qu'il y a des circonstances de tems distinguées par les verbes d'une langue, qui ne le sont point par les verbes d'une autre langue.

126.

Ainsi la diférence de nos trois tems passez, *j'aimai*, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, n'est point marquée dans le Latin, qui les rend également par *amavi*. Le Grec en distingue que nous ne distinguons point en François.

127. Modes des verbes. Le troisiéme éfet de la conjugaison des verbes, est d'y faire distinguer *divers modes*; c'est ce que de vieilles Grammaires apeloient *mœufs*. Ces *modes* dépendent encore de l'usage & sont encore souvent arbitraires; car ils ne servent pas toujours à des significations particuliéres: mais seulement à énoncer certains mêmes tems du verbe, par des terminaisons diférentes que l'usage a introduites.

128. Les deux modes qu'il fau distinguer particuliérement en François sont *l'indicatif* & le *conjonctif* ou *subjonctif*. Nous dirons pourquoi nous omêtons l'*impératif* & l'*infinitif*, admis comme modes dans les Grammaires communes.

129. Indicatif. L'*indicatif* indique les divers tems des verbes, sans être à la suite & de la dépendance d'un autre verbe: comme *j'aime*, *j'aimai*, *j'aimois*, *j'aimerai*, *j'ai aimé*, &c.

130. Subjonctif. Le subjonctif indique aussi divers tems des verbes: mais avec cette observation, qu'il ne s'emploie qu'en suposant un autre verbe & à la suite de certaines conjonctions que nous marque-

forts; sur-tout de la conjonction *que*: comme, *Il faut que je vienne*; *afin que je vienne*, au lieu de dire il *faut que je viens afin que je viens*; comme disent quelques étrangers en aprenant le François: parce que le *conjonctif* n'est point d'usage dans leur langue à cet égard; ce qui forme le même sens, & fait voir que l'usage des subjonctifs est arbitraire.

131. Un Auteur illustre prétend que l'usage du subjonctif a un fondement réel & qui n'est point arbitraire; puisqu'il supose toujours un autre verbe avant soi: ce qui est vrai. Mais nous parlons ici du subjonctif en tant qu'il n'a rien de commun avec l'indicatif: or souvent l'indicatif est aussi régi par une conjonction: comme, *Puisque je viens*, ou *à condition que vous écouterez*, &c. Ce n'est donc pas par cet endroit que le subjonctif différe de l'indicatif, qui est ce qu'on cherche dans la Grammaire. Bien plus: certaines conjonctions prises au même sens, régissent indiféremment l'indicatif ou le subjonctif: comme *Croyez-vous que je veux*, ou *Croyez-vous que je veuille*; marque infaillible que le subjonctif grammatical est arbitraire.

132. C'est ici le lieu d'examiner si le tems qui dans notre langue se termine en *rois* comme *j'aimerois*, *je dirois*, &c. doit se

Tems en rois de quel

mode il est. rapporter au mode subjonctif, comme disent la plupart des Grammairiens; ou au mode indicatif, auquel selon nos principes il doit se rapporter. En effet, puisqu'il indique simplement une certaine circonstance de tems dans le verbe, sans aucune autre observation particuliére de la Grammaire; & que souvent même il n'est nullement précédé des particules *que* ou *qui*, sans lesquelles on ne met point le subjonctif en François: je ne vois pas pourquoi nous placerions ce tems incertain *j'aurois*, dans un autre mode que l'indicatif.

D33. Ajoutez que la nature des tems subjonctifs, semble être de ne point indiquer absolument l'afirmation par eux-mêmes, mais seulement d'être à la suite & dans la dépendance d'un autre verbe qui indique absolument & actuellement cette afirmation: comme *Je viendrai si vous voulez*: ce qui s'afirme absolument & actuellement dans cette phrase est indiqué par *je viendrai* & non point par *si vous voulez*: qui n'est qu'une modification de ce qu'on afirme ici: or le tems incertain indique par lui-même l'afirmation, & n'est pas simplement à la suite & dans la dépendance d'un autre verbe: il est donc un tems de l'indicatif & non pas du subjonctif. Je dois ce dernier rai-

sonnement à un des plus habiles Grammairiens que nous ayons ; & qui me l'a fourni de la maniére du monde la plus polie & la plus désintéressée : car c'est après avoir disputé long-tems sur cette matiere, & même contre la pratique qu'il observe dans les ouvrages excélens de Grammaire qu'il a faits sur plusieurs langues. Enfin pour derniére raison, il suffit d'observer que le tems en *rois* n'est jamais régi par celles de nos conjonctions qui régissent le subjonctif ; mais seulement par celles qui régissent l'indicatif ; ainsi l'on dit *Puisque je ferois, d'.avant que je croirois* ; comme on dit à l'indicatif ; *puisque je fais, d'autant que je crois* ; mais on ne peut pas dire ; *bien que je ferois, afin que je ferois*. Quand donc le Pere Chiflet a mis dans sa Grammaire, *bien que je ferois* ; son erreur étoit l'éfet du sistême que nous combatons, & qui lui persuadoit mal à propos, que *je ferois* étoit du subjonctif.

Monsieur Abbé de Dangeau.

Dans ces divers notions de Grammaire, chaque Auteur de son côté peut avoir raison dans le fond : ce qui dépend du jour sous lequel on regarde les choses. (8)

134.

On admet comunément un mode apellé *impératif*, qui a une signification particuliére : savoir de comander, de prier ;

135. Impératif.

d'exhorter : mais je ne le mets point au rang des modes, pour deux raisons : 1°. parce que par raport à l'usage de notre langue, il n'est point distingué en François de l'indicatif ou du subjonctif, comme on le verra dans la pratique; 2°. parce que par raport au sens, c'est un terme de suplément ou d'abréviation, plutôt qu'un verbe ; & quand je dis *Faites cela* : ces mots supléent à ceux-ci, *ma volonté* ou *mon avis est que vous fassiez cela*.

136. Infinitif. L'infinitif exprime l'action même du verbe, & il en conserve le régime, mais sans marquer d'afirmation, ce qui selon nous est essentiel au verbe. Les infinitifs, comme je l'ai déja insinué (105), sont de vrais noms substantifs, ausquels l'usage n'a point voulu qu'on joignît d'articles définis, ni d'adjectifs, & ausquels il n'a point donné de pluriel. On dira bien *Etudier est la plus douce des occupations* : mais l'usage n'autorise pas qu'on dise *l'étudier* ou *le grand étudier*, ou *les étudiers*, &c. La langue Grecque rend communément les infinitifs des verbes susceptibles d'articles ; notre langue met aussi l'article indéfini devant les infinitifs ; comme *douter*, de *douter* à *douter* : elle donne même l'article défini, à certains infinitifs, comme *le manger*, *le boire*, *le*

dormir ausquels elle donne aussi quelquefois des pluriels, comme *le diner*, *le souper*: car on pourroit dire les *diners*, les *soupers*, mais on dit en ce sens plus communément, les *dinez*, les *soupez* sans *r*; ce qui semble ôter à ces mots leur caractere d'infinitifs, & les mettre tout-à-fait au rang des noms substantifs ordinaires. L'infinitif garde le régime du verbe dont il exprime l'action sans afirmation; ainsi on dit, *J'aime la vertu*, & *aimer la vertu*; *je jouis du repos*, & *jouir du repos*.

137. Participes.

Nous avons dit aussi que les *participes* sont des noms *adjectifs*; leur dénomination se prend de ce qu'étant noms, ils *participent* à quelques propriétez du verbe dont ils tirent leur signification, & dont ils ont le régime: ces raports de l'infinitif & des participes avec les verbes, est ce qui les fait si communément confondre avec les verbes.

138.

Il y a deux sortes de participes, l'un nommé actif, parce qu'il exprime le sujet qui fait l'action du verbe; comme *enseignant*, *lisant*; l'autre nommé *passif*, parce qu'il exprime le sujet qui reçoit l'action du verbe, comme *enseigné*, *lu*.

139. Participe Actif.

Le participe actif ne se décline point en François, & n'est susceptible ni d'articles, ni de nombres, ni de genres divers: on dit un *homme doutant*, une

femme doutant, *des personnes doutant*, & non point *doutants*, *doutantes*. On ne dit point non plus *le doutant*, ni *la doutante*: à moins que le participe actif ne devînt par l'usage un nom ou substantif, comme, *le supliant*; ou adjéctif, comme, une *femme agissante*, un *concert charmant*, une *simphonie charmante*.

140. On peut observer à cette ocasion, qu'il est acidentel aux diverses espéces de mots de se décliner, c'est-à-dire de changer de terminaison ou de n'en changer pas. Le Latin a des noms indéclinables, comme *cornu* ou *nequam*. Le Latin & l'Italien déclinent leurs adverbes : comme *fortiter*, *fortissimè* ; ou *bene*, *benissimo*: ce que notre langue ne fait point.

141. Quelques Nations ne conjuguent presque point leurs verbes ; & au lieu de dire, *je fais*, *il fait*, *nous faisons* : elles disent souvent, *moi faire*, *lui faire*, *nous faire*.

142. Le *participe passif*, est un nom adjéctif régulier, susceptible de genre, d'articles & de nombres ; *esti mé*, *estimée* ; *des hommes estimez*, *des femmes estimées*.

Participe Passif.

143. Bien que l'impératif, l'infinitif & les participes des verbes, ne doivent pas être censez *verbes*, mais se raporter aux autres parties du langage ou d'oraison que nous avons indiquées, cependant

nous

nous ſuivrons la pratique ordinaire de marquer leurs inflexions avec celle des verbes : à cauſe que ce ſont des mots *verbaux*, qui ont avec les verbes l'afinité particuliére dont nous avons parlé, & qui s'aperçoit aſſez.

Des Modificatifs.

144. Modificatifs.

CE ſont, comme nous avons dit, des mots établis exprès, pour exprimer des circonſtances du nom ou du verbe, & qui ne ſervent qu'à cette fonction.

145.

Ces modificatifs s'expriment en trois maniéres plus remarquables, 1°. par une expreſſion qui a d'elle-même un ſens complet & ſans aucun régime : 2°. par une expreſſion qui n'a un ſens complet qu'avec le ſecours d'un autre mot qui en eſt le régime : 3°. par une expreſſion qui ſert à marquer le raport des mots ou des phraſes, entre leſquelles elle forme & indique une ſorte de jonction.

146. Adverbe.

Si je dis : 1°. *Dieu agit juſtement* : 2°. *Dieu agit avec juſtice* ; 3°. *Dieu agit de maniére qu'il fait juſtice* ; dans ces trois phraſes ſe trouvent les trois ſortes d'expreſſions que je veux expliquer ici. *Juſtement*, eſt une expreſſion qui a d'elle-même un ſens complet indépendamment d'un régime. *Avec*, eſt un mot qui n'a point de ſens déterminé & complet par lui-mê-

Prépoſition.

me ; mais par le mot *justice* dont il est ici suivi & qui en est le régime. *De maniére que*, sert ici à marquer le raport de deux phrases, savoir : *Dieu agit*, & *il fait justice* ; & cette expression forme entre ces deux phrases une sorte de jonction.

147. Con-jonction. La premiére de ces trois expressions s'apelle *adverbe* ; la seconde, *préposition* ; la troisiéme, *conjonction*. Diverses prépositions régissent diférens cas des noms ; & diverses conjonctions régissent diférens modes des verbes, comme on le verra dans la pratique.

148. Modificatifs, s'expriment en un ou plusieurs mots. Ces modificatifs s'expriment ou en un mot ou en plusieurs mots regardez comme un seul : à cause que par raport à ce qu'ils signifient en ces occasions, ces mots sont toujours unis ensemble de la même sorte ; n'exprimant que ce qui est, ou ce qui pouroit être signifié par un seul mot. *Gaiement* est un adverbe en un seul mot ; *de gaieté de cœur*, est une adverbe en plusieurs mots. *Devant* est une préposition en un seul mot ; *En présence de*, est une préposition en deux ou trois mots ; *devant le Roi*, *en présence de Socrate*. *Pour*, est une conjonction en un seul mot, & *afin de*, est une conjonction composée de deux mots ; *pour* venir à son but, *afin de* venir à son but.

149. La même idée peut souvent s'exprimer

ou par un adverbe, ou par une préposition, ou par une conjonction ; comme on le peut voir dans l'exemple raporté d'abord : *Dieu agit justement*, ou *Dieu agit avec justice*, &c.

150. Certains mots sont *adverbes*, *prépositions* & *conjonctions* en même temps: comme *après*; il *vint après*, il est là adverbe ; *après vous*, il est là préposition ; *après que j'eus parlé*, il est là conjonction. Certains mots répondent ainsi en même temps à diverses parties d'Oraison, selon que la Grammaire les emploie diversement.

151. *Se joignent aux diverses parties d'oraison.* Nous avons observé que les modificatifs se joignent avec les noms ; nous pouvons ajouter qu'ils se joignent les uns aux autres, ou plutôt qu'ils se joignent avec diverses parties du langage, pour en exprimer les diverses modifications ; par exemple : 1 *bien méchant* : 2 *aimer bien* : 3 *bien mal-à-propos* ; voilà l'adverbe *bien* joint, 1 à un nom, 2 à un verbe, 3 a un autre adverbe : mais l'usage ne permet pas qu'il en soit ainsi de tous les autres modificatifs.

Et non pas au verbe seul. Des Grammairiens se sont mépris, de prétendre que l'adverbe devoit être toujours joint à un verbe, & que c'est ce qui le faisoit apeler adverbe. Peut-être vouloient-ils dire qu'il se joignoit plus souvent à un verbe qu'aux autres par-

ties d'Oraiſon ; ce qui ſemble vrai.

152. Les *modificatifs prépoſitions* ſe joignent auſſi avec diverſes parties d'Oraiſon. *Pour* eſt une prépoſition. Si je dis; 1. *Dieu pour gouverner le monde n'a beſoin que de lui-même*, 2. *Dieu fait tout pour lui même*, &c. dans la premiere phraſe *pour* eſt joint à un verbe; & dans la ſeconde, à un nom.

153. La conjonction ſe joint de même avec diverſes parties d'Oraiſon: 1. *Un Officier Soldat auſſi-bien que Capitaine*. 2. *Il ſait obéir auſſi-bien que comander*. 3. Enſeigner *nettement auſſi-bien que ſolidement*. Dans le premier exemple, *auſſi-bien que*, joint deux noms; dans le ſecond, il joint deux verbes; dans le troiſiéme il joint deux adverbes. Si je dis *un Héros aime autant la Guerre qu'il eſtime les Sciences*, la conjonction joint ici deux phraſes.

154. Pour finir la matiére des modificatifs, il faut obſerver que ceux qui ſe joignent le plus comunément aux noms ſubſtantifs, ſe déclinent comme les noms & ſont même apelez noms adjectifs, pour les raiſons que nous avons marquées. [91.]

Les noms adjectifs ſont de vrais modificatifs.

Du reſte ce ſont des modificatifs; puis qu'ils marquent une circonſtance de l'objet, & que la propriété de ſe pouvoir décliner ne leur fait point perdre la nature de modificatifs. En éfet les diverſes parties d'oraiſon peuvent indiférem-

ment se décliner, & changer de terminaison dès que l'usage l'autorise. (140)
D'ailleurs il est si vrai que l'adjectif est un pur modificatif, que la même modification quelquefois s'exprime par un adjectif ou par un adverbe; comme, *fidéle, il tint la parole qu'il avoit donnée*; ou *il tint fidélement*, ou *avec fidélité*, la parole qu'il avoit donnée.

155. Le Pronom *qui* lequel & *laquelle* est un pronom déterminatif.

Il y a parmi les pronoms une sorte de modificatifs, qui est d'un usage très-étendu & dont la nature ne s'explique point ce me semble, assez nettement dans les Grammaires ordinaires; c'est le pronom *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*; il s'apelle comunément *pronom relatif*: ce nom me paroît ne lui convenir qu'imparfaitement; car d'autres noms ou pronoms sont également relatifs; tels que *le mien*, *le vôtre*, *le sien*, &c. *les leurs*. Si l'on veut donc avoir égard à la véritable & propre fonction qu'il a dans la Grammaire; je crois qu'il faudroit le regarder comme *pronom déterminatif*.

156. En effet tous les *qui*, *lesquelles*, *lequel*, ou *laquelle*, c'est-à-dire *qui*, *quæ*, *quod*, des Latins ne sont que pour déterminer à faire regarder le nom, par un endroit particulier qui forme une espéce de modification. Des exemples feront sentir la chose; quand je dis, *Dieu qui est bon*,

ou *la vertu que l'on estime*, ou *le Philosophe duquel je vous ai parlé*; à quoi servent en ces trois phrases, *qui*, *que*, *duquel*, &c. sinon à faire regarder par les endroits particuliers, & par certaines modifications le nom ou l'objet; savoir *Dieu* en tant que *bon*; *la vertu* en tant *qu'on l'estime*; *le Philosophe* en tant que *je vous parle de lui*. Le pronom *qui* ou *lequel* dans tous ses cas n'est donc qu'un signe de la modification, qu'on va ajouter au nom ou à l'objet dont on parle. Il en est de même à peu près du *que* après les verbes; comme *je veux que l'on soit équitable*, ou *vous aimez que l'on vous loue*. Le *que* dans ces phrases n'est qu'un signe de la modification qu'on va ajouter au verbe; je *veux* non pas en general, mais avec cette modification que l'*on soit équitable*, &c.

157. Tous les mots d'une langue servent de modificatifs, ou au nom ou au verbe.

On dira peut-être que s'il en est ainsi, tous les régimes des verbes, & même la plupart des mots seroient modificatifs: à quoi je réponds qu'on dira vrai (113.2.) En effet toutes les parties d'oraison les unes à l'égard des autres, sont toutes des modificatifs, qui retombent ou sur le verbe ou sur le nominatif du verbe, les deux parties essentiéles du langage. (69) Car enfin tout ce qu'on peut exprimer dans une langue, se réduit au sujet dont

on parle & à ce qu'on en afirme ; mais cette discussion seroit une spéculation inutile, si elle étoit poussée trop loin dans la Grammaire : où nous ne cherchons à distinguer les parties d'oraison, que par raport à leurs emplois & à leurs usages particuliers. Or aïant marqué les emplois particuliers des noms & des verbes, il nous suffit d'observer ici au sujet des modificatifs que les pronoms, *qui*, *que*, *lequel* ou *laquelle* dans tous leurs cas, ne sont que pour servir d'indice à la modification qui est à la suite de ce pronom, & sans laquelle il ne feroit aucun sens. Nous l'apellerons pour cette raison pronom *modificatif* ou *déterminatif*.

Si la curiosité portoit à observer plus en détail ce que nous venons d'insinuer, que tous les mots d'une langue ne sont que des modificatifs du nom & du verbe, on pouroit prendre l'exemple suivant. *Un homme qui étourdit les gens qu'il rencontre avec de frivoles discours, a coutume de causer beaucoup d'ennui à tout le monde*. Je dis que dans ce discours, tous les mots sont pour modifier le nom *un homme*, & le verbe *a coutume*, & que c'est en cela que consiste tout le mistére & toute l'essence de la sintaxe des langues : 1° le nom *un homme*, est modifié d'abord par le *qui* déterminatif : car il 158.

ne s'agit pas ici d'un homme en général, mais d'*un homme* marqué & déterminé en particulier par l'action qu'il fait d'*étourdir*; de même il ne s'agit pas d'un homme *qui étourdit* en général, mais *qui étourdit* en particulier *les gens*, & non pas les gens en général, mais en particulier les gens *qu'il rencontre*. Or cet homme qui étourdit ceux qu'il rencontre, est encore particularisé par *avec des discours*, & discours est encore particularisé par *frivoles*. On peut voir le même dans la suite de la phrase: *a coutume* est particularisé par *de causer*, de causer est particularisé par ses deux régimes, [104] par son régime absolu, savoir, *beaucoup d'ennui*, & par son régime respectif, *à tout le monde*. Voilà donc comment tous les mots d'une phrase, quelque longue qu'elle soit, ne sont que pour modifier le nom & le verbe.

159. Cela est si vrai, que quand il se trouve des noms & des verbes qui portent avec eux leurs modifications, il ne faut qu'un seul nom & un seul verbe pour exprimer une phrase entiére, qui contiendra une grande quantité de mots; telle que celle dont nous avons parlé. *Un homme qui étourdit avec de frivoles discours, a coutume d'ennuier beaucoup le monde*: tout cela pouroit ce semble être exprimé par ces

deux mots, *un babillard ennuie*; Ainsi comme nous l'avons déja dit, il n'y a d'essentiel au discours que le *nom* ou nominatif & le *verbe*; c'est-à-dire le sujet dont on afirme & ce qu'on en afirme. Les noms & les verbes dans leurs déclinaisons ou conjugaisons diférentes se servent mutuellement de modificatifs : mais les modificatifs proprement dits, ne sont établis dans les langues que pour modifier les noms & les verbes : au lieu que les noms & les verbes sont établis essentiélement pour marquer le sujet dont on parle & ce qu'on en afirme; & que de surcroît on les a employez à modifier ou particulariser les mots dont ils sont précédez.

Des termes de suplément dans la Grammaire.

160. TOute expression qui n'est pas nom, verbe ou modificatif, est *terme de suplément.*

161. Il équivaut à plusieurs parties d'*oraison*: on le peut voir dans ceux que nous allons indiquer; tels que.

162. Les *impératifs* des verbes qui sont pour marquer la volonté que nous avons qu'un autre fasse certaine chose; ainsi *venez me trouver*, signifie *je vous ordonne* ou *je vous conseille* ou *je vous prie* ou *je vous exhorte de me venir trouver.*

Impératifs, termes de suplément.

163. Ce qu'on apelle communément dans la Grammaire *Interjections* sont des termes de suplément, lesquels joints à certains gestes ou tons de voix, supléent quelquefois non seulement à des mots, mais encore à des phrases entiéres : comme si l'on demande à un homme très-afligé, s'il sent de la douleur, il répondra simplement *ah !* avec certain ton & certain coup d'œil ; & supléra en même tems à toutes les expressions dont il pouroit se servir, pour marquer qu'il soufre violemment.

Interjections.

164. Toutes les interjections supléent ainsi à diverses sortes de phrases ou de périodes qui exprimeroient de la douleur, du mépris, de l'étonnement ou quelque autre mouvement de l'ame que ce soit : par exemple *ouf* suplée à ces termes, *voilà que je ressens une vive & subite douleur.* La plupart des interjections sont d'une silabe : comme si l'âme vouloit marquer dans ses mouvemens, l'impatience où elle est de s'énoncer.

165. Les interrogatifs sont encore des termes du suplément : ainsi *dites-vous cela*, ou *quand viendrez-vous*, signifient *je vous demande si vous dites cela*, ou *je vous demande quand vous viendrez* ? de même *qui a trouvé cela ou quel est cet homme* &c c'est-à-dire, *je demande celui qui a trouvé*

cela ou *je demande quel est cet homme ?*

166. Les monosilabes *oui* & *non* sont des suplémens qui équivalent manifestement à une proposition entiére ; car quand à cette interrogation, *dites-vous cela* ? on répond *oui* ou *non* : il est clair que c'est-à-dire, *je dis cela* ou *je ne dis pas cela.*

167. Si l'on demande pourquoi je prétends que toutes les expressions qui forment un sens dans une langue, renferment toujours équivalemment un nom & un verbe ; je réponds que c'est l'opinion de tous les Philosophes fondée sur une preuve évidente, comme je l'ai touché ailleurs (*66.*) En éfet je ne parle à un autre que pour lui marquer ce qui est ou ce qu'on pense de quelque chose ; car que seroit un discours où l'on ne parleroit de rien ; & comment pouroit-on parler de quelque chose sans en rien dire ou affirmer ? Il y a donc en tout discours un nom & un verbe énoncé ; soit expressément comme dans les termes ordinaires ; ou équivalemment comme dans les termes d'abréviation & de suplément dont nous parlons.

168. Verbes Impersonels. Les verbes impersonels sont encore des abréviations où le nom est sous-entendu : les exemples suivans feront davantage comprendre la chose. *Il grêle* suplée à cette locution, *la grèle tombe.*

Il tonne, ſignifie *le tonnere eſt entendu*; *Il faut*, c'eſt-à-dire *le beſoin* ou *la néceſſité* ou *la bien-ſeance* ou *le devoir éxige*. *Il faut travailler pour réuſſir*; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *le beſoin eſt de travailler pour réuſſir. Dès qu'on eſt homme il faut mourir*, c'eſt-a-dire *la néceſſité eſt de mourir. Il faut de la politeſſe dant le monde*, c'eſt-à-dire *le devoir éxige de la politeſſe dans le monde. Il faut de la bonne foi dans la ſociété*, c'eſt-à-dire *le devoir eſt d'avoir de la bonne foi.*

169. Les participes ſont très-ſouvent des ſupléans, comme *l'affaire terminée*, ou *l'affaire étant terminée, je formai un autre deſſein*, ſupléent manifeſtement à ceux-ci, *après que l'afaire eut été terminée.*

170. *Termes de ſuplément contribuent à la beauté des langues.*

Il eſt bon d'obſerver que les termes de *ſuplément* ſont peut-être la plus grande partie de la beauté des langues; parce qu'ils ſervent à s'exprimer briévement & vivement. Par cet endroit le Latin eſt plus vif que le François, la premiére & la ſeconde perſone y ſont toujours ſupléées par la diférente terminaiſon du verbe. Pour dire, *je doute*, *tu doutes*, *il doute*, le Latin n'a pas beſoin de mettre, *ego dubito*, *tu dubitas*, *ille dubitat*; ces pronoms retranchez ſont ſupléez par la terminaiſon ce qui eſt d'une grande commodité dans l'énonciation.

Ainsi pouroit-on imaginer une langue qui seroit beaucoup plus parfaite de ce coté là, qu'aucune de celles que nous conoissons : il ne faudroit en particulier qu'y multiplier les variations de terminaisons dans les noms & les verbes, pour y atacher diverses idées de choses & de modificatifs ; jugeons-en par l'éxemple suivant. Afin d'exprimer *un homme qui a une sience mal digérée, qu'il fait valoir avec un air de sotte suffisance, en pensant ridiculement & en parlant mal à propos* ; voilà près de vingt mots employez : il en faudra autant dans le Latin, pour exprimer l'objet exprimé par ces vingt mots François : mais en notre langue un seul mot y suplée, ce mot est *un pédant*. Il nous faut au contraire cinq ou six mots pour exprimer *aimer par reconoissance ceux qui nous ont aimé les premiers* ; au lieu que le Latin exprime tout cela dans un seul mot *redamare*. 171.

C'en est assez pour faire conoître quels sont en général dans la Grammaire, les termes de suplément ou d'abréviation & quels ils pouroient être. Mais ceux dont il est principalement question en cet article, sont ceux qui supléent pour le *nom* ou le *verbe*, les deux parties les plus essentiéles de la Grammaire & du langage des hommes ; ou plutôt les seules essen- 172.

tiéles : puis qu'elles doivent toujours s'y rencontrer ou exprimées ou ſous-entendues.

173. Du reſte, l'uſage familier emploie beaucoup de termes de ſuplément qu'on ne peut marquer en détail ; mais qu'il eſt aiſé de réduire aux parties d'oraiſon que nous avons raportées : par éxemple ſi un Grammairien dit, *fortement* eſt un *adverbe :* comme *fortement*, ſemble ici être le ſujet dont on parle, on croiroit peut-être qu'il s'enſuit de nos principes, que *fortement* eſt un nom ; mais pour réſoudre la dificulté, il faut ſeulement ſe ſouvenir qu'en diſant ici *fortement*, on doit ſupléer quelque choſe, & que c'eſt comme ſi on diſoit *le mot fortement* eſt un adverbe ; & alors le nominatif du verbe eſt un véritable nom, qui eſt ſous-entendu & ſupléé par l'uſage.

Des mots unis enſemble par le moyen de la ſintaxe & du ſtile, pour expoſer la nature de l'un & de l'autre.

174. On confond ſouvent le ſtile avec la ſintaxe.

ON confond ſouvent le ſtile avec la ſintaxe, & il ſemble qu'on ait droit de le faire après Monſieur de Vaugelas : ce qui vient ſans doute de ce qu'on n'a point une idée aſſez préciſe de l'un ni de l'autre. Peut être auſſi conçoit-on aſſez la choſe pour le fonds ; mais qu'on don-

ne aux mots *sintaxe* & *stile* des bornes plus ou moins étroites, chacun selon son idée ou son goût particulier. Cependant comme la confusion des mots produit la confusion des idées, nous atacherons uniquement au mot *sintaxe* celle que nous avons exposée d'abord : en disant, que c'est *la maniére de joindre chaque mot d'une langue l'un avec l'autre, par raport aux diverses terminaisons que prescrit la Grammaire.* La sintaxe donc regarde particuliérement la construction & la convenance naturéle de chaque mot avec un autre ; pour les faire accorder en genre, en nombre, en persone, en mode & en cas. En éfet pécher en quelqu'un de ces points ; c'est ce qu'on apéle dans tous les Coléges, pécher contre la sintaxe : & c'est à cette espéce de péché que l'on donne les noms de *solécisme* ou de *barbarisme* ; solécisme péché plus grief, & barbarisme péché moins grief.

175. Il en diffère.

Il paroît par cette réfléxion, que le stile difére de la sintaxe ; puis qu'on n'apelle point simplement *solécisme* une faute contre le stile. Il est vrai que M. de Vaugelas fait consister la pureté du stile à éviter tout solécisme & tout barbarisme ; & par-là il confond manifestement la sintaxe avec le stile : mais c'est ce qui paroît oposé à l'opinion comune. En effet

l'Académie dans son Dictionaire, Furetiére dans le sien, & les autres Auteurs à leur éxemple, donnent à la sintaxe une autre définition qu'au stile : marque évidente qu'ils ne les ont pas considérez comme la même chose.

176. En quoi. Pour définir donc le stile en tant qu'il est distingué de la sintaxe : je dis que *c'est la maniére dont les mots construits selon les loix de la Sintaxe, sont arangez entre eux dans le goût de la langue*. On voit par cette définition, 1°. que le stile supose ou renferme la Sintaxe; car s'il n'y avoit aucune construction de Sintaxe, quel stile pouroit-il y avoir ? 2°. que la Sintaxe ne s'étend pas aussi loin que le stile ; car la sintaxe peut se trouver très-juste dans un discours dont le stile sera très-mauvais : ne fût-ce que dans cet éxemple : *Dieu récompense toujours avec une extrême fidélité & une libéralité encore plus grande, les justes*. De même si l'on dit, *il n'est personne qui plus que moi, vous honore* ; ou, *ils firent les uns & les autres si bien qu'on leur ajouta foi* : au lieu de dire, *Dieu récompense toujours les Justes avec une extréme fidélité* ; *il n'est persone qui vous honore plus que moi* ; *ils firent si bien les uns & les autres que*, &c. Les régimes & les terminaisons de chaque mot se trouvent dans ces phrases entiérement

tiérement conformes aux régles de la Sintaxe ; il n'y a donc aucune faute de Sintaxe : cependant il manque quelque chose à l'arangement de ces mêmes mots, pour parler dans le goût de la langue, & il y à quelque faute de stile.

177. Mais contre quelle régle particuliére de Grammaire péche-t-on alors ? C'est ce qu'il est comme impossible de marquer précisément : cette maniére d'aranger les mots selon le goût & l'usage d'une langue, est si diversifiée selon les ocasions diférentes, que pour la réduire en régle, il faudroit des détails plus longs à aprendre, que l'usage même de cet arangement. Ainsi bien que les fautes de stile ne soient pas moins contre la Grammaire que les fautes de Sintaxe ; celles-là sont plus pardonables ; parce qu'elles sont plus imperceptibles : & celles-ci plus inexcusables, parce qu'elles sont plus sensibles. Et c'est par ces principes qu'on juge des diverses espéces de fautes contre la Grammaire.

178. Au reste en distinguant, comme nous faisons ici, le stile d'avec la Sintaxe ; les définitions que nous donnons de l'un & de l'autre, renferment celles que nous avons pu trouver ailleurs ; comme quand les uns ont dit : *la Sintaxe est l'arrangement des mots selon les loix de la Gram-*

Explications de diverses définitions du stile.

maire, & le *ſtile eſt la maniere de compoſer & d'écrire*: ou quand les autres ont dit que la Sintaxe *eſt la liaiſon & la conſtruction des mots & des phraſes les uns avec les autres, ſelon les régles de la Grammaire, &* que *le ſtile eſt la façon particuliére d'expliquer ſes penſées.* Ces définitions contiénent ce que nous diſons dans les nôtres; mais pour être trop vagues, elles ſemblent rentrer l'une dans l'autre, s'étendre également à la ſintaxe & au ſtile, & peut-être même à quelque choſe de plus: enfin elles ne marquent nulement en quoi ils conviénent & en quoi ils diférent.

179. Il faut diſtinguer le ſtile *grammatical* d'avec le ſtile *perſonel.*

Un autre défaut où l'on eſt tombé comunément en parlant du ſtile, c'eſt de confondre deux ſortes de ſtile: l'un dont je viens d'aporter la définition (176) & que j'apélerai ici *grammatical*, parce qu'il eſt du reſſort de la Grammaire; & l'autre *perſonel*, parce qu'il eſt moins dépendant de la Grammaire que de la perſonne qui écrit, ſoit par raport à ſon goût & à ſon génie particulier, ſoit par raport à la matiére ou au caractére de l'ouvrage que l'on traite. C'eſt à ce dernier ſtile qu'il faut apliquer la définition que M. de Furetiére donne du ſtile en général; quand il dit, que c'eſt *la façon particuliére d'expliquer ſes penſées ou d'écrire, qui eſt diférente ſelon les Auteurs & les matiéres.*

Il eſt évident que cette définition regarde le ſtile *perſonel*, & qu'il faut diſtinguer celui-ci du *Grammatical*. On pouroit en marquer beaucoup de diférences. La plus eſſentiéle eſt que l'un peut ſe diverſifier en une infinité de maniéres, & que l'autre ne le peut pas. C'eſt une réfléxion importante qu'il eſt à propos de rendre ſenſible.

180.

181.

Le perſonel ſe diverſifie beaucoup.

Le ſtile perſonel porte eſſentiélement avec ſoi la diverſité, parce qu'il change ſelon les génies diférens : c'eſt alors l'imagination qui agit, qui conçoit, qui propoſe, qui énonce les choſes ſelon ſon caractére, lequel eſt diférent dans tous les hommes; & en particulier ſelon la nature des ouvrages qui demandent des maniéres d'écrire entiérement diférentes : delà viennent le ſtile grave, le ſtile enjoué, le ſtile poëtique, le ſtile oratoire, le ſtile épiſtolaire, le ſtile burleſque, le ſtile difus, le ſtile concis, le ſtile ſec, le ſtile fleuri, & une infinité d'autres propres & particuliers à la perſone qui fait un ouvrage particulier : mais ce ſtile eſt fort indépendant du ſtile grammatical ; de ſorte qu'il peut ſe trouver excélent dans un Auteur dont le ſtile grammatical ſera ſouvent défectueux. Je crois en pouvoir donner pour exemple le fameux M. Baïle, qui a écrit d'une maniére ſi engagean-

te ; bien qu'il négligeât ſouvent la régularité grammaticale. Au contraire le ſtile grammatical peut ſe trouver très-parfait dans un Auteur, dont le ſtile perſonel ſera des plus miſérables : & l'on en peut donner pour éxemple tant d'Auteurs, qui obſervent & qui enſeignent peut-être très-bien les régles de la Grammaire, & dont les ouvrages ſont mortellement ennuyeux.

182. Il eſt donc vrai que le ſtile perſonel n'eſt point du reſſort de la Grammaire, mais de l'imagination, ou ſi l'on veut de la Rhétorique : car cet art par ſa nature agit directement ſur les penſées, comme la Grammaire agit directement ſur les mots. Au reſte l'afinité entre les mots & les penſées eſt très-étroite, les uns étant l'image des autres ; mais enfin ils apartiennent pour ainſi dire, à deux juriſdictions diférentes, bien que très-voiſines : de maniére que là où finit la Grammaire, c'eſt là même que comence la Rhéthorique.

183. Quoi qu'il en ſoit, comme ce point nous écarteroit trop de notre but principal ; il ſufit d'avoir remarqué que la diverſité eſt auſſi eſſentiélement atachée au ſtile perſonel, qu'elle l'eſt peu au ſtile grammatical. En effet bien loin que la Grammaire puiſſe varier indiféremment & avec une égale perfection, les mêmes

Le ſtile grammatical ſe diverſifie très peu.

mots d'une phrase, il n'y a comunément qu'une seule maniére de les présenter à l'esprit & de les énoncer dans le goût de la langue. Ainsi le stile grammatical est invariable dans la phrase suivante & dans d'autres à proportion. *La mort est une loi que tous doivent subir* : car vous ne pouriez aranger ces mots autrement qu'ils sont ici, en demeurant dans les bornes de la Grammaire. Diriez-vous, *une loi est la mort que tous subir doivent*, ou *la mort est loi une*, &c. Ce seroit tomber dans une variété dont un Auteur Comique a fait sentir le ridicule ; au lieu que dans le stile persouel & quand l'imagination s'en mêlera, cette sentence poura se varier à l'infini: & selon le genre d'écrire à quoi l'on s'attachera, ou Oratoire, ou Poëtique, on poura dire *la mort n'épargne ni le Monarque ni le berger*, ou bien *la mort renverse également le Palais des Rois & la cabane des pauvres*, &c.

184. Mais dans cette sorte de variété il est évident qu'il ne s'agit plus du stile grammatical, mais du personel, & du ressort de la Rhétorique. Bien que par là nous semblions peut-être resserrer beaucoup les droits de la Grammaire par raport au stile; nous observerons néanmoins quelques prérogatives du stile, sur quoi la Grammaire peut étendre ses droits; telles

que la netteté, la vivacité, la facilité, &c. Car enfin si le génie contribue plus que toute autre chose à faire écrire ou parler d'une maniére nette, vive, &c. la Grammaire sans sortir de ses bornes, y contribue aussi par l'usage qu'elle fait des mots & par les régles qu'elle prescrit sur leur arangement: comme nous le montrerons dans le Traité de la pratique du stile.

Des mots représentez aux yeux par le moyen de l'Ortographe, ou de la nature de l'Ortographe.

185. L'Ortographe est la maniére de mettre par écrit & de représenter aux yeux le langage prononcé. Il n'y a aucune partie de notre Grammaire, sur quoi il y ait toujours eu plus de contestations entre nos Auteurs, & plus de contrariété dans la pratique : ce qui cause aux étrangers une incomodité dont ils se plaignent avec raison.

186. Pour satisfaire aux dificultez qui leur peuvent survenir à ce sujet, je vais tâcher d'exposer des principes, qui éclairciront cette matiére ; sur laquelle on dispute souvent, sans la bien entendre.

I.

187. Il apartient uniquement à l'usage de régler l'ortographe, aussi-bien que la prononciation, & toutes les autres parties du

L'usage seul doit ré-

langage. En effet une langue étant la maniére de s'énoncer par écrit ou de vive voix, comme une certaine quantité d'hommes en sont insensiblement convenus dans une certaine nation, si l'ortographe n'étoit pas conforme à leur usage, on ne s'énonceroit point par écrit comme ils sont convenus de s'énoncer, & ils ne conoitroient rien aux figures ou caractéres de létres qui leur seroient nouveaux. Ce seroit donc à leur égard, comme si l'on ne s'énonçoit point; c'est ce qui est arrivé à ceux qui ont voulu introduire une ortographe toute nouvelle; les autres n'y ont rien conçu, n'en aïant pas l'usage. Ainsi quand même cette ortographe seroit au fond plus parfaite que l'ortographe établie, il seroit toujours ridicule de s'en servir préférablement à la derniére: puisque c'est comme si l'on vouloit parler à un homme une langue qu'il n'entend pas, sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend.

gler l'ortographe & la prononciation.

II.

188. On écrit comme on parle en écrivant selon l'usage.

Il ne faut pas en particulier quitter l'ancienne ortographe, par une maxime qui est dans la bouche de la plupart des gens, & qu'ils ne démêlent pas assez eux-mêmes: savoir *qu'il faut écrire comme on parle*; car enfin le sens naturel de cette proposition est ou doit être, qu'il faut *écrire*

d'une maniere qui représente par écrit ce qu'on exprime par la parole : & c'est de quoi tous les Auteurs conviendront, quelque oposez qu'ils soient d'ailleurs dans la pratique de leur ortographe. La raison de ce que j'avance est évidente : c'est que toutes sortes de caractéres ou de figures de létres, sont de soi indiférentes à représenter aux yeux les divers sons de la parole: & les unes n'ont pas plus de raport à certains sons que d'autres figures ; sinon, parce qu'on est convenu par l'usage & par un jugement arbitraire d'atacher à ces figures de létres, l'idée d'un certain son, plutôt que l'idée de quelque autre son que ce soit. Pourvu donc qu'en écrivant on emploie les caractéres que l'usage a déterminez, pour désigner les sons que l'on prétend désigner, on écrit toujours comme on parle. Ainsi supposez que l'usage ait déterminé que le son *ain* s'écrive par *ain* dans *cértain*, par *aim* dans *faim*, par *ein* dans *dessein*, & seulement par *in* dans *voisin* ; ce sera toujours écrire comme on parle, de désigner le même son dans chacun de ces mots, en chacune de ces quatre maniéres, selon l'ocasion où l'usage l'a déterminé. Que si l'on en usoit autrement, & qu'on écrivît *voisin* par *voisain*, *dessein* par *dessin*, ou *certain* par *certein*, ou *faim* par *fain* ; bien que

ces

ces maniéres d'exprimer le même son par écrit, soient d'elles-mêmes indiférentes avant l'établissement de l'usage : depuis qu'il est établi, & qu'il a ataché à certain son certains caractéres plutôt que d'autres on n'écriroit plus comme on parle d'employer les uns à la place des autres. Ainsi faute de suivre l'usage on embarasseroit l'esprit des lecteurs ; au lieu de leur représenter nétement par écrit ce qui s'ofre à leur exprimer & ce qui leur seroit exprimé par la parole. Car enfin les figures de létres ne signifient rien que par l'usage, & elles signifient tout ce que veut l'usage Nous n'aurions donc pas raison de reprocher aux Anglois qu'ils n'écrivent pas comme ils parlent ; lorsqu'ils prononcent souvent sur la figure *a* le son que nous marquons en François par la figure *e* : car les figures *a* ou *e* sont d'elles-mêmes indiférentes à signifier un son, plutôt qu'un autre. Or puisque cette nation est convenue de prononcer souvent sur la figure *a*, le son que l'on désigne ailleurs par la figure *e* ils écrivent comme ils parlent de prononcer notre son *e*, quand ils voient en certaines ocasions la figure *a*. Les Italiens qui se vantent davantage d'écrire comme ils parlent, écrivent cependant *vuolè*, *huomo*, bien qu'ils prononcent les sons que nous écrivons *vole*,

cmo: sans faire entendre en ces deux mots le son de l'*u* voyéle : mais c'est qu'ils sont convenus qu'en ces sortes d'ocasions, l'*u* voyéle, au lieu de marquer le son distinct qu'il marque ailleurs, ne marquera alors autre chose, sinon qu'il faut un peu alonger le son de la premiere silabe en chacun de ces deux mots. Depuis cette convention & cet usage, ils écrivent donc comme ils parlent, en écrivant la voyéle *u* dans des mots où elle ne marque point de son particulier ; parce qu'en écrivant ainsi, ils represententent très-bien la parole qu'ils veulent représenter, & en réveillent une idée très nette. Cependant les Italiens en cette ocasion, & les autres nations en mille autres semblables, auroient pu établir pour représenter leur parole, un usage plus simple, plus uniforme & peut-être plus convenable ; comme nous alons l'exposer dans une troisiéme réfléxion.

III.

189. Certaines langues ont une ortographe plus embarassée que d'autres langues.

Bien qu'on ne puisse légitimement reprocher à une langue ou à une nation de n'*écrire point comme elle parle* : on peut & l'on doit dire, que certaines langues ont une ortographe beaucoup plus embarassée & plus difficile que d'autres langues. En efet, si une langue avoit précisément autant de caractéres divers

dans l'écriture que de sons diférens dans la prononciation ; en sorte que chaque caractére particulier désignât toujours le même son particulier, ce seroit l'ortographe la plus commode, & ce semble la plus naturelle qu'on puisse imaginer. Ainsi plus une langue s'éloigne de cette pratique, plus son ortographe est incommode & bizare. Par là on peut dire que l'Italien a une ortographe des plus naturelles & des plus aisées ; & qu'au contraire le François a une ortographe des plus étranges & des plus mal-aisées. En effet nous avons pour le moins trente-trois sons diférens, & nous n'avons que vingt-trois ou vingt-quatre caractéres : (767) & de ces vingt-trois caractéres, il y en a six qui signifient les mêmes sons que d'autres caractéres ; de maniére qu'il ne reste que dix-sept caractéres particuliers pour trente-trois sons diférens. Ainsi il faut faire beaucoup de combinaisons de nos létres ou caractéres, & les employer la plupart à signifier plusieurs sons ; en sorte qu'une même figure de létre désigne quelquefois cinq ou six sons divers, & qu'un même son est désigné en sept ou huit maniéres toutes diférentes ; comme on le voit dans ces mots *procès*, *arrêt* ou *arrest*, *plaît*, *plait*, *fais*, *faix*, *disoient*, *valets*, *essaie*, *essaient*, &c. qui ont tous

précisément le même son final. Outre que certaines raisons d'étimologie, ou la bizarerie de l'usage, ont placé & multiplié nos caractéres en diverses ocasions, tout autrement qu'il n'eût été à souhaiter pour rendre notre ortographe aisée.

190\. C'est ce qui a donné a des auteurs particuliers, la pensée de réformer entiérement l'ortographe, pour la faciliter davantage. Bien qu'ils n'en soient pas venus à bout tout-a-fait : il est certain néanmoins que depuis environ cinquante ans, elle est considérablement changée & devenue plus facile.

191\. Cependant d'autres écrivains demeurant encore atachez à l'ancienne ortographe ; il s'est fait dans notre langue à ce sujet une espéce de schisme qui y forme un nouvel embaras ; sur-tout pour les étrangers. Mais puisque les deux parties sont tous deux considérables, ou même que le plus grand nombre semble donner du coté de la nouvelle ortographe, les étrangers peuvent s'atacher à celle-ci, pour s'embarasser moins ; se servant des dictionaires où elle est employée : à moins qu'ils n'en prennent quelqu'un où l'une & l'autre ortographe soit marquée ; afin d'en conoître la diférence. Pour suppléer à ces dictionaires, nous raporterons les principaux points des diférences d'ortographe.

Schisme grammatical en France, sur l'ortographe.

Nom. t. 951.

Au reste, quand je parle ici de la nouvelle ortographe, j'entens celle qui a cours à peu près autant, ou plus même que l'ancienne. Car quelques auteurs de nom, & même de l'Académie Françoise, en suivent une qui semble ne pouvoir être censée l'ortographe Françoise; parce que son usage n'est point encore à beaucoup près aussi répandu qu'un usage contraire. Ils écrivent par exemple *ele done*, pour *elle donne*: *aisémant*, *évidamant*, pour *aisément*, *évidemment*, *les jeus heureus* pour *les jeux heureux*: *conêtre* ou *conaitre* pour *conoître*, &c. 192.

Mais puisque le plus grand nombre des écrivains rejettent ces nouveautez, il semble qu'elles ne doivent point encore être suivies, quand même elles seroient bonnes: de même qu'un homme de condition en France, ne devroit pas porter dans les rues un habillement singulier qu'il auroit fait faire à son gré, au lieu d'un habit ordinaire; quoique le sien fût en soi plus commode que celui qui est autorisé par l'usage. En fait de langage & d'habillement, il faut suivre la mode; & c'est le plus grand nombre des persones considérables qui la font. (33.) 193.

Ce n'est pas que ceux qui introduisent de ces nouveautez dans la langue & dans les habits, ne réussissent quelquefois à 194.

faire pencher l'uſage de leur coté, ſur tout quand ces nouveautez ſont commodes : & c'eſt effectivement ce qui eſt arivé de nos jours en pluſieurs points ; mais juſqu'à ce que l'uſage ſe ſoit bien déclaré, ces auteurs s'expoſent à la critique du grand nombre. Dès qu'ils veulent bien l'eſſuyer, il faut les laiſſer faire puiſqu'ils peuvent être un jour utiles au public, par une ſorte de hardieſſe dont les autres font mieux de ſe diſpenſer. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt point de cette derniére ortographe trop peu uſitée dont je veux parler ici ; mais de la nouvelle, qui eſt aujourd'hui auſſi répandue pour le moins que l'eſt l'ancienne. Il eſt bon de raporter les fondemens de l'une & de l'autre.

Fondemens de l'ancienne ortographe.

195. 1. IL n'eſt point permis à des particuliers de changer rien dans le langage prononcé, & ils n'ont pas plus de droit de rien changer au langage écrit.

196. 2. On perdroit en quittant l'ancienne ortographe, la conoiſſance des étimologies, qui font voir de quels mots Latins ou Grecs viennent certains mots François.

197. 3. Il importe peu quels ſoient les caractéres dont on ſe ſerve, pour exprimer

les sons par écrit; pourvu qu'on puisse savoir le raport de ces caractéres aux sons qu'ils indiquent: toutes les nations ont quelque bizarerie sur ce point; comme elles ne pensent pas à se réformer en notre faveur, nous ne devons pas prendre une autre disposition à leur égard.

198. 4. On ne vient point à bout avec la nouvelle ortographe d'oter toutes les dificultez: il faudroit pour cela introduire de nouveaux caractéres dans notre écriture, qui la rendroient tout-à-fait barbare, & qui renverroient les gens de létres à l'alphabet; pour recommencer sur nouveaux frais, d'aprendre à lire & à écrire.

199. 5. Par une suite nécessaire on méconoitroit entiérement le langage; c'est-à-dire l'ortographe de tous nos livres: & cette quantité que nous en avons d'excellens, deviendroient en peu d'années hors d'usage.

200. 6. L'on ne verroit plus le raport qui est & qui doit être entre les mots dérivez l'un de l'autre: par exemple si l'on écrit *tems* au lieu de *temps*, en otant le *p*, on otera le raport de *temps* aux mots *temporel*, *temporiser* & à ses autres dérivez.

201. 7. La nouvelle ortographe oteroit à l'écriture une prérogative considérable;

ſavoir, que pluſieurs mots de notre langue qui ſont équivoques par le ſon & à l'oreille, ne le ſoient pas du moins par l'ortographe & aux yeux; le mot *ville* eſt équivoque dans le ſon avec le mot *vile:* mais en liſant, l'équivoque eſt entiérement otée. Or puiſque les diverſes maniéres d'écrire un même ſon donnent cet avantage, il faut bien ſe garder de le perdre en changeant l'ancienne ortographe.

Fondemens de la nouvelle ortographe.

202. 1°. IL ne s'agit pas ici de l'ortographe employée ſeulement par quelques auteurs, mais de celle qui ſe trouve aujourd'hui tellement uſitée (de quelque maniére que cela ſoit arivé) qu'elle eſt pour le moins auſſi comune que l'ortographe ancienne, & par conſéquent pour le moins auſſi conforme à l'uſage. C'eſt uniquement dans ces circonſtances qu'on demande lequel des deux partis eſt préférable à l'autre? & il paroît que c'eſt celui qui de ſoi eſt le plus aiſé & le plus commode.

203. 2°. La raiſon des étimologies ne prouve guére plus pour l'ancienne ortographe que pour la nouvelle; la premiére écrivant beaucoup de mots d'une maniére opoſée à l'étimologie: témoin *don-*

ner ; *sonner*, *couronne*, *personne*, &c. où elle mét deux *n* au lieu que selon l'étimologie il n'y en doit avoir qu'une, puis qu'ils viennent de *donare*, *sonare* ; *corona*, *persona* ; & de même dans *eslever*, *eslire*, *sousmettre* &c. *adversion*, *obmetre*, &c. qui n'ont point d'*s*, ni de *d*, ni de *b*, en Latin ; *elevo*, *eligo*, *aversor*, *omitto*, &c. comme en beaucoup d'autres semblables. Du reste, quoique l'écriture puisse représenter immédiatement la pensée, elle est néanmoins établie plus essentiellement pour ne la représenter que d'après la parole, & pour être immédiatement l'image de la parole ; selon l'opinion de Lucain, que son traducteur a exprimée en ces deux vérs.

C'est de là que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux.

Il ne s'agit pas de mettre de l'étimologie dans un portrait, mais de le rendre le plus fidéle qu'il est possible. La sience des étimologies est curieuse & utile ; mais elle n'est que pour les savans qui trouveront moyen de la découvrir & d'en profiter ; sans que l'ortographe, qui est pour tout le monde, en doive être embarassée. La langue Italienne & la langue Espagnole n'y ont point d'égard, bien qu'elles viennent du Latin aussi bien que la langue Françoise. Enfin, c'est l'usage seul qui est la régle du langage écrit, ainsi que

du langage prononcé. Or comme l'ancienne ortographe a contredit l'étimologie en plusieurs mots, & qu'on a soufert cette ortographe, toute incommode qu'elle a été, par la seule raison que l'usage le vouloit; à plus forte raison la nouvelle ortographe ne doit-elle pas être suspecte, pour altérer en quelques mots l'étimologie, puisqu'elle l'a rétablie en d'autres mots: d'autant plus qu'elle devient par-là plus commode, & qu'elle est pour le moins autant soutenue par l'usage.

204. 3°. Bien qu'on puisse établir un raport arbitraire entre les sons & toutes sortes de figures de létres, il importe néanmoins de s'atacher, autant que l'usage le peut permettre, au raport le plus simple & le plus facile. Outre que c'est l'ordre de la nature, c'est encore l'honeur de notre nation de rendre l'étude de notre langue la plus aisée qu'il se puisse; au lieu d'y conserver des dificultez, qui ne servent qu'à faire admirer la bizarerie Françoise. Si d'autres langues ont de semblables défauts, elles en ont moins; & si elles n'en avoient point du tout, elles seroient plus parfaites. L'Italienne en est presque venue à ce point, à force de réformer son ortographe. Il seroit d'autant plus important d'en user ainsi a l'égard de notre langue, qu'elle est plus recherchée dans l'Europe & plus utile en tout genre de litérature,

4°. Il est vrai que la nouvelle ortographe n'ote point encore toutes les dificultez, & que pour cela il faudroit de nouveaux caractéres: ce raisonement bien entendu iroit à prouver qu'il faudroit travailler à oter toutes ces dificultez, & introduire de nouveaux caractéres: mais en atendant que l'usage le soufre, il faut profiter de ce qui est soufert ou autorisé par le même usage, en faveur de la nouvelle ortographe: ce qui diminue déja de beaucoup les dificultez de l'ancienne. 205.

5. On ne méconoitra point notre langue, pour des changemens aussi imperceptibles que ceux de la nouvelle ortographe. Nos meilleurs auteurs ont comencé à s'en servir & en particulier M. d'Ablancourt, dont les ouvrages sont plus répandus que ceux de quelque autre auteur que ce soit. Quelques dictionaires raportant les deux ortographes, empêcheront encore davantage qu'on ne méconoisse le raport de l'une à l'autre. D'ailleurs notre langue a toujours un peu changé; c'est la fatalité atachée à notre Nation; nous ne l'éviterons pas dans la suite. Tournons une fois son inconstance en un véritable avantage; en tâchant (autant que l'usage le poura soufrir) de rendre l'ortographe plus commode, plus suivie, plus uniforme; en un mot plus propre à faire déméler & 206.

distinguer tous les sons les uns des autres.

207. 6°. Il se perd quelque léger raport entre les mots dérivez l'un de l'autre, en suivant la nouvelle ortographe ; l'inconvénient n'est pas considérable. L'ancienne ortographe y est elle-même sujette : témoin le mot *priser* qui devroit, selon sa dérivation, être écrit *prixer*, au lieu de *priser*, puisqu'il vient du mot *prix*. Quelque parti qu'on prenne, il y aura toujours quelques inconvéniens. Le meilleur parti est celui où il y en a le moins. Du reste ce qu'on a répondu à l'ancienne ortographe au sujet des étimologies, peut très-bien s'apliquer ici.

208. 7°. Le septiéme fondement de l'ancienne ortographe est peut-être le plus solide : & pour y avoir égard, il paroit judicieux de garder l'ancienne ortographe dans tous les mots où sans cela ils seroient confondus avec des mots qui ont déja le même son, & qui ont cependant une signification toute diférente. C'est pourquoi bien que les létres doubles qui ne se prononcent point, soient suprimées dans la nouvelle ortographe, on fait bien d'écrire encore *ville*, *urbs* par deux, bien que ce mot ait le même son que *vile*, *vilis* ; de même on fait bien d'écrire *poids*, *pondus* ; *poix*, *pix* ; & *pois*, *cicer* : bien que ces trois mots aient le même son ; car leur signification étant diférente, il semble assez à propos de la distinguer du moins aux yeux ; puis-

qu'on ne peut, par la prononciation, la distinguer à l'oreille.

Quelque plausible que puisse être cette raison, ceux qui paroissent absolument déterminez à réformer entiérement l'ortographe, ne s'y rendront pas. ils s'en tiendront toujours à leur principe, que l'écriture étant une pure image de la prononciation, l'ortographe doit être équivoque quand la prononciation l'est aussi : mais c'est ce principe même que leurs adversaires leur contesteront ; sans qu'il soit possible d'aporter de démonstration contre l'un ou contre l'autre parti. Aussi n'avons-nous garde de nous entremettre entre ceux qui sont déterminez à disputer ; & qui au fond n'ont pour terminer leur diférend, aucune régle décisive de coté ni d'autre. Ce qui ne peut raisonablement nous être contesté, c'est qu'entre les deux partis qui auroient à peu près également raison, il nous soit permis de suivre le plus commode ; & c'est à quoi nous nous atacherons. 209.

Des mots exprimez par la prononciation, & des équivoques où l'on tombe à ce sujet.

LA prononciation est la maniére d'articuler de vive voix, les mots d'une langue qui sont représentez aux yeux par l'écriture & l'ortographe. Il semble par là que la prononciation & l'ortogra- 210.

phe soient mutuélement l'image l'une de l'autre : mais comme on a prononcé une langue avant que de l'écrire, & qu'on ne l'a écrite que pour exprimer ce qu'on prononçoit, il est plus raisonable de dire que la prononciation est la régle & le modéle de l'ortographe. J'ai vu agiter pour cette raison, si l'ordre naturel d'une grammaire ne demandoit pas qu'on parlât de la prononciation, avant que d'y parler de l'ortographe. Il n'y a point de doute qu'il faudroit en user ainsi, si l'on enseignoit une langue de vive voix : il faudroit, dis-je, faire entendre les sons qu'elle emploie, avant que de marquer les traits, avec lesquels on les représente aux yeux. Mais quand on expose une grammaire par écrit, ce n'est qu'aux yeux qu'on peut parler & ce qui s'ofre à dire de la prononciation ne pouvant alors s'exprimer que par des figures de létres, on est obligé de comencer par l'ortographe qui les régle.

211. Cependant pour ne rien confondre, démélons deux sortes de significations de certains termes comuns à l'ortographe & à la prononciation ; & qui forment des équivoques considérables ; comme, *létres*, *voyéle*, *diphtongue*, &c.

212. Tantôt le mot *létre*, se prend pour les figures ou caractéres tracez sur le papier ; comme quand on dit, la létre *m* difére de la létre *n*, en ce que l'*m* a trois jambages

& l'*n* n'en a que deux : & tantôt il se prend pour les sons, formez dans la bouche par la voix humaine : comme quand on dit : *Dans la létre* p *on presse plus fortement les lévres que dans la létre* b. Selon l'un ou l'autre de ces deux sens, on peut dire que l'i *diférе & ne diférе point de l'*y ; car il en diférе par la figure & non point par la prononciation. En prenant encore le mot de *létres* en ces deux sens, on peut dire que la prononciation a plus de létres que l'écriture ; & que souvent deux ou trois létres n'en font qu'une ; ce qui signifie seulement que dans le François, il y a plus de sons simples, que de caractéres ou de figures simples, destinées à désigner les sons par écrit : puisque souvent deux ou trois caractéres joints ensemble n'expriment qu'un son simple ; comme les trois létres *eau* dans chap*eau*, n'expriment que le son simple *o*, comme si l'on écrivoit chapo.

213. Certains noms de voyéles ont longtems été confondus & le sont peut-être encore : comme quand on dit, *Dans l'alphabet François l'*i *& l'*u *sont voyéles & consones* : c'est que ces deux figures de voyéles servoient il n'y a que soixante ans, & servent encore dans l'écriture défectueuse de quelques-uns, à exprimer deux consones ausquelles on a conservé jusqu'à présent les mêmes noms d'*i* & d'*u* ;

Létre, nom équivoque.

bien qu'au fond ce soient deux consones aussi diférentes de ces deux voyéles, que quelque autre consone que ce soit. Aussi ne leur est-il proprement resté rien de comun que le nom: leur figure étant marquée très-diféremment par ceux qui impriment ou qui écrivent avec exactitude.

214. Diphtongues. On peut dire à peu près le même du mot *diphtongue*. En général il signifie la réunion de deux ou trois voyéles qui doivent être prononcées, en un tems aussi court qu'une silabe ordinaire: mais en cela même le mot *diphtongue* est encore très-équivoque. Car 1°. ou bien ces voyéles désignent des sons divers, comme dans le mot *pié* où l'*i* & l'*é* sont entendus séparément, bien que dans un espace de tems presque aussi court, que si l'on ne prononçoit qu'une seule silabe ordinaire. 2°. Ou bien ces voyéles ne désignent qu'un son unique; soit que ce soit le son de l'une de ces voyéles, ainsi que dans, *j'ai eu*, *habui* où l'on n'entend que le son d'*u*, comme s'il y avoit *j'ai u*; soit que ce soit un son diférent de celui de chacune de ces deux voyéles: comme dans le mot *feu*, où l'on ne prononce le son ni de l'*e*, ni de l'*u*; mais un troisiéme son diférent de chacun de ces deux sons: la premiére sorte de diphtongues s'apelle Propres. *propre*; parce que deux voyéles se présentans

tant aux yeux, se font aussi entendre tou- & impro-
tes deux à l'oreille ; & l'autre sorte de pres.
diphtongues s'apéle *impropre*, parce que
deux voyéles se présentent seulement aux
yeux, sans se faire entendre à l'oreille.

Du reste, on peut voir comment ce que 215.
regarde la prononciation, est l'endroit le
plus épineux d'une grammaire ; parce
qu'un livre ne s'exprimant qu'aux yeux,
dans une matiére qui est l'objet de l'oreil-
le, on y doit être à peu près aussi embar-
rassé, que si l'on entreprenoit de faire
distinguer les couleurs à un aveugle. Aus-
si ne voit-on point dans les grammaires,
aucune partie qui soit plus défectueuse
que la prononciation : parce que souvent
l'écrivain n'a aucun terme pour donner
au lecteur l'idée du son qu'il lui veut ex-
primer ; & que faute d'une expression
propre, il en emploie de fausses ou de
vicieuses. Ainsi rien n'est plus ordinaire
que des grammairiens qui enseignent que
nos voyéles *a*, *e*, *i*, &c. se prononcent
comme en Latin : ne faisant pas atention
que le Latin n'a point aujourd'hui de pro-
nonciation connue & déterminée ; mais
que châque nation particuliere en pro-
nonce les caractéres, de même que dans
sa langue elle prononce les caractéres des
létres qui y ont passé du Latin : par exem-
ple *cœ.us* se prononce par le François

comme *sékus*, & par les Italiens comme s'il y avoit *tchékous*: en sorte que la prononciation des caractéres *c* & *u* est entiérement diférente dans ces deux langues: celle même du caractére *e*, l'est un peu, les François prononçant un *é* fermé, là où les Italiens prononcent un *è* fort ouvert.

216. Cette réfléxion établit de nouveau ce que nous avons déja insinué en diverses ocasions; savoir que le raport des sons avec les caractéres, aussi-bien que le raport des choses avec les sons, est purement arbitraire & relatif aux nations qui sont convenues de certains raports: tandis que d'autres nations y ont ataché un raport tout contraire. Il seroit curieux de voir à ce sujet comment quelques partisans de Platon pourroient justifier une pensée, dont ils veulent lui faire un grand honeur. Elle est assez singuliére pour la marquer ici. Il a prétendu, disent-ils, que dans les langues, il y avoit un raport naturel des mots avec les choses qu'ils expriment; comme il se trouve un raport naturel des signes que font les muets, avec ce qu'ils veulent indiquer: de sorte qu'au jugement de Platon, il se faisoit dans la bouche à chaque mot, un mouvement qui avoit raport avec l'action exprimée.

217. De savoir si éfectivement il en a été ainsi dans la langue primitive, ou la pre-

miére de toutes les autres ; c'est ce que nous ne pouvons guéres vérifier, ni même conjecturer, à moins que de suposer dans la bouche une facilité de contorsions, qui ne nous reste plus : cependant les sons qui nous servent aujourd'hui à exprimer les objets les plus afreux, nous servent également à exprimer les objets les plus doux : témoin nos deux mots *ramage* & *rage*, qui sont presque les mêmes pour le son & qui expriment deux idées des plus oposées. Il est évident que le raport des caractéres de l'écriture avec les sons ou avec les choses, n'est pas moins arbitraire, si même il ne l'est pas davantage.

218. Quoi qu'il en soit, on ne peut distinguer avec trop de soin dans un traité de la prononciation : 1°. l'idée de chaque son : 2°. l'idée de chaque létre ou caractére : 3°. l'idée du raport purement arbitraire, que chaque nation a mis entre certains sons & certains caracteres. De cette sorte les grammairiens n'emploiront plus ces termes si équivoques, & qui leur sont pourtant familiers : *le son naturel de la létre* e, *le son naturel de la létre* c ; car ni la létre *e*, ni la létre *c*, ni quelque autre que ce soit, n'ont point de son particulier, qui leur soit naturellement ataché plutôt que tout autre son.

219. Comment faut-il donc s'y prendre

pour donner une idée juste & précise de la prononciation d'une langue : C'est de distinguer d'abord, autant qu'il est possible, tous les sons divers qu'emploie cette langue dans sa prononciation ; & cela, sans avoir égard aux létres ou caractéres dont on peut se servir, pour exprimer ces sons. En efet une langue, & surtout le François, exprimant divers sons par les mêmes caractéres, & les mêmes sons par des caractéres diférens : c'est s'exposer à des embaras infinis, que de ne pas comencer à se faire une idée des sons divers, indépendante de tous les caractéres par lesquels ces sons s'expriment diféremment, selon les ocasions.

Ceci est d'autant plus important dans le François, que les écrivains les plus renomez, ne convienent pas sur les caractéres qui doivent exprimer certains sons. Pour prévenir la confusion qui pouroit naître à ce sujet, je vais mettre une table des 33. sons simples de notre langue : & pour les mieux distinguer, je les indiquerai d'abord avec des caractéres simples : mais comme dix de ceux-ci ne sont point en usage dans notre ortographe, parce que les sons qui y répondent sont désignez ordinairement par deux létres en même tems, je métrai ces deux létres, à coté du caractére simple. Cependant on

ne sauroit être trop en garde contre l'erreur qui se figure toujours deux sons, là où l'on voit deux caractéres.

En métant sur une premiére colone les caractéres qui désignent nos 33. sons simples : je métrai dans la seconde colone ; les mots françois où se trouvent chacun de ces sons : les létres imprimées en italique dans ces mots y montreront le son simple particulier qu'il s'agit de faire discerner : c'est ce son là même désigné par nos caractéres simples, que nous apellerons le *son propre* de chacune de nos létres, qui d'ailleurs n'ont point de son propre. De plus, j'ajouterai quatre autres colones, où je raporterai certains mots de quatre langues les plus répandues de l'Europe ; en chacun desquels se trouve un des treute-trois sons simples de la nôtre : ce qui en facilitera beaucoup la conoissance aux étrangers. Ce raport ne sera peut-être pas toujours aussi juste, que l'éxigeroit une extrême finesse de prononciation en chaque langue : il suffit qu'en prononçant comme je l'indiquerai, il n'y paroitroit comunément rien qui fût répréhensible. Les endroits qu'on verra en chaque colone marquez de ce signe † montrent qu'il n'y a point de son en cette langue qui réponde à celui qu'il faudroit indiquer.

220

Table des caractéres qui désignent les 33 sons de la langue Françoise,

Caractéres simples.	*Mots François.*	*Mots Alemans.*
a	frapa	fragen. *interroger.*
e muet	muse	meine. *ma*
é fermé	café	ehr. *honeur.*
è ouvert	mèr	pferd. *cheval.*
i	fini	irren. *manquer.*
o	or	bogen. *un arc.*
u	tuer	fuhren. *mener.*
eu	feu	mògen. *pouvoir.*
ou	fou	mutter. *mere.*
an	glan	begangen. *comis.*
en	bien	erg.
in	ingrat	ing.
on	fon	ong.
un	quelqu'un	ung.
b	bas	bad. *bain.*
p	pas	paar. *paire.*

Et des mots où se rencontrent ces sons.

Mots Anglois.	*Mots Italiens.*	*Mots Espagnols.*
ouater. *eau.*	amare. *aimer.*	amar. *aimer.*
love. *amour.*	†	†
equity. *équité.*	ardore. *ardeur.*	emanar. *émaner.*
ale. *biere.*	verbo. *verbe.*	verdad. *vérité.*
iniquity. *iniquité.*	finire. *finir.*	ir. *aller.*
so. *ainsi.*	morire. *mourir.*	obrar. *opérer.*
bruit. *bruit.*	u en Lombardie †	
good. *bon.*	†	†
oupon. *sui super.*	puro. *pur.*	ulcerar. *ulcerer.*
†	andare. *aller.*	†
†	tentare. *tenter.*	†
†	ingrato. *ingrat*	†
†	rispondere. *répondre.*	†
†	†	†
bad. *méchant.*	bene. *bien.*	barbaro. *barbare*
peace. *paix.*	pane. *pain.*	pan. *pain.*

Suite de la Table qui désigne les 33 sons de la langue Françoise,

Caractéres simples.	*Mots François.*	*Mots Alemands.*
v.	vin.	vveind. *vin.*
f	fin.	feind. *ènemi.*
d.	don.	dagen. *épée.*
t.	ton.	tinten. *de l'encre.*
g.	garand.	gabe. *don.*
k.	kalendrier.	kalender. *almanach*
z.	zéle.	rose. *rose.*
f.	selle.	sehen. *voir.*
j.	jamais.	†.
χch.	chat.	schoul. *école.*
m.	mois.	morgen. *demain.*
n.	noix.	nennen. *nommer.*
l.	lave.	leben. *louer.*
r	rave.	reinigen. *purger.*
λ-l mouillée.	bailler.	†.
ń-gn. mouillé.	cicogne	†.

Et

Et des mots où ſe rencontrent ſes ſons.

Mots Anglois.	*Mots Italiens.*	*Mots Eſpagnols.*
*v*ertue. *vertu.*	*v*ero. *vrai.*	*v*ago. *vague.*
*f*alſe. *faux.*	*f*ed. *foi.*	*f*uego *feu.*
*d*uty. *devoir.*	*d*are. *donner.*	*d*ar. *donner.*
*t*emple. *temple.*	*t*uono. *ton.*	*t*imido. *timide.*
*g*ive. *donner.*	*g*odere. *jouir.*	*g*ozar. *jouir*
*k*eep. *garder.*	*c*ammino. *chemin.*	*c*anal. *canal.*
*z*eal. *zele.*	*c*aſo. *cas.*	†.
*ſ*ingular. *ſingulier.*	*ſ*ano. *ſain*	*ſ*alud. *ſanté.*
†.	†.	†.
*ſh*all do *je ferai.*	*ſc*emare. *diminuer.*	†.
*m*ind. *penſée.*	*m*eno. *moins.*	*m*a*m*ar. *teter.*
*n*ame. *nom.*	*n*o. *non*	*n*onas. *nones des mois.*
*l*abour. *travail.*	*l*avare. *laver.*	*l*eer. *lire*
*r*emenber. *ſe ſouvenir.*	*r*idere. *rire.*	*r*etentar. *crever.*
†.	me*g*lio. *meilleur.*	*ll*amar. *apeler.*
*mi*nion. *mignon.*	guada*gn*are. *gagner.*	doña. *dame.*

OBSERVATIONS

Pour supléer à la Table précédente.

223\. LE plus important de nos sons est l'e muet : comme il demande une atention particuliére, j'en ferai un article à part immédiatement après celui-ci.

224\. Les Alemans observeront dans la colone qui est pour eux, que le son de notre *e* ouvert est celui qui est marqué dans leur langue par un *a* au-dessus duquel ils mettent un petit *e*, ou deux points : ils doivent de méme prononcer notre caractére *ω* ou *eu*, comme leur *o* au-dessus duquel est un petit *e* ou deux points : notre caractére *u*, comme on prononce en Saxe *l'n* dans le mot *fuhren*; & notre caractére *ȣ* autrement *ou*, comme ils font d'ordinaire leur *u*, & en particulier dans *mutter*, *mere*. Ils doivent prononcer notre *z* comme eux & les Italiens prononcent d'ordinaire une *s* entre deux voyéles: ils doivent prononcer nos voyéles nazales comme ils font l'*n* précédée d'une voyéle & suivie d'un *g* : enfin notre *v* consone, comme ils prononcent le double W dans *Wein*, mais donnant un peu des dents d'enhaut, sur la lévre d'enbas.

Les Italiens & les Espagnols doivent prononcer notre son propre de *k* comme ils prononcent le *c* devant un *a*. 225.

Dans l'exemple du mot Anglois *ale* qui signifie *biére*, il faut prendre garde que c'est l'*a*, & non pas l'*e* du même mot *ale*, qui se prononce en Anglois avec le son de notre *è* ouvert 225.

L'*è* ouvert est tantôt plus & tantôt moins ouvert en François, comme nous le dirons dans le traité des *e* : mais c'est une subtilité qui ne doit pas aréter ici : ainsi j'ai pris indiféremment dans les langues étrangéres des exemples de l'*é* plus ou moins ouvert : du reste il ne diffère de l'*e* fermé, qu'en ce qu'on ouvre beaucoup plus la bouche en le prononçant. 226.

Le son propre de notre *u* voyéle se trouve en quelques mots parmi les Alemans, du moins dans la Saxe; comme on me l'a assuré, & comme je l'ai marqué : & c'est l'*u* ordinaire parmi les Italiens de la Lombardie : c'est d'eux ou des François mêmes que les Espagnols en doivent prendre l'idée. S'ils la pouvoient prendre par l'explication de la maniére dont ce son est mécaniquement formé : on leur diroit qu'il faut avancer beaucoup les deux lévres en devant, les aprocher l'une de l'autre, & les arondir tant soit peu. 227.

228. Le ſon propre de notre *a* ou *eu* ne ſe rencontre point dans les quatre langues indiquées, ſi ce n'eſt en Alemand : la maniére de le former mécaniquement eſt la même que ſi on prononçoit un *o* ; mais avançant la langue ſur le bord des lévres comme pour former un *e*.

229. Il eſt bizare qu'il n'y ait que les Italiens de la Lombardie, qui ne prononcent point notre ſon *8*, autrement *ou* : toutes les langues de nos voiſins en ont l'uſage, mais le déſignent par le caractére *u*, ce qui fait ſoupçoner, qu'il en étoit de même parmi les Latins.

230. Nos voyéles nazales, *a*, *ɛ*, *ı*, *ɔ*, *ʋ*, autrement, *an*, *en*, *on*, *un*, n'ont leur ſon propre en uſage que dans l'Italien, (où peut-être même il n'eſt pas entiérement le même) & dans quelques mots Alemans. Il eſt aiſé d'en donner l'idée à tous, en diſant que c'eſt entiérement la même diſpoſition de la bouche, des lévres & de la langue que les voyéles communes, *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ; avec cette ſeule diférence, que les nazales ſe prononçant du nez, on fait paſſer par le nez une partie de l'air que pouſſent les poumons, au lieu de le faire tout paſſer par la bouche : l'obſervation eſt importante, parce que c'eſt à cette prononciation qu'on remarque davantage l'accent étranger.

prononcer lentement, le mot où sont les deux consones. C'est ce qu'éprouvent toutes les nations en prononçant le mot de l'Evangile *mna* avec lenteur, ce qui ne change rien du tout au son: puisqu'il demeure le même, soit qu'il soit prononcé vîte ou lentement: si donc en prononçant *mna* on insiste un peu sur l'*m*; d quelque nation que l'on puisse être, on prononcera distinctement le mot François *mena*, *il mena*, duxit.

Je dis plus; on ne sauroit prononcer à la fin d'un mot aucune consone, qu'on ne prononce à sa suite un *e* muet; De-là vient que les étrangers nous reprochent que nous ne mettons point de diférence dans le son, entre *apel* & *apelle* : c'est qu'au fond, ni eux ni nous ne saurions prononcer *apel*, que nous ne prononcions un *e* muet à la fin: & la diférence que nous autres François mettons dans la prononciation de ces deux mots, ne vient point du coté du son; mais de ce que nous marquons & distinguons plus fortement le son de l'*e* muet, dans *apelle* que dans *apel*. 237.

En éfet pour ne pas prononcer distinctement l'*é* muet après une consone, qui n'est pas suivie d'une voyéle, il faut en quelque sorte retenir son haleine: autrement il arrivera que sans vouloir pro- 237.

noncer aucune voyéle en particulier, on prononcera naturellement l'*e* muet : il ne faut qu'en faire l'expérience avec un peu d'atention : & voir si après ces mots *David*, *Alep*, *Phaleg*, on ne prononce pas du moins légérement, *Davide*, *Alépe*, *Phalégue*.

238. Mais sans une attention si grande, qu'on voye comment les Italiens en déclamant, prononcent les consones finales, sur-tout des mots Latins : on trouvera manifestement qu'ils prononcent *fas*, *ipsemet*, *fistulam*, comme nous ferions si nous les voyions écrites *fasse*, *ipsemette*, *fistulame* ; & que nous prononçassions ces silabes bréves, telles que nous les prononçons dans ces mots *fasse*, *mette*, *lame*, &c. La même chose arrive dans les mots de leur langue, quand les mêmes Italiens en supriment la voyéle finale : & qu'au lieu d'*amare*, ils prononcent *amar*, trainant un peu sur la derniére silabe *mar* : car alors ils prononcent très - distinctement notre mot François *mare* avec l'*e* muet qui le finit, & cela sans qu'ils s'en aperçoivent. Ainsi on peut dire que l'*e* muet est une voyéle que tous les hommes sans le vouloir & sans y penser, prononcent après une consone qui n'est point suivie d'aucune autre voyéle particuliére.

Si l'on demande pourquoi on s'aper- 239.
çoit si peu de cette prononciation universelle de l'*e* muet, je répons que la raison en est renfermée dans cette expression même, *e* muet : c'est que cette voyéle est le plus petit, le plus sourd & le plus imperceptible de tous les sons de la voix humaine : de maniére que là où l'usage ne nous le distingue pas aux yeux, nous ne le distinguons pas nous-mêmes à l'oreille. Cette prononciation est si légére, & pour ainsi dire si subtile, qu'à la fin de nos vers elle n'est point censée faire une silabe particuliére : ou du moins cette silabe surnùméraire est comptée pour rien : en sorte que dans notre poesie réguliére, les vers féminins (c'est-à-dire ceux dont la derniére silabe a pour voyéle un *e* muet) ont toujours une silabe de plus que les autres : bien que les uns & les autres paroissent au jugement de l'oreille, ne faire qu'un même nombre de silabes.

Aussi dans l'analogie commune de no- 240.
tre langue, ce qui convient aux derniéres silabes d'un mot qui finit par une consone, convient aux * pénultiémes silabes d'un mot, dont la derniere silabe a pour voyéle un *e* muet : par exemple, nos silabes longues sont sensibles, étant les derniéres de certains mots qui finis-

* La pénultiéme d'un mot est celle qui précéde immédiatement la derniére.

ſent par une conſone; mais ſi après cet-te conſone on ajoute un *e* muet qui faſſe une nouvelle ſilabe : comme cette der-niére eſt trop imperceptible, la longueur de la prononciation demeure ſur la pé-nultiéme ſilabe qui étoit la derniére au-paravant : ainſi dans *François* c'eſt la derniére ſilabe qui eſt longue, & dans *Françoiſe* c'eſt la pénultiéme ſilabe. On pouroit ajouter à ceci pluſieurs autres réflexions qui confirmeroient de plus en plus ce que j'ai avancé, pour faire co-noître le vrai caractére de notre *e* muet : en voici une nouvelle qui mérite d'être faite. Quand un malade ſouffre, & qu'il lui reſte des forces, il exprime ordinai-rement ſa douleur par le ſon *a*; mais ſi les forces ſont diminuées, il n'exprime plus ſa douleur que par le ſon de l'*e* muet, qui eſt un *a* diminué.



Au reste, chacune des voyéles a en François sa nazale qui lui répond ; mais les nazales qui répondent à l'*e* muet, à l'*u* autrement *ou*, & l'*ω* autrement *eu*, confondent leur nazale avec le son nazal d'autres voyéles ausquelles elles ont raport ; par exemple, *oun*, se confond avec *on* ; de même *eun*, avec *un* ; & *an*, avec *en*, formé de l'*e* muet nazal. 231.

Sur quoi on peut faire une remarque curieuse ; savoir que ce n'est pas un pur effet de bizarerie dans notre langue, d'avoir écrit par *en* des sons qui se prononcent comme *an* ; écrivant *entendre* qui se prononce de même qu'*antendre* ; c'est que la prononciation de l'*e* muet nazal, aproche si fort de l'*a* nazal, que leur diférence étant imperceptible au comun des gens, on les a prises insensiblement l'une pour l'autre : comme plusieurs confondent le son *eun* au mot *jeun*, avec le son *un* au mot *quelqu'un* ; & le son de l'*oun* avec celui de l'*on* ; mais quelque imperceptible que soit la diférence qui je viens de marquer, elle ne laisse pas d'être réelle ; & peut faire conoître très bien le génie de notre langue, & l'économie de nos sons divers. 232.

Pour ce qui regarde les consones, il faut observer conformément à la réfléxion ingénieuse & utile de M. l'Abbé de 233.

Dangeau qu'entre nos douze consones ; *b*, *p* : *v*, *f* : *d*, *t* : *g*, *k* : *z*, *ſ* : *j*, *χ* autrement *ch*, qui ſont ici deux à deux, la premiére ne difére de la ſeconde par raport au ſon, ſinon en ce qu'elle ſe prononce plus foiblement, & en apuyant moins des lévres ou de la langue : ainſi un *b* eſt un *p* prononcé foiblement, & un *p* eſt un *b* prononcé fortement. Il en faut dire des autres à proportion : c'eſt pourquoi nous apèllerons *b*, *v*, *d*, *g*, *z*, *l*, des létres foibles : & *p*, *f*, *t*, *k*, *ſ*, *χ* ou *ch*, des létres fortes.

Outre les autres uſages qu'on peut tirer de cette excellente remarque, je m'en ſervirai ici pour donner aux étrangers nos voiſins, l'idée du ſon de notre *z* & de notre *j* qui n'eſt pas dans leur langue, ou qui n'y eſt pas aiſé à diſtinguer. Ils n'ont qu'a prononcer trés-foiblement le ſon *ſ* & le ſon *χ* ou *ch*, ils prononceront notre *z* & notre *j*. D'ailleurs les Italiens ont le ſon de notre *j* qu'ils déſignent par un *g* ſuivi d'un *e* ou d'un *i*, (comme dans *giro*, qu'ils prononcent *dgiro*) mais alors ils le font précéder d'un leger ſon du *d* qu'il faut ſuprimer en prononçant notre *j*. Les Eſpagnols ont de même notre ſon *χ* ou *ch* comme dans *mucho* ; mais ils le font un peu précéder de notre ſon *t*, comme ſi nous

écrivons *mutcho:* en suprimant ce leger son du *t*, ils auront notre son, κ ou *ch*, & en prononçant celui-ci foiblement, ils auront notre son *j*.

Je ne puis donner d'autre idée aux Anglois & aux Alemans de nos sons λ ou *l* mouillée, *ñ* ou *gn*, que de leur dire comment ils se forment mécaniquement: *ñ* ou *gn* se forment en disposant la langue comme pour former un *g*, & prononçant un *n* de la racine du nez: *l* mouillée se forme en courbant la langue sur les dents de dessous & l'élargissant comme pour former un *i*.

Observation particuliére & importante sur la nature de l'e muet.

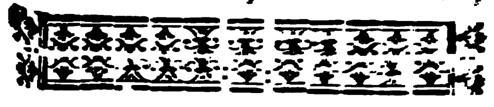
NOs Grammairiens sont en peine pour donner aux étrangers, la vraie idée du son de notre *e* muet; parce qu'ils le croient uniquement d'usage en notre langue. Je suis dans une opinion bien diférente: persuadé que ce son qui ne s'entend aujourd'hui en nulle langue, aussi distinctement & aussi fréquemment qu'en la nôtre, se trouve néanmoins dans toutes les langues, & même qu'il y est essentiel. Je dis *aussi distinctement*: car au fond les Alemans l'emploient comme nous l'avons mar-

234

qué dans le mot *meine*, & les Anglois dans le mot *ouater*.

Pour déveloper davantage ma pensée, je dis que l'*e* muet est la plus naturelle, la plus simple & la plus aisée à prononcer de toutes les voyéles : en voici la preuve. Tout le monde convient que l'*a* est une voyéle commune à tous les peuples & la plus aisée à prononcer de celles dont ils ont l'usage. En effet, il ne faut que pousser l'air des poumons (ce qui est essentiel à tout son de la voix humaine) puis ouvrir simplement la bouche, sans faire aucun autre mouvement particulier. Or je dis que l'*e* muet est encore plus aisé : car en faisant simplement ce qu'on fait pour prononcer l'*a*, & ouvrant la bouche de moitié moins, on forme le son d'un *e* muet : comme dans ce moment même chacun en peut faire l'expérience.

235. De plus, il est si naturel à l'homme de prononcer cette voyéle, qu'il la prononce lorsqu'il le croit le moins. Partout où dans une même silabe, on prononce deux consones de suite, on prononce un *e* muet après la premiére de ces deux consones ; à la vérité avec promptitude & vitesse ; mais très réellement : de sorte que pour y distinguer parfaitement notre *e* muet, il n'y a qu'à



SECONDE PARTIE,

OU

PRATIQUE DE LA GRAMMAIRE.

Cette Pratique consiste à bien employer chacune des trois parties du langage qui sont, comme j'ai dit ([illegible]), les *noms*, les *verbes*, les *modificatifs*. Nous en ferons ici autant de sections : mais comme outre leur emploi particulier, il se trouve de la dificulté à les joindre les uns avec les autres, j'ajouterai une quatriéme section ; savoir de la *Sintaxe* ; c'est-à-dire, de la construction de ces trois diférentes parties unies ensemble.

SECTION PREMIERE.

Des noms.

300. AYant expliqué leur nature (80 & suiv.) il faut présentement marquer 1. leurs nombres, 2. leurs genres, 3. leurs articles ; c'est ce qui regarde tous les noms, mais particuliérement les substantifs qui sont proprement les seuls

noms. (89.) Nous viendrons ensuite aux adjectifs communs & ordinaires; puis aux adjectifs comparatifs, & aux adjectifs de nombre : après quoi nous raporterons la pratique des noms apelés communément *pronoms*.

Du nombre singulier & du nombre pluriel des noms.

301. *Singulier & pluriel des noms.*

LEs noms qui ont à la fin *s*, *x*, ou *z* ont le pluriel semblable au singulier, comme *le fils* (*filius*), *les fils* (*filii*); une *voix*, plusieurs *voix*; le *nez*, les *nez*, *&c.*

L'*x* n'est proprement qu'un *cs* ou *gz*, & le *z* qu'une *s* foible (220. & 221.) c'est ce qui leur donne souvent dans notre langue le même usage qu'a l'*s*.

302. Les noms qui n'ont point une de ces trois létres à la fin, prennent une *s* au pluriel : *esprit*, *esprits*; *arbre*, *arbres* : mais il faut faire les exceptions suivantes.

303. 1°. Les noms terminés en *al* & en *ail*, font *aux* au pluriel, comme *animal*, animaux, *travail*, travaux.

Remarquez cependant que plusieurs adjectifs en *al* n'ont point de pluriel masculin en usage, comme *austral*, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *litéral*, *naval*, *pascal*, *pastoral*, *trivial*, *vénal*, *&c.* Les noms substantifs *bal*, *cal*, *pal*, *régal*, font *bals*, *cals*, *pals*, *régals*.

Remarquez encore que parmi les noms en *ail*, plusieurs prennent seulement une *s*, & ne font point *aux* à la fin, comme *atirail*, *camail*, *éventail*, *gouvernail*, *mail*, *portail*, *sérail*;

car ils font *atirails*, *camails*, *éventails*, *&c.* & que d'autres n'ont guéres ou point du tout de pluriel usité ; comme *bercail*, *portail*, *&c.*

2°. Les noms terminés en *é* masculin, comme *bonté*, *vérité*, prennent un z au pluriel, *bontez*, mais l'usage est partagé sur ce point ; plusieurs académiciens & d'autres bons écrivains mettent une *s* à la fin de ces mots selon la régle générale, & conservant l'accent sur l'*é*, *vérité*, *vérités* : le z tient donc ici lieu de l'*s* finale & de l'accent sur l'*é*. 304.

3°. Les noms terminés en *eu* & en *au* prennent au pluriel un *x* au lieu d'une *s* ; *jeu*, *jeux* ; *feu*, *feux* ; *bateau*, *bateaux* : cependant *bleu* fait *bleus*. Quelques noms en *ou* peuvent prendre un *x* ; *caillou*, *cailloux*, ou *caillous*. 305.

4°. *Oeil* fait *yeux* ; mais on dit *œils de beuf*, terme d'architecture ; *aïeul fait aïeux* ; *loi* fait *loix* : le mot *ciel* fait *cieux*, mais on dit 1°. des *ciels-de-lits* ; 2°. des *ciels*, terme de peinture qui signifie les nuages peints dans un tableau ; 3°. des *arc-en-ciels*. *Gentilhomme* fait *Gentilshommes*, de maniere que l'*l* ne se prononce point au pluriel, bien qu'elle se prononce au singulier, mais en *l* mouillée : beaucoup d'honnêtes gens, même à Paris, doivent faire atention à cette régle, contre laquelle ils péchent souvent. 306.

Il y a des noms qui n'ont point de pluriel, & d'autres point de singulier : le Dictionaire les marque. 307.

Dans les noms terminés par *nt*, quelques-uns retranchent le *t* avant l'*s* du pluriel : *enfant*, *enfans* au lieu d'*enfants* ; la plûpart même écri- 308.

vent *cens* au lieu de *cents* pour le pluriel de *cent*: *deux cens hommes*, *&c.*

309. Les noms composés du pronom *mon* ou *ma*, changent *mon* ou *ma* en *mes* au pluriel : *Monsieur*, *Messieurs* ; *Monseigneur Messeigneurs* ; *Madame*, *Mesdames*.

Il y a des noms qui ne se disent qu'au singulier, comme 1°. les noms de métaux, *or*, *argent*, *&c.* 2°. les noms de vertus ou de vices, en tant qu'ils expriment leur habitude ; *la charité* ; *la haine*, *&c.* mais en tant qu'ils expriment leurs actes, ils ont un pluriel : par exemple, *Faire des charités, entretenir des haines* ; excepté *foi*, *pudeur*, *modération*, & peu d'autres semblables ; car on ne dit point *des pudeurs*, *&c.*

Les mots suivans n'ont aussi que très-rarement ou même jamais de pluriel : *absinthe*, *bonheur*, *couroux*, *encens*, *estime*, *eucharistie*, *extrême-onction*, *faim*, *gloire*, *orviétan*, *pourpre*, *renommée*, *repos*, *sang*, *soif*, *sommeil* ; non plus que les infinitifs & les adjectifs qui deviennent quelquefois substantifs, comme *le boire*, *le nécessaire*, *&c.*

Il y a des noms qui n'ont que le pluriel, tels que *Matines*, *Nones*, *Vêpres*, *Ténébres*, *pleurs*, *gens*, *ancêtres*, *&c.*

Du genre des noms.

310. LES noms sont dits *masculins* quand l'usage y joint l'article *le*, *& féminins* quand il y joint l'article *la* (96) : il ne s'agit donc que de savoir ce qu'il a prescrit là dessus : mais il ne s'y faut pas trop arrêter d'abord ; car c'est ce qui s'aprend

plus par l'usage même & par un dictionnaire, que par toute autre voie : cependant pour supléer à l'un & à l'autre, on peut parcourir dès à présent les régles que j'aporte sur ce point dans la troisiéme partie ; pour discerner le genre des noms, (nomb. 1012) outre que le Vocabulaire Latin & François, que je ferai imprimer, les indiquera.

Des articles des noms.

LES articles en général sont des particules (98) qui se mettent devant les noms, pour en distinguer les divers emplois : c'est le point le plus important de notre langue ; puisque l'usage de nos articles est si dificile à bien démêler, que les étrangers n'y réussissent presque jamais. Pour en rendre la pratique plus aisée, nous distinguerons dans le François trois ordres ou arangemens qu'on peut faire des articles ; ausquels pour abréger & suivre la coutume, nous donnerons le nom même *d'article*. On n'en distingue communément que deux, savoir le *défini* & l'*indéfini* : nous retiendrons ces deux articles ; mais nous trouvons à propos d'en distinguer un troisiéme qui résulte des deux précédens, & que pour cette raison nous apellerons *mitoyen* : nous pouvons aussi très-bien

311.

l'apeler *l'indéfini partitif*, pour les raisons que nous dirons dans la suite.

Premier ordre des articles, ou article défini Singulier.

Pour le masculin.	Pour le féminin.
1. *Le* Prince.	*La* Princesse.
2. *Du* Prince.	*De la* Princesse.
3. *Au* Prince.	*A la* Princesse.

312. Dans les noms tant masculins que féminins qui commencent par une voyéle ou par une *h* non-aspirée (873.) l'article defini se forme de celui que nous venons de marquer pour le féminin; mais dont on retranche la lettre *a*, y substituant une apostrophe en cette sorte.

1. *L'*oiseau, *l'*aile, *l'*honeur.
2. *De l'*oiseau, *de l'*aile, *de l'*honeur.
3. *A l'*oiseau, *à l'*aile, *à l'*honeur.

313. Pour faire mieux connoitre nos articles, il est bon d'indiquer ce qui a été raporté de leur origine par d'autres auteurs. Autrefois il n'y avoit en François d'article défini au singulier que *le* pour le masculin, *la* pour le féminin; & au pluriel *les* pour le masculin & le féminin. On y ajoutoit la particule *de* & la particule *à*, & l'on disoit, le *Prince*, de le *Prince*, à le *Prince*; les *Princes*, de les *Princes*, à les *Princes*: cette pratique s'est encore conservée dans les articles du singulier des noms féminins; la *Princesse*, de la *Princesse*, à la *Princesse*; & dans les noms masculins qui commencent par une voyéle, en suprimant l'*e* féminin de l'article *le*, & substituant une apostrophe à la place de l'*e*, comme l'*amour*, de l'*amour*, à l'*amour*.

Mais dans les autres ocasions, il s'est introduit une contraction des articles *le*, *la*, *les*, avec la particule *de* ou *à* en cette sorte: *de le* & *de les* ont fait *du* & *des*; *à le* & *à les* ont fait *au* & *aux*. Encore aujourd'hui en Artois & en Picardie, où subsiste une partie du vieux François, on dit *de le mien* & *à le mien*, pour *du mien* & *au mien*.

Article défini du pluriel pour les noms.

314. 1. *Les* Princes, *les* Princesses, *les* oiseaux, *les* ailes, *les* honneurs.

2. *Des* Princes, *des* Princesses, *&c.*

3. *Aux* Princes, *&c.* *aux* Princesses, *&c.*

ON voit trois rangs dans cet article défini, comme on en verra dans les autres articles. Communément le premier de ces rangs répond aux cas du Latin qu'on apelle *nominatif* & *acusatif*; le second au *génitif* & à *l'ablatif*; le troisiéme au *datif*. Quand nous emploirons le mot de *cas*, on verra par-là ce que nous voulons dire. Bien qu'on ne distingue que trois rangs ou *cas* dans les noms, il en faut distinguer quatre dans plusieurs pronoms que nous marquerons.

Second ordre des articles, ou Article indéfini.

315. IL ne prend nulle particule pour le premier cas; il prend *de* ou *a'* pour le second; pour le troisiéme il prend *à* en cette sorte.

1. Dieu, gens, Aristote.
2. *De* Dieu, *de* gens, *d'*Aristote.
3. *A* Dieu, *à* gens, *à* Aristote.

316. Cet article sert au pluriel comme au singulier.

Troisiéme ordre des articles; ou Article mitoyen & partitif.

317. C'Est une sorte d'article indéfini; mais qui prend à son premier cas les particules qui servent de second cas aux précédens; savoir *du*, *de la*, *de l'*, *des*, *de*. Au second cas il a toujours *de*, comme l'article purement indéfini, & il n'en difére point. Au troisiéme cas il ajoûte *à*, à chacun des cinq articles précédens.

Premier cas, *du* bien, *de la* paille, *de l'*eau, *des* savans, *de faux* savans: éxemple *Du bien, de la naissance, de l'esprit donnent accès dans le monde*; ou *des savans ont erré*; ou *de faux savans se font écouter*.

Deuxiéme cas *de*: une quantité *de* bien, un feu *de* paille, une pinte *d'*eau, *&c.*

Troisiéme cas: *à du* bien, *à de la* paille *à de l'*eau, *à des* savans, *à de* faux savans: *N'aspirer qu'à du* bien, *comparer à de la* paille, *&c. j'ai oüi dire à des* savans, *&c.*

318. La dificulté n'est pas de connoître ou de retenir ces trois sortes d'articles qu'il faut distinguer dans notre langue; mais

de ſavoir leur uſage & d'en faire l'aplication. Voici ce que nous pouvons dire ſur ce ſujet.

Uſage de l'article défini.

CEt article, ſelon tous nos grammairiens, s'emploie devant les noms qui ſe prennent dans un ſens *défini* ou *déterminé*; comme l'article indéfini s'emploie dans un ſens *indéfini* ou *indéterminé*, & c'eſt de-la qu'ils tirent chacun leur nom : mais qu'eſt-ce que le ſens défini ou déterminé ? C'eſt ce qu'on n'a point expliqué juſqu'ici, & ce qui eſt en effet très-dificile à marquer bien préciſément. 319.

Ne pouroit-on pas dire qu'un nom pris dans le ſens défini eſt celui, lequel ſoit par lui-même, ſoit par ſes circonſtances, déſigne ou *un* objet particulier, ou *une* même eſpéce d'objets; ce qui fait deux ſortes de ſens définis, l'un *individuel*, l'autre *ſpécifique*. J'apelle ici *eſpéce d'objets*, l'amas de ceux qu'on regarde ſous une même idée; c'eſt ce qu'il faut rendre plus ſenſible par des exemples.

Si je dis *Le Soleil luit*, ce nom *le Soleil* déſigne ici un objet particulier diſtingué de tout autre, & par conſéquent il eſt pris dans un ſens défini individuel. Si je dis, *L'homme qui m'inſtruit*, ce mot *l'homme* pris avec ſes circonſtances *qui m'in-* 320.

ſtruit, diſtingue encore un objet parti-
culier de tout autre objet ; c'eſt donc
encore là un ſens défini *individuel*.

321. Si je dis *Les hommes ſont mortels*, ce
mot *les hommes* comprend ici toute une
eſpéce d'objets, c'eſt-a-dire toute l'eſ-
péce *des hommes* ; alors c'eſt un ſens dé-
fini, mais *ſpécifique*. Quelquefois l'eſpé-
ce s'exprime par un nom au ſingulier, ce
qui ne change rien à cette régle, comme
ſi l'on diſoit *L'homme eſt mortel* ; il eſt évi-
dent que ce mot *l'homme*, ſignifie ici toute
l'eſpéce des hommes. Du reſte ſi je dis,
*Les hommes qui font du mal aux autres
s'en font à eux-mêmes* ; ce mot *les hom-
mes* avec ces circonſtances ou modifica-
tions, *qui font du mal*, *&c*. comprend
auſſi toute une eſpece d'objets ; c'eſt-à-
dire toute l'eſpéce *des hommes qui font du
mal aux autres* ; car nous les regardons
alors ſous cette méme idée : c'eſt donc
là encore un ſens défini *ſpécifique*.

322. Ainſi dans tous les exemples précédens ſe
rencontre le ſens *défini* qui diſtingue, comme
nous avons vu, un objet tout particulier de
tout autre objet particulier : ou toute une mê-
me eſpéce d'objets de toute autre eſpéce ; c'eſt
ce que les philoſophes apelleroient *diſtinction
individuelle* & *totalité ſpécifique*. Il eſt bon de
donner encore des marques plus particulieres
de l'une & de l'autre, puiſqu'elles comprennent
ſeules le myſtere de nos articles.

323. La *diſtinction individuelle* ſe reconnoit 1°. par

des particularités indiquées à la ſuite d'un nom: comme Le *livre que j'eſtime*, la *perſonne dont je vous ai parlé*, le *plus ſavant qui ſoit*, l'*honeur de mon amie*, la *riviere de Seine*, *&c.* 2°. Par des circonſtances de lieu & de tems qui ſe font apercevoir d'elles-mémes, ſans qu'on les exprime: comme quand en France on dit Le *Roi*, ſans ajouter *de France*; ou quand on dit le *premier*, le *mien*, *&c.* ce qu'on a dit auparavant marquant aſſez quel eſt ce *premier*, ce *mien*, *&c.* ou quand on dit *Donnez moi le pain*, *le ſel*, *&c.* car on ſouſentend manifeſtement le pain ou le ſel *que voici*, ou quelqu'autre particularité ſemblable. De méme encore, parlant des membres du corps ou des facultés de l'ame, on dit *J'ai la poitrine échaufée, vous avez mal à la tête, il a la mémoire foible*: car on voit aſſez que la poitrine, la tête, la mémoire eſt préciſément celle de la perſone qui eſt déſignée par le nominatif du verbe.

La *totalité ſpécifique* ſe reconnoît, quand le nom de la choſe dont on parle (pris avec ſes circonſtances s'il y en a) convient à toute l'eſpece: c'eſt-à-dire à tous les objets auxquels ce nom pris de la ſorte pouroit être apliqué: comme les *vices*, les *vertus*, les *veritez*, les *fauſſetez*, les *anges*, les *hommes*, *&c.* ou ce qui revient au même, *le vice*, la *vertu*, l'*ange*, l'*homme*, pris dans un ſens général & univerſel: ou bien *le vice triomphant*, *la vertu humiliée*, *&c.* Si, dis-je, ces noms conviennent à tout ce qui pouroit être dit *vice, vertu*, *ange*, *homme*, ou à ce qui pouroit être dit *vice triomphant*, *vertu humiliée*, *&c.* ils renferment une *totalité ſpécifique*, & demandent l'article défini. 324.

On voit que ſelon ces principes, il faut auſſi le mettre devant les noms des choſes, qui compoſées de pluſieurs objets particuliers diférens, 325.

n'en font pourtant qu'une totale & particuliére comme, *l'armée*, le *peuple*, *&c.*

326. Ainsi donc, employez l'article défini, par tout où vous trouverez un nom pris dans un sens défini, qui renferme une *distinction individuelle* ou une *totalité spécifique* : c'est-à-dire en d'autres termes, dans un sens qui désigne, ou un objet particulier, ou toute une même espéce d'objets.

Usage général de l'article indéfini.

327. IL s'emploie devant les noms pris dans un sens vague, indéfini ou indéterminé; c'est-à-dire (selon la notion que nous venons d'aporter) dans un sens qui ne marque ni distinction individuelle, ni totalité spécifique : comme si je dis *Idée de visionaires* ; ou *table d'or* : les mots *visionaires* & *or* ne marquent ici ni toute l'espéce des *visionaires*, ni toute l'espece de l'*or* qui est au monde. Ces mots ne marquent pas davantage, ni aucun *visionaire*, ni aucun *or* en particulier : ils sont donc pris dans un sens indéfini. De même si je dis, *Je demanderai conseil à gens sages* ; *gens* ne distingue ici aucune personne sage en particulier, & ne renferme pas aussi toute l'espéce des gens sages en général, &c. car je ne veux pas indiquer que je demanderai conseil à tous les gens sages, ni déterminément à certaines gens sages; comme je

l'indiquerois, si je disois *Aux gens sages qui me sont venu voir ce matin*; le nom *à gens sages* est donc pris dans un sens indéfini, & il demande l'article indéfini : mais pour mieux faire connoître cet article indéfini, il en faut exposer l'emploi dans un plus grand détail ; ou d'ailleurs il se trouve quelques exceptions établies par l'usage.

Usages particuliers de l'article indéfini.

IL se met avec des noms ou pronoms qui marquant par eux-mêmes une distinction précise, n'ont pas besoin de l'article défini pour la marquer. Tels sont: 328.

1°. Les pronoms *moi*, *toi*, *soi*, *lui*, *ce*, *celui*, *qui*, *&c.* excepté 1°. les possessifs relatifs le *mien*, le *tien*, le *leur*, *&c.* 2°. *le même*, *du même* (*idem*, *ejusdem*); 3°. *lequel* pris au sens du (*qui*) ou de (l'*uter*) des Latins; comme, *Un palais* duquel *on a fait un modéle*, ou, duquel *parlez-vous*? Mais *quel* au sens de (*qualis*) demande l'article indéfini : *De quel palais parlez-vous?* 4°. *l'autre* (*alter*) & *l'un & l'autre* (*uterque*); ainsi on dit *de l'autre*, & *de l'un & de l'autre.*

2°. Tous les noms propres de persones & ceux de quelques planétes comme *Mars*, *Jupiter*, *Saturne* & *Venus* employés en tant que propres, & certains noms d'honeur que l'usage atache aux noms propres; tels que *Monsieur*, *Ma-* 329.

dame, *Monseigneur*, *Messire*, *Maître*, ou *Saint*, *Sainte*, *&c.* Ainsi on décline *Dieu*, de *Dieu* à *Dieu* : parce que *Dieu* est le nom propre du Souverain Etre qui est unique ; de même on décline *Socrate de Socrate*, à *Socrate* : *Monsieur Gassendi*, de *Monsieur Gassendi*, à *Monsieur Gassendi* : *saint Pierre*, de *saint Pierre*, à *saint Pierre* : *sainte Magdeléne*, de *sainte Magdeléne*, à *sainte Magdeléne*.

330. J'ai dit *avec les noms propres employés en tant que propres*. Car s'ils étoient employés comme pouvant convenir à plusieurs objets : alors ils recevroient l'article défini : ainsi l'on diroit, *Le Dieu des Chrétiens*, le *Dieu des miséricordes* : *On ne doit attendre du Dieu* des *Chrétiens que sainteté*, *&c.* *On ne peut trop se confier* au *Dieu des miséricordes* ; de même on diroit *Le Socrate d'Athénes*, *le Mécredi Saint*, supofant que *Socrate* & *Mecredi* sont des noms qui conviénent à plusieurs objets particuliers : de même encore, bien qu'on dise venir *de Flandre*, & non *de la Flandre*, à cause que *Flandre* est un nom propre qui ne prend point l'article défini ; cependant on dira venir *de la Flandre Françoise*, parce que le mot est pris alors comme convenant à plusieurs objets, savoir *à la Flandre Françoise* & *à la Flandre Autrichienne*.

On regarde aussi quelquefois un même nom comme multiplié pour exprimer des objets supofés semblables ; & alors on met encore l'article défini, comme Les *Démosthenes*, les *Cicerons ne se trouvent pas dans tous les siécles*.

331. 3o. Les noms propres de Provinces ou de Royaumes (excepté quelques-uns qui tirent leur nom de leur ville capitale, comme *Valence*, ou ceux de quelques îles, comme *Candie*)

prennent l'article défini au premier cas; *la France*, *le Languedoc*, *la Chine* : ils les gardent aussi aux deux autres cas, quand les mots avec qui ils sont joints, ne signifient point à l'égard de ces pays-là, *demeure*, *venue* ou *sortie*. Ainsi on dira bien, *La politesse de la France plaît par tout. Le sort de l'Espagne dépendoit de la Castille : On attribue à l'Allemagne l'invention de l'Imprimerie.* Mais on dira avec les mots qui marquent le lieu d'où l'on vient; *venir* de *France*, *sortir* de *Castille*, *mon départ d'Allemagne*, *&c.* A l'égard des mots qui marquent les lieux où l'on demeure & où l'on vient, au lieu de mettre ces mots au troisiéme cas, on les met sans articles précédez immédiatement de la préposition *en* : *Demeurer en France*, *aller en Italie*, *venir en Bretagne*.

On met encore l'article indéfini du génitif aux noms de Provinces ou de Royaumes, quand ils servent à distinguer un nom substantif qui les précéde immédiatement, en marquant son pays, comme *Roi* ou *Royaume d'Espagne* : *Gouverneur* ou *Gouvernement de Picardie* : *modes de France*, *vin de Champagne*, *chevaux de Barbarie*. On pouroit dire aussi aprés un superlatif, *le plus grand homme de France*.

332

Du reste, ce qui regarde les noms propres de quelques régions est si bizare par raport à l'article, qu'un commençant ne doit pas s'y arrêter. Nous nous contenterons d'observer que quelques-uns de ces noms gardent l'article défini en tous leurs cas, parcequ'il fait une partie même de ces noms. Les plus considérables sont la *Chine*, le *Japon*, le *Méxique*, les *Indes*, le *Pérou*, &c. puis la *Marche*, le *Perche*, le *Maine*, Province de France ; le *Milanés*, le *Mantouan*, le *Parmesan*, l'*Abruzze*, *&c.* contrées d'Italie : le *Mans*, le *Catelet*, *&c.* villes de France : on dit *venir*, *s'éloigner*, *partir* de l

Chine, du *Japon*, du *Méxique*, des *Indes*, &c. *demeurer*, *venir* au *Pérou*, au *Maine*, aux *Indes*, *&c*. Si un nom propre a un adjectif pour épithéte, on emploie l'article défini devant cet adjectif, parce qu'alors il est censé mis pour distinguer une personne d'avec une autre qui auroit le même nom : *Louis le Juste*, *le Grand Alexandre*.

4°. L'article indéfini se met avant les nombres absolus, *un*, d'*un*, à *un* ; *deux*, de *deux*, à *deux* philosophes ; mais ceux qui ont donné cette regle sans restriction, ne se sont pas souvenus de quelques exceptions qu'il faut marquer. 1°. Ces adjectifs de nombre se trouvant joints quelquefois à un nom pris dans un sens défini, il faut mettre alors l'article défini, comme Les *douze Apôtres*, *les trois persones dont j'ai parlé*, parce que les noms de nombre n'ôtent rien ici au sens défini des noms substantifs ausquels ils sont joints. 2°. On met encore l'article défini avant les noms de nombre absolus, parlant de jeux de carte, le *deux*, le *trois de cœur*. 3°. On le met encore quand les nombres absolus sont pris pour les ordinaux, *le deux de ce mois*, pour dire *le deuxiéme jour de ce mois*.

333\. 4°. L'article indéfini se met après les mots de quantité qui régissent le second cas ou le génitif: *Abondance* de *déclamateurs*, *disette* d'*orateurs* : *peu* d'*argent*, *trop* de *repos*, *plus* d'*éfets* & *moins* de *paroles*; *beaucoup* d'*esprit*, *point* de *sens commun*.

Il n'y a ici que deux observations à faire, & qui sont aisées, 1°. L'adverbe *bien* pris pour *beaucoup*, demande après soi l'article défini ; ainsi l'on dit *Bien de la*

la *peine*, *bien de l'argent*, *bien du tems*, au lieu qu'on dit *Beaucoup de peine*, *beaucoup de tems*, *&c.* 2°. Le mot *force* pris pour *beaucoup*, n'eſt ſuivi d'aucun article ; *force auteurs*, *&c.* mais l'uſage de *force* ſemble vieillir.

334 5°. On met l'article indéfini devant un nom pris dans un ſens indéfini & régi au génitif par un verbe ou un nom, comme *Uſer* de *fineſſe*, *vivre* d'*induſtrie*, *content* de *bagatelles*, *joueur* de *luth*, *joueur de paume*.

Cependant les verbes qui expriment quelque mouvemens du corps ſur un inſtrument matériel demandent toujours après eux l'article défini, comme *Fraper de l'épée* ou *du baton*; *jouer du luth*, de la *viole*, *&c.* bien qu'on diſe *joueur* de *viole*, *&c.* Il faut dire de même *jouer* à la *paume*, *jouer* au *billard*, *&c.* bien qu'on diſe *joueur de paume*, *joueur de billard*.

335 Sur quoi on peut faire une obſervation générale; ſavoir, que l'article indéfini ſe met devant les noms régis par un autre nom ſubſtantif, duquel ils marquent l'eſpéce, le caractere, la cauſe, la matiere, la qualité, la nature, le pays, comme *Gens de mérite*, *procès de conſéquence*, *ſtatue de marbre*, *maladie de langueur*, *conduite de fou*, *chevaux de Barbarie*, *Royaume de France*; de même on dira *une rencontre de hazard*, parce que *hazard* eſt mis ici pour marquer la nature & le caractere de la rencontre ; *l'eſprit de parti eſt de cabaler*, parce que *parti* eſt pris ici pour caractériſer une ſorte d'eſprit. Mais ſi le ſecond nom n'eſt pas mis pour caractériſer le premier ; & qu'au contraire le premier ſoit pour marquer une partie, une production, une propriété, une dépendance, un effet du ſecond ; alors on mettra l'article défini avant le ſecond ;

ainsi on dira *Le toit de la maison*, *une faute de l'imprimeur*, *un coup du hazard*; au lieu que si le deuxiéme nom étoit pris pour caractériser le premier on diroit *Un toit de maison*, *une faute d'imprimeur*, *un coup de hazard.*

Par cette réfléxion on peut remarquer que certaines expressions qui paroissent les mêmes ne le sont pas entierement; & leur diférence s'apercevra, pour peu qu'on fasse d'atention à ce que nous venons de dire, comme *Un coup de providence*, ou *un coup de la providence; c'est un vice de jeunesse*, ou *un vice de la jeunesse*: d'un côté on marque ici le caractere du *coup* ou du *vice* dont on parle; de l'autre côté on marque l'effet *de la providence*, ou *de la jeunesse.*

On ne met point d'article devant les noms qui suivent immédiatement certaines prépositions, avec lesquelles ils forment une espéce d'adverbe pour marquer la maniere dont se font les choses, comme *par dépit*, *avec ardeur*, *sans conduite*, *&c.* ou qui suivent certains verbes avec lesquels ils forment une expression, qui a un sens particulier déterminé par l'usage, comme *avoir envie*, *porter bonheur*, *&c.* (1005.)

Il est aisé de voir que ces noms sont pris dans un sens indéfini, qui ne marque dans l'objet ni distinction individuelle, ni totalité spécifique.

Par ce principe il est encore aisé de voir comment une fameuse exception que font ici nos Grammairiens, éclaircit la régle générale & la confirme. Voici l'exception.

Bien qu'un nom substantif régi au deuxiéme cas par un mot précédent, dût prendre l'article indéfini; il prend néanmoins l'article défini, dès que ce nom se trouve déterminé & suivi par un des trois régimes suivans; savoir, 1°. par le pronom *qui*, *que*, *lequel*, *&c.* 2°. par un superlatif: 3°. par un nom substantif

qui soit aussi au deuxiéme cas ; ainsi bien qu'on dise *Gens de mérite*, *statue de marbre*, *point de bien*, *vivre d'industrie*, *avide d'honneur*, *&c.* il faudra dire *Gens du mérite que je vous ai marqué* ; *statue du marbre le plus précieux* ; *avide de l'honneur du triomphe* ; *je ne veux point du bien d'autrui.*

Pour peu que l'on fasse d'atention, on verra que ces régimes font passer le nom d'un sens indéfini à un sens défini. Ainsi quelque bizarerie qu'on reproche aux François sur le sujet des articles, elle ne s'étend guéres au fond qu'à deux ou trois légeres exceptions ; & je me ferois fort de le démontrer, s'il m'étoit permis, de traiter ici une question de métaphisique au lieu d'une simple difficulté de Grammaire.

Usage de l'article mitoyen *ou* partitif.

CEt article qui est mitoyen par raport à la maniere dont il se forme des deux précédens, comme nous l'avons marqué, l'est encore par raport au sens. C'est un article indéfini, en tant qu'il ne supose point dans l'objet de distinction ni individuelle ni spécifique : mais il tient du défini, en ce qu'il indique une partie d'un objet ; c'est pourquoi on peut très-bien l'apeler article *partitif.* 336.

En effet il est toujours pour restreindre l'étendue de la signification des noms, & emporte après soi l'idée du pronom *quelque* (*aliquis* ou *aliquid.*) Ainsi quand je dis *Des gens savans pensent comme moi*;

c'est-à-dire, *quelques gens savans*, &c.
Si je dis *J'ai eu le malheur d'avoir à faire à des ignorans*, la signification *à des ignorans* est ici moins étendue que si je disois *aux ignorans*; car je ne marque ici que certains ignorans: de même si je dis *De l'eau me feroit plaisir*, *du pain me suffit*, *il me faut de la lumiere*, ce n'est pas alors l'*eau*, le *pain*, la *lumiere* en général dont je veux parler; mais d'une partie de l'*eau*, du *pain*, de la *lumiere* qui est au monde, comme on diroit en Latin *aliquid ex aquâ*, *aliquid luminis*, &c.

337. On peut conjecturer par cette réfléxion comment un second cas, en est venu dans notre langue à tenir la place du premier : c'est qu'il supose, ce semble, ce premier & le sousentend; car en disant *Des savans ont cru autrefois les anges corporels*, on sousentend *une partie des savans*; & ainsi des autres de ces autres manieres de parler.

338. Quelque puisse être cette conjecture, il faut remarquer que quand l'article partitif ne précede pas immédiatement son nom substantif, mais qu'il y a un adjectif entre-deux, alors au lieu des articles définis *du*, *de la*, *de l'*, *des*, on emploie l'article indéfini *de*; ainsi au lieu qu'on dit *De l'eau pure*, si on met l'adjectif *pure* avant *eau*, on dira *De pure eau vaut mieux que de méchant vin*: au lieu qu'on dit *Des ignorans modestes*, on dira *de modestes ignorans sont plus suportables que des savans orgueilleux* : de même on dit *du vin excélent* & *d'excélent vin*, &c. Ce seroit une faute de parler autrement.

339. La particule *de* toute seule sert aussi

de génitif à l'article mitoyen ; en ce cas il se confond avec le génitif indéfini.

Quelquefois on emploie un des trois articles l'un pour l'autre ; d'où il ne s'ensuit pas néanmoins qu'on puisse confondre l'un avec l'autre ; & cette remarque est des plus importantes, pour éclaircir une dificulté qui a quelquefois embarassé des persones fort habiles d'ailleurs dans notre langue. On peut donc mettre un des trois articles l'un pour l'autre, quand il est indiférent par raport à ce que l'on veut faire entendre, d'employer un article préférablement à l'autre. Ainsi on pouroit dire en certaine ocasion *Les gens d'esprit* ou *des gens d'esprit*, ou simplement *gens d'esprit font toujours plaisir* ; parce que par ráport à ce qu'on veut faire entendre alors, il est indiférent d'indiquer ou la totalité ou seulement une partie des gens d'esprit, ou même de n'en indiquer distinctement ni la totalité ni la partie; pourvu qu'on indique simplement l'idée de *gens d'esprit*. Mais cela n'empêche pas que ces trois articles ne soient par eux-mêmes & par la destination de l'usage très-distingués entr'eux, comme on peut le voir sensiblement dans l'exemple des trois propositions suivantes : 1o. *Les gens d'esprit se rendent malheureux* ; 2o. *des gens d'esprit se rendent malheureux* ; 3o. *gens d'esprit se rendent malheureux*. La premiere de ces trois propositions, par le moyen de l'article défini, s'étend à la totalité des gens d'esprit, & est une proposition fausse; car il n'est pas vrai que *tous les gens d'esprit se rendent malheureux*. La seconde est une proposition vraie, car il est certain que *des gens d'esprit*, c'est-à dire *quelques gens d'esprit se rendent malheureux*. La troisiéme est une proposition vague & confuse, qui est vraie ou fausse, selon l'aplication qu'on en fera aux *gens d'esprit*, considérés

dans leur totalité ou ſeulement dans quelques uns d'eux. Ces trois exemples mettent dans tout ſon jour le caractere de chacun de nos trois articles, dont la diſtinction ſe tire d'une métaphiſique peut-être un peu ſubtile, mais très-réelle & très-juſte. C'eſt ainſi que les ſiences ſe prêtent mutuellement leurs ſecours; & ſi la métaphiſique contribue à démêler nétement des points eſſentiels à la Grammaire; celle-ci bien apriſe, ne contribueroit pas moins à éclaircir les diſcours les plus métaphiſiques.

341. Les particules *de*, *du*, *des*, *à*, *au*, *aux* ont encore d'autres fonctions; mais comme ce n'eſt point en qualité d'articles, nous en parlerons autre part. (1039).

342. Il faut ajouter ici qu'on ne met point d'articles aux noms, qui ſignifient l'objet auquel s'adreſſe le diſcours de celui qui parle, comme *Seigneur*, *ſecourez-nous*; ou *terre*, *cieux*, *écoutez ma voix*. Quelquefois dans ces occaſions on met avant ces noms la particule *ô*, comme *ô terre*, *ô cieux*, *ô infortuné*, *&c*. Mais cet *ô* ne s'emploie guéres que pour exprimer des mouvemens de l'ame véhémens, & il répond au cas *vocatif* des Latins.

343. On ne met point non plus d'articles aux noms en certaines manieres de parler vives, ou il ſemble qu'on ſoit ſi empreſſé de s'exprimer, qu'on veut s'épargner le tems de dire l'article; comme *interêt*, *honeur*, *conſcience ſont ſacrifiés*; au lieu de dire *l'interêt*, *l'honneur*, *la conſcience*, *&c*.

Usage d'une espece de quatriéme article, savoir un & une.

OUtre les trois sortes d'articles que nous avons raportés, diverses grammaires en admétent un quatriéme dans notre langue; savoir *un* & *une*, dont les trois cas sont : 344.

un	*une*
d'*un* Prince.	d'*une* Princesse.
à *un*	à *une*

Que ce soit un article ou non, au lieu d'en disputer inutilement, il suffit de dire qu'il est usité dans ces trois cas en maniére d'article; car bien que le mot *un* dans sa premiére signification & dans son usage le plus marqué, soit pour signifier l'unité numérique dans un objet déterminé dont il exclut la pluralité; cependant quand il est employé en maniére d'article, il ne signifie souvent qu'une unité indéterminée & vague qui n'exclut point la pluralité; mais plutôt qui la supose quelquefois, en marquant ce qui convient à chaque unité de la même espéce : comme quand on dit, *Un livre ennuyeux est bon pour endormir*, cette expression *un livre ennuyeux* ne marque pas *un seul livre en particulier*, mais plutôt supose ou marque chacun des livres ennuyeux, & ce qui leur convient. 345.

D autrefois *un* insinue l'unité numéri- 346.

que dans un objet particulier, mais d'une maniére indéterminée & vague, sans marquer quel est cet objet particulier : comme *J'ai rencontré un homme ce matin. Un* s'emploie donc alors en François à la place de l'article défini, pour marquer un homme particulier: mais sans montrer déterminément quel est l'homme sur qui tombe cette distinction.

346. Voilà ce que j'ai pu ramasser de réfléxions ou de régles sur *nos articles* des noms : quelque aplication que j'y aye aportée, je sens bien que je n'aurai pas encore donné une pleine connoissance de cette matiére, dont il est impossible de marquer tout le détail bien précisément. J'aurai ateint mon but, si j'y ai mis plus d'ordre & de jour que les étrangers n'ont coutume d'y en apercevoir & si j'en ai dit assez, soit pour expliquer la nature de nos articles, soit pour en faire discerner l'usage dans la lecture des livres François.

Des noms adjectifs.

347. ILs se joignent, comme nous l'avons dit, avec les noms du genre masculin & du genre féminin ; (94) mais ils reçoivent souvent un léger changement de terminaison qu'il faut marquer ici.

348. Les adjectifs terminés en *e* muet, ne changent

changent point du tout de terminaison au féminin, comme *honête*, *indigne*, *fidéle*, &c. on dit *Honête homme*, *honête femme*; *un procédé indigne*, *une conduite indigne*; *un ami fidéle*, *une amie fidéle*, &c.

350. Les autres adjectifs, à parler en général, ajoutent un *e* muet pour le genre féminin: ainsi *grand* fait *grande* au féminin; *un* fait *une*; *vert* fait *verte*, &c. *nul*, *nulle*; *mien*, *mienne*; *bon*, *bonne*.

Ces trois derniers adjectifs & les terminés en *l*, ou en *t* précédé d'une voyéle, doublent ordinairement leur derniere consone: *cruel*, *cruelle*; *pareil*, *pareille*; *sot*, *sotte*; *fol* ou *fou* (*stultus*) *mol* ou *mou* font au féminin *folle* & *molle*: *fol* ne se dit que quand il est placé immédiatement devant son substantif, qui commence par une voyéle, *fol entêtement*: *mol* est vieilli.

351. Les adjectifs terminés en *x* ou en *eur*, changent l'*x* ou l'*r* finale en *s*; ajoutant toujours *e* au féminin: *heureux*, *heureuse*; *jaloux*, *jalouse*; *railleur*, *railleuse*: mais *doux* prend un *c* au lieu d'une *s*, & fait *douce*; *vieux* fait *vieille*: le masculin *vieil* n'est guères d'usage qu'au mot *le vieil homme*, pour dire l'homme corrompu par le péché; *roux* fait *rousse*.

352. *Gentil* prend une *l* mouillée au féminin, & fait *gentille* (au lieu que *l* ne se prononce nullement dans le mot *gentil* au singulier); *frais* fait *fraîche*; *bas*, *gros*, *épais*, *exprès* doublent l'*s* & font *basse*, *grosse*, *épaisse*, *expresse*; *long* fait *longue*; *benin* & *malin* font *benigne* & *maligne*; *blanc*, *franc*, *sec* font *blanche*, *franche*, *séche*; *public*, *caduc*, *Grec*, *Turc* font *publique*, *caduque*, *Greque*, *Turque*: *Neuf*, *vif* & les autres ter-

minez en *f* changent l'*f* en *v*; c'eſt-à-dire la létre forte en létre foible (231.) ainſi ils font *neuve*, *vive*, *&c.* *beau* & *nouveau* font *belle*, *nouvelle*: d'ailleurs *beau* & *nouveau* font au maſculin *bel* & *nouvel*, quand ils précédent immédiatement leur ſubſtantif, & que celui-ci comence par une voyéle, ou une *h* non aſpirée (873) *un bel oiſeau*, *un nouvel honneur*.

Des noms Diminutifs.

353. ON apelle ainſi ceux qui par un changement de terminaiſon, altérent leur ſignification ordinaire, pour en diminuer la force. L'Italien eſt plein de ces noms. Le François en a ſi peu, qu'ils doivent être regardez comme des mots particuliers qu'il faut chercher dans le dictionaire; & pour leſquels notre grammaire n'a point de régles. Il y en a quelques-uns dans les noms qu'on done aux enfans: ſi on les emploie dans le diſcours ordinaire, c'eſt pour badiner.

Des noms Comparatifs.

354. ON apelle ainſi ceux qui indiquent quelque comparaiſon d'un objet à un autre. Il n'y en a que trois dans notre langue; ſavoir *meilleur* (melior) *pire* (pejor) *moindre* (minor.) Les autres noms n'expriment point la comparaiſon par eux-mêmes, mais par quelques particules qui les précédent; tels ſont *mieux*, *plus*, *moins*; comme, *mieux fait*, ou *plus mal fait*, *moins mauvais*. L'uſage

ne permet pas qu'on dise *plus bon*; il faut dire *meilleur*.

Ces comparatifs doivent être suivis de la particule *que* en cette sorte : *plus grand que César*; & quand il suit un verbe sans préposition & qui n'est point à l'infinitif, il faut qu'il soit précédé de la particule *ne*, comme *plus habile qu'on ne croyoit*. Mais si le verbe suivant étoit à l'infinitif, ou précédé d'une préposition, on ométroit la particule *ne* : comme *Il est plus heureux que de régner*, ou *plus heureux que s'il régnoit*.

355. Quand on exprime le suprême degré de comparaison, apelé dans les grammaires *superlatif*, on met l'article défini devant *plus* : comme *Le plus présomptueux auteur est souvent le plus défectueux*, *&c.* Quand le superlatif est suivi d'un nom avec lequel se fait la comparaison, ce nom doit être au génitif: *Le plus imprudent des hommes*. S'il est suivi d'un verbe, ce verbe doit être un subjonctif précédé du pronom *qui* : comme *L'homme le plus savant qui soit*, ou *le plus sage dont j'aie oüi parler*, *&c.*

356. Quelquefois on exprime le suprême degré sans exprimer de comparaison avec un autre; & alors on emploie les particules *très* ou *fort* devant les noms : comme *très-habile*, *fort éloquent*.

357. Ces mots *très* & *fort*, *plus* & *le plus* ſe joignent auſſi aux *adverbes* pour y ajouter un ſens comparatif ou ſuperlatif, de même qu'aux noms adjectifs : comme *très-ſenſément*, *fort éloquemment* ; *plus finement qu'on ne peut dire* ; *le plus ſubtilement qu'on puiſſe imaginer*, *&c.*

358. Les autres ſortes de comparaiſons s'expriment par d'autres mots que nous raporterons dans l'article des conjonctions, (656) telles qu'*auſſi*, *tant que*, *auſſi ſaint que ſavant*, &c.

Des noms Numéraux *ou de* nombre.

359. IL y en a de diverſes ſortes. Les plus remarquables ſont les *abſolus* & les *ordinaux*.

360. Les abſolus ſervent à déſigner abſolument & ſimplement les divers nombres qui répondent à cette queſtion, *Combien y en a t-il* tels que ſont :

361. *Un*, *une*, 1. *deux*, 2. *trois*. 3. *quatre*, 4. *cinq*, 5. *ſix*, 6. *ſept*, 7. *huit*, 8. *neuf*, 9. *dix*, 10. *onze*, 11. *douze*, 12. *treize*, 13. *quatorze*, 14. *quinze*, 15. *ſeize*, 16. *dix-ſept*, 17. *dix-huit*, 18. *dix-neuf*, 19. *vingt*, 20. *trente*, 30. *quarante*, 40. *cinquante*, 50. *ſoixante*, 60. *ſoixante & dix*, 70. *quatre vingts*, 80, *quatre vingts-dix*, 90. *cent*, 100. *mille*, 1000.

362.

363. Quand on eſt parvenu à *cent*, on met

cent dix, 110. *six vingts*, 120. *cent trente*, 130. *&c.* ensuite *deux cens*, 200. *trois cens*, 300. *&c.* Au lieu de dire *dix cens*, il faut dire *mille* 1000. *onze cens*, 1100. *douze cens*, 1200. *&c.* *deux mille*, 2000. *deux mille cent*, 2100. *deux mille deux cens*, 2200. *&c.* On ne dit point *dix cens mille*, mais *un million*, *deux millions*, *&c.*

364. Depuis *vingt* on joint simplement à chaque nom de dizaine, les nombres 1, 2, 3, *&c.* jusqu'à la dizaine au-dessus. Ainsi on dit *vingt-&-un*, 21. *vingt-deux*, 22. *vingt-trois*, 23. *vingt-quatre*, 24. *vingt-cinq*, 25. *&c.* *vingt-neuf*, 29. puis le nom de la dizaine change, & l'on dit *trente*, 30. *trente & un*, 31. *&c.*

365. Observez qu'au mot *un* on joint *&*, de cette sorte; *vingt & un*; *trente & un* *soixante & un*.

366. Mais ce seroit une sorte de gasconisme de mettre *&*, avant les autres unitez, & de dire *vingt & deux*, *vingt & trois*, *vingt & cinq*: excepté après *soixante*, car on dit *soixante & un*; *soixante & deux*, *&c.* *Soixante & dix*, *soixante & onze*, *soixante & douze*, *&c.* & ainsi à tous les nombres jusqu'à *quatre vingts*: depuis quatre-vingts, on ne met plus *&*, pas même avant *un*, & l'on dit *quatre-*

vingt-un, *quatre-vingt-deux*, *quatre-vingt-dix*; *quatre-vingt-onze*, *&c. cent un*, *cent deux*, *&c.* Ces noms de nombres ordinaux ne changent point au pluriel, excepté *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, *milliar* qui prennent une *ſ*; comme *quatre-vingts*, *deux cens*, *trois milliers*; ainſi c'eſt une faute d'écrire *deux cent*, comme on le voit dans quelques gazettes.

367. Les nombres ordinaux marquent l'ordre des choſes par raport à celles qui ſont devant ou après, & ils répondent à la queſtion *le quatriéme eſt-il?* tels ſont le premier *primus*, le ſecond ou le deuxiéme *ſecundus*, le troiſiéme *tertius*, *&c.* & ainſi des autres. Ces nombres ordinaux ſont des noms adjectifs qui ſe forment du nombre abſolu, (excepté le *premier*, le *ſecond*) à la fin duquel on ajoute *iéme*: ainſi de *dix* on fait, *le dixiéme*, de *vingt* on fait *le vingtiéme*, *&c.*

368. Aux nombres abſolus qui finiſſent par un *e* muet, on retranche cet *e* muet; & de *quatre*, *cinquante*, *&c.* on forme le *quatriéme*, le *cinquantiéme*, *&c.* & de *neuf* on fait le *neuviéme*, en convertiſſant l'*f* en *v* (231.)

369. Bien que les nombres ordinaux ſoient adjectifs, ils paroiſſent quelquefois *ſubſtantifs*, parce que leur ſubſtantif eſt manifeſtement ſouſentendu; ainſi on dit *Un conſeiller de la premiére*; pour dire *de la premiére chambre des En-*

quêtes au parlement, *&c.* Souvent même pour abréger on dit en cette ocasion *Un conseilier de la trois*, *de la quatre*, *&c.*

Parlant des heures, on emploie les nombres absolus au lieu des ordinaux : comme, *Il est une heure*, *il est deux heures* ; & non pas *il est la premiere heure*, ainsi qu'on l'exprime en Latin & en Italien. 370.

Parlant des années courantes, on emploie les nombres absolus au lieu des ordinaux. Ainsi on dit *L'an mil sept cent neuf*, & non pas *l'an mil sept cent neuviéme*. Remarquez en passant qu'en cette seule maniére de parler on dit *mil*; car on dit *mille* en toute autre ocasion : *mille* ne change point au pluriel ; on dit *mille hommes*, & non pas *milles hommes* ; *deux mille hommes*, & non pas *deux milles hommes*, comme disent quelques-uns. 371.

On peut dire dans le discours familier *Le deux*, *le trois de ce mois*, *&c.* pour dire *Le deuxiéme*, *le troisiéme*, *le quatriéme*, *&c.* 372.

L'usage a établi que même dans des discours graves, ou employât les nombres absolus en parlant de nos Rois ; surtout des derniers : *Henri trois*, *Henri quatre*, *Louis treize*, *Charles neuf*; *mais* on dit *Henri second*, *François second*. 373.

Dans ces deux derniéres ocasions où les nombres absolus se mettent pour les ordinaux, on ne met pourtant jamais *un* pour dire *le premier*: on ne dira jamais *l'un de ce mois*, ni *François un*; 374.

mais *le premier de ce mois* & *François premier*.

375. Les noms de nombre s'emploient ainsi sans articles, après ceux des Princes. On dit *Benoît treize* ou *treiziéme*; mais jamais *Benoît* le *treiziéme*.

376. Il y a d'autres noms de nombre ou de quantité, qui expriment les parties plus remarquables d'un *tout* : comme *La moitié* (media pars), pour dire une des deux parties d'un tout partagé en deux parties égales; *le tiers* (tertia pars), *le quart* (quarta pars), pour dire *la troisiéme*, *la quatrieme partie*. En parlant des choses qui se coupent, on dit *un quartier*. Au-delà du nombre *quatre*, on se sert des nombres ordinaux précédés des absolus, pour exprimer le parties d'un tout; Comme *Un cinquiéme* (quinta pars), *deux cinquiémes*, pour dire *un cinquiéme* pris deux fois, *&c.* *le quint* signifie aussi *un cinquiéme*; mais il ne se dit que d'un droit de fief, & dans le nom de l'Empereur *Charles-Quint*.

377. Les nombres ordinaux forment chacun leur adverbe : comme *premier* forme *premiérement*, PRIMO; *secondement* ou *deuxiémement*, SECUNDO, pour signifier *en premier lieu*, *en second lieu*. Il ne faut qu'ajouter, comme on voit, *ement* aux nombres ordinaux qui n'ont point d'*e* à la fin; & à ceux qui ont un *e* à la fin, il ne faut qu'ajouter *ment*. *Troisiéme*, forme *troisiémement*.

378. Il y a des mots de nombre qui marquent un amas de nombres absolus : ainsi au lieu de dire *dix vingt*, on dit souvent *une dizaine* (decem), *une vingtaine* (viginti), & ainsi des autres *dizaines jusqu'à soixante* : mais ce nombre passé, ces mots d'amas ne sont plus d'usage, si ce

c'est *une centaine* (centum) ; on dit aussi *une douzaine* , & *une demi-douzaine* ; *un quarteron* pour dire le *quart d'un cent* , &c.

379. Au lieu de ces mots d'amas terminés en *aine*, on dit plus ordinairement depuis le nombre cent, *un cent, deux cens, trois cens, &c. un mille* , *deux mille* , &c.

380. Les nombres de répétition s'expriment ajoutant le mot *fois* aux nombres absolus ou ordinaux : *une fois* (semel) , *deux fois* (bis) &c. *la premiére fois* (primùm), *la seconde fois* (secundùm.)

381. Les nombres indéterminés sont *dix* , *vingt* , *cinquante* , *cent* , *mille*. Ces nombres signifient seulement un grand nombre qu'on ne détermine point : *Mille gens le disent* , *on l'a vu cent fois* : c'est-à-dire, *beaucoup de gens le disent* ; *on l'a vu bien des fois* , &c.

382.

383. Les nombres de répétition & de proportion s'expriment aussi par le mot *fois* *une fois aussi grand* , *deux fois plus sot*.

384. Pour exprimer en un mot *deux fois* ou *trois fois autant* , on peut dire *le double* , *le triple*.

385. Pour exprimer le même nombre d'unités prises ensemble à diverses fois & de suite , on dit *un à un* ; *deux à deux* ; *trois à trois* , &c. *Ils marchoient deux à deux* , en Latin *bini & bini* &c.

386. *Des noms apelés communément* Pronoms.

CE sont ceux qui tiennent dans la phrase, la place d'un nom plus par-

ticulier. (44.) On pourroit les distribuer en beaucoup de classes ou de rangs par raport à la diférence de leur signification, de leur formation, de leur emploi grammatical, *&c.* mais comme ils rentrent fréquemment dans les propriétez les uns des autres, les divisions trop exactes qu'on en voudroit faire, serviroient plus à embarasser l'esprit, qu'à éclaircir leur caractére particulier. Il se découvrira par lui-même en ce que nous dirons de chacun : gardant à peu près la même dénomination & le même rang, que les grammairiens ont donné communément à ces pronoms. Ainsi nous métrons d'abord les pronoms *personels*, puis les *possessifs*, les *relatifs* ou plutôt *déterminatifs*, (155) les *démonstratifs*, & enfin les *indéterminés* ou *indéfinis*.

des pronoms personels.

387. ILs s'emploient d'ordinaire pour le nom particulier d'une persone : les uns sont toujours joints immédiatement au verbe ; nous les apellerons pour cela *conjoints* : les autres n'ont pas ce caractére ; nous les apellerons *disjoints*. On distingue six ordres de pronoms personels. 1°. La premiére persone. (123.) 2°. La seconde persone. 3°. La troisiéme persone au masculin. 4°. La troisiéme persone au féminin. 5°. La troisiéme per-

ſone indéterminée 6°. La troiſiéme perſone *ſupléante & régie*, que j'apelle ainſi par la raiſon que je raporterai nombre (429.) Voici la table des pronoms perſonels, avec les pronoms Latins auſquels ils répondent.

Les disjoints ſeront ici précédés d'une croix : ceux où la croix eſt renverſée ſon conjoints & disjoints en même tems: les autres ſont conjoints.

Premiere perſone.

	Au ſingulier.	Au pluriel.
NOM.	*je* † *moi*, ego.	⸸ *nous*, nos.
GEN.	† *de moi*, mei.	⸸ *de nous*, noſtri.
DAT.	*me* † *à moi*, mihi.	⸸ *nous à nous* nobis.
ACC.	*me* † *moi*, me.	⸸ *nous*, nos.

388.

Seconde perſone.

	Au ſingulier.	Au pluriel
NOM.	*tu* † *toi*, tu.	⸸ *vous*, vos.
GEN.	† *de toi*, tui.	† *de vous*, veſtri.
DAT.	*te* † *à toi*, tibi.	*vous* † *à vous*, vobis.
ACC.	*te* † *toi*, te.	⸸ *vous*, vos.

389.

Troiſiéme perſone pour le maſculin.

	Au ſingulier.	Au pluriel.
NOM.	*il* † *lui*, hic *vel* ille.	*ils* † *eux*, hi, illi.
GEN.	† *de lui*, hujus *vel* illius.	† *d'eux*, horum, illorum.
DAT.	*lui* † *à lui*, huic *vel* illi.	*leur* † *à eux*, his, illis.
ACC.	*le* † *lui*, hunc *vel* illum.	*les* † *eux*, hos, illos.

390.

Troisiéme persone pour le féminin.

	Au singulier.	Au pluriel.
391.	NOM. † *elle*, hæc, illa.	† *elles*, hæ, illæ.
	GEN. *d'elle*, hujus, illius	† *d'elles*, harum, illarum.
	DAT. *lui* † *à elle*, huic, illi.	*leur* † *à elle*, his, illis.
	ACC. *la* † *elle* hanc, illam.	*les* † *elles*, has, illas.

Troisiéme persone indéterminée.

392. NOM. *on* † *soi* : ipse, ipsa, ipsum, *vel* homo generatim sumptus.
GEN. † *de soi*, sui.
DAT. *se* † *à soi*, sibi.
ACC. *se* † *soi*, se.

Troisiéme persone supléante & régie.

393. NOM. *le* ou *les* : istud *vel* illud ; *vel* ista de quibus sermo est.
GEN. *en* : istius *vel* istorum de quibus sermo est.
DAT. *y* : isti rei, *vel* in hanc rem, *vel* ad hanc rem de quâ agitur.

394. Les pronoms disjoints suivent l'économie ordinaire à tous les noms ; ayant leurs trois cas distinguez par l'article indéfini, de la maniére qu'on le verra dans les cinq colones suivantes.

Singulier.

	1.	2.	3. masc.	3. fém.	indéf.
NOM. & ACC.	*moi.*	*toi.*	*lui.*	*elle.*	*soi.*
GEN.	*de moi.*	*de toi.*	*de lui.*	*d'elle.*	*de soi.*
DAT.	*à moi.*	*à toi.*	*à lui.*	*à elle.*	*à soi.*

Pluriel.

	1.	2.	3. masc.	3. fémin.
NOM. & ACC.	*nous.*	*vous.*	*eux.*	*elles.*
GEN.	*de nous.*	*de vous.*	*d'eux.*	*d'elles.*
DAT.	*à nous.*	*à vous.*	*à eux.*	*à elles.*

395. La troisiéme persone des pronoms

disjoints a pour masculin *lui*, & pour féminin *elle*; nous ajoutons le pronom *soi*, *de soi* que nous apelons troisiéme *persone* indéterminée; parce qu'elle forme un sens indéterminé & vague; par exemple *on parle de soi*, c'est-à-dire *un homme* ou *quelque homme parle de soi*.

Les pronoms conjoints ont bien trois rangs comme les disjoints, mais qui ne répondent pas aux mêmes cas du Latin: ainsi le premier cas de ces conjoints répond au nominatif, le second au datif, & le troisiéme à l'acusatif. Ils n'ont point de cas qui réponde au génitif: les voici. 395

Singulier

	1.	2.	3. masc.	3. fem.	3. indéf.
NOM.	*je.*	*tu.*	*il.*	*elle.*	*on.*
DAT.	*me.*	*te.*	*lui.*	*lui.*	*se.*
ACC.	*me.*	*te.*	*le.*	*la.*	*se.*

397. Supl. le en y.

Pluriel.

	1.	2.	3. masc.	3. fém.
NOM.	*nous.*	*vous.*	*ils.*	*elles.*
DAT.	*nous.*	*vous.*	*leur.*	*leur.*
ACC.	*nous.*	*vous.*	*les.*	*les.*

398. Observez que la seconde persone du pluriel *vous*, s'emploie en François pour le singulier, parlant à une seule persone: en sorte que *tu*, la seconde du singulier, ne s'emploie qu'en parlant à quelqu'un, ou avec une extrême familiarité, ou d'une maniére haute & injurieuse, ou en Poësie, & dans le stile le plus sublime; encore plusieurs aiment-ils autant

qu'on mette toujours *vous*, au lieu de *tu* ou *toi*.

399. Au reste l'usage des pronoms est d'un détail qui mérite de l'atention ; parce que c'est l'endroit le plus embarassant de notre grammaire après les articles, & qu'il est même plus sujet aux exceptions. C'est la seule partie en quoi elle soit plus difficile que celle d'une autre langue : mais j'espére que les dificultés se trouveront fort diminuées, par la maniére dont j'en vais énoncer les régles en cette édition.

Usage des pronoms personels.

400. IL consiste en deux choses. 1°. A employer en certains endroits les conjoints, & non pas les disjoints ; & réciproquement en d'autres endroits, les disjoints, & non pas les conjoints : 2°. à placer en certain ordre les pronoms conjoints, quand il s'en rencontre plusieurs de suite, & avec la particule *ne*.

Régles pour discerner quand il faut employer ler conjoints.

401. 1. *Régle*. Il faut toujours mettre un pronom nominatif conjoint devant un verbe, qui n'a point d'autre nom ou pronom pour nominatif. Ainsi on dit, *Je parle, tu parles, il parle, elle parle* ; *on*

parle; *nous parlons*, *vous parlez*, *ils parlent* ou *elles parlent*.

402. Quelquefois on (1017) omet de répéter le même pronom nominatif conjoint, après la conjonction *&*, ainsi au lieu de dire, *Il regarda & il reconnut la maison*, on dit *il regarda & reconnut la maison*.

403. Si le verbe a un autre nominatif sans interrogation, alors il ne faut point mettre de pronom conjoint. Ainsi on dit *Platon enseigne*, & *non pas Platon il enseigne*. Les Etrangers doivent faire une grande atention à cette régle, à laquelle ils manquent très-souvent.

404. 2. *Régle*. Si le verbe n'a pas pour nominatif un seul pronom persone1; mais qu'il ait de plus quelque autre pronom personel ou quelque nom (ce qui forme plusieurs nominatifs du verbe) alors le dernier nominatif pronom, doit être un pronom persónel *conjoint*, & les précédens doivent être *disjoints* : par exemple, *moi*, *je ris*, on voit qu'ici *je* est conjoint, & *moi* est disjoint ; de même, *lui & moi nous parlons* ; *lui* & *moi* sont disjoints, & *nous* est conjoint ; de même parlant à des valets on diroit ; *Ton camarade & toi*, *vous ne valez guéres* ; *vous* est conjoint, & *toi* est disjoint.

405. Quand le pronom de la troisiéme persone *lui* ou *eux* est le dernier, on se dispense quelquefois, sur-tout dans le discours familier, d'y ajouter un disjoint: comme *lui* & *eux sont semblables*;

je demeurai, & lui s'en ala ; on pouroit dire *& lui il s'en ala* ; *mon frere & lui sont arrivés.*

406. 3. *Régle.* Si le verbe est placé entre plusieurs pronoms personels du même régime ; il faut que le premier soit conjoint & mis avant le verbe, & que les autres soient disjoints & mis après le verbe. *Je soufre & lui aussi* ; *on me parle aussi-bien qu'à vous & à eux. Je* & *me* sont ici conjoints & mis devant le verbe; *lui* (qui est ici au nominatif) *à vous* & *à eux* sont disjoints & mis après le verbe.

407. 4. *Régle.* Si le verbe régit un seul pronom personel au datif ou à l'acusatif, il faut toujours employer le conjoint : *La musique me plaît*, & non pas *plaît à moi*; *je la loue* & non pas *je loue elle* : de même encore *il leur est doux*, plûtôt que *il est doux à eux.* Cependant remarquez deux choses.

408. 1°. Après les impératifs, au lieu des conjoints *me* & *te*, on emploie les disjoints *moi* & *toi* : *Dites-moi*, *montre-toi*; & non pas *dites-me*, *montre-te.*

409. 2°. Lorsque le verbe *je suis* signifie *j'apartiens*, on emploie toujours un disjoint qui se met après ce verbe: par exemple, *Je suis à vous* & non pas *je vous suis* ; *cette maison sera un jour à moi*, & non pas *me sera.*

410. Hors les cas marqués dans les quatre

régles

régles précédentes, il faut toujours employer les disjoints: par exemple 1°. après les prépositions, *pour moi*, *jusqu'à lui*, *loin d'eux*; 2°. après les verbes *c'est lui & ce n'est pas moi*; ou, *qui est blâmé? lui & eux. Il convient à eux & à nous. On rit de vous, on se plaint de nous*, ou *on parle de moi & d'eux*.

3°. Le nominatif conjoint se met encore après le verbe, quand ce verbe est précédé de certaines expressions qui lient le discours; telles que, *ainsi*, *aussi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *&c*. On dit de la sorte: *Ainsi méritez*-vous *l'estime des honêtes gens*; *peut-être n'y avez*-vous *pas pensé*; *du moins* ou *au moins deviez*-vous *m'en avertir*; *ce livre m'apartient*, *aussi* l'ai-*je bien payé*, *&c*. 411.

Ce ne seroit pas toujours une faute en ces occasions de métre le pronom conjoint avec le verbe, selon la régle la plus générale; & de dire *Ainsi vous meritez*, au lieu de dire *ainsi méritez-vous*, *&c*. 412.

4°. le nominatif conjoint est encore mis après le verbe dans ces manieres de parler, *Dussiez-vous me condamner*, *vinssiez-vous à bout de votre dessein*, *&c*. pour dire *quand vous devriez me condamner*, *quand vous viendriez à bout de votre dessein*: ou dans celle-ci, *puissiez-vous être content*; pour dire *je souhaite que vous soyez content*. 413.

5°. On met encore le nominatif conjoint après le verbe *dit*: comme *Je le ferai*, *dit-il* ou *dit-elle*; *c'est*, *dites-vous*, *un grand malheur*; *voila*, *disons-nous*, *une chose nouvelle*; ce qui repond à l'*inquam*, *inquis*, *inquit*, *inquimus* des Latins. 414.

Tel est l'usage des pronoms conjoints; à 415.

quoi il faut ajouter qu'ils précédent toujours les deux adverbes *voici* & *voilà* ; comme *me voici*, *vous voilà*, au lieu que les autres noms sont mis après *voici* & *voilà* : *Voilà l'homme, voici le point*, *voilà quelqu'un*.

416. Le nominatif conjoint se place après les impératifs, de la maniére que je vais dire. (426.)

Régles pour aranger les conjoints, quand il s'en trouve plusieurs de suite, surtout 1°. *avec les particules*, ne, y, en ; 2°. *après les Impératifs* ; 3°. *dans les Interrogations*.

417. LEs pronoms conjoints se rencontrant de suite, s'arangent de maniére que le nominatif précéde toujours le datif & l'accusatif : comme *Je leur donne* ; *vous le blâmez* : *je* & *vous* sont nominatifs.

418. Si le datif & l'acusatif se trouvent ensemble : alors les datifs *lui* & *leur* vont après les acusatifs : comme *Vous la lui donnez*, *il la leur refuse* ; mais tous les autres datifs précédent les acusatifs : comme *On me la refuse*, *je vous le dis*.

419. L'arangement des particules *ne*, *y* & *en* avec ces pronoms conjoints, doit être indiqué ici & mérite encore de l'atention.

420. *Ne* est une particule négative qui se met devant les verbes.

421. *Y* & *en* sont des particules pronominales qui signifient la *personne*, le *lieu* ou *la chose dont on parle*. (393 & 429.)

Ne doit ſuivre toujours immédiatement le nominatif conjoint : *Vous ne dites pas, je ne parle point, &c.* excepté 1°. dans lès impératifs, 2°. dans les interrogatifs ; 3°. dans les ocaſions où les pronoms conjoints ſont mis après le verbe; car alors la particule *ne* ſe met la premiére : comme 1°. *Ne vous fâchez pas* ; 2°. *ne lui ai-je pas parlé*? 3°. *au moins ne deviez-vous pas agir ſans prendre des meſures.* 422.

Y & *en* ſe mettent immédiatement après tous les pronoms conjoints & avant le verbe : *Je vous les* y *montrerai* ; *il ne vous* en *parle pas.* 423.

Lorſque *y* & *en*, ſe trouvent enſemble, *y* précéde *en* : comme *je vous* y en *ferai tenir.* 424.

Les pronoms conjoints avec les particules *y* & *en*, ſe mettent après le verbe dans les occaſions ſuivantes. 425.

1°. Après les impératifs qui ne ſont point acompagnés d'une négation ; ainſi bien qu'on diſe *Ne vous y fiez pas*, on dit *fiez-vous-y* : de même on dit *ne lui en donnez pas* ; mais s'il n'y a point de négation, on dira *donnez-lui-en, &c.* 426.

Cependant on peut les métre avant un impératif, quand même il n'y auroit point de négation; pourvu que cet impératif en ſuive un autre, & s'y trouve uni par la conjonction *&*, ou par la conjonction *ou* ; on peut dire *Voyez-la*

& la consolez ; prenez-les ou les laissez ; cherchez-en & en portez : bien qu'on puisse dire aussi *& consolez-la , & aportez-en , &c.*

On ne met point la particule *y* après les impératifs suivis du pronom personel *me* : on ne dit point *donnez-m'y place ;* on ne diroit guéres mieux *donnez-y moi place.*

427. 2°. Dans les interrogations, le nominatif du pronom conjoint se met après le verbe ; mais les autres cas de pronoms conjoints, demeurent avant le verbe : comme *Me le prescrivez-vous? lui déplairai-je ?* Que si le verbe est composé d'un auxiliaire (495.) le nominatif du pronom conjoint se met entre l'auxiliaire & le mot propre du verbe : *Me le suis-*je *prescrit ? lui aurois-*je *déplu* ? Si l'interrogation commence par *ne*, les particules *pas* ou *point*, qui servent alors à insinuer que l'on soupçone quelque chose de l'afaire sur quoi on interroge, se mettent après le nominatif conjoint, comme *Ne lui aurois-je point déplu? ne vous l'a-t-il pas dit?*

428. Si dans ces interrogations il se trouve quelque autre nominatif du verbe, on ajoûte encore le pronom conjoint *il* ou *elle*, *ils* ou *elles* après le verbe : comme *Quelqu'un vient-il ? la musique vous plait-elle ? les hommes réfléchissent-ils ? les bêtes raisonnent-elles ?*

Dans cette derniére occasion, si le ver-

be interrogatif finit par une voyéle, on ajoute un *t* pour éviter le baillement: ainsi on écrit & on prononce *Aime-t-il*, *va-t-il*, & non pas *Aime il*, *va il*; le *t* ajoûté s'écrit séparément du verbe avec deux tirets à coté, comme on le voit ici: *-t-*

Remarques sur le pronom conjoint, supléant & régi.

429. IL faut faire conoître ici la nature du pronom conjoint, supléant & régi: il résulte des particules *le*, *en*, *y*, qui en sont le premier, le second & le troisiéme cas; comme j'ai dit nombre 393.

1°. Il est évident qu'il est pronom: car il s'emploie pour des noms particuliers; comme *Vous êtes le maître, & moi je ne* le *suis pas*; *le* se met ici pour le nom *maître*: de même, *Platon vous plaît, vous en parlez toujours*: c'est-à-dire *de Platon*: de même aussi *Regardez le ciel, pensez-y souvent*, c'est à-dire *au ciel*. On l'emploie aussi avec des pluriels même féminins: *Ils sont heureux, & nous ne* le *sommes pas*; *ce sont des ignorantes, ne m'en parlez-pas*; *ce sont des folies, ne vous* y *fiez pas*.

2°. Le pronom supléant est conjoint: car il est toujours joint au verbe.

3°. Il est diferent de tout autre pronom conjoint; la chose est évidente pour *en* & *y*; elle ne doit pas l'être moins pour *le*: car ce *le* ne pouroit se confondre qu'avec *le* acusatif singulier & masculin du pronom *il*; au lieu que quand *le* est pronom supléant, il est nominatif & acusatif; singulier & pluriel; masculin & féminin: si des femmes disoient *Nous fumes maltraitées & nous* le *sommes encore*, *le* seroit alors nominatif pluriel féminin: ce ne seroit donc pas l'acusatif

ſingulier maſculin du pronom *il:* cela ſupoſé, il faut marquer les uſages particuliers du pronom *le*, *en*, *y*.

430. Il ſupléenon-ſeulement pour des noms, comme tous les pronoms, mais auſſi pour des phraſes entiéres ; & par cette raiſon nous l'apelons particuliérement *ſupléant*; comme *Je ne crois pas qu'on veuille me tromper, & je ne* le *croirai point*, ou *& je n'*en *croirai rien* ; ou *on le dit & je n'y ajoute pas foi.* Il eſt clair que *le*, *en* & *y* ſupléent ici pour des phraſes.

Y ſe dit des choſes & rarement des perſones; *le* & *en* ſe diſent des choſes & des perſonnes; quand il s'agit d'un homme, on dira bien *Je n'en fais point de cas*; mais on ne dira point *c'eſt un honête homme*, *atachez-vous*-y : au lieu de dire *atachez-vous à lui* : on pouroit dire néanmoins *Je connois cet homme & je ne m'*y *fie pas*; ou bien *Quand un homme eſt mort on n'*y *penſe gueres*: mais dans la premiére de ces deux phraſes, ces mots *je ne m'y fie pas*, ont l'air d'une expreſſion proverbiale ; & dans la ſeconde phraſe la particule *y* tombe autant ſur une choſe que ſur une perſonne; ſavoir ſur la choſe *après qu'un homme eſt mort :* mais quand *y* tombe purement ſur une perſone, il eſt plus exact d'employer en ſa place le pronom *à lui ;* excepté néanmoins dans les réponſes aux interrogations : ſi l'on demandoit *Penſez-vous à votre ami?* on diroit mieux pour répondre *oui j'y penſe*, que *oui je penſe* à lui.

431. 4°. Le pronom ſupléant *le*, eſt déclinable au ſingulier & au pluriel ; quoique M. de Vaugelas, le P. Bouhours & d'autres illuſtres auteurs ayent paru juger le contraire, car 1°. *le* mis après *ce*, ſe décline ; comme *ce le ſont*, *&c.* 2°. pluſieurs croient que *le* ſe décline au ſingulier féminin; beaucoup de femmes qui parlent bien, diſant je *fus éfrayée & je la ſuis encore* : d'autres

croient qu'elles parleroient mieux de dire *& je le suis encore* : l'usage est partagé sur ce point. Voyez les remarques dans la troisiéme partie. (1028.)

Le est pur nominatif supléant, régi & jamais régissant; c'est-à-dire qu'il n'est j'amais nominatif du verbe ; & c'est pour cela que je l'ai apelé *pronom régi*: comme *S'il n'est pas savant il* le *deviendra* : *le* est ici nominatif, car il est régi par *deviendra* qui reçoit le nominatif: & le nominatif du verbe en cette occasion est proprement *il* & non pas *le*. Il est évident que *en* & *y* sont toujour régis, l'un étant génitif & l'autre datif.

Des pronoms possessifs.

ILs marquent ce que chacun posséde & ce qui leur apartient. Ce sont de purs adjectifs, qui ne diférent des autres que par des infléxions particulieres, ou par le raport qu'ils ont avec les pronoms personels dont il sont dérivés. 432.

Par raport à l'usage on en distingue de deux sortes, dans la grammaire Françoise. Les uns absolus qui précédent toujours le nom à quoi ils sont joints, & qui se déclinent avec l'article indéfini. Tels sont: 433.

Sing. Masc.	Sin. fém.	Pl. des 2 genres.
mon, meus.	*ma*, mea.	*mes*, mei.
ton, tuus	*ta*, tua.	*tes*, tui.
son, suus.	*sa*, sua.	*ses*, sui.
notre, noster,	*notre*, nostra.	*nos*, nostri.
votre, vester.	*votre*, vestra.	*vos*, vestri.
leur, qui *vel* quod ipsorum est.		*leurs* qui *vel* quæ ipsorum sunt.

Observez que devant les noms féminins qui commencent par une voyéle, au 434.

lieu de mettre *ma*, *ta*, *sa*, on met *mon*, *ton*, *son*, pour éviter le baillement; ainsi on dit, *mon ame*, *ton impiété*, *son avarice*, & non pas *ma ame*, *ta impiété*, *&c.*

435. Ces pronoms possessifs s'emploient au lieu du génitif des pronoms personels : ainsi on ne dit point *L'état de moi en la place de vous*, *le livre d'eux* ; il faut dire *mon état*, *en votre place*, *leur livre*.

On pourroit dire néanmoins, *C'est le sentiment de mon frere & de moi*: mais il est mieux & plus sûr de dire *c'est le sentiment de mon frere & le mien*. Il faut dire *pour l'amour de lui*, *de moi*, *&c.* mais il semble que ce soit pour éviter l'équivoque que l'on feroit en disant *pour mon amour*: car en d'autres phrases semblables où il n'y auroit point d'équivoque, on ne pouroit pas dire *Pour la satisfaction de moi*, *de vous*; il faudroit dire *pour ma satisfaction*, *pour la vôtre*, *&c.* On diroit encore *un ouvrage de moi & un portrait de moi*; c'est qu'alors *de moi* ne signifie pas proprement *mon*, mais il signifie *qui est fait par moi*.

436. Les possessifs relatifs sont nommés ainsi, parce que n'étant pas joints avec leurs substantifs, ils le suposent énoncé auparavant, & y ont relation : comme si après qu'on a dit ; *Le goût des Italiens & des François est diférent en matiére de musique* ; j'ajoutois, le mien *est d'estimer ce que les uns & les autres ont de meilleur*. On voit par là que le *mien* désigne mon *goût* & le supose. Voici ces possessifs relatifs :

le mien, meus.	*le tien*, tuus.	*le sien*, suus.	Sing.
le nôtre, noster.	*le vôtre*, vester.	*le leur*, qui ipsorum est.	
les miens.	*les tiens*.	*les siens*.	Plur.
les nôtres.	*les vôtres*.	*les leurs*.	

Ils suivent en tout les régles des adjectifs ordinaires, & prennent l'article défini.

Pronom modificatif ou déterminatif, apelé communément rélatif.

Savoir *qui*, *que*, *lequel*, *quoi*, *&c.* qui, quæ, quod, *&c.*

ON le met à la suite des noms ou des pronoms personels, avec lesquels il a une telle afinité, que sans eux il ne signifie rien : puisqu'il n'est que pour déterminer par quel endroit on veut les faire considérer (155.) comme *Le livre* que *vous lisez* ; *moi* qui *vous aime* : *qui* ou *que* suit ici le nom ou le pronom pour déterminer l'endroit par où on les considere. Assez souvent le nom ou pronom avec lequel il est joint, est sousentendu ; ce qui se fait connoître par le sens de la phrase : comme *Je sais* qui *a fait cela* : ou *qui raille est raillé* : on voit manifestement que l'on sousentend *Je sais la* personne *qui a fait cela*, ou celui *qui raille est raillé*, *&c*. Mais dans cet usage, il a l'accusatif semblable au nominatif : comme *Je prierai* qui *vous*

438.

voudrez : pour dire *la* personne *que vous voudrez*.

439. *Qui* se décline comme l'ordinaire des pronoms avec l'article indéfini ; il est le même au singulier qu'au pluriel ; au masculin qu au féminin : prenant d'ordinaire un accusatif distingué du nominatif en cette sorte :

Singulier & pluriel.

NOM.	*qui*, qui, quæ.	*Plur.*	qui, quæ.
GEN.	*de qui*, cujus.		quorum, quarum.
DAT.	*à qui*, cui.		quibus.
ACC.	*que*, *qui*, quem, quam, quod.		quos, quas, quæ.

L'accusatif *qui* n'est en usage qu'en deux occasions : la premiére marquée (438.) *Je prierai* qui *vous voudrez* : la seconde, dans les interrogations : Qui *cherchez-vous* ?

440. Le pronom *lequel* pris pour déterminatif, signifie la même chose que le pronom *qui* ; mais il est employé plus rarement, & seulement en certaines occasions dont nous parlerons (447.) Etant pris au sens de *qui*, il a toujours l'article défini au masculin & au féminin en cette sorte :

Singulier.

Masculin.		Féminin.	
lequel,	qui.	*laquelle*,	quæ.
duquel,	cujus.	*de laquelle*,	cujus
auquel,	cui.	*à laquelle*,	cui.

Pluriel.

lesquels, qui. *lesquelles*, quæ.
desquels, quorum. *desquelles*, quarum.
ausquels, quibus. *ausquelles*, quibus.

On peut ajouter un troisiéme pronom déterminatif; c'est *quoi*, il est singulier & pluriel : il a le même usage que les deux précédens : excepté 1°. qu'il ne se dit que des choses & non des persones, 2°. qu'il ne s'emploie guéres qu'au génitifs & au datif; *Dequoi*, cujus; & *à quoi*, cui. On dit bien *quoi* au nominatif; mais alors il est régi par une préposition : comme *Sur quoi*, super quo, *avec quoi*, cum quo : il s'emploie également pour les deux genres & pour les deux nombres; comme, *C'est* de quoi *je ne m'embarasse guéres; ce sont des choses* à quoi *je ne pense plus.* 441.

Au lieu des génitifs des trois pronoms précédens, on met très-bien *dont* pour tous les genres & pour tous les nombres; c'est-à-dire pour *de qui*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles* & *de quoi*. Comme *C'est l'homme* dont *j'ai parlé*; pour, *de qui j'ai parlé*: de même *c'est la femme*; ou *ce sont les femmes* dont *on a médit*; pour *c'est la femme de laquelle*; ou *ce sont les femmes desquelles on a médit*, &c.

Au lieu de ces trois pronoms on met souvent *ou*, lorsque ces pronoms pourroient être précé- 442.

dez des propositions *dans* ou *en*. Ainsi au lieu de dire *Voilà une affaire* dans laquelle *je ne veux point entrer ;* on dira fort bien *Voilà un affaire où je ne veux point entrer :* on le met aussi quelquefois pour le datif de ces pronoms; comme *C'est le but où il tend*, pour dire *auquel il tend :* mais alors *où* est proprement un adverbe de lieu employé métaphoriquement.

Usages & divers emplois de ces pronoms.

443. LE pronom *qui* s'emploie comme nominatif du verbe à l'égard de toute sorte d'objets; mais après une préposition & au génitif, il ne se dit que des objets personnels ou regardez comme personels : on ne dira pas, *Le cheval* sur qui *je montai*; *la maison* de qui *j'ai parlé*; il faut dire, *Le cheval* sur lequel *je montai*; *la maison* dont *j'ai parlé*; on pouroit dire *La fortune* de qui *j'atens tout*, *&c.* mais c'est qu'alors la fortune est regardée comme une personne; c'est-à-dire qu'on lui atribue ce qui convient à une personne: on diroit de même, *Le ciel de qui j'espere*, parce que le ciel alors signifie *Dieu*.

444. *Qui* au datif ne se dit point des choses inanimées; on ne dit point, *Le livre* à qui *j'ai répondu*, il faut dire *auquel j'ai répondu :* mais parlant des objets animés qui même ne seroient pas intellectuels, on pouroit dire *à qui*, comme, *L'oiseau* à qui *l'on a coupé les ailes*. Quand il ne s'agit point d'objets personnels, le plus sûr est de ne point employer le génitif *de qui*, ni le datif *à qui*.

445. Le génitif *dont* s'emploie également bien pour tous les objets, & souvent il est meilleur que les autres génitifs des pronoms *qui* & *lequel*. Mais 1°. il ne s'emploie jamais interrogativement; on ne peut pas dire *dont parlez-vous* pour *de qui parlez-vous ?* 2°. Il doit avoir immédiatement & son substantif avant soi, & après soi un nominatif du verbe. On ne peut pas dire, *Le* [illegible] dont *avec le secours*; il faut alors employer

duquel ou de *qui* en cette sorte : *Le ciel avec le secours duquel*, ou *avec le secours de qui*.

446. *Que* a aussi divers usages par raport au sens déterminatif : car outre qu'il est l'acusatif du pronom *qui*, il suplée quelquefois pour *de qui* & pour *à qui* ; comme, *C'est de vous* que *l'on parle : c'est à lui* que *je m'adresse* ; ce qui signifie, *C'est de vous* de qui *l'on parle* ; & *c'est lui* à qui *je m'adresse* ; alors, *que* doit être à la suite d'un génitif ou d'un datif, auquel il se raporte comme on le voit ici. De plus, *que* a un usage particulier ; savoir, de servir à déterminer le sens des verbes aussi-bien que des noms ; comme quand on dit *Je vois* que *vous venez* : le *que* est mis ici pour déterminer ce que je vois : savoir *que vous venez* ; c'est-à-dire *je vois vous venir* : ce qu'en Latin on rend par *video te venire*. (155. puis 1036.)

447. Le meilleur usage du pronom *lequel* & *laquelle* est d'ôter les fréquentes équivoques, que produiroit le pronom *qui* ; parce que *lequel* & *laquelle* ont l'avantage de distinguer le *genre* & le *nombre*, ce que ne fait pas le pronom *qui* ; quand on dit *le frere de Cléopatre* qui *avoit beaucoup d'adresse*, on ne sait si le *qui* tombe sur *frere* ou sur *Cléopatre* : l'équivoque sera ôtée en mettant *lequel* qui tombera sur le *frere*, ou *laquelle* qui tombera sur *Cleopatre*.

448. Si les deux noms sont de même genre, l'équivoque est plus difficile à oter : comme *Aléxandre fils de Philippe* qui *regna en Macedoine*. Quelques-uns prétendent que *lequel* est encore

ici d'uſage, & qu'il déſigne le nom le plus éloigné ; mais leur remarque n'eſt pas univerſellement adoptée par l'uſage : elle mériteroit de l'être à cauſe de ſon utilité, & je m'y conformerai dans l'occaſion.

449. Hors de ces ocaſions on emploie *qui* plutôt que *lequel* ou *laquelle* ; ſi ce n'étoit peut-être pour éviter une trop grande répétition de *qui*.

Pronoms interrogatifs.

450. CE ſont ceux, comme leur nom le porte, qu'on emploie pour interroger. Ils ſont les mêmes que les *déterminatifs* ou *modificatifs* dans tous leurs cas : à l'exception de *dont* qui n'eſt jamais interrogatif : Qui *eſt cet homme ? de* qui *ne dit-on point de mal ? à* qui *ſe fier ?* lequel *dites-vous ?* duquel, deſquelles *parlez-vous ?* quel *eſt ce perſonage ?*

451. *Que* interrogatif s'emploie au nominatif auſſi-bien qu'à l'accuſatif : Que *ſont les créatures devant Dieu ?* qu'eſt *devenu le temps mal employé ?* que *dites-vous ? Que* interrogatif eſt de tout genre : mais il ſe dit ſeulement des choſes ; & quand il s'agit des perſones, on emploie *qui*.

452. *Quoi* interrogatif s'emploie aux trois cas : *Sur* quoi *vous fondez-vous ? de* quoi *ſe mêle-t-il ? à* quoi *m'amuſé-je ?* mais au premier cas il ne s'emploie jamais devant un verbe comme ſon régime ; on ne dira pas *quoi dites-vous ?* ou *quoi eſt-ce ?* mais on ſe ſervira alors de *que : Que dites-vous, qu'eſt-ce ?* Si *quoi* n'eſt ſuivi

immédiatement d'aucun verbe, on peut l'employer au premier cas, comme *Vous dites ! quoi ?* ou bien *quoi de plus grand*, pour dire *qu'y a-t-il de plus grand ?* ou *avec* quoi *l'a-t-il fait*, *&c. Quoi* s'emploie aussi pour une interrogation vague, qui ne marque qu'un mouvement de l'ame : *Quoi ! vous osez paroître ?*

Le génitif *de quoi* se prend quelquefois en un autre sens que l'interrogatif, & semble faire un mot particulier ; comme *Je n'ai pas* de quoi *vivre*, c'est-à-dire *Je n'ai pas* ce qu'il faut *pour vivre*: d'autres fois on l'emploie en sousentendant un nom substantif; comme *C'est* de quoi *il s'agit*, comme si l'on disoit *c'est* la chose *dont il s'agit*.

Le datif *à quoi* s'emploie de même après *ce* & *rien* en cette sorte : *C'est* à quoi *il se destine ; ne faites rien* à quoi *vous ayez regret*. Il se peut mettre pour les datifs de *lequel*, en parlant des choses qui sont morales; *Les vices à quoi il est sujet*, pour *auxquels il est sujet*.

L'interrogatif *quel* ou *quelle* décliné par l'article indéfini, doit ordinairement être suivi d'un nom, étant alors pronom incomplet ; & en ce cas il répond au *qualis* des Latins : il se dit des choses ou des persones : *Quel homme êtes-vous*? quelles *nouvelles dit-on ? de* quel *embaras suis-je délivré ? à* quelles *peines m'exposez-vous ?* on pourroit mettre *quel* sans être suivi d'un nom, pourvu que ce nom fût exprimé auparavant, ainsi ayant nommé un objet, on peut dire *Quel est-il ?*

L'interrogatif *quel* décliné avec l'ar-

453.

454.

ticle défini, doit être suivi d'un nom au génitif : *Lequel des deux est le plus estimable ?* à laquelle *de ces raisons aurez-vous égard ?* Si le nom étoit exprimé auparavant, *lequel* n'auroit plus de régime. *Ils sont quatre*, lequel *choisissez-vous ?* parce qu'on sousentend manifestement *lequel des quatre*. Ce pronom *quel* employé avec l'article défini, répond également aux mots Latins, *uter*, *quis* ou *qualis*.

Pronoms démonstratifs.

Ce, cet, ces, cette, celui, celle, ceux, celles, celui-ci, celui-là, ceux-ci, ceux-là ; ceci, cela, &c.

455. ILs servent à indiquer ou démontrer l'objet dont il s'agit dans le discours. Ils sont composez, comme on voit, du pronom primitif *ce*. Ils participent tous à sa signification en diverses maniéres, & avec divers usages ; car les uns sont pronoms substantifs, les autres pronoms adjectifs, & les autres pronoms incomplets.

456. 1°. *Ce* est substantif quand il désigne une chose dont on vient de parler ou dont on va parler, comme si je dis, *Je n'ai pas lu tous les livres, mais* ce *n'est pas une grande perte* ; alors *ce* signifie la chose dont on vient de parler, qui est ici *de n'avoir pas lu tous les livres.*

Ce est encore substantif dans les interrogations où il est mis après le verbe *est*, comme *Qu'est-ce?* car c'est comme si l'on disoit *qu'est cette chose?* De même si l'on dit, *Qu'est-ce que ce discours-la?* c'est-à-dire, *Quelle chose est ce discours-là.* 457.

Ce employé de la sorte comme substantif, indique les objets de divers genres & de divers nombres, comme si l'on disoit parlant d'Aristote, *Ce n'étoit pas un pédant mais un courtisan*; ou parlant d'Esther, *c'étoit une sage reine*; ou parlant de plusieurs personnes, *ce sont d'honnêtes gens.* 458.

2°. *Ce* est souvent un *adjectifs* qui doit précéder un nom, pour le démontrer ou l'indiquer plus précisément. Dans cet emploi, le pronom *ce* ne se met que devant les noms masculins qui commencent par une consone, comme *Ce livre*; au lieu que devant les noms masculins qui commencent par une voyéle on met *cet*, & devant les noms féminins on met *cette*. Il se décline ainsi. 459.

Singulier.

Masculin.	Féminin.
Ce ou *cet*; hic, *vel* ille, *vel* iste.	*cette*; hæc, *vel* ista, *vel* illa.
de ce ou *de cette*; hujus, *&c.*	*de cette*; hujus.
à ce ou *à cet*; huic.	*à cette*; huic.

Pluriel.

Masculin & féminin.

ces; hi, hæ; isti, istæ; illi, illæ.
de ces; horum, harum, istorum, *&c.*
à ces; his, istis, illis.

460. Ce pronom adjectif dans toutes ses inflexions répond aux mots *hic*, *iste*, *ille* des Latins, comme on voit ici.

461. Quelquefois après les noms substantifs précédez de l'ajectif *ce* ou *cet*, on ajoute les particules *ci* & *là*, comme *Ce livre-ci*, *ce livre-là*. Alors *ci* marque un objet proche, & *là* un objet éloigné; ce qui répond à *hic* & *ille* des Latins, mais souvent on prend l'un pour l'autre dans l'usage familier.

462. 3°. *Ce* est quelquefois pronom incomplet; c'est-à-dire qu'il a besoin (86.) de quelque autre mot, pour exprimer un objet déterminé. Le mot dont il a besoin est toujours *qui* ou *que* avec un verbe, en cette sorte: *Ce qui flate les sens, amolit le cœur*; ou *ce que Dieu éxige de nous, cause notre bonheur véritable*: l'usage ne soufre presque plus qu'on joigne *ce* incomplet, avec d'autres pronoms déterminatifs: ainsi on ne dit plus guéres *Ce dont je vous ai parlé*.

463. *Ce qui* ou *ce que* au commencement d'une phrase incompléte, laquelle sert de nominatif au verbe *est*, doit quelquefois faire répéter *ce* devant *est*. Il est mieux de le répéter quand *est* se trouve suivi des particules *que* ou *de*: comme

Ce que je crains, c'est *d'être surpris*; *ce qui me fâche*, c'est *qu'on ne m'écoute pas*: & non point *est d'être surpris*, ni *est qu'on ne m'écoute pas*. Mais *si* le verbe *est* se trouvoit suivi d'un adjectif qui tombât sur la phrase incompléte formée par *ce qui* ou *ce que*, alors on ne peut répéter *ce* devant *est*; & il faut dire *Ce qui réussit est toujours aprouvé*; ce qu'*on loue est souvent blamable*; ce qui *est vrai est beau*. Que si *est* se trouve suivi d'un nom substantif, il semble qu'on peut répeter le pronom *ce*: Comme *Ce qu'il demanda est une pension*, ou *c'est une pension*; ce que *je dis est la vérité* ou *c'est la vérité*: *ce* répété de la sorte, ne sert alors qu'à apuyer davantage sur ce qu'on énonce.

464. On emploie encore *ce* avant *est* dans cette maniére de parler, *ce que c'est*; *Aprenez-moi* ce que c'est, *voyons* ce que c'est: pour dire *voyons ce qu'est la chose dont il s'agit*: de même on dit vulgairement *Qu'est ce que c'est*, *&c.* comme si l'on disoit *qu'est-ce que cette chose est*, ou simplement *qu'est cette chose*.

465. Quelquefois *ce* dans une phrase doit être séparé & pourtant suivi de *que*, pour faire un sens entier, alors *ce* n'est point proprement un pronom incomplet, comme en cette phrase: *Ce n'est pas un mal que d'avoir des envieux*; car *ce* signifie ici a peu près comme s'il y avoit, *La chose dont je veux parler n'est pas un mal*; & le mot *que*, est un déterminatif qui désigne *cette chose dont je veux parler*; savoir *d'avoir des envieux*: de quelque maniére qu'on explique cette construction Françoise, le pronom *ce* s'y joint avec tous les tems du verbe: comme *C'est une passion dangereuse que l'amour*; ce *seront toujours des tourmens que les désirs*: car c'est comme s'il y avoit *l'a-*

mour est une passion dangereuse ; les désirs seront toujours des tourmens.

466. Le *que* en ces occasions demande à sa suite de avant les infinitifs ; comme *C'est une sorte de honte, que d'être malheureux.*

467. *Celui* fait *celle* au féminin, & fait *ceux* & *celles* au pluriel : c'est un pronom adjectif & incomplet. Il a deux usages : car 1°. il s'emploie avec un génitif ou avec le déterminatif *qui*, *que* ; & alors il est relatif à une chose déja nommée : comme si parlant du tabac on dit *Celui d'Espagne*, ou *celui qui n'a point d'odeur* ; car c'est comme si on répétoit *le tabac d'Espagne*, ou *le tabac qui n'a point d'odeur.*

468. 2°. *Celui* suivi du déterminatif *qui*, *que*, *&c.* signifie souvent une personne en général : comme *Celui qui trompe mérite d'être trompé* ; c'est-à-dire *la personne qui trompe*, *&c.* En ce sens, le mot *celui* est quelquefois sousentendu, & on n'exprime que le *qui* ; par exemple *Qui blame est blamé*, c'est-à-dire *celui qui blâme est blâmé.*

469. *Celui-ci*, *celui-là*, *celle-ci*, *celle là* sont substantifs. A la suite du pronom *celui*, la particule *ci* désigne un objet plus proche, & la particule *là* un objet plus éloigné ; ils ont au pluriel *ceux-ci*, *ceux-là* ; *celles-ci*, *celles-là*, (461.)

470. On dit quelquefois, *Celui-là est heureux qui sait*

Ce que je crains, c'eſt *d'être ſurpris*; *ce qui me fâche*, c'eſt *qu'on ne m'écoute pas* : & non point *eſt l'être ſurpris*, ni *eſt qu'on ne m'écoute pas*. Mais *ſi* le verbe *eſt* ſe trouvoit ſuivi d'un adjectif qui tombât ſur la phraſe incomplète formée par *ce qui* ou *ce que*, alors on ne peut répéter *ce* devant *eſt*; & il faut dire *Ce qui réuſſit eſt toujours aprouvé*; ce *qu'on loue eſt ſouvent blamable* ; ce qui *eſt vrai eſt beau*. Que ſi *eſt* ſe trouve ſuivi d'un nom ſubſtantif, il ſemble qu'on peut répeter le pronom *ce*: Comme *Ce qu'il demanda eſt une penſion*, ou *c'eſt une penſion* ; ce que *je dis eſt la vérité* ou *c'eſt la vérité* : *ce* répété de la ſorte, ne ſert alors qu'à apuyer davantage ſur ce qu'on énonce.

464. On emploie encore *ce* avant *eſt* dans cette maniére de parler, *ce que c'eſt*; *Aprenez-moi* ce que c'eſt, *voyons* ce que c'eſt : pour dire *voyons ce qu'eſt la choſe dont il s'agit* : de même on dit vulgairement *Qu'eſt ce que-c'eſt*, *&c.* comme ſi l'on diſoit *qu'eſt-ce que cette choſe eſt*, ou ſimplement *qu'eſt cette choſe*.

465. Quelquefois *ce* dans une phraſe doit être ſéparé & pourtant ſuivi de *que*, pour faire un ſens entier, alors *ce* n'eſt point proprement un pronom incomplet, comme en cette phraſe : *Ce n'eſt pas un mal que d'avoir des envieux* ; car *ce* ſignifie ici a peu près comme s'il y avoit, *La choſe dont je veux parler n'eſt pas un mal*; & le mot *que*, eſt un déterminatif qui déſigne *cette choſe dont je veux parler*; ſavoir *d'avoir des envieux* : de quelque maniére qu'on explique cette conſtruction Françoiſe, le pronom *ce* s'y joint avec tous les tems du verbe : comme *C'eſt une paſſion dangereuſe que l'amour* ; ce *ſeront toujours des tourmens que les déſirs* : car c'eſt comme s'il y avoit *l'a-*

ment ; & au pluriel, il marque un nombre indéterminé d'objets.

474. D'autre fois *quelque* signifie, non pas le nombre indéterminé, mais la qualité ou la quantité indéterminée des choses : & exprime le *quantumvis*, ou *quantuscumque*, ou *qualiscumque* des Latins. *Quelques mérites ou quelques vertus qu'on ait, si l'on n'a un protecteur, on n'avance guéres dans le monde.*

475. Observez 1°. que *quelque* pris en ce sens n'a point de pluriel devant les adjectifs, comme, *Quelque folles que soient les modes, on les suit toujours.* Il a un pluriel devant les substantifs : comme *Quelques erreurs que suive le monde, on s'y laisse surprendre.*

476. Observez 2°. que *quelque* employé en ce sens, & suivi immédiatement d'un nom substantif ou adjectif, demande la particule *que* devant le verbe qui suit, comme *Quelques folles que soient les modes, on en est esclave.*

477. Si *quelque* se trouve suivi immédiatement d'un verbe ou d'un pronom personnel au nominatif, il se divise en deux mots savoir *quel* & *que* ; & alors *quel* a un singulier & un pluriel, un masculin & un féminin, & le *que* ne se répète point dans le reste de la phrase, comme *Quels que puissent être vos desseins*, pour dire *quelques desseins que vous puissiez avoir*. On dira de même devant un pronom personnel au nominatif *Quel que je sois, quelles qu'elles puissent être* ; en cette occasion *quelque* exprime le *qualiscumque* des Latins, & ne s'emploie qu'au nominatif.

Certains auteurs disent que le pronom *quelque* ainsi séparé en *quel* & *que* n'est plus le même mot ; ce qui seroit un sujet de grande dif-

cussion ; aux Gramairiens qui en seroient curieux.

Quelqu'un, aliquis ; ce pronom a la signification *de quelque persone*, comme *Quelqu'un a dit que l'ame du monde etoit le Soleil, &c. Je connois quelqu'un, &c.* mais en ce sens on ne dit jamais *quelqu'une* ni *quelques-unes* en aucun cas : ni *quelques-uns* à l'acusatif pluriel, comme *Je connois quelques-uns*, il faut dire *je connois quelques persones*. On le diroit s'il étoit nominatif du verbe, comme *Quelques-uns l'ont dit*, c'est-a-dire *quelques persones l'ont dit*. 478.

Quelqu'un se prend souvent pour signifier une partie indéterminée d'un nombre ; & alors il se joint avec le génitif d'un autre nom, ou avec la particule *en* qui tient lieu d'un génitif ; (420.) En ce sens le pronom *quelqu'un* est usité dans tous les genres, dans tous les nombres & dans tous les cas, comme *Quelqu'un d'eux y sera pris ; ces fleurs sont belles, donnez-m'en quelques-unes*, c'est-à-dire *quelques-unes de ces fleurs*. Quelquefois le génitif ne s'exprime point ; parce qu'il est manifestement sousentendu & que le nom vient d'être exprimé immédiatement auparavant, comme si on disoit, *Ces fleurs sont belles, mais quelques-unes ont des épines*, c'est-à-dire *quelques-unes de ces fleurs*. 479. 480.

481. *Chacun*, *chaque* répond également au *quisque* ou au *quique* des Latins, comme *Chacun pense à soi*; on ne dit plus *un Chacun*, mais *chacun*. En parlant des choses ou des persones, souvent *chacun* supose un nom à quoi il se raporte; comme, si parlant de livres, on dit *Mettez-les* chacun *à leur place*. Le nom qui est à la suite de ce pronom doit être au génitif, *chacun d'eux*, *&c.*

482. *Chaque* se dit des persones & des choses, & est pronom adjectif incomplet, comme *Chaque auteur se croit judicieux*; chaque *partie difére de son tout*: *chacun* & *chaque* signifient un objet pris en particulier, & n'ont point de pluriel.

843. *Quiconque*, quicumque, signifie *quelque persone que ce soit qui*, *&c.* il est pronom incomplet & n'a point de pluriel: *Quiconque méprise les belles lettres, se rend lui-même méprisable.*

484. *Je ne sais qui*, *je ne sais quoi*, nescio quis, nescio quid. Il se joint à divers articles: *Un je ne sais qui*, *un je ne sais quoi*, *le je ne sais quoi*, *de je ne sais quoi*. On dit aussi, *Je ne sais quel*; mais celui-ci ne prend que l'article indéfini, & l'on ne dit point *le je ne sais quel*, ni *un je ne sais quel homme*; il est pronom incomplet: *Je ne sais quel goût régne aujourd'hui.*

485. *Pas un*, *aucun*, *nul*; ces trois pronoms sont

ſont négatifs, & répondent à *nemo*, *nullus* des Latins. Ils ſont toujours accompagnés de la particule négative *ne*, excepté en quelques phraſes interrogatives. (48.) Ainſi on dit *Aucun n'en a parlé*; nul *ne le ſait*; pas un *ne le croit*.

Ces trois pronoms ſont ici ſubſtantifs; ils ſont ſouvent accompagnés d'un génitif, comme *Pas un des hommes*, ou *aucun des aſſiſtans*; *il n'y a* nul *de ces gens*: ils peuvent être auſſi adjectifs, comme *pas un mot*, *aucune juſteſſe*, *nulle exactitude*: *nul* a un pluriel, mais *pas un* & *aucun* n'en ont point. Le pronom *nul* pris ſubſtantivement ne s'emploie jamais dans une phraſe interrogative, ou précédée d'une négative; on ne peut pas dire, *Nul s'en aperçoit-il? il n'y a* nul *qui le faſſe*? il faut en ces occaſions employer *aucun* ou *pas un*: aucun *s'en aperçoit*.

Perſone eſt encore un pronom négatif, comme *Perſone ne veut ſe perdre*; *il faut s'accommoder ſans incommoder perſone*, &c. Il ſe dit ainſi au ſens de *nemo* des Latins: alors il ne reçoit point d'article; & s'il y a un adjectif, cet adjectif ſe met au maſculin plutôt qu'au féminin, même en parlant d'une femme, comme *Perſonne n'eſt ſi malheureux qu'elle* (Voyez le nomb. 1016.)

Quelquefois *perſone* eſt interrogatif, & alors

il signifie quelqu'un : *Persone a-t-il trouvé la pierre philosophale?* On ajoute quelquefois *ne* à cet emploi du mot *persone*, comme *persone n'a-t-il trouvé la pierre philosophale?* Cette seconde maniere est purement interrogative, mais la premiere insinue qu'on ne croit pas la chose sur quoi on interoge. On ne met point la négative *ne* avec le pronom *pas un* dans une interrogation : *pas un l'a-t-il dit?* & non *pas un ne l'a-t-il dit?*

Le pronom *persone* doit fort se distinguer de *persone* qui est un nom substantif, comme *une persone*, *la persone*: quand il est nom substantif il signifie *un homme* ou *une femme*, comme, *La persone à qui j'ai parlé*, ou il signifie une des trois *persones* de la Sainte Trinité.

486. *Certain*, *certaine*, un *certain*, une *certaine*, est adjectif, *quidam*; il se dit aux deux nombres, *Certain Docteur*, *certaines siences*.

487. 9°. *Autre*, alter, est adjectif, comme *Un autre livre*, *l'autre partie*. Il est aussi substantif. *Un autre que vous*; *j'en vois d'autres*. Il prend les divers articles, *l'autre*, *autre*, *un autre*, *d'autre*.

L'un l'autre se dit pour marquer ce que se font mutuellement deux objets. C'est la réunion de deux mots qui se déclinent chacun par leur article. *Voyez le nombre* 1035. *sur la fin*.

488. *L'un & l'autre* se décline de la même maniere; mais la signification en est dif-

strente. Il signifie l'union de deux objets qu'on a déja nommés, c'est l'*uterque* des Latins.

489 *Autrui*, alterius, alteri, signifie autre persone. Il ne se dit qu'au génitif, comme, *Le bien* d'autrui *blesse les envieux*; *le mal d'*autrui *n'est que songe*, & au datif en cette sorte de phrase; *Nuire à* autrui, *ne point faire à* autrui *ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.*

490 *Plusieurs*, plures, est toujours pluriel & de tout genre: Plusieurs *auteurs*, plusieurs *qualités*.

491 *Tout*, *toute*, & au pluriel *tous*, *toutes*, répond à *totus* & à *omnis* des Latins. *Tout Paris*, *de* toute *la France*, *à* tous *les hommes*, *dans* toutes *les gazétes*; quelquefois il se prend comme un substantif: *Tout est vanité en ce monde*, c'est-à-dire *toute chose est vanité*.

492 Quelquefois il signifie *chaque*: *Tous les jours*, *à toute heure*; c'est-à-dire *chaque jour & à chaque heure*.

493 *Tout* devant un nom suivi d'un *que*, signifie *bien que* ou *quoique*, & répond au *quantumvis* des Latins, comme, *Tout Philosophe qu'il est*, *il juge souvent de travers*; toutes *dévotes qu'elles se disent*, *elles n'épargnent pas le prochain*.

En ce sens là ce pronom ne se dit qu'au nominatif. Il ne se décline point au pluriel mas-

culin, ni au feminin des noms qui commencent par une voyéle. Ainsi on dit *Tout Philosophes qu'ils sont, ils errent quelquefois*, & tout *étonnantes que sont ces aventures, on les a vu arriver.*

Quelquefois l'adjectif *tout* décliné de cette derniere façon, signifie *entierement : Il est tout fier de ses succès ; elle est* tout *abatue de sa disgrace ; ils sont* tout *transportés de joie : elles sont* tout *éperdues*. Mais si un substantif féminin au pluriel commençoit par une consone, on mettroit alors *toutes* dans le sens même que nous disons : *ce sont des nouvelles* toutes *fraiches*, c'est-à-dire *tout-à-fait* ou *entierement fraîches.*

494. *Même* a deux significations ; tantôt il répond à l'*idem* du Latin, & alors il prend l'article *défini*, & est adjectif. *Le* même *plaisir* ; *les* mêmes *espérances*, *&c.* tantôt il répond à *ipse*, & suit toujours immédiatement les noms, les pronoms personels disjoints, & les possessifs relatifs, *&c.* comme *moi-même, eux-mêmes, vous-mêmes, l'homme même, cela même, la sienne-même:* quelquefois *même* est adverbe, *etiam*; comme *Je crois même*, credo etiam.

Le pronom *qui que ce soit* doit toujours être suivi de *il* ou de *qui* & quelquefois des deux; *Qui que ce soit, il s'en repentira*; qui que ce soit *qui me trompe, il sera découvert, &c.* Quand il est suivi de *qui*, il répond simplement au *quicumque* des Latins : & suivi seulement de *il*, au *quicumque ille sit*. Quand *qui que ce soit* est suivi d'une

négation, alors il signifie *nul*; *Qui que ce soit ne l'a dit*, c'est-à-dire *nul ne l'a dit*. *Quoi que ce soit* se dit des choses & signifie *rien*; *Quoi que ce soit n'est arrivé*, c'est-à-dire *rien n'est arrivé*.

SECTION SECONDE.

Des Verbes.

IL y a dans le François, comme dans les langues ordinaires de l'Europe, deux verbes dont la conjugaison aide à conjuguer tous les autres verbes. C'est pourquoi ces deux-là sont dits *auxiliaires* du mot *auxilium*, secours, aide; ces deux verbes sont *j'ai*, habeo; & *je suis*, sum: il les faut aprendre d'abord, & même se les rendre familiers. 495.

Il faut commencer par le verbe auxiliaire, *j'ai*, *avoir*, parce qu'il sert à conjuguer le verbe même auxiliaire *je suis*; nous en alons aporter les tems & les modes, & à leur occasion nous expliquerons la nature & la diférence des temps & des modes dans les verbes François. 496.

Infinitif *avoir*, habere: Participe actif *ayant*, habens *ou* habendo: Participe passif *eu*, habitus *vel* habitum.

Le mode indicatif du verbe J'ai.

Tems simples.

PRE'SENT.

497. Sing. *J'ai*, habeo, tu *as*, il *a*.
Plur. Nous avons, *habemus* vous *avez*, ils *ont*.

IMPARFAIT.

Sing. *J'avois*, habebam, tu *avois*, il *avoit*.
Plur. Nous *avions*, vous *aviez*, ils *avoient*.

PRE'TE'RIT.

Sing. *J'eus*, habui, tu *eus*, il *eut*.
Plur. Nous *eumes*, vous *eutes*, ils *eurent*.

Le diphtongue *eu* dans tout ce temps se prononce comme *u* : J'us, tu *us*, *&c.* nous *umes*.

FUTUR.

Sing. *J'aurai*, habebo, tu *auras*, il *aura*.
Plur. Nous *aurons*, vous *aurez*, ils *auront*.

INCERTAIN.

Sing. *J'aurois*, haberem, tu *aurois*, il *auroit*.
Plur. Nous *aurions*, vous *auriez*, ils *auroient*.

COMPOSE' DU PRESENT.

Sing. *J'ai eu*, habui, tu *as eu*, il *a eu*.
Plur. Nous *avons eu*, vous *avez eu*, ils *ont eu*.

Tems passés, composés de chacun des cinq tems précédens.

COMPOSE' DU PRESENT.

498. Sing. *J'ai eu*, habui, tu *as eu*, il *a eu*.
Plur. Nous *avons eu*; vous *avez eu*, ils *ont eu*.

COMPOSE' DE L'IMPARFAIT.

Sing. *J'avois eu*, habueram, tu *avois eu*, *&c.*

COMPOSE' DU PRE'TE'RIT

Sing. *J'eus eu*, habui, tu *eus eu*, *&c.*

COMPOSE' DU FUTUR.

Sing. *J'aurai eu*, habuero, tu *auras eu*, *&c.*

COMPOSE' DE L'INCERTAIN.

Sing. *J'aurois eu*, habuissem, tu *aurois eu*, *&c.*

Tels sont les dix temps de l'indicatif. Les cinq premiers, comme on voit, sont formés d'un mot unique ; les cinq autres sont composés de deux mots, dont le dernier est le même en chacun de ces cinq tems composés, & le premier est celui qui a servi aux cinq premiers tems simples de ce verbe *j'ai* : le dernier de ces deux mots, & qui ne change point est toujours le participe passif du verbe. 492

Voici l'usage de ces dix tems, à commencer par ceux qui sont formés d'un seul mot, & dont nous avons marqué les noms.

Usage des cinq premiers tems de l'Indicatif, non composés ou simples.

LE présent sert à marquer la chose qui est ou qui se fait au tems où l'on parle : *J'ai envie, &c.* c'est-à-dire j'ai *envie* présentement que je parle, *&c.* 500

L'*Imparfait* est apelé ainsi, parce qu'il tient imparfaitement du présent & du passé ; il sert à marquer que la chose étoit présente dans un tems passé déterminé : par exemple, *J'ecrivois quand il arriva* : celà signifie que quand il ariva (ce qui est un tems passé déterminé) mon action d'écrire étoit alors présente. 501

Le *Prétérit* marque une chose passée de telle sorte, qu'il ne reste plus rien du tems où elle se faisoit : par exemple, *J'étudiai l'année précédente*, il ne reste plus rien de l'année précédente. 502

Le *Futur* marque une chose, laquelle sera 503

dans un tems qui n'eſt pas encore : *Le Jugement universel arrivera* ; il n'eſt pas encore arivé.

504. L'*Incertain* marque une choſe qui ſeroit dans un tems incertain, & qui eſt dépendante d'une autre choſe incertaine : *Je vous aimerois quand même je ſerois roi*, ou *ſi j'étois roi*, ou *pourvu que je fuſſe roi* : de même *Pourquoi ne me le demandez-vous pas, je vous le donnerois ?* ou *je voudrois que vous vinſſiez, &c.* Dans cette derniére phraſe on ſouſentend manifeſtement *pourvu que celà ſe pût*, ou *ſi cela étoit en mon pouvoir.*

Uſage des cinq derniers tems de l'Indicatif ; ſavoir les cinq compoſés.

505. NOus avons remarqué que ce ſont des tems paſſés ou prétérits, & au fond ils n'indiquent que divers circonſtances du tems paſſé. Le premier de ces cinq tems compoſés s'apelle communément *prétérit indéfini* : le ſuivant s'appelle *prétérit plus-que-parfait, &c.* les autres n'ont point de noms dont on convienne : on les retiendra tous peut-être plus aiſément, en les apelant ſimplement, ainſi que j'ai fait, *compoſé du préſent, compoſé de l'imparfait, compoſé du prétérit, &c.* d'autant plus que dans leur ſignification, ils ont quelque raport à chacun des cinq tems dont ils ſont compoſés.

506. En effet le compoſé du préſent *j'ai eu, tu as eu, &c.* marque une choſe paſſée ; mais (en tant qu'il eſt diſtingué du prétérit ſimple) il la marque de maniére, qu'il reſte encore préſentement quelque partie à écouler du tems où l'on indique que la choſe s'eſt paſſée ;

comme

comme *J'ai perdu mon tems cette ſemaine à lire des livres nouveaux : J'ai perdu* marque une choſe paſſée ; mais c'eſt *cette ſemaine:* & il reſte encore préſentement une partie à écouler du tems de cette ſemaine.

Il faut une grande atention aux étrangers & même à pluſieurs François, pour bien diſtinguer l'uſage du *pretérit composé*, d'avec l'uſage du *prétérit ſimple.* Il faut dire par exemple, *J'ai fait cela ce matin*, & non *Je fis cela ce matin*: parce que *ce matin* déſigne le jour préſent, dont il reſte encore préſentement quelque partie à écouler. Ainſi on dira, *J'ai fait cela ce printems, cette année, ces jours-ci*; il faut le mettre de même avec tous les autres mots, qui marquent diſtinctement quelque choſe de préſent; *J'ai fait cela préſentement : J'ai fait cela il n'y a qu'un moment* : c'eſt-à-dire *il n'y a* (préſentement) *qu'un moment.*

507.

Dans les autres occaſions on ſe ſert preſque indifferemment ou du prétérit ſimple ou du composé du préſent : comme, *Alexandre fut un grand capitaine*, ou *a été un grand capitaine.* Cependant, avec un mot qui marque un tems entiérement écoulé, on mettra plutôt le prétérit ſimple, *Je fis cela hier*; *Je voyageai l'année paſſée* : bien qu'on pût dire, *J'ai fait cela hier, J'ai voyagé l'année paſſée.*

508.

509. Le composé de l'imparfait *j'avois eu*, ou *j'avois lu*, *&c.* marque que dans un certain tems passé déterminé, la chose dont on parle étoit déja passée: comme *J'avois pris mon parti, quand on est venu me soliciter ; le parti* dont je parle étoit déja pris, au tems qu'on me solicita.

Le composé du prétérit *j'eus eu*, *j'eus fini*, n'a guéres que le sens du prétérit simple ; mais il insinue quelque chose de postérieur : *Quand j'eus eu fini ce que je prétendois*, c'est comme si l'on disoit *Après que j'eus fini ce que je prétendois*.

510. Le composé du futur *j'aurai eu* marque un tems futur, mais dans lequel la chose dont on parle sera passée : *J'aurai fini mon ouvrage, quand vous commencerez le vôtre.* Mon ouvrage fini, sera une chose *passée* dans le tems *futur* que vous commencerez le vôtre.

511. Le composé de l'incertain *j'aurois eu*, *&c.* marque une chose passée dans un tems incertain: *J'aurois eu l'avantage, si l'on m'avoit écouté*, *&c.*

512. De ces dix tems il y en a plusieurs qui ne se distinguent point en Latin : comme *j'ai eu*, *j'eus eu*, qui se rendroient également par *habui*: les autres répondent à divers tems de divers modes de la grammaire Latine, tels que ceux-ci : j'*ai*, habeo ; j'*avois*, habebam ; j'*aurai*, habebo ; j'*avois eu*, habueram ; j'*aurai eu*, habuero ; j'*aurois eu*, habuissem.

513. Quelquefois, mais rarement, les tems sont doublement composés: prenant avec le participe passif, non-seulement un tems simple de l'auxiliaire, mais encore un de ses tems composés ; & alors chaque tems a trois mots ; comme *J'ai eu fini*, ce qui signifie un entier acomplissement de l'action : mais comme ces sortes de tems s'expriment communément par des tems plus simples, il ne paroît pas fort nécessaire de s'embarrasser l'esprit de cette double composition des tems.

Le mode conjonctif ou *subjonctif du verbe* j'ai.

IL n'a que deux tems : le présent & le passé : mais chacun des deux, est & simple & composé ; ayant ou suposant avant soi la conjonction *que*, ou le pronom *qui*. 514.

Présent.

Sing. Que *j'aie*, habeam ; que *tu aies*, qu'il *ait*.

Plur. Que *nous ayons*, que *vous ayez*, qu'*ils ayent*.

Prétérit.

Sing. Que *j'eusse*, haberem, tu *eusses*, il *eût*,

Plur. Nous *eussions*, vous *eussiez*, ils *eussent*.

Composé du Présent.

Que *j'aie eu*, *&c.* habuerim, que *tu aies eu*, qu'il *ait eu*, &c.

Composé du Prétérit.

Que *j'eusse eu*, habuissem, que tu *eusses eu*, *&c.*

Ce composé du prétérit subjonctif peut se regarder quelquefois, comme apartenant à l'indicatif, étant souvent employé en François dans le même sens que le composé de l'incertain indicatif, *j'aurois eu*, car on dit souvent, *j'eusse eu un déplaisir mortel de ne vous pas voir;* pour *j'aurois eu un déplaisir mortel.* Cet usage est établi, & j'en trouve des exemples par-tout; bien qu'aucune grammaire que j'aie vue, n'ait fait cette observation. 515.

Usage du subjonctif.

516. ON l'emploie, 1°. après les conjonctions suivantes, *afin que, avant que, &c.* & les autres marquées au nomb. 658.

517. 2°. Après les verbes qui signifient quelque sentiment de l'ame; comme je *veux*, je *desire*, je *commande*, je *défens*, je *prie*, je *crains*, je *doute, &c.* ou après les impersonels, il *faut*, il *est à propos*, il *est dificile*, ou ceux qui ont même signification, &c. comme *Je veux que vous parliez : Il est à propos que je vienne.*

De même on diroit *Agissez de manière que*, ou *ensorte que vous réussissiez*; on mettroit ainsi *réussissiez* au subjonctif : pour marquer l'intention qu'on a que vous réussissiez, parce que l'intention est un sentiment; au lieu qu'on diroit, *Vous agissez de manière*, ou *ensorte que vous réussissez* : mettant *réussissez* à l'indicatif, parce qu'il ne s'agit point alors d'exprimer aucun sentiment.

518. Cependant si ces verbes avoient un nom ou pronom pour régime, on ne mettroit pas alors le mode subjonctif, mais l'infinitif avec la préposition *de* ou *à* : ainsi on ne diroit pas, *Je vous commande que vous agissiez*; mais *Je vous commande d'agir* : ni, *Il lui est impossible qu'il en vienne à bout* : mais, *Il est impossible d'en venir à bout* : ni *J'exhorte*

mon frère qu'il travaille; mais *J'exhorte mon frère à travailler.*

De plus, si le nominatif de ces verbes devoit être le même que celui du verbe suivant, on mettroit le verbe suivant à l'infinitif : on ne diroit pas, *Je veux que j'étudie*, mais *Je veux étudier.* 519.

3°. Après tous les verbes précédés de *ne* ou de *si*, ou employés par interrogation, on met le subjonctif : comme *Je* ne *crois pas que vous mentiez*; de même s'il *raporte qu'il l'ait vu*, ou, *est-il certain que cela soit*, *&c.* 520.

Dans ces occasions on pourroit mettre quelquefois l'indicatif aussi-bien que le subjonctif; l'indicatif même sembleroit meilleur après les verbes qui signifient je *dis*, *j'énonce* ou *j'afirme*; comme, *si vous dites que je ne suis pas sincére*, *&c.* ou *M'assurez-vous qu'il viendra bientôt*, *&c.* au lieu de dire, *Si vous dites que je ne sois pas sincére*, ou *M'assurez-vous qu'il vienne bientôt.*

Après le verbe *il semble* mis sans régime, on met plutôt le subjonctif que l'indicatif : *Il semble que vous n'ayez rien vu*; on pourroit dire aussi, *Il semble que vous n'avez rien vu.* Mais si *il semble* avoit avant soi un pronom conjoint ou un nom pour régime, on ne pourroit pas mettre le verbe suivant au subjonctif; il le faudroit à l'indicatif : *Il me semble que vous avez peur*, ou *Il semble à un aveugle que tout est ténébreux.*

Dans les ocasions précédentes, si après le verbe mis au subjonctif, il venoit un troisiéme verbe, celui-ci seroit encore mis au subjonctif : comme, *M'assurez-vous qu'il s'atende que je vienne.* 521.

522. 4°. Après *quel* ou *quelque* pris au sens de *qualiscumque* ou *quantumlibet*, ou après *quoique*, pris pour *quidquid* : *Quels que* soient *les hommes*, ou *Quelle que* soit *la malice du cœur* : ou *Quelques amis que j'aie*, ou *Quoi que je* fasse, *&c.*

523. 5°. Après *que*, employé au lieu de répéter la conjonction *si*, ou après *que* pris pour *de ce que* ; comme, *Si vous le voulez, & que vous preniez des mesures* ; au lieu de dire, *Et si vous prenez, &c.* ou *Je suis surpris que vous n'en parliez point*, au lieu de dire *de ce que vous n'en parlez point.*

524. 6°. Après le déterminatif *qui*, précédé immédiatement d'un superlatif ou d'un pronom négatif ; comme *Le meilleur parti* qui *se puisse trouver ; le plus beau* qui *soit*, *nul* que *je sache* ; & en particulier après le pronom *qui* dans tous ses cas, placé entre deux verbes ; (de maniére qu'il marque quelque desir ou quelque besoin, & qu'il ait à peu près le sens des conjonctions, *de maniére que, afin que*) comme, *Il faut des magistrats qui fassent leur devoir ; Prenez un ami que vous estimiez ; Cherchez-vous un guide qui vous séduise ? &c.* car c'est comme s'il y avoit, *Il faut des magistrats & il faut qu'ils fassent leur devoir, Prenez un ami fait de maniére que vous l'estimiez*, & *Cherchez-vous un guide afin qu'il vous séduise ?* &c.

525. Si le *qui* ne marque aucun désir ni aucun besoin, on ne mettroit pas le verbe suivant au subjonctif, comme Je *plains un homme qui m'est venu trouver, &c.*

526. Le temps présent du subjonctif ou son

composé du présent, doivent s'employer, quand le verbe qui a précédé, est au *présent* ou au *futur* : comme *Il faut que je lise*, ou *Il faudra que je lise* ; *Il faut que je me sois mépris*, *&c.*

Remarquez ici que le présent du subjonctif désigne le futur aussi-bien que le présent : en sorte qu'un tems qui au mode indicatif s'exprimeroit par le futur, s'exprimera au subjonctif par le présent : *Croyez vous qu'il viendra bientôt*, & *Croyez-vous qu'il vienne bientôt*, ce dernier est meilleur.

527. Quand le verbe qui précéde le subjonctif, est en un autre tems que le présent ou le futur, il faut employer le tems passé du subjonctif : comme *Je souhaitois*, ou *j'ai souhaité*, ou *je souhaitai*, ou *j'avois souhaité*, ou *j'aurois souhaité que* vous eussiez *plus de satisfaction*.

528. Observez que les tems s'emploient quelquefois les uns pour les autres, & en particulier le présent pour le futur ; mais alors il doit être joint avec quelque mot qui marque un futur : comme, *Où allez-vous ce soir ?* le mot *ce soir* marque un tems futur ; c'est comme si l'on disoit, *Où irez-vous ce soir ?* le style figuré & oratoire emploie fréquemment un tems pour un autre.

Impératif du verbe j'ai *& usage de l'Impératif François en général.*

Sing. 2. *aie*, habe ; 3. *qu'il ait*, habeat.
Plur. 1. *ayons* ou *ayons* , 2. *ayez* 3. *qu'ils ayent.*

529. L'Impératif n'a point de tems diférens : car quand on comande, c'est toujours dans un tems présent ; il n'a point non plus de premiére persone au singulier ; puisque le même homme ne se comande pas à lui-même, & ne se prie pas lui-même ; à moins qu'il ne se regardât comme partagé en deux parties, dont la supérieure agiroit sur l'inférieure.

530. Afin d'abréger, nous indiquerons désormais la premiére, la seconde, & la troisiéme persone du singulier, par ces chifres, *la* 1. *la* 2. *la* 3. en ajoutant *pl.* aux persones du pluriel, en cette sorte : *la* 1. *pl. la* 2. *pl. la* 3. *pl* : de même, pour distinguer briévement les tems du mode indicatif d'avec les tems du mode subjonctif, nous ajouterons *subj.* à ceux-ci : comme *présent subj. préterit subj.* sans rien ajoûter aux tems de l'indicatif, que nous apellerons simplement *présent*, *imparfait*, *prétérit*, *&c.*

531. Voici d'où se prennent en François les persones de l'impératif ; la 2. la 1. pl. & la 2. pl. sont les mêmes qu'au présent de l'indicatif ; desquelles on supri-

me le pronom persönel: ainsi *Tu connois, nous connoissons, vous connoissez*, donnent les trois persones de l'impératif dont nous parlons, savoir *Connois, connoissons, connoissez*: il faut excepter trois verbes, dont l'impératif est particulier dans ces trois persones. *Savoir* qui fait la 2. *sache*, la 1. pl. *sachons*, la 3. pl. *sachez*; puis les deux auxiliaires *avoir* & *être* qui prennent ces trois persones non du présent indicatif, mais du présent subjonctif; & font l'un *aie*, *ayons*, *ayez* l'autre *sois*, *oyons*, *soyez*.

532. La 3. sing. & la 3. pl. de l'impératif, sont toujours les mêmes que la 3. sing. & la 3. plur. du subjonctif.

533. A la seconde personne des impératifs dont la finale est un *e* muet, & dans *va* (vade) l'*s* finale se suprime: *donne*, *porte*; mais elle s'y conserve toujours quand ils sont suivis immédiatement des pronoms supléans *en* & *y* régimes de ces impératifs: *Donnes-en*, *portes-y*, *vas y*, *crois-en*, *&c.* Que si *en* étoit préposition, & non pas pronom, alors l'*s*, finale ne s'y conserveroit plus: *O Dieu, porte en mon sein la douceur & la paix*, & non *portes en mon sein*.

534. A l'égard de la seconde personne des impératifs qui ne sont pas terminés en *e* muet, on demande s'il faut en retrancher l'*s* finale. Quelques-uns l'ont insinué: mais les personnes que j'ai consultées, jugent qu'il ne la faut point retrancher dans les verbes suivans, ni dans ceux qui ont la même terminaison; comme *combats*, *conclus*, *cours*, *crains*, *dors*, *joints*, *mets*, *parts*,

sens résous : quelques-uns la supriment dans *tien* d'autres dans *vien*, & d'autres en plus grand nombre dans *voi*, vide, *tai*, tace & semblables terminaisons : mais ce ne seroit pas une faute de l'y mettre, & nous en avons de fréquens exemples dans nos poëtes, ainsi excepté les impératifs en *e* muet, & *va*, vade ; les autres doivent ou peuvent prendre une *s* finale.

Infinitif & Participes.

535. Inf. *avoir*, habere : *avoir eu*, habuisse : part. act. *ayant*, habens, habendo : *ayant eu*, postquam habuissem : part. pass. *eu*, *eue*, habitus, a, um : voyez leurs propriétés nomb. 136. 137. & suiv.

Usage de l'infinitif.

536. IL est employé aussi-bien que les noms substantifs, comme nominatif & comme régime des verbes : *Etudier est la plus utile des ocupations :* on voit qu'*étudier* est ici nominatif du verbe ; mais si je dis, *Je veux étudier*, *étudier* est ici le régime de *je veux*.

537. L'infinitif ne reçoit point d'autre article que l'indéfini : à cela pres il est régi comme les autres noms : & comme on dit *Aimer l'étude*, *le desir de l'étude*, *l'aplication à l'étude ;* on dira aussi en ces trois cas *Vouloir étudier*, *le desir d'étudier*, *l'aplication à étudier*. Cependant l'usage ne soufre pas, que les infinitifs soient toujours régis aux mêmes cas, que le sont les noms substantifs qui en dérivent. (136.)

Usage du Participe actif.

538. *Ayant*, *ayant eu*, *&c.* *conoissant*, *ayant conu*. Pour abréger, nous marquerons désormais le Participe Actif,

par ces létres, *Part. Act.* & le participe passif par ces deux, *Part. pass.*

LE Part. Act. est un adjectif, qui depuis un tems dans notre langue ne se décline plus; mais il est également de tout genre, & de tout nombre; *Un homme conoissant, une femme conoissant, des gens conoissant, &c.* 539.

Il se joint & se raporte communément à un nom qui est nominatif du verbe: *Des philosophes conoissant la vérité ne doivent pas la taire;* au lieu qu'on diroit peu, *Ce sont des philosophes conoissans la vérité*; parce que *philosophes* n'est pas ici le nominatif du verbe: mais on diroit tres-bien *J'ai vu des philosophes qui conoissant la vérité ne vouloient pas la dire*: parce qu'alors *conoissant* joint avec *qui* devient nominatif du verbe *vouloient*. On ne dira guéres *Le plaisir d'un homme étudiant*, ni, *Cela convient à un homme étudiant*; il faut dire *d'un homme* ou *à un homme qui étudie.*

Il y a plusieurs participes actifs que l'usage a rendu de véritables adjectifs & qui se déclinent; comme *dominant*, *dominante*, *&c. Des persones dominantes*, &c. 540.

Le Participe Actif pour marquer un tems passé, prend à sa suite le participe passif: comme *ayant eu*: il s'emploie de même sans se décliner: *Ayant eu la satisfaction de le voir, je ne desire plus rien, &c.* c'est-à-dire *après avoir eu, &c.* des persones habiles *ayant examiné mes raisons, &c.* 541.

Le Participe reçoit quelquefois avant

soi la particule *en* ; comme *en parlant*, *en lisant*, *&c.* c'est ce que quelques-uns apellent *gérondif* : n'importe quel nom on lui donne, pourvu qu'on sache que cette particule *en* devenant un Part. Act. signifie *lorsque*, *tandis que* ; comme *En me parlant il pensoit à autre chose*, c'est-à-dire *lorsqu'il me parloit il pensoit, &c.* *Je vous le dirai en allant* ; c'est-à-dire *tandis que j'irai* ou *que nous irons*, *&c.* voilà en deux mots toute la nature & les prérogatives du gérondif, qui a si fort ocupé quelques-uns de nos grammairiens.

Usage du Participe Passif.

543. IL s'emploie comme un adjectif ordinaire : excepté dans quelques verbes neutres où il ne peut se joindre avec l'auxiliaire *je suis* : il a des genres, aussi bien que des nombres divers, *Un homme estimé*, *Une femme estimée*, *Des gens estimés*.

544. Il s'emploie dans tous les tems composés des verbes auxiliaires *je suis* & *j'ai* : comme *Je suis écouté*, *j'étois écouté*, *j'ai écouté*, *j'avois écouté*, *&c.* Dans cet emploi, tantôt il est *déclinable* & tantôt *indéclinable*. On l'appelle déclinable, quand on le fait accorder en genre & en nombre avec son substantif : mais de marquer précisément quand il l'est ou ne l'est pas, c'est une des plus gran-

des dificultés de notre langue. Pour éclaircir ce point, contentons-nous de raporter ici ce qui est certain.

1°. Les participes à la suite du verbe auxiliaire, *j'ai*, sont toujours indéclinables, quand il n'est point précédé d'un pronom à l'acusatif: comme *J'ai reçu vos létres* & non pas *j'ai reçues*. 545.

2°. Les participes sont toujours déclinables, quand ils sont à la suite du verbe *je suis*, employé simplement comme substantif; par exemple *Ils sont perdus*: ou *Elle est ravie de paroître*: ces deux régles ne soufrent ni doute ni exception. 546.

3°. Hors de ces deux ocasions, il semble qu'on pourroit sans comettre de faute, rendre toujours le participe indéclinable; ce qui est important à savoir; pour ne point embarasser les commençans. 547.

Les participes sont ordinairement déclinables à la suite de l'auxilaire *j'ai*, précédé d'un de ses quatre pronoms à l'acusatif; comme *que, le, la, les*; ainsi on dira *Le livre que j'ai* fait, *je vous le présente; La harangue que* j'ai faite, *je vous la done; Les vers* que *j'ai* faits, *je vous les ai lus*. 548.

Il en est de même aprés l'auxiliaire *je suis*, quand il sert à former un verbe réciproque qui n'auroit point pour régime un infinitif, un acusatif ou un nominatif: comme *Elles s'étoient apliquées à la musique*, *Ils se sont consolés de leur disgrace*. Si le verbe n'avoit aucun régime, cette pratique seroit encore plus nécessaire, comme *Elles se sont apliquées*, *ils se sont consolés, &c.*

Quelques-uns croient néanmoins que 549.

même dans ces ocasions, comme je l'ai dit, les participes pourroient être indéclinables; & ils en citent des éxemples d'auteurs distingués : cette pratique seroit commode, mais la contraire est incomparablement plus autorisée, & plusieurs assurent qu'on ne peut y contrevenir sans faire une faute. Quoi qu'il en soit, voici des ocasions où le participe ne doit point se décliner.

Il y a dix chifres omis jusqu'au nombre 560.

560. 1°. Le participe est indéclinable quand après soi il a le nominatif du verbe : éxemple, *La peine que se sont donné mes amis*, & non pas *donnée*; *Les peines qu'ont pris les savans*, & non pas *prises*. Bien que cette regle soit marquée par l'Academie, par M. de Corneille, par le P. Bouhours, & avant eux par M. de Vaugelas : quelques-uns encore aujourd'hui n'en conviénent pas generalement. A la vérité le participe devroit se décliner dans la phrase suivante & dans ses semblables, *Que sont devenues vos entreprises ?* mais alors le *que* est interrogatif & non point relatif.

561. 2°. Le participe est indéclinable quand il a pour régime & à sa suite un infinitif *pur*, c'est-à-dire qui n'est précédé d'aucune particule : comme, *Les persones que j'ai entendu chanter*, & non pas *entendues chanter*; *Les choses qu'on a du & voulu faire*, & non pas *dues* & *voulues faire* : de meme on dira, *Elle s'est fait peindre*, & non pas *faite peindre*. Si l'infinitif n'étoit pas *pur*, le participe pouroit étre déclinable, comme *Des soldats qu'on a* contraints *de marcher* : on diroit encore *Elles se sont* lassées *de travailler*, *Elle s'est* éxercée *a chanter*, plutôt que *elles se sont* lassé *de travailler*, *elle s'est* éxercé *à chanter*;

Ils sont venus me voir, plutôt que *ils sont venu me voir* : au lieu qu'on diroit plutôt *Ils me sont venu voir*, que *ils me sont venus voir*, parce qu'en ce dernier éxemple *voir* est un infinitif pur.

3°. Le participe est indéclinable après un verbe réciproque qui a pour auxiliaire *je suis*, & pour régime un pronom personnel au datif; *Ils se sont donné un ridicule à eux-mêmes*, & non pas *donnés*, parce que *se* est ici au datif : de même une femme parlant d'elle-même diroit *Je me suis prescrit cette régle*, & non pas *prescrite* parceque *me* est ici au datif. 561.

4°. Le participe du verbe *pouvoir*, qui est *pu*, est toujours indéclinable; parce qu'il est toujours suivi d'un infinitif pur sousentendu : on ne dit pas *j'ai fait les démarches que j'ai pues*, mais *que j'ai pu*, car on sousentend manifestemens *que j'ai pu faire*. Par la même raison les participes des verbes *vouloir* & *devoir* sont d'ordinaire indéclinables, comme en ces phrases : *Il a dit toutes les raisons qu'il a voulu*, sousentendant *voulu dire*; ou *J'ai donné sur cela les avis que j'ai du*, sousentendant *donner*. 562.

5°. Les participes sont indéclinables quand ils sont suivis dans la même phrase de *que* ou de *qui*, comme *Les raisons qu'il a cru que j'aprouvois*, & non pas *qu'il a crues* : de même *Les persones que jai vu qui étoient prévenues* & non pas *que j'ai vues* ; le *que* & le *qui* supléant ici pour un infinitif, savoir *qu'il a cru être aprouvées de moi*, ou *que j'ai vu être prévenues*. 563.

6°. Les participes sont indéclinables dans les verbes impersonels : *Les pluies qu'il a fait*, & non pas *qu'il a faites*. 564.

Hors de ces cas que nous avons marqué, & même dans quelques-uns de ceux-là, l'usage n'a rien de bien déterminé touchant la déclinaison des participes dont nous parlons. Ainsi on de- 565.

mande encore s'il faut dire, *La résolution que j'ai pris* ou *que j'ai prise d'aler*, *&c.* *Des persones qu'on a soupçoné* ou *soupçonnées d'avoir volé*; *Elle s'est fait* ou *elle s'est faite religieuse*; *Ils se sont rendu* ou *rendus maitres de tout*; *Les choses qu'on lui a donné* ou *données à entendre*. Nos grammairiens font sur cela, chacun de leur coté, de grands raisonemens que je supose très-beaux; mais où j'avoue que je ne comprens rien du tout. Je leur demanderois seulement volontiers, comment ils veulent établir une régle sur un usage incertain ou obscur? Quand ils raisoneroient le mieux du monde, à quoi sert leur raisonement, s'il n'est soutenu par l'usage; & si lorsqu'ils s'épuisent en réfléxions pour autoriser une expression, l'usage en autorise ou en permet une contraire. Ils s'épargneroient des peines inutiles, s'il leur plaisoit de s'en tenir à notre principe: savoir que la grammaire n'est que d'après l'usage; & que là où l'usage n'est pas assuré, il ne peut y avoir de régle. Aussi voyons-nous que sur l'article dont nous parlons, ils ne sont pas d'accord les uns avec les autres, ni quelquefois avec eux-mêmes.

566. Du reste ces minuties ne méritent pas qu'on perde le tems à en faire une trop longue discussion, puisqu'elles n'intéressent en rien la néteté du discours; & que d'ailleurs l'usage est incertain ou partagé sur ces points-là. Mais s'il faloit prendre parti dans les ocasions douteuses, il semble qu'on hazarderoit moins, de rendre les participes indéclinables, & de dire, *Ils se sont rendu maîtres*, *Elle s'est trouvé guérie*; *La résolution que j'ai pris d'aler*; *Une femme qu'on a contraint de se taire*, *&c.* car de la sorte on ne fera point de faute qui soit avouée faute par tous les auteurs. (Quelques-uns croyant que les partici-

pes

tes peuvent toujours être indéclinables) au lieu qu'autrement on s'exposeroit à parler mal; car il seroit dificile d'aprouver cette phrase, *Les choses qu'ils ont le plus aimées à faire*, au lieu de dire, *qu'ils ont le plus aimé à faire*; outre que ces participes déclinés donnent souvent à la phrase je ne sais quoi de languissant, qu'il faut éviter, quand l'usage le permet.

Conjugaison du verbe auxiliaire je suis, *&c.* [67]

Infinitif être, *Esse*, *Part Act.* étant, *existens*; *Part. pass.* été, *qui extitit*.

PRÉSENT.

Sing. *Je suis*, sum; *tu es*, es; *il est*, est.
Plur. *Nous sommes*, sumus; *vous êtes*, estis; *ils sont*, sunt.

IMPARFAIT.

Sing. *J'étois*, eram; *tu étois*, *il étoit*.
Plur. *Nous étions*, *vous étiez*, *ils étoient*.

PRÉTÉRIT.

Sing. *Je fus*, fui; *tu fus*, *il fut*.
Plur. *Nous fûmes*, *vous fûtes*, *ils furent*.

FUTUR.

Sing. *Je serai*, ero; *tu seras*, *il sera*.
Plur. *Nous serons*, *vous serez*, *ils seront*.

INCERTAIN.

Sing. *Je serois*, essem; *tu serois*, *il seroit*

568. Plur. *Nous serions*, *vous seriez*, *ils seroient*.

Tems composé du participe été, avec les tems simples du verbe j'ai.

COMPOSÉ DU PRESENT.

J'ai été, fui; *tu as été*, fuisti, &c.

COMPOSÉ DE L'IMPARFAIT.

J'avois été, fueram.

COMPOSÉ DU PRÉTÉRIT.

J'eus été, postquam fui.

COMPOSÉ DU FUTUR.

J'aurai été, fuero.

COMPOSÉ DE L'INCERTAIN.

J'aurois été, fuissem.

IMPERATIF.

569. Sing 2. *sois*, esto; 3. qu'*il soit*, sit.
Plur. 1. *Soyons*, simus; 2. *soyez*, estote; 3. qu'*ils soient*, sint.

CONJONCTIF ou *SUBJONCTIF.*

Present.

Sing. Que je *sois*, sim; que tu *sois*, sis; qu'il *soit*, sit.
Plur. Que nous *soyons*, que vous *soyez*, qu'ils *soient*.

Prétérit.

Sing. Que jè *fusse*, essem; que tu *fusses*, qu'il *fût*.

Plur. Nous *fussions*, vous *fussiez*, ils *fussent*.

Composé du Présent.

Que j'aie *été*, *&c.* fuerim.

Composé du Prétérit.

J'eusse *été*, *&c.* fuissem.

Il faut savoir parfaitement les deux verbes auxiliaires pour aprendre à conjuguer les autres verbes.

570. Les prétérits du verbe *je suis* s'emploient souvent en François pour les prétérits du verbe *je vais*, vado; & ils ont la même signification: *J'ai été chez vous*, c'est-à dire *je suis alé chez vous*.

571. Dans ce verbe comme dans les autres, il y a sept têms simples; cinq dans l'indicatif, & deux dans le subjonctif.

572. Les étrangers, & sur-tout les Italiens, doivent faire attention dans ce verbe, aux prétérits composés: car le verbe *sono*, qui dans la langue Italienne signifie *je suis*, prend ses tems composés de lui-même; au lieu qu'en François le verbe *je suis*, les prend du verbe *j'ai*. Ainsi ils disent *Sono stato*, *sarei stato*; *je suis été*, *je serois été*, *&c.* au lieu qu'il faut dire en François *J'ai été*, *j'aurais été*, *&c.*

Conjugaiſon générale des autres Verbes François.

573. NOs Grammairiens obſervent que les terminaiſons de tous les infinitifs François ſe réduiſent à quatre principales, ſavoir, *er*, *ir*, *re*, *oir* : & que ces quatre terminaiſons font quatre ſortes de conjugaiſons de verbes.

574. Cette obſervation eſt aſſez inutile ; puiſqu'il y a ſouvent autant de diférence d'infléxions, entre certains verbes d'une même conjugaiſon, qu'entre les verbes de ces quatre prétendues diférentes conjugaiſons.

575. D'ailleurs ce qui ſert de régle générale pour les infléxions d'une des quatre conjugaiſons, doit ſervir également pour les quatre autres :

576. ſi donc on veut parler conſéquemment, il faut ou ne reconoître qu'une ſeule conjugaiſon dans les verbes François, ou en reconoître autant que nous alons marquer de terminaiſons diférentes, dans les infinitifs.

577. La pratique de la conjugaiſon de nos verbes ſe trouvera fort abregée par une table que je vais mettre ici. On y verra d'un coup d'œil, comment la premiére perſone du tems préſent & du prétérit, ſe forme de l'infinitif, ou immédiatement, ou par la voïe des participes

qui en sont eux-mêmes formés ; les autres tems se forment par des régles générales que je raporterai après.

578. Les premiéres létres de la premiére colone, qui sont de caractére diférent, marquent ce qu'il y a d'invariable dans le mot du verbe : au lieu que les autres létres marquent les diférentes infléxions, qui jointes à la partie invariable du mot, font la conjugaison.

579. Là, où je fais divers rangs de terminaisons, dont l'une est renfermée dans l'autre, comme l'est *ir* dans *enir* ; c'est pour montrer qu'en général *ir* a la formation que je lui mets : & que les autres comme *enir* dont *ir* ne fait qu'une partie, ont chacune leur formation, telle que je la leur marque en particulier.

580. Moyénant cette table & une autre moins longue de la moitié, pour la formation des trois persones du pluriel de chaque tems, avec un petit nombre d'observations ; on aprendra en six ou sept pages la conjugaison générale des trois mille verbes ou environ, que nous avons dans notre langue: il n'y a d'exceptés que ceux qui sont imprimés dans la même table en petit caractére avec leurs composés ; & qui la plupart n'ont qu'une irrégularité peu considérable. Je la raporterai dans une liste par ordre alphabétique.

Table de la formation de chacun des deux *participes*, du *Présent* & du *Prétérit Indicatif* des verbes François.

§81.

Infinitif.	*Part. Act.*	*Part Pass.*	*Présent.*	*Prétérit.*	Mots Lat.	*Exceptions.*
*Por*ter.	ant.	é.	e.	ai. 2700.	*portare*	Aller, puer.
*Fin*ir.	issant.	i.	is.	is. 200.	*finire*	Aquérir, courir. cueillir, faillir, fuir,
*Sent*ir.	tant.	ti.	s.	is. 7.	*sentire*	haïr, mourir, ouïr,
*Ouv*rir.	ouvrant.	ert.	*uv*re	uvris. 6.	*aperire*	saillir, vétir.
*Sou*frir.	oufrant.	ert.	*uf*re.	ufris. 6.	*pati*	
*Te*nir.	enant.	enu.	iens.	ins. 25.	*tenere*	Benir, *a ses infléxions, comme* finir.
Pl indre. }	ignant.	int.	ins.	ignis. 22.	*plangere*	
J indre. }					*jungere*	Boire, bruire, croire,
P o uire.	uisant.	uit.	uis.	uisis. 22.	*producere*	conclure, coudre, dire, écrire, faire, frire, lire,
*Par*oître.	oissant.	u.	ois.	us. 10.	*parere*	mettre, moudre, naître,
T re.	aisant.	u.	ais.	us. 20.	*tacere*	pierdre, rire, soudre, suivre, traire, tordre,
R *nd*re. }	ant.	u.	s.	dis. 10.	*respondere*	vaincre, vivre.
*Ten*dre. }					*tendere*	Choir, mouvoir, pleuvoir, pouvoir, ravoir,
*Rec*evoir.	evant.	u.	ois.	us. 7.	*recipere*	savoir, seoir, valoir, voir, vouloir.

Observation pour supléer à la Table précédente.

IL faut dans les commencemens se la rendre très-familiére : sur-tout par raport aux verbes en *er* (c'est-à-dire dont l'infinitif se termine en *er*) qui sont au nombre de plus de deux mille sept cens. 582.

Il n'y en a qu'environ deux cens en *ir*, *issant* ; du nombre desquels est *benir*, qui fait *benissant*, & qu'il faut excepter du nombre des verbes en *enir* : les autres terminaisons ont chacune environ le nombre que je marque dans la table, par le chifre placé avant le mot Latin. 583.

Quelques verbes en *ir*, au Part. Act. changent seulement *ir* en *ant* & non en *issant* ; & au présent ils changent leur derniére silabe de l'infinitif en une seule *s* pour l'indicatif : tels sont : 584.

*Bou*illir,	*bou*illant,	*je bous.*
Dormir,	*dor*mant,	*je dors*
Mentir,	*ment*ant,	*je ments.*
*Se repen*tir,	*se repent*ant,	*je me répens.*
*Sent*ir,	*sent*ant,	*je sens.*
Servir,	*servant*,	*je sers.*
*Sor*tir,	*sort*ant,	*je sors.*

Cela suposé, le reste de la conjugaison de nos verbes ne coûtera guéres a aprendre, que la peine de lire les réfléxions suivantes, où je ne parle point des participes, du présent, & du prétérit ; puisque 585.

la formation en est déja dans la table.

586. L'imparfait se forme toujours du Part. act. changeant *ant* en *ois*; *portant*, je portois; *lisant*, je lisois, *&c.*

Le prétérit dans les verbes en *er* est le même, par raport au son, que le Part. pass. car *portai* se prononce comme *porté*.

587. Le futur se forme de l'infinitif, mettant seulement *ai* après l'*r* finale de l'infinitif: *former*, je form*erai*: prendre, je prendr*ai*, *&c.*

588. Le verbe *faire*, change *ai* en *e* muet dans les tems suivans; & on dit & on écrit *fesant*, je *fesois*, je *ferois*, je *ferai*, au lieu de *faisant*, je *faisois*, *fairois*, *fairai*. Les verbes en *enir* & en *oir* changent *enir* en *iendrai*, & *oir* en *rai*: venir, je *viendrai*; devoir, je *devrai*. Tous les futurs se terminant en *rai*; même les irréguliers: leur irrégularité est légere par raport à ce tems.

589. L'incertain se forme toujours du futur; changeant *ai* en *ois*: je porter*ai*, *je porter*ois: je viendr*ai*, je *viendr*ois.

590. Le présent subjonctif se forme du part. Act. changeant *ant* en *e*: port*ant*, *que je* porte lis*ant que je* lise, *&c.* Les verbes en *enir* & en *evoir* changent leur Part. Act. *enant* en *ienne*: & *evant* en *oive*: tenir, *tenant*, *que je tienne*; recevoir, rece*vant*, *que je re* oive.

591. Le prétérit subjonctif se forme toujours de la seconde persone du prétérit indicatif,

indicatif, y ajoutant *se* : *Tu aimas*, que j'aimasse ; *tu dis*, que je disse : *tu connus*, que je connusse. 591.

592. Puisque nous savons la premiére persone de tous les tems simples, il ne faut plus que savoir, comment s'en forment les autres persones. Voici ce qui regarde la deuxiéme & la troisiéme du singulier, compris en trois observations aisées, qui s'étendent à tous les tems & à tous les modes des verbes, & même des irréguliers.

593. 1°. Si la premiére n'a point d'*s* ou d'*x* à la fin, la seconde prend une *s*, & la troisiéme est semblable à la premiére : *Je soufre*, tu *soufres*, il *soufre*.

594. 2°. Si la premiére a *s* ou *x* à la fin ; la deuxiéme est semblable à la premiére, & la troisiéme prend un *t* au lieu de l'*s* ou de l'*x* ; *Je lis*, tu *lit*, il *lit* ; je *veux*, tu *veux*, il *veut*.

595. Dans les verbes où l'*s* finale de la seconde est précédée immédiatement d'un *d* ou d'un *e*, il ne faut que suprimer l'*s*, pour la troisiéme, sans d'autre changement : *Jentends*, il *entend* ; je *mets*, il *met*.

596. Je *crois*, je *dois*, je *bois*, je *vois*, je *fais*, s'écrivent quelquefois sans *s* ; bien qu'ils forment toujours la deuxiéme & la troisiéme, comme si l'*s* étoit à la premiére. Je *crois* ou je *croi*, tu *crois*, il *croit*, *&c.* Depuis un tems on dit plus souvent, Je *vais*, que je *vas* ; mais ce verbe garde pour le reste son anciéne inflé-

xion ; *Je vais* ou je *vas*, *tu vas*, *il va*.

597. 3°. Si la premiére se termine en *ai*, la séconde change l'*i* final en *s*, & la troisiéme le suprime : *J'estimai* tu *estimas*, il *estima* ; je *dirai*, tu *diras*, il *dira* : cette terminaison en *ai*, regarde le futur & le prétérit des verbes en *er* & le futur de tous les verbes. Exceptez ;

598. 1°. Dans le prét. subjonctif ; la premiére change les finales *sse* en *st*, pour la troisiéme ; j'aima*sse*, il aima*st* ; je fi*sse*, il fi*st* : la nouvelle ortographe écrit a*imât* & *fit*, au lieu d'*aimast* & *fist*.

2°. Les verbes en *enir* & *evoir* ont la 3. plur. du subjonctif semblable à la 3. plur. de leur indicatif ; se terminant en *iennent* & *oivent* ; venir, *ils viennent*, recevoir, *ils reçoivent*.

599. Il ne reste pour savoir la conjugaison entiere de nos trois milles verbes réguliers, que d'aprendre la formation des trois persones du pluriel: on la trouvera dans les six lignes de la table suivante ; & dans deux observations qui l'expliqueront.

Table de la formation des trois personnes du pluriel en tous les tems, pour tous les verbes.

Présent	PORTE.	*ons*, *ez*, *ent*.
Imparfait & Incertain.	PORT*ois*. . . PORTER*ois*.	*ions*, *iez*, *oient*,

Prétérit.	PORTai . . . ames, ates, érent, Fis, Lus . . mes, tes, rent,	
Futur	PORTERai. ont, ez, ont.	
Présent &	Dise	ions, iez, ent.
Prét. subj.	Disse	

Remarques pour suppléer à la Table précédente.

LE pluriel du présent indicatif se forme du singulier, par les changemens marqués dans la table que je viens de mettre ici. 600.

Le pluriel de tous les autres tems, se forme aussi de la premiere persone singuliére de ces tems ; par les changemens marqués dans la même table.

Il faut ajouter une observation touchant les verbes irréguliers. Lors même que la 1. persone du singulier du présent subjonctif s'y trouve irréguliére; cependant la 1. & la 2. du pluriel s'y forment réguliérement du Part. Actif, changeant *ant* en *ions* & *iez*; ainsi, bien qu'on dise que *j'aille*, que *tu ailles*, dans le verbe irrégulier *aler*, ire : on dit que *nous alions*, que *vous aliez*, formant réguliérement ces deux persones du Part. Act. *alant*. Il faut excepter de cette observation *fassions*, *fassiez*, faciamus, faciatis; & *puissions*, *puissiez*, possimus, possitis ; qui se forment de leur 1. persone singuliére,

comme dans les verbes irréguliers.

La 3. plur. de l'imparfait & de l'incertain se terminent en *oient* dont la prononciation embarasse fort les étrangers : ils se tireront d'embaras, en la prononçant simplement en *è* ouvert long : *ils disoient*, *ils feroient* se prononcent *ils disèt*, *ils ferèt*.

601. Le pluriel du prétérit se forme aussi comme les autres tems, de la premiére du singulier qui est toujours ou *ai* ou *is* : dans les prétérits où la premiére finit en *ai*, cet *ai* se change comme il est marqué dans la table en *ames*, *ates*, *erent* : les autres prétérits ne changent que leur *s* finale de la 1. en *mes*, *tes*, *rent*, comme il est dans la table.

602. Le tems incertain a les mêmes terminaisons que l'imparfait : & le prétérit subjonctif a les mêmes que le présent subjonctif.

Les tems composés se forment toujours, cemme on a dit (499.) du Part. pass. joint aux tems simples de l'auxiliaire *j'ai* : *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *&c.*

603. Nous ne devons rien ajouter, pour les infléxions de l'impératif, à ce que nous en avons dit nomb. (521. & 522.) La 2. sing. la 1. pl. & la 2. pl. y sont les mêmes que la 1. sing. la 1. pl. & la 2. pl. du présent indicatif, dont on suprime le pronom personel. La 3. sing. & la 3. pl. y sont entiérement les mêmes que le

2. sing. & la 3. pl. du présent subj. Ainsi tu *chantes*, nous *chantons*, vous *chantez*: qu'il *chante*, qu'ils *chantent*, font pour l'impératif *chante*, ôtant l's finale après l'e muet final (538.) *chantons*, *chantez*; *qu'il chante*, *qu'ils chantent*.

Telle est la conjugaison générale de nos verbes ; mais pour en rendre la pratique encore plus sensible, je vais en aporter des éxemples. En les lisant il faut s'apliquer d'abord, à y vérifier les régles marquées dans les deux ou trois pages précédentes.

INDICATIF.

Présent.

Sing. J'aime, *amo*, tu aim*es*, il aim*e*.

Plur. Nous aim*ons*, vous aim*ez*, ils aim*ent*. 604.

Imparfait.

Sing. J'aim*ois*, *amabam*, tu aim*ois*, il aim*oit*.

Plur. Nous aim*ions*, vous aim*iez*, ils aim*oient*.

Prétérit.

Sing. J'aim*ai*, *amavi*, tu aim*as*, il aim*a*.

Plur. Nous aim*ames*, vous aim*ates*, ils aim*érent*.

Futur.

Sing. J'aim*erai*, *amabo*, tu aim*eras*, il aim*era*.

Plur. Nous aim*erons*, vous aim*erez*, ils aim*eront*.

Incertain.

Sing. a J'aim*erois*, *amarem*, tu aim*erois*, il aim*eroit*.

Plur. Nous aim*erions*, vous aim*eriez*, ils aim*eroient*.

605. *Tems composés de l'indicatif.*

Composé du Présent.

J'*ai* aimé, &c. *amavi.*

Composé de l'Imparfait.

J'*avois* aimé, &c. *amaveram.*

Composé du Prétérit.

J'*eus* aimé, &c. *amavi.*

Composé du Futur.

J'*aurai* aimé, &c. *amavero.*

Composé de l'Incertain.

J'*aurois* aimé, &c. *amavissem.*

SUBJONCTIF.

Présent.

606. Sing. Que j'aime, *amem*, que tu aim*es*, qu'il aim*e*.

Plur. Que nous aim*ions*, vous aim*iez*, ils aim*ent*.

Prétérit.

Sing. Que j'aim*asse*, *ut amarem*, tu aim*asses*, il aim*ast* ou aim*ât*.

Plur. Aim*assions*; aim*assiez*, aim*assent*.

Tems composés du Subjonctif.

Composé du Présent.

J'*aie* aimé, *amaverim*.

Composé du Prétérit.

J'*eusse* aimé, *amavissem.*

IMPERATIF.

Sing. Aime, *ama*, qu'il aime, *amet.*
Plur. Aim*ons*, aim*ez*, qu'ils aim*ent*.

INFINITIF.

Présent aim*er*, amare: Prét. *avoir aimé*, amavisse; Part. Act. présent ai*mant*, amans; Prétérit *ayant aimé*, cum amavissem; Part. pass. présent *aimé*, amatus: Prétérit *ayant été aimé*, cum amatus fuissem.

607.

Second exemple de la Conjugaison Françoise, pris d'un verbe dont la première persone finit en s.

INDICATIF.

Présent.

Sing. Je fini*s*, *finio*, tu fini*s*, il fini*t*.
Plur. Nous finis*sons*, vous finis*sez*, ils finis*sent*.

Imparfait.

Sing. Je finiss*ois*, tu finiss*ois*, il finiss*oit*,
Plur. Nous finis*sions*, vous finis*siez*, ils finiss*oient*.

Prétérit.

Sing. Je fini*s*, tu fini*s*, il fini*t*.
Plur. Nous fini*mes*, vous fini*tes*, ils fini*rent*.

Futur.

Sing. Je fin*irai*, tu fin*iras*, il fin*ira*.

Plur. Nous finirons, vous finirez, ils finirent.

Incertain.

Sing. Je finirois, tu finirois, il finiroit.
Plur. Nous finirions, vous finiriez, ils finiroient.

Tems composés de l'Indicatif.

Composé du Présent. J'*ai* fini.
Comp. de l'Imparfait. J'*avois* fini.
Comp. du Prétérit. J'*eus* fini.
Comp. du Futur. J'*aurai* fini.
Comp. de l'Incertain. J'*aurois* fini.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je finisse, que tu finisses, qu'il finisse.
Plur. Que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.

Prétérit.

Sing. Que je finisse, que tu finisses, qu'il finit.
Plur. Nous finissions, vous finissiez, qu'ils finissent.

Composés du Subjonctif.

1. Que j'*aie* fini, 2, que j'*eusse* fini.

Observez que si le verbe se termine en *x*, il se fait la même infléxion que si c'étoit une *s*; comme.

Je veux, tu veux, il veut

IMPERATIF.

Sing. 2. finis, 3. qu'il finisse.

Plur. 1. Finiſſ*ons* 2. finiſſ*ez* 3. qu'ils finiſſ*ent*.

INFINITIF.

Préſ. *finir*, Part. act. *finiſſant*. part. Prét. *ayant fini*, Part. paſſ. *fini*; *ayant été fini*.

Troiſiéme éxemple de la conjugaiſon.

INDICATIF.

Préſent.

Sing. Je rend*s*, *reddo*, tu rend*s*, il rend.
Plur. Nous rend*ons*, vous rend*ez*, ils rend*ent*.

Imparfait.

Sing. Je rend*s*, tu rend*ois*, il rend*oit*.
Plur. Nous rend*ions*, vous rend*iez*. ils rend*oient*.

Prétérit.

Sing. Je rend*is*, tu rend*is*, il rend*it*.
Plur. Nous. rend*imes*, vous rend*ites*, ils rend*irent*.

Futur.

Sing. Je rendr*ai*, tu rendr*as*, il rendr*a*.
Plur. Nous rendr*ons*, vous rendr*ez*, ils rendr*ont*.

Incertain.

Sing. Je rendr*ois*, tu rendr*ois*, il rendr*oit*.
Plur. Nous rendr*ions*, vous rendr*iez*, ils rendr*oient*.

Tems compoſés.

1. J'*ai* rendu; 2. j'*avois* rendu; 3.

j'eus rendu ; 4. *j'aurai* rendu ; 5. *j'aurois* rendu.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je rend*e*, que tu rend*es*, qu'il rend*e*.

Plur. Que nous rend*ions*, que vous rend*iez*, qu'ils rend*ent*.

Prétérit.

Sing. Que je rendiss*e*, tu rendiss*es*, il rendît.

Plur. Que nous rendiss*ions*, vous rendiss*iez*, ils rendiss*ent*.

Composés du Subjonctif.

1. Que *j'aie* rendu, 2. que *j'eusse* rendu.

IMPERATIF.

Sing. 2. Rend*s*, 3. qu'il rend*e*.

Plur. 1. Rend*ons*, 2. rend*ez*, 3. qu'ils rend*ent*.

INFINITIF.

Présent *rendre* ; prétérit *avoir rendu* ; part. act. présent *rendant* ; prétérit *ayant rendu* ; part. pass. prés. *rendu*, prétérit *étant rendu* ou *ayant été rendu*.

Verbes irréguliers.

608. NOus apellerons ainsi ceux que nous avons marqués dans les exceptions, & qui ne suivent pas les régles générales pour les formations des tems. Il est bon d'observer que l'irrégularité

des verbes ne tombe que sur le présent, le prétérit, le futur de l'indicatif, & sur le présent du subjonctif ; mais comme ces tems se forment des participes, je marquerai d'abord les participes irréguliers de ces verbes.

Quand un verbe n'est point en usage dans un tems, les autres tems qui dévroient se former de celui là, ne sont point non plus en usage; & au contraire quand un verbe a un certain tems en usage, il a en usage aussi ceux qui sont formés de ce tems ; à moins qu'il ne se trouve une exception particuliére. 609.

Les verbes irréguliers ont ordinairement leurs prétérits semblables à leur part. passif, y ajoutant *s* quand le participe n'en a point; comme part. pass. *mis*. prétérit *je mis*, part. pass. *conclu*, prétérit *je conclus*, *&c.* il en faut excepter quelques-uns que je marquerai.

Voici la liste des verbes irréguliers par ordre alphabétique, avec la formation de leurs tems irréguliers.

Aler, ire : présent *je vais*, ou *je vas* : (mais ce dernier est moins usité aujourd'hui) 3. pl. *ils vont*, prés. subj. *que j'aille*. 610.

Aquérir, acquirere : part. act. *aquérant*, part. pass. *aquis*, prés. *J'aquiers*.

Asseoir, voyez ci-dessous *seoir*.

Boire, bibere; part act. *buvant*, part. passſ. *bu*, préſ *je bois*, 3. pl. *ils boivent*; préſent ſubj. que *je boive*, 3. plur. qu'*ils boivent*.

Bouillir, ebullire. part. act. *bouillant* part. paſſ. *bouilli*, préſ. *je bous*.

Braire, rudere, n'a en uſage que cet infinitif.

Bruire, ſtrepere; il n'a que cet infinitif en uſage, avec l'imparf. *je bruois*: & le part. act. *bruïant*, *bruïante*, qui eſt adjectif.

Choir, cadere; n'a que cet infinitif en uſage; encore vaut-il mieux dire *tomber*. Son compoſé *déchoir*, decidere, n'a en uſage que cet infinitif. & le part. paſſif *déchu*: *échoir*, n'eſt en uſage qu'à l'infinitif, & au participe *échu*.

Croire, credere; part. act. *croyant*, part. paſſ. *cru*, préſ. *je crois* ou *je croi*: préſent ſubj. que *je croie*.

Courir, currere; part. act. *courant*, part. paſſ. *couru*; préſ. *je cours*; fut. *je courrai*: & non, *je courerai*.

Cueillir, colligere; part. act. *cueillant*, part. paſſ. *cueilli*; préſ *je cueille*; fut. *je cueillerai*.

Conclure, concludere, & *exclure*, excludere; part. act. *concluant*, part. paſſif *conclu*, *conclue*; *exclure* fait *exclus* & *exclue*, & non pas *excluſe*.

Coudre, ſuere ; part. act. *couſant*, part. paſſ. *couſu* ; prét. *je couſis*.

Dire, dicere, préſ. *je dis*, 2. pl. *vous dites* : mais ſes composés ſuivent la régle générale ; *vous médiſez*, *vous maudiſſez*, & non pas vous *médites*, vous *maudites*, *&c. maudire* fait au part. act. *maudiſſant*.

Ecrire, ſcribere ; part. act. *écrivant* ; préſ *j'écris* ; prét. *j'écrivis*.

Faillir, deficere ; il vieillit, & en ſa place on dit *manquer*.

Faire, facere: part. act. *faiſant*, ou plutôt *feſant*, part paſſ. *fait* ; préſ. *je fais*, 2. pl. *vous faites*, 3. pl. *ils font* ; prét. *je fis*, fut. *je ferai* : préſ. ſubj. que *je faſſe*.

Frire, frigere ; ne ſe dit qu'à l'infinitif & au part. paſſ. *frit*.

Fuir, fugere, a une irrégularité preſque imperceptible : c'eſt que ſon part. paſſ. *fui*, n'a point de féminin.

Haïr, odio habere ; préſ. ſing. *je haïs* en une ſeule ſilabe, comme s'il y avoit *je hès* : mais au pl. il fait *nous haïſſons*, & ainſi dans les autres infléxions, où *haï* fait deux ſilabes.

Lire, legere ; part. act. *liſant* ; participe paſſ. *lu*.

Mettre, ponere ; part. act. *mettant*, part. paſſ. *mis* ; préſ. *je mets*.

Moudre, molere ; part. act. ſelon

quelques-uns *moulant* ; part. pass. *moulu* ; prés. *je mouds*.

Mourir, mori ; part. act. *mourant*, part. pass. *mort* ; prés. *je meurs*, 3. pl. *ils meurent* ; prét. *je mourus* ; fut. *je mourrai*, prés. subj. que *je meure*, 3. pl. *ils meurent*.

Mouvoir, movere, part. act. *mouvant*, part. pass. *mu* ; prés. *je meux*, 3. pl. *ils meuvent* ; fut. *je mouvrai* ; prés. subj. que *je meuve*, 3. pl. *ils meuvent*.

Naître, nasci ; part. act. *naissant*, part. pass. *né* ; prés. *je nais*, prét. *je naquis*.

Oüir, audire, n'a guéres en usage que le part. pass. *oüi*, *j'ai oüi*, & l'infinitif *ouir*, mais qui vieillit.

Paître, pascere, part. act. *paissant*, prés. *je pais* ; il n'a point de part. pass. ni de prétérit.

Pleuvoir, pluere ; impersonel, part. pass. *plu* ; pres. *il pleut* ; fut. *il pleuvra*.

Pouvoir, posse : part. act. *pouvant*, prés. *je peux*, 3. pl. *ils peuvent* ; fut. *je pourrai* : présent. subj. *que je puisse*. Le part. pass. *pu*, n'est d'usage qu'à la suite du seul verbe auxiliaire *j'ai*.

Prendre, capere : part. act. *prenant* : part. pass. *pris* : pres. subj. que *je prenne*.

Puer, putere: prés. *je pus* : il n'a point de prétérit simple : on dit impersonellement *il put*, au lieu de dire *on put*.

Querir, quærere, n'est d'usage qu'à cet infinitif & après les verbes *aler*, *venir*, *envoyer*; comme *aler querir*, *venir querir*, *envoyer querir*, *&c.*

Ravoir, iterum habere: il n'a que l'infinitif en usage

Saillir, salire, n'est guéres usité: son composé *assaillir* ne l'est guéres plus: *tressaillir*, fremere, part. act. *tressaillant*; il n'a point de pres. singulier en usage; mais le plur. *nous tressaillons* est usité.

Savoir, scire; part act. *sachant*, part. pass. *su*: prés. *je sais* ou *je sai*: 1. pl. *nous savons*: fut. *je saurai*; impératif *sache*; *sachons*; pres. subj. que *je sache*.

Seoir, sedere, est peu en usage: son composé *asseoir*, *s'asseoir*, se dit: son part. act. *asseiant*: part. pass. *assis*: son présent n'a guéres de singulier ni de 3. pl. *ils s'assoient*: mais la 1. pl. & la 2. pl. sont fort usitées: *nous nous asseions*, *vous vous asseïez*; fut. *je m'asserai* ou *m'assierrai*; sedebo: l'usage de ce futur n'est pas encore trop bien déterminé: *surseoir & rasseoir* n'ont guére que l'infinitif en usage, *surseoir* peut faire au fut. *je surseoirai*.

Soudre, solvere n'est presque plus en usage: ses composés y sont, savoir *absoudre*, absolvere, *dissoudre*, dissolvere, *résoudre*, resolvere: ils n'ont guéres en

usage que l'infinitif, & le part. pass. *résous*, *dissous*; mais quand *résoudre* signifie *prendre la résolution*, il est usité dans tous ses tems : part. act. *résolvant*, part. pass. *résolu* : pres. je *résous*, *&c.*

Sufire, sufficere, part. act. *sufisant*, part. pass. *sufi*.

Suivre, sequi : part. act. *suivant*; participe passif *suivi* : présent, *je suis*.

Tordre, torquere : part. pass. *tors* prét. je *tordis*.

Traire, lac trahere : part. act. *trayant* part. pass. *trait*; il n'a point de prétérit : ses composés *distraire*, distrahere, & *extraire*, extrahere, ne sont guéres en usage qu'au singulier du présent, & aux composés du part. pass. *distrait*.

Vaincre, vincere: part act. *vaincant*; part. pass. *vaincu*; prét. *je vainquis* : le singulier du présent est peu usité.

Valoir, valere : part. act. *valant*; part. pass. *valu*; pres. *je vaux*; fut. *je vaudrai*; pres. subj. que *je vaille*; mais *prévaloir* fait que *je prévale*.

Vêtir, vestire; n'est guéres en usage qu'à l'infinitif, & au part. pass. *vétu* : *revétu* est régulier, mais il ne s'emploie point au présent singulier : on ne dit point je *revets*, tu *revets*, *&c.*

Vivre, vivere : part. act. *vivant*, part. pass. *vécu*, pres. *je vis*.

Voir,

Voir, videre : part. act. *voyant* ; part. paſſ. *vu* ; préſ. *je vois* ; fut. *je verrai* : mais *pourvoir* au prét. fait *je pourvus* ; & au futur *je pourvoirai* : *prévoir* fait de même *prévoirai*.

Vouloir, velle : préſ. *je veux*, 3. plur. *ils veulent*, fut. *je voudrai*, préſ. ſubj. que *je veuille*, 3. pl. *ils veuillent*.

Additions ſur l'uſage & ſur l'irrégularité légére de quelques verbes Particuliers.

Aler ; ire. Ce verbe en François ne répond pas ſeulement à la ſignification du mot Latin *ire* ; mais de plus il eſt employé devant les infinitifs des verbes pour marquer un futur prochain : comme *Je* vais *dire*, mox dicturus ſum, *&c*. On met le verbe *devoir*, debere, au même uſage, pour marquer un futur, mais qui n'eſt déſigné ni prochain ni éloigné, *Je* dois *parler ſur cette afaire*, ſum loquuturus de ea re. Le verbe *venir* ſuivi de la particule *de* & d'un infinitif, s'emploie pour marquer un paſſé prochain, *Je* viens *de dire*, mox dixi. Les verbes *je vais*, je *viens*, je *reviens*, je *retourne* ſe conjuguent ſouvent comme les réciproques & avec la particule *en* ; ſurtout quand ils ſont ſans régime : *je m'en vais*, *je m'en ſuis allé*, *je m'en retourne*.

Bénir, benedicere ; a pour part. paſſ. *béni*, *bénie* ; mais on dit *bénit*, *bénite*, quand il s'agit d'une bénédiction faite dans une cérémonie extérieure de l'Egliſe : *Pain bénit*, *une abeſſe qui a été bénite*. Obſervez que ce verbe a le part. Act. en *iſſant*, & non point en *enant*, comme les autres verbes terminés en *enir*.

Envoyer, mittere ; fait depuis un tems *j'en-*

verrai aussi communément que *j'envolerai*, mais *trouver* ne fait pas pour cela *je trouverrai*, comme plusieurs le disent : il faut dire selon la régle générale je *trouverai*.

614. *Luire*, lucere, & *nuire*, nocere, font au part. passf. *lui*, *nui*, retranchant le *t* ordinaire du part. passf.

615. *Savoir* fait quelquefois à la 1. du présent *sache* au lieu de *sais* ; mais il faut que *sache* soit précédé de *ne* ou de *non*, & suivi de *qui* ou de *que*, ou d'un adverbe de comparaison, exprimez ou sousentendus : comme *Je ne sache personne qui ne se croie du bon sens* ; ou *je* ne sache *pas qu'on ait mal parlé de vous* ; ou *je ne sache point d'homme plus heureux que vous* ; ou, *se trouve-t-il jamais un parfait ami? non pas que je* sache. Remarquez que le tems incertain du verbe *savoir* joint à la négative *ne*, signifie *je ne puis* ; comme *Je ne saurois parler*, signifie *je ne puis parler*.

Des diverses espèces de Verbes.

616. NOus avons exposé leur nature dans les principes (108. & suiv.) il ne reste qu'à exposer quel est leur usage diférent.

Les *actifs* n'ont rien de particulier.

Les *passifs* en François ne sont autre chose que le verbe *je suis* dans toutes ses infléxions, auquel on joint le part. passif du verbe : comme *Je suis loué*, en Latin, *laudor* : j'ai été loué, *laudatus sum* : je serai loué, *laudabor*, &c.

617. Plusieurs verbes *neutres* se conjuguent comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire

j'ai : exemple *Je regne, j'ai regné, j'avois regné, j'eus regné, &c.* Ces sortes de verbes n'ont point leur part. passif en usage ; sinon pour être à la suite du verbe auxiliaire *j'ai*, après lequel ils sont toujours indéclinables. D'autres verbes neutres prennent l'auxiliaire *je suis*, au lieu de l'auxiliaire *j'ai*, & leur participe se décline comme un adjectif ; ainsi on dit, *Je* suis *alé, elle* est *alée* ? *nous* sommes *alés* ; *elles* sont *aleés* ? tels sont,

Je suis *alé*, ivi	Je suis *né*, natus sum.
arivé, adveni.	*parti*, profectus.
devenu, factus sum.	*retourné*, reversus sum.
entré, intravi.	*tombé*, cecidi.
mort, mortuus sum.	*venu*, veni.

C'est une faute de dire J'*ai alé*, j'*ai arivé*, j'*ai parti*, j'*ai retourné. &c.* mais on peut dire je *suis crû*, crevi, je *suis descendu*, je *suis monté*, & j'*ai crû*, crevi, j'*ai monté*, j'*ai descendu* ; aussi ces deux derniers verbes sont-ils quelquefois actifs.

618. Il semble que depuis un tems on fasse quelquefois actif, le verbe *sortir* ; comme *Sortez ce cheval, &c.* pour *faites sortir ce cheval.*

Quand le verbe *je passe*, ou supose après soi un régime, il prend l'auxiliaire *j'ai*, & non l'auxiliaire *je suis* : comme, *J'ai passé ma vie avec vous* ; il a *passé par le logis.* Mais on dira, *tout est passé* ; il est *passé* ; parce qu'alors il n'a point de régime exprimé ni sousentendu.

619. Quelques verbes s'apellent *impersonels*, n'ayant en usage que la 3. pers. sing.

ils sont toujours précédés du pronom *il*; (117.) ils ont les mêmes tems que les autres verbes; comme *il faut*, oportet, *il faloit*, *il falut*, *il faudra*, *il faudroit*, *qu'il faille*, *qu'il falût*.

620. Pour trouver leurs tems divers, il faut communément les chercher comme s'ils étoient personels. Exemple,

Indic. pres. *Il faut*, oportet.
Impar. *Il faloit*, oportebat.
Prét. *Il falut*, oportuit.
Futur. *Il faudra*, oportebit.
Incer. *Il faudroit*, oporteret.

Tems composés.

1. *Il a falu*, 2. *il avoit falu*, 3. *il eût falu*, 4. *il aura falu*, 5. *il auroit falu*.

Subj. prés. *Qu'il faille*.
prét. *Qu'il falût*.

Tems composés du subjonctif.

1. *Qu'il ait falu*, 2. *qu'il eût falu*.

Ce verbe n'a point d'infinitif ni de part. act. d'autres impersonels, en ont; tels que *néger*, ningere; *négeant*, *il nége*, *il négeoit*, &c. *il pleut*, pluit, *il tonne*, tonat; *il éclaire*, fulgurat; qui font *pleuvoir*, *néger*, *tonner*, *éclairer*, & *pleuvant*, *négeant*, &c. les autres impersonels sont, *il convient*, convenit; *il importe*, refert; *il semble*, *il paroit*, videtur; *il s'ensuit que*, hinc sequitur; *il vaut mieux*, melius est; *il tient à*, per illum *aut* per illud stat;

il plaît à un tel de, placet; *il m'ennuie*, tædet; (on dit aussi, *je m'ennuie*) *il se peut que*, *il se peut faire que*, fieri potest quod; *il y a*, *il fait*, *il est*, est, &c.

Ces trois derniers impersonels se joignent avec divers mots qui déterminent ou particularisent leurs sens : *il y a*, sert à marquer une quantité de tems, d'espace ou de nombre, comme, *il y a six mille ans que le monde est créé*; sunt sex mille anni, &c. *il y a quinze cens lieues de France à la Chine par la route de Moscovie*; *il y a mille gens qui parlent d'éloquence, sans savoir ce que c'est*. Le verbe *il y a* pris en ce sens, se rend en Latin par le verbe *être*, esse; *il y a des gens*, sunt homines (118.) *il y a* suivi d'un infinitif avec la particule *à*, signifie l'occasion & le sujet de faire quelque chose : *Il y a à craindre, à espérer* c'est-à-dire *il y a sujet de craindre, d'esperer* : est timendum, est sperandum.

621.

Le verbe impersonel *il y a* s'emploie aussi pour exprimer ce qu'on met en Latin par *ibi est*, *ibi sunt*, *ibi erant*. *Dans l'arche de Noé* il y avoit *neuf persones*. In arca Noë *ibi erant* novem animæ.

Le verbe *il y a* se conjugue ainsi.

Indicatif.	Subjonctif.
Il y a.	*Qu'il y ait.*
Il y avoit.	*Qu'il y eût.*
Il y eut.	Infinitif.
Il y auroit.	*Y avoir.*
Il y aura.	*Y ayant.*

Observez que ce verbe, aussi-bien que les autres impersonels, précédent le nom qui leur sert de nominatif. *Il y a*

des gens ; & non *des gens il y a.*

622. *Il fait*, se joint avec les adjectifs qui marquent la disposition de l'air ; *Il fait chaud* ou *froid*, il fait *beau*, ou *beau tems*, il fait *vilain*, *&c.* c'est-à-dire *le tems est chaud*, *froid*, calidus, ou frigidus, ou serenus est aër, &c.

623. *Il est*, se joint avec les adjectifs, pour marquer que la qualité exprimée par ces adjectifs, convient à ce qui est énoncé dans la suite de la phrase ; comme *Il est certain que la raison & la dévotion s'acordent très-bien*, *&c.*

624. Si *il est* se trouve suivi d'un infinitif, on y met la particule *de* ; comme *Il est bon* de *montrer aux esprits suffisans, qu'ils ont plus d'orgueil que d'habileté.*

625. *Il est* se joint aussi à certains adverbes & à certains infinitifs, pour marquer l'ocasion ou le sujet de faire quelque chose. *Il est à propos de prendre ses précautions* ; il est *à craindre qu'on ne réussisse pas.* On met *il est* presque dans tous les autres sens de *il y a*, comme, *Il y a* ou *il est des simpathies merveilleuses* ; de même, *Il y a*, ou *il est un bonheur solide, auquel tous les hommes peuvent ariver par le moyen de la vertu.*

626. Une autre sorte de verbes s'apellent *réfléchis* ou *réciproques* ; parce que le principe & le terme de l'action qu'ils signifient, ont un raport réciproque ; (115.) comme *je me blâme* & *il se tue.* Ils ont toujours immédiatement avant eux, un pronom conjoint à l'accusatif

ou au datif, & se conjuguent ainsi.

Sing. *Je me blâme, tu te blâmes, il se blâme.*

Plur. *Nous nous blâmons, vous vous blâmez, ils se blâment.*

On met les mêmes pronoms de la même sorte dans tous les autres tems de l'indicatif & du subjonctif. Ces verbes prennent toujours pour auxiliaire le verbe *je suis*, & non pas *j'ai*, ainsi au prétérit on dit,

Sing. *Je me suis blâmé, tu t'es blâmé, il s'est blâmé.*

Plur. *Nous nous sommes blâmez, vous vous êtes blâmez, ils se sont blâmez.*

Infinitif, *Se blâmer, se blâmant, s'étant blâmé.*

627. Quelques-uns veulent attacher particuliérement le nom de réciproques aux pluriels des verbes réfléchis ; comme *Nous nous blessons; nous nous louons.* Souvent on ajoute le mot *entre* avant ces verbes *réciproques*, immédiatement après les pronoms personels, pour marquer qu'une partie de l'objet agit sur l'autre ; comme *Nous nous entre-louons, vous vous entre-décriés ; ils s'entre-tuent.*

628. On voit par-là que tous les verbes actifs peuvent devenir réfléchis ou réciproques, dès que l'objet qui agit, agit sur lui-même : mais plusieurs verbes demeurent purs réciproques, sans être employés autrement que comme réciproques; comme *Il se repent, nous nous abstenons, &c.*

629. On reconoit les réciproques purs par leur infinitif, qui est toujours précédé du pronom *se*, comme on le voit dans les dictionaires; *se repentir*, *s'abstenir*.

630. L'usage a introduit la particule *en* devant certains verbes réciproques (nomb. 408. 1041. & 1045) elle s'y emploie immédiatement après les deux pronoms personels & avant le verbe; comme le mot *entre*. Ainsi on conjugue.

Sing. *Je m'en retourne, tu t'en retournes, il s'en retourne.*

Plur. *Nous nous en retournons, vous vous en retournez, ils s'en retournent.*

Prétérit. *Je m'en suis retourné, &c.*

Infinitif. *S'en retourner*, part. act. *s'en retournant*, part. prét. *s'en étant retourné.*

SECTION TROISIEME.

Pratique pour les modificatifs ; savoir les adverbes, *les* prépositions *& les* conjonctions.

631. APrès ce que nous avons exposé de leur nature (144.) il ne faut que marquer ici ceux qui sont le plus en usage en François. On trouvera les autres dans les dictionaires. Il est bon de se souvenir que les modificatifs s'expriment indiféremment, ou par un seul mot ou par plusieurs mots liez ensemble. (65.) Nous mettrons parmi ceux-ci, certaines façons

façons de parler qui se construisent selon la sintaxe ordinaire ; mais qui peuvent passer pour modificatifs, ayant à peu près leur forme & leur signification ordinaire.

Adverbes de lieu.

632. *Où* ; ubi, quò ; *d'où*, unde : *par où*, quà : quelquefois *où* est interrogatif, *Où est-il* ? ubi est ? *Où va-t-il* ? quò vadit ? On emploie *d'où* avec les verbes qui signifient *venir* ; & *par où*, avec les verbes qui signifient *passer* ; *D'où vient-il* ? *par où passerai-je* ? unde venit ? quà transibo ? On répond à ces verbes interrogatifs par ces autres adverbes, *ici*, *d'ici*, *par ici*, hic, huc, hinc, inde, hac, illac, *&c*. *Ici autour*, *là autour*, hæc circùm loca : *près*, propè : *loin*, longè : *à l'entour*, circa : *vis-à-vis*, è regione : *deçà*, cis : *de-là*, trans : *céans*, hìc apud nos : *ailleurs*, alibi : *en haut*, supernè : *en bas*, infernè : *à coté*, ad latus : *à droite*, ad dexteram partem : *à gauche*, ad lævam : *jusqu'ici*, huc usque : *jusque-là*, *&c*.

633. Ces adverbes reçoivent l'article *de* avant eux, quand ils sont le régime d'un nom : comme, *Le maître de céans : les échos d'alentour : la partie de deçà*, *&c*. Quelques-uns de ces adverbes deviennent des noms véritables : comme, *Le dehors, le dedans, du dehors, au dehors* :

le dessus, le dessous; le devant, le derriére de la maison,

Adverbes de tems.

634. *Quand*, quando: *d'abord*, *aussi-tôt*, statim: *hier*, heri: *avant hier*, nudius tertius: *il y a long-tems*, dudum: *anciennement*, antiquitus: *derniérement*, non ita pridem: *l'autre jour*, nuper: *de deux jours l'un*, alternis diebus: *de trois jours l'un*, tertio quoque die: *récemment*, nuper: *incessamment*, statim, continuò: *autrefois*, olim: *après*, post: *de bonne heure*, maturè: *du matin*, manè: *de bon matin*, valdè manè: *demain matin*, crastino die, matutinis horis: *le soir*, serotinis horis: *sur le soir*, ad vesperam: *maintenant*, nunc: *présentement*, *à présent*, modò: *pour le présent*, *à cette heure*, nunc, modò: *en même tems*, simul: *cependant*, intereà.

Bientôt, brevì: *tout-à-l'heure*, *dans peu*, *incontinent*, *à l'instant*, *dans un moment*, statim *vel* modò: *demain*, cras, *après-demain*, postridie: *ensuite*, & *dans la suite*, deinde: *dorénavant*, *desormais*, in posterum: *jamais*, nunquam: *tantôt*, modò.

Alors, tunc: *quelquefois*, aliquoties: *rarement*, raro: *souvent*, sæpe: *tout d'un coup*, *tout-à-coup*, *subitement*, *soudain*, subitò: *vîte*, citò: *de jour à au-*

tre, in dies : *jour & nuit*, noctu diuque : *toujours*, ſemper : *continuellement*, continuò : *perpétuellement*, perpetuò : *plus que jamais*, magis quàm unquam : *à point nommé*, præcisè : *dans l'occasion*, ubi ſe dederit occaſio : *à propos*, opportunè : *à tems*, tempore : *en moins de rien*, breviſſimè : *en un clin d'œil*, in ictu oculi.

Adverbes de nombres.

Combien de fois, quoties : on répond *une fois*, ſemel : *deux fois*, bis : *trois fois*, ter, *&c.* Les nombres indéterminés ſont *vingt fois*, *cinquante fois*, *cent fois*, *mille fois*, *cent mille fois* : ce que les Latins expriment par *decies*, *centies*, *ſexcenties*, *&c.*

Adverbes de quantité.

Combien, quantum ? *peu*, parum : un *peu*, *tant ſoit peu*, tantiſper : *beaucoup*, multum : *bien fort*, valdè : *aſſez*, ſatis : *trop*, nimiùm : *environ*, circiter : *peu à peu*, paulatim: *trop peu*, nimis parum : *autant*, tantùm : *plus*, plus : *moins*, minùs : *en quantité*, affatim : *en grand nombre*, plures *vel* plura : *en partie*, partim: *cher*, *chérement*, charè : *davantage*, amplius : *entiérement*, omnino : *à demi*, ex media parte : *à peu près*, circum circa : *infiniment*, infinitè : *tout-a-fait*, omnino : *abondamment*, abundè : *étrangement*, mirè : *admirablement*, *merveilleu-*

ſement, mirificè : *bien*, benè : *mal*, malè : *preſque* ferè : *ſuffiſamment*, ſatis : *point*, *point du tout*, nullatenus ; *du tout au tout*, *tout-à-fait*, *abſolument*, omnino ; *guére*, parum ; *paſſablement*, utcumque ; *médiocrement*, mediocriter ; *pour le moins*, *au moins*, *à tout le moins*, ad minimum.

Adverbes d'ordre.

Premiérement, primò, *ſecondement*, ou *deuxiémement*, ſecundò, &c. *en premier lieu*, primo loco, *en ſecond lieu*, ſecundo loco, *&c. avant toutes choſes*, ante omnia : *après tout*, demum : *de ſuite*, *tout de ſuite*, uno tenore, continuo : *enfin*, tandem : *enſemble*, ſimul : *tour à tour*, alternis : *à la file*, longo, ſtricto, & continuo ordine : *d'ordre*, *par ordre*, *en ordre*, ordine : *de jour en jour*, in dies : *de tems en tems*, identidem : *confuſément*, confusè : *pêle mêle*, promiſcuè : *en foule*, turmatim : *de fond en comble*, funditus : *ſans deſſus deſſous*, ſurſum deorſum : *au retour*, poſt reditum : *à la pareille*, par pari referendo : *en échange*, commutando : *à la mode*, juxta politiorum morem.

Adverbes d'interrogation.

635. *Quand*, quando : *pourquoi*, cur : *combien*, quantùm : *combien de fois*, quoties : *comment*, quomodo : *d'où vient que*, unde fit ut, *&c.*

Adverbes d'afirmation & de négation.

Oui, *si*, ita, *oui da*, etiam : *si*, si, an : *assurément*, *sans doute*, certo ; *volontiers* libenter : *certainement*, *en vérité*, *véritablement*, *vraiment*, certè : *nullement*, nequaquam : *non*, (ou) *ne*, non : *pas*, *point*, *non pas*, non : *ni*, nec : *jamais*, nunquam : *nullement*, nullo modo : *nulle part*, nullibi : *mot* & *goutte* précédez de *ne*, *&c.* comme *Je ne dis mot*, nihil dico : *On ne voit goutte*, nihil videtur.

Adverbes de comparaison.

Ainsi, sic ; *aussi*, etiam : *autant*, tantum : *tout autant*, tantumdem : *de même*, *pareillement*, similite: *en pareil cas*, tali casu, tali occasione.

Adverbes d'amas ou de séparation.

Tout à la fois, simul : *universellement*, universè : *séparément*, *à part*, *à quartier*, *à l'écart*, seorsim : *en arriére*, retro : *autrement*, aliter : *en particulier*, privatim : *particuliérement*, *principalement*, *spécialement*, præcipuè : *au contraire*, contra : *à rebours*, præposterè : *à l'envers*, *a l'oposite*, ex adverso : *partie en partie*, partim.

Adverbes de maniére.

Sagement, sapienter ; *fortement*, fortiter ; *bonnement*, *&c.* & une infinité d'autres qui se forment en *ment* dérivés des adjectifs, il ne faut qu'ajouter *ment*

à leur genre féminin : ainsi *docte*, fait *doctement* ; *forte*, *fortement* ; mais 1°. ceux qui se terminent en *nt* (hormis *lent* & *présent* qui suivent la régle) changent *nt* en *mment*, comme *prudent*, *prudemment*. 2°. Les féminins terminés par un *e* muet final, précedé immédiatement d'une autre voyéle, supriment cet *e* muet final *sensée*, *sensément* : *infinie*, *infiniment* *absolue*, *absolument*. Certains adverbes ne diferent point de l'adjectif même, qu'on met à la suite de quelques verbes : comme *bon*, *clair*, *&c. Sentir bon*, bene olere ; *voir clair*, perspicere dilucidè : *parler haut*, *&c.*

Les participes ne forment point communément d'adverbes : les autres adverbes de maniére sont,

A l'aise, commodé : *nonchalamment*, negligenter : *à peine*, vix : *à regret*, *à contre-cœur*, ægro animo : *de bon cœur*, lubenti animo : *de gaieté de cœur*, sponte : *à mon gré*, meo arbitrio : *à couvert*, tuto : *à découvert*, palam : *à reculons*, retrò : *à la renverse*, retrorsum : *à bon droit*, meritò : *à tort*, immeritò : *à l'envi*, certatim : *de sens rassis*, sedatâ mente : *tout de bon*, seriò : *de propos déliberé*, consultò : *de plein gré*, lubenti animo : *exprès*, consultò : *à l'improviste*, de improvisò : *au dépourvu*, improvi-

sim: *à la volée*, raptim : *à la hâte*, festinanter : *par mégarde*, incogitanter: *derriére*, *par derriére*, retro : *par conséquent*, ideo, ergo : *tout au long*, quantum quantum est : *peut-être*, fortè, *au hazard*, *à l'aventure*, casu.

Remarques sur quelques adverbes

BEaucoup, *peu* & *un peu* prennent élégamment avec eux la particule *de*, pour exprimer la comparaison: *Il est* de *beaucoup plus grand*; ou, *si vous me surpassez*, *c'est* de *peu*. 636.

Beaucoup, *peu*, *trop*, *assez*, & d'autres semblables adverbes de quantité prennent avant eux les articles indéfinis *de* & *à*, ainsi que les noms : C'est la pratique *de beaucoup de gens*, de *peu* de gens; cela arive *à peu* de monde, ou *à trop* de monde. 637.

L'adverbe se place d'ordinaire après le verbe; *Il agit chrétiennement*; *elle se plaint de gaieté de cœur*; sinon il se met entre l'auxiliaire & le mot propre du verbe : on ne dira pas, *Soigneusement j'ai pratiqué*; mais *j'ai soigneusement pratiqué* : ou *j'ai pratiqué soigneusement*. 638.

Les adverbes *jamais*, *toujours*, *souvent*, joints à un autre adverbe, doivent être mis les premiers; comme, *J'ai toujours murement considéré*; *je n'en use jamais violemment*; *ils sont souvent ensemble*. On parleroit mal de dire, *j'ai murement toujours considéré*; *je n'en use violemment jamais*. 639.

Sus n'entre guéres que dans cette phrase, *Courir sus aux ennemis*, irruere in hostes. On dit encore *sus*, *çà*, pour animer ceux à qui l'on parle *Sus soldats*, *çà amis*.

à leur genre féminin : ainſi *docte*, fait *doctement* ; *forte*, *fortement* ; mais 1°. ceux qui ſe terminent en *nt* (hormis *lent* & *préſent* qui ſuivent la régle) changent *nt* en *mment*, comme *prudent*, *prudemment*. 2°. Les féminins terminés par un *e* muet final, précedé immédiatement d'une autre voyéle, ſupriment cet *e* muet final *ſenſée*, *ſenſément* : *infinie*, *infiniment* *abſolue*, *abſolument*. Certains adverbes ne diferent point de l'adjectif même, qu'on met à la ſuite de quelques verbes : comme *bon*, *clair*, *&c*. *Sentir bon*, bene olere ; *voir clair*, perſpicere dilucidè : *parler haut*, *&c*.

Les participes ne forment point communément d'adverbes : les autres adverbes de maniére ſont,

A l'aiſe, commodé : *nonchalamment*, negligenter : *à peine*, vix : *à regret*, *à contre-cœur*, ægro animo : *de bon cœur*, lubenti animo : *de gaieté de cœur*, ſponte : *à mon gré*, meo arbitrio : *à convert*, tuto : *à découvert*, palam : *à reculons*, retrò : *à la renverſe*, retrorſum : *à bon droit*, meritò : *à tort*, immeritò : *à l'envi*, certatim : *de ſens raſſis*, ſedatâ mente : *tout de bon*, ſeriò : *de propos délibéré*, conſultò : *de plein gré*, lubenti animo : *exprès*, conſultò : *à l'improviſte*, de improviſò : *au dépourvu*, improvi-

point, *rien*, *jamais*, *nullement*, avec toute ſorte de verbes.

641. *Ne* ſuit toujours le nominatif du verbe & ſes dépendances : comme, *Dieu ne commande point l'impoſſible* ; ou *Dieu étant juſte, ne commande point l'impoſſible*; *je ne dis rien* ; *vous n'avancez pas*, *&c.* cet adverbe *ne* doit s'employer dans toutes les prépoſitions négatives.

642. Dans les tems compoſés, les autres négatives ſe mettent entre l'auxiliaire & le participe ; comme *Je n'ai* point *parlé*; *je n'avois* pas *dit* ; *je n'ai* jamais *prétendu*.

643. *Pas* ou *point* s'emploie d'ordinaire indifféremment; mais *point* ſignifie ſouvent, *point du tout*, nullo modo & nie plus abſolument que *pas*.

644. Quand on répond négativement à une interrogation, il faut employer *non point*, ou *point du tout* : comme *A-t-il obéi* ? *non*, ou *point*, ou *point du tout* ; en cette ocaſion on ne peut jamais employer *pas*.

Quand on interroge, *point* ne marque qu'une ſimple interrogation ; comme, *N'avez-vous point froid* ? mais *pas* inſinue que l'on ſupoſe la choſe ſur quoi on interroge; comme, *N'avez-vous pas froid* ? car c'eſt alors inſinuer qu'on ſupoſe que la perſonne à qui l'on parle a froid.

Il faut ſuprimer *pas* & *point* dans les ocaſions ſuivantes.

1°. Devant la négative *ni* répétée : *je n'aime ni à donner*, *ni à recevoir*.

2°. Après les comparatifs *plus* & *moins*, & après les pronoms *autre*, *aucun*, & *nul* : comme, *Il eſt plus ſincere qu'il ne faudroit* ; *vous êtes*

autre que je ne croyois; *je ne trouve aucun sens ou nulle raison dans Rabelais.*

3°. Devant la particule *que* prise au sens de *sinon*; *Je ne veux de recompense que le plaisir de réussir*; & après les conjonctions qui signifient *à moins que*: *A moins que vous n'ordoniez*, ou, *si vous n'ordonez.*

4°. Après *que ne* pris au sens de *pourquoi ne*: *Que ne parlez-vous?* c'est-à-dire, *pourquoi ne parlez-vous pas?*

5°. Quand *ne* est suivi du mode subjonctif, & précédé du pronom *qui*, *que*, on suprime *pas* ou *point*: *Est-il quelqu'un qui ne le sache?*

6°. Après le verbe *il y a*, suivi d'un verbe au préterit; comme, *Il y a dix ans que je ne l'ai vu*; mais si *y il a* étoit suivi d'un autre tems que d'un préterit, on mettroit *pas* ou *point*: comme *Il y a un mois que je ne lui parle point*; *il y avoit un an que je ne le voyois pas.* On retranche *pas* & *point* des phrases où la particule *de* signifie un espace de tems; comme, *Je ne lui parlerai de ma vie.*

7°. Avec les verbes *oser*, *cesser*, *pouvoir*, *savoir*, il semble qu'il est mieux de retrancher *pas* & *point*; on dit, *Je n'ose lui parler*, au lieu de *je n'ose pas lui parler*; *il n'a cessé de me tourmenter*; *vous ne pouvez vous contraindre*; *je ne sais qui vous êtes.* Il faut suprimer *pas* & *point* apres le verbe *empêcher*; *J'ai empêché qu'il ne fit mal.*

8°. Apres les verbes de crainte, parlant d'un effet que l'on ne souhaite pas; *Je crains qu'il ne me blesse*: en d'autres ocasions il faut mettre *pas* & *point* après ces verbes; comme, *Je crains que mes observations ne plaisent pas à tout le monde.*

9°. On suprime toujours *pas* & *point* quand il y a quelqu'autre négative après *ne*: comme, *Je ne veux plus lui parler*; *je ne veux jamais le voir*; *je ne trouve persone*, &c.

Des prépositions.

LA plupart sont formées des mêmes mots que les adverbes : mais elles ont toujours un régime, & par cet endroit même, elles sont dites *prépositions.* (145. 147.) 645.

Parmi les prépositions les unes régissent le génitif, d'autres le datif, d'autres le nominatif. 646.

Prépositions qui régissent le génitif.

Celles qui sont composées des particules *à*, *au*, *en*, & d'un nom à leur suite : comme *à côté de*, *à l'égard de*, quod attinet ad : *à couvert*, ou bien, *à l'abri*, tutus ab : *à raison*, pro ratione : *à la réserve*, præter : *à l'insu*, clam: *au deçà*, cis : *au de-là*, trans, *au-dessus*, suprà ; *au-dessous*, sub : *au-devant*, ante : *au-dehors*, extra : *au-dedans*, intus : *au-travers*, trans *vel* per : *au péril*, cum periculo : *autour*, circa : *au milieu*, *au lieu de*, & diverses autres noms substantifs de la même sorte qui prennent avant eux une particule ou article du datif : comme Aux *dépens de votre réputation*, *&c.* à la *rencontre de* ; à l'*honneur de*: on peut dire le même, de la particule *en* jointe à un nom substantif ; *En dépit de*, en *présence de*. 647.

Indépendamment de, absque, *le long*, 648.

autre que je ne croyois; *je ne trouve aucun sens ou nulle raison dans Rabelais.*

3°. Devant la particule *que* prise au sens de *sinon*; *Je ne veux de recompense que le plaisir de réussir*; & après les conjonctions qui signifient *à moins que*: *A moins que vous n'ordoniez*, ou, *si vous n'ordonez.*

4°. Après *que ne* pris au sens de *pourquoi ne*: *Que ne parlez-vous?* c'est-à-dire, *pourquoi ne parlez-vous pas?*

5°. Quand *ne* est suivi du mode subjonctif, & précédé du pronom *qui*, *que*, on suprime *pas* ou *point*: *Est-il quelqu'un qui ne le sache?*

6°. Après le verbe *il y a*, suivi d'un verbe au prétérit; comme, *Il y a dix ans que je ne l'ai vu*; mais si *y il a* étoit suivi d'un autre tems que d'un préterit, on mettroit *pas* ou *point*: comme *Il y a un mois que je ne lui parle point*; *il y avoit un an que je ne le voyois pas.* On retranche *pas* & *point* des phrases où la particule *de* signifie un espace de tems; comme, *Je ne lui parlerai de ma vie.*

7°. Avec les verbes *oser*, *cesser*, *pouvoir*, *savoir*, il semble qu'il est mieux de retrancher *pas* & *point*; on dit, *Je n'ose lui parler*, au lieu de *je n'ose pas lui parler*; *il n'a cessé de me tourmenter*; *vous ne pouvez vous contraindre*; *je ne sais qui vous étes.* Il faut suprimer *pas* & *point* apres le verbe *empêcher*; *J'ai empêché qu'il ne fît mal.*

8°. Apres les verbes de crainte, parlant d'un effet que l'on ne souhaite pas; *Je crains qu'il ne me blesse*: en d'autres ocasions il faut mettre *pas* & *point* après ces verbes; comme, *Je crains que mes observations ne plaisent pas à tout le monde.*

9°. On suprime toujours *pas* & *point* quand il y a quelqu'autre négative après *ne*: comme, *Je ne veux plus lui parler*; *je ne veux jamais le voir*; *je ne trouve persone*, &c.

mis, præter : *nonobstant* signifie *malgré:* (mais il ne se met que devant les noms de choses : on dira, *Nonobstant sa répugnance*; mais on ne diroit pas, *nonobstant vous :* on dit, *Malgré vous :*) *pendant*, per : *pour*, pro : *sans*, sine : *sur*, super : *sous*, sub : *vers*, circa : *selon*, juxta : *vu*, *atendu*, habitâ ratione: *vu le grand nombre : atendu la récompense : témoin les anciens philosophes.* La préposition, *vis-à-vis*, régit quelquefois le nominatif ; mais elle semble mieux avec le génitif : *vis-à-vis de moi*, plutôt que *vis-à-vis moi: moyennant*, *touchant* ; ces deux prépositions ne se mettent point avec les pronoms personels; on dit bien *Moyennant votre secours*, mais non pas *moyennant vous :* on ne dit pas non plus *touchant moi*, *&c.* mais *à mon égard*: (*sinon*, & *que*, pris au sens de *sinon*) *Il n'estime que lui*, c'est-à-dire, *il n'estime rien*, *sinon lui.*

Plusieurs de ces prépositions se joignent avec les infinitifs comme avec les noms ; *à faire* , *pour faire*, *jusqu'à faire.* 652

Quelques-unes peuvent se mettre après leur régime, en des ocasions que l'usage aprendra ; comme, *Quelque tems après*, pour dire, *après quelque tems* ; ou, *à son humeur près*, pour dire, *excepté son humeur :* & alors *près* régit le datif.

Remarques sur quelques prépositions

653. EN & *dans* se prennent d'ordinaire au m
sens; mais devant les noms qui n'ont
d'article, on met *en*; & jamais *dans*: d
ceux qui prennent l'article, on met *dans*
tôt qu'*en*; ainsi on ne peut pas dire *Dans c*
pour *en carosse*: & on dira plutôt *Dans la m*
qu'*en la maison*.

Cependant 1°. on dit *Aler en l'autre m*
& non point *dans l'autre monde*. 2°. On
troit indifferemment *en* ou *dans* devant le
noms qui n'ont point l'article défini: com
En moi où *dans moi*, *en* ou *dans votre mais*
On met *dans* & non point *en* devant les
propres d'hommes & de villes: *Je l'ai vu*
Cicéron; *il est dans Paris*.

Il y a deux ou trois autres ocasions où
dans ne se mettent pas indiféremment. 1°
vant les noms de tems *en* signifie le tems
emploie à faire quelque chose, & *dans* si
le tems au bout duquel on fera quelque c
Je le ferai en dix jours, intra decem dies
ferai dans huit jours, post octo dies. 2°. C
Penser en soi-même, & non *dans soi-même*, s
cogitare. 3°. *Dans* se met avec les nom
expriment les endroits où l'on serre qu
chose, *&c*. *Dans mon cofre*, *dans mon porte*
le, & non pas *en mon cofre*, *&c*. *Dans* se
& non point *en*, devant les noms d'auteurs
cite: *je l'ai lu dans saint Paul*, *dans Cicéro*

654. *Chez* signifie *dans la maison de quelqu'u*
loge chez moi, c'est-à-dire, *dans ma mais*

655. *Voici*, ecce: il se dit d'un objet plus pro
& *voilà*, se dit d'un objet plus éloigné.
nairement *voici* s'entend de ce qu'on va di
voilà, de ce qu'on vient de dire. Les pro

conjoints se mettent à l'acusatif avant ces deux mots : on ne dit pas, *Voilà moi, voilà lui, &c.* mais, *me voilà, le voici, la voici.*

Des Conjonctions.

LA plupart sont des adverbes ou des prépositions suivies des particules *que* ou *de* : mais elles sont conjonctions, en tant qu'elles marquent une sorte de dépendance, de raport & de liaison entre les mots ou les phrases (145. 148) il y a plusieurs sortes de conjonctions. 656.

Copulatives ou Comparatives.

Les copulatives marquent un raport d'union ou de comparaison entre les choses : comme *&*, & : *aussi*, tantùm : *si*, au sens d'*aussi*, tantùm : *aussi-bien que*, *aussi peu que*, *autant que*, tantùm quantùm : *de même que*, *ainsi que*, *comme*, quemadmodùm : *non plus que*, nec : *ni plus ni moins que*, tantumdem : *tellement que*, *de maniére* ou *de façon que*, *si-bien que*, ita ut, *d'autant que*, quippe : *si* (suivi de *que* avec quelque mot entre deux) *si habile que*, adeo peritus, ut, *&c. non-seulement*, *&c. mais encore*, *&c.* non modò, sed etiam : *outre que*, præter quam quod : *savoir que*, nempe. 657.

Remarques sur quelques prépositions.

653. EN & *dans* se prennent d'ordinaire au même sens; mais devant les noms qui n'ont point d'article, on met *en* & jamais *dans*: devant ceux qui prennent l'article, on met *dans* plutôt qu'*en*; ainsi on ne peut pas dire *Dans carosse*, pour *en carosse*: & on dira plutôt *Dans la maison* qu'*en la maison*.

Cependant 1°. on dit *Aler en l'autre monde* & non point *dans l'autre monde*. 2°. On mettroit indifferemment *en* ou *dans* devant les pronoms qui n'ont point l'article défini: comme, *En moi* ou *dans moi*, *en* ou *dans votre maison*. 3°. On met *dans* & non point *en* devant les noms propres d'hommes & de villes: *Je l'ai vu dans Cicéron*; *il est dans Paris*.

Il y a deux ou trois autres ocasions où *en* & *dans* ne se mettent pas indiféremment. 1°. Devant les noms de tems *en* signifie le tems qu'on emploie à faire quelque chose, & *dans* signifie le tems au bout duquel on fera quelque chose: *Je le ferai en dix jours*, intra decem dies: *je le ferai dans huit jours*, post octo dies. 2°. On dit *Penser en soi-même*, & non *dans soi-même*, secum cogitare. 3°. *Dans* se met avec les noms qui expriment les endroits où l'on serre quelque chose, *&c. Dans mon cofre*, *dans mon portefeuille*, & non pas *en mon cofre*, *&c. Dans* se met, & non point *en*, devant les noms d'auteurs qu'on cite: *je l'ai lu dans saint Paul*, *dans Cicéron*.

654. *Chez* signifie *dans la maison de quelqu'un*: *Il loge chez moi*, c'est-à-dire, *dans ma maison*.

655. *Voici*, ecce: il se dit d'un objet plus proche; & *voilà*, se dit d'un objet plus éloigné. Ordinairement *voici* s'entend de ce qu'on va dire; & *voilà*, de ce qu'on vient de dire. Les pronoms

nam : *parce que*, quia : *vu que*, *puiſque*, quandoquidem : *atendu que*, quippe : *d'autant plus que*, eo magis quo : *en tant que*, quatenus : *afin que*, *afin de*, ut : *comme* au ſens de *puiſque*, quandoquidem.

Dubitatives.

Les dubitatives marquent quelque doute ou ſuſpenſion de ſentiment ; *ſi*, *ſavoir ſi*, *c'eſt à ſavoir ſi*, utrum.

Exceptives.

Les exceptives ſont, *ſi ce n'eſt*, *ſinon que*, *ſinon de*, niſi ſi : *excepté que*, *ſi ce n'eſt que*, *à moins que*, *ſans*, pris pour *ſi ce n'eſt que*, niſi : *à moins que*, doit être ſuivi de la négative *ne* : *A moins que vous ne faſſiez* ; & non pas *à moins que vous faſſiez*.

Concluantes.

Les concluantes marquent une conſéquence qu'on tire ; *c'eſt pourquoi*, quapropter : *or eſt-il que*, atqui, *par conſéquent* ; *donc* ; ideoque : *tellement que*, *ſi bien que*, ita ut : *d'autant que*, quippe ; *enfin*, tandem : *ainſi*, ſic : *c'eſt-à-dire que*, nempe, ſcilicet.

De tems.

D'autres marquent le tems : comme *depuis*, ex quo : *dès que*, ubi primùm ; *avant que*, *auſſi-tôt que*, cùm primùm : *lorſque*, cùm : *juſqu'à ce que*,

Disjonctives.

Les disjonctives marquent un raport de séparation ou de division ; comme *ni*, nec : *soit*, *soit que*, sive : *au lieu que*, cùm : *ou*, *ou bien*, vel : *C'est vous ou moi* : *achevez*, *ou bien n'en parlez plus*.

Adversatives.

Les adversatives marquent restriction ou contrariété, *mais*, sed : *néanmoins*, *pourtant*, *toutefois*, tamen : *cependant*, (pris au sens de *mais*) tamen : *nonobstant que*, *encore que*, *bien que*, etiam si : *bien loin de*, adeo non.

Conditionéles.

Les conditionéles sont *si*, si : *sinon*, sin minus : *comme si*, quasi si : *à condition que*, *à condition de*, *bien entendu que*, eâ lege ut, *pourvu que*, dummodo : *suposé que*, posito quod : *au cas que*, si vero : *si ce n'est que*, *à moins que*, nisi : *quand* ou *quand même* (suivis d'un tems indéterminé) etiam si ; *quand je le pourois*, etiamsi possem.

Continuatives.

Les continuatives marquent une suite de discours : *En effet*, reipsa : *même*, etiam : *quoi qu'il en soit*, quidquid sit.

Causales.

Les causales marquent qu'on aporte la raison de quelque chose : *car*, nam :

politesse, ut quis jocetur absque ullius offensa, &c.

Espéces de modificatifs apelez transitions.

ON les apelle ainsi du mot Latin *transire*, passer ; parce qu'elles servent à passer d'un discours ou d'une circonstance à l'autre : elles sont tantôt adverbes, tantôt prépositions, tantôt conjonctions, & tantôt des phrases usitées fréquemment dans le discours. Nous en avons déja marqué plusieurs, en voici encore d'autres. 660.

De plus, insuper ; *d'ailleurs*, *d'autre part*, cæterum ; *outre cela*, prætereà ; *outre que*, *joint que*, adde quod ; *après cela*, deinde ; *par dessus tout cela*, prætereà ; *ensuite*, *& puis*, deinde, *& à dire le vrai*, ut verè dicam, si rité rem existimes ; *sans doute*, sine dubio ; *sans mentir*, verè ; *sur quoi*, super quare ; *là dessus*, super ea re ; *aussi*, etiam, &c. 661.

Pour cela, *pour ce sujet*, *pour cette raison*, *voilà pourquoi*, *pour cet effet*, *c'est ce qui est cause que*, quapropter ; *or est-il que*, atqui ; *que si*, quod si ; *il est vrai que*, quidem ; *en effet*, equidem ; *en un mot*, uno verbo ; *quand même*, etiam si ; *ce n'est pas que*, non quod ; *de même que*, sicut ; *de sorte que* ita ut ; *de la même sorte*, eodem modo ; *tant* 662. 663.

que, dum ; *à mesure que*, quò plus ; *plus & plus*, quò plus, eò plus. Comme *Plus on étudie*, &c. *plus on s'aperçoit qu'on ne sait rien.*

664. *Par où il se voit que*, unde videre est : *au reste*, *du reste*, cæterum : *en deux mots*, uno verbo : *pour conclusion*, demum : *il faut demeurer d'accord*, fatendum est : *après tout*, demum : *jusque-là*, huc usque : *c'en est assez pour*, hæc satis erunt ut : *en voilà assez*, atque hæc satis sint : *il en est de cela comme de*, idem judicari debet de eo ac de, &c.

Remarques sur l'usage de plusieurs conjonctions.

665. SI, conjonction de doute avant un tems imparfait se peut mettre au prétérit composé du subjonctif: *si j'eusse fait cela*, au lieu de l'imparfait de l'indicatif, *si j'avois fait cela.*

664. La préposition *si* prise au sens de *suposé que*, n'est jamais suivie d'un verbe au futur, quand même il s'agit d'une chose à venir ; mais on met le présent du verbe au lieu du futur (Eris contentus si cras venies) se traduit en François : *Vous serez content si vous venez demain*, & non pas *si vous viendrez demain.* En d'autres ocasions *si* se joint avec les divers tems du verbe : *Dites-moi si vous viendrez demain ; je ne sais si vous avez tenu votre parole*, &c.

667. Au lieu de répéter *si* & d'autres conjonctions semblables, on met *que* ; & la conjonction *que* employée de la sorte après *si* régit le subjonctif: au lieu de dire *Si vous m'aimez, & si*

vous voulez me le persuader, &c. on dira *si vous m'aimez & que vous vouliez me le persuader, &c.* mais le *que* tenant la place d'une conjonction autre que *si*, qu'il faudroit répéter, régit l'indicatif : *Quand je vous ai dit & que je vous ai assuré, &c* c'est-à-dire, *& quand je vous ai assuré ; comme il le soutenoit & que je ne le croyois pas, &c.*

660. La conjonction *si* prise au sens d'*aussi*, ne se met qu'après une négation ou dans une interrogation : *Descartes n'est pas toujours si plausible que Gassendi : est-il si méchant qu'on le dit ?*

La conjonction *&* ne se doit répéter qu'au dernier des mots dont elle marque la conjonction : *L'esprit, la sience & la vertu sont les véritables biens de l'homme :* il ne faudroit pas dire : *l'esprit, & la sience, & la vertu, &c.* mais dans un discours figuré, on pourroit mettre *&* devant tous les mots conjoints : comme, *il réunit dans sa persone & l'esprit & la sience & la* [illegible], &c. Quand il y a plus de deux mots [illegible]ints, on peut s'abstenir de mettre *&* au [illegible]r : *L'esprit, la sience, la vertu sont les* [illegible] *iens de l'homme.*

66[illegible] La [illegible] jonction *soit*, sive, se répéte devant chacu[illegible]s noms conjoints : *Soit réfléxion, soit instinct* [illegible] *it hazard, &c.* Au lieu de répéter le *soit* on [illegible] quand on l'a mis une fois, mettre *ou* ; com[illegible], *Soit réfléxion, ou instinct, ou hazard.* [illegible]onjonction *ou* peut se répéter devant [illegible] des mots conjoints : mais cela n'est pas [illegible]cessaire, & il suffit de la mettre après le second mot de l'alternative : on peut dire, *C'est ou vous ou moi*, & *c'est vous ou moi &c.*

Ou bien signifie la même chose, & a le même emploi que *ou* ; mais il est moins usité, & se met beaucoup mieux entre les phrases qu'entre les noms : on ne dira guéres, *Il cherchoit mon*

que , dum ; *à mesure que* , quò plus ; *plus & plus* , quò plus , eò plus. Comme *Plus on étudie* , &c. *plus on s'aperçoit qu'on ne sait rien.*

664. *Par où il se voit que* , unde videre est : *au reste* , *du reste* , cæterum : *en deux mots* , uno verbo : *pour conclusion* , demum : *il faut demeurer d'accord* , fatendum est : *après tout* , demum : *jusques-là* , huc usque : *c'en est assez pour* , hæc satis erunt ut : *en voilà assez* , atque hæc satis sint : *il en est de cela comme de* , idem judicari debet de eo ac de, &c.

Remarques sur l'usage de plusieurs conjonctions.

665. SI, conjonction de doute avant un tems imparfait se peut mettre au prétérit composé du subjonctif: *si j'eusse fait cela*, au lieu de l'imparfait de l'indicatif, *si j'avois fait cela.*

664. La préposition *si* prise au sens de *supposé que* , n'est jamais suivie d'un verbe au futur , quand même il s'agit d'une chose à venir ; mais on met le présent du verbe au lieu du futur (Eris contentus si cras venies) se traduit en François : *Vous serez content si vous venez demain* , & non pas *si vous viendrez demain*. En d'autres ocasions *si* se joint avec les divers tems du verbe : *Dites-moi si vous viendrez demain ; je ne sais si vous avez tenu votre parole* , &c.

667. Au lieu de répéter *si* & d'autres conjonctions semblables , on met *que* ; & la conjonction *que* employée de la sorte après *si* régit le subjonctif: au lieu de dire *Si vous m'aimez , & si*

vous voulez me le persuader, &c. on dira *si vous m'aimez & que vous vouliez me le persuader, &c.* mais le *que* tenant la place d'une conjonction autre que *si*, qu'il faudroit répéter, régit l'indicatif: *Quand je vous ai dit & que je vous ai assuré, &c* c'est-à-dire, *& quand je vous ai assuré; comme il le soutenoit & que je ne le croyois pas, &c.*

La conjonction *si* prise au sens d'*aussi*, ne se met qu'après une négation ou dans une interrogation: *Descartes n'est pas toujours si plausible que Gassendi: est-il si méchant qu'on le dit?* 660.

La conjonction *&* ne se doit répéter qu'au dernier des mots dont elle marque la conjonction: *L'esprit, la sience & la vertu sont les véritables biens de l'homme:* il ne faudroit pas dire: *l'esprit, & la sience, & la vertu, &c.* mais dans un discours figuré, on pourroit mettre *&* devant tous les mots conjoints: comme, *il réunit dans sa persone & l'esprit & la sience & la vertu*, &c. Quand il y a plus de deux mots conjoints, on peut s'abstenir de mettre *&* au dernier: *L'esprit, la sience, la vertu sont les vrais biens de l'homme.*

La conjonction *soit*, sive, se répéte devant chacun des noms conjoints: *Soit réflexion, soit instinct, soit hazard, &c.* Au lieu de répéter le *soit* on peut quand on l'a mis une fois, mettre *ou*; comme, *Soit réflexion, ou instinct, ou hazard.* La conjonction *ou* peut se répéter devant chacun des mots conjoints: mais cela n est pas nécessaire, & il suffit de la mettre après le second mot de l'alternative: on peut dire, *C'est ou vous ou moi, & c'est vous ou moi &c.* 661.

Ou bien signifie la même chose, & a le même emploi que *ou*; mais il est moins usité, & se met beaucoup mieux entre les phrases qu'entre les noms: on ne dira guéres, *Il cherchoit mon*

frere ou bien moi : mais on dira *la chose est ainsi, ou bien l'on m'auroit trompé.*

670. *Que* après un mot de comparaison & entre deux infinitifs, est suivi d'un *de* : *Il vaut mieux se taire que de parler mal.* Peut-être même ne seroit-ce pas une faute que de suprimer le *de* en ces ocasions, sur-tout en poësie.

671. Les conjonctions *parce que*, *quoique* & autres composées de *que*, ne se répétent point entiéres ; mais seulement on répéte le *que* : au lieu de dire, *Afin que vous voyiez & afin que vous jugiez*; on dira, *Afin que vous voyiez & que vous jugiez* : de même, *quoi qu'on entreprenne & qu'on éxécute.*

672. Quand deux verbes sont joints par la conjonction *&*, ils peuvent tous deux régir un même nom : éxemple, *J'estime & je respecte la vertu*; mais si les deux verbes étoient joints par d'autres conjonctions, il faudroit donner au premier verbe le nom pour régime, & donner pour régime au second verbe un pronom relatif, en cette sorte : *j'estime autant sa vertu que je la respecte*, & non pas *j'estime autant que je respecte sa vertu.*

673. Dans une même période la conjonction *afin* peut avoir à sa suite *que* & *de*, chacun avec leur régime diférent ; l'un du subjonctif, l'autre de l'infinitif : comme *Afin de vous convaincre & que vous n'en doutiez plus.*

674. La conjonction *mieux que*, se trouvant entre deux verbes, on ajoute la particule *ne* avant le second verbe : *Il écrit mieux qu'il ne chante*; on ne peut pas dire, *il écrit mieux qu'il chante.*



DE LA SINTAXE, OU

De la maniére de joindre ensemble les parties d'oraison, selon leurs divers régimes.

675. CEs diverses parties sont, pour ainsi dire, par raport à une langue, ce que sont les matériaux par rapport à un édifice. Quelque bien préparez qu'ils soient, ils ne feront jamais un palais, ou une maison, si on ne les place conformément aux régles de l'architecture. C'est donc la sintaxe qui donne proprement la forme au langage, & c'est la partie la plus essentielle de la grammaire. Dans les divers usages des mots, nous avons été obligez d'insinuer & de prévenir diverses régles de la sintaxe ; nous ne répéterons point ici celles qui ont été marquées ailleurs.

Sintaxe des articles.

ON met l'article défini ou indéfini, (319, &c.) devant les noms substantifs.

676. Quand l'adjectif & le substantif sont joints ensemble, on ne met qu'un article pour l'un & l'autre, & avant l'un & l'autre; comme, *Le savant homme* ou *l'homme savant* : on n'en met deux que dans les ocasions suivantes.

677. 1°. Quand un substantif suit immédiatement l'adjectif *tout* : comme *Tout* le *monde*, de *toute* la *France*, *à tous* les *hommes*, *&c.*

678. 2°. Quand un adjectif qui n'est point nom de nombre suit immédiatement son substantif, pour en marquer le surnom & la condition : comme, *De Henri* le *Grand*, *à Madame la Princesse*, *à Damis* le *Poëte*, *&c.* Si cet adjectif de surnom étoit avant son substantif, il suivroit la régle générale; & il n'y auroit qu'un article pour l'adjectif & le substantif : comme, *Le Grand Henri*, du *Poëte Damis*.

679. 3°. Quand un superlatif suit immédiatement son substantif : comme, *Aux hommes* les *plus illustres*, *&c.* bien qu'on dise *aux plus illustres hommes*.

4°. Après ces mots *monsieur*, *monseigneur*, *messeigneurs* & semblables : comme *Le sentiment de messieurs* les *gens du roi*; *j'ai présenté à monsieur* le *président*, *&c.*

680. Ce qui est bien à remarquer en ces ocasions, c'est qu'en quelque cas qu'ait été, & quelque article qu'ait eu le premier nom, le second a toujours invariablement l'article *le*, *la*, *les*, selon le nombre ou le genre du substantif; comme *A tout le monde* : *de Rome* la *sainte*; *aux médecins* les *plus habiles*, *&c.* Ainsi, *le*, *la*, *les*, étant la marque du nominatif; on peut dire en général que l'adjectif & le substantif ne sont pas toujours au même cas en François. Dans ces mots

à tout

à *tout* le *monde*, on peut dire qu'*à tout* est au datif, & *le monde* est au nominatif, & ainsi des autres. Quelque bizare que paroisse cet usage, il le paroîtra moins, si on se souvient de ce qu'étoient originairement nos articles *Le*, *la*, *les*, étoit l'article unique défini, auquel on ajoutoit simplement *de* pour le génitif, & *à* pour le datif; ainsi on disoit *Le monde, de le monde, à le monde*: c'est ce même article qui est demeuré, mais qui est séparé par le mot *tout* (313) dans les ocasions dont nous parlons.

On ne met point d'article devant un adjectif séparé de son substantif: comme *Epicure étoit voluptueux*. Quand un adjectif séparé de son substantif a un article, c'est qu'il devient alors ou qu'il est censé substantif: comme *Un savant est quelquefois confondu avec un ignorant*; ou *le vert blesse moins la vue que le rouge*: on voit qu'*un savant*, *un ignorant*, *le vert*, *&c.* sont pris ici pour noms substantifs, & pour le sujet dont on afirme. (62.) *le vert* pour *la couleur verte*, *&c.* *un savant* pour *un homme savant*, *&c.*

682. Quand deux adjectifs sont joints ensemble par une conjonction, & qu'ils ont un même substantif, on ne met l'article que devant le premier des deux; pourvu que ces deux adjectifs ayent à peu près la même signification: comme *Le pieux & saint homme*, *&c.* mais s'ils ont un sens tout-à-fait diférent, il est mieux de répéter l'article devant le second adjectif; & ainsi on dira *le pieux & l'illustre personage*. Cependant l'article *un* ne se répéte point alors, & l'on dira *Un pieux & illustre personage*.

683. ON les met au nominatif quand ils marquent le *temps*, le *nombre*, le *prix*, la *mesure*, le *poids* des choses: comme *Une heure, quatre écus, vingt sous la livre*; on les met aussi au nominatif quand ils sont joints avec un participe pris au sens de *après que*, comme *L'affaire finie*, ou *le jour étant venu*, c'est-à-dire *après que le jour fut venu*, *&c.* Ces sortes de nominatifs expriment ce que les Latins énoncent par ce que l'on apelle *ablatif absolu*.

Le nominatif du verbe doit communément s'énoncer en François avant le verbe: mais on s'en dispense; 1°. dans le discours familier & narratif, comme *Sur cela, parut le prince*, pour dire *le prince parut*: 2°. après la particule *que* suivie d'un verbe; *Les lettres que m'aporta mon frere*, pour dire *que mon frere m'aporta*, *&c.*

684. On emploie le génitif ou deuxiéme cas pour exprimer les génitifs & les ablatifs du Latin; comme sont 1°. les noms qui sont à la suite d'un autre, pour marquer que l'un apartient à l'autre: *Le jour du Seigneur, le maître de la maison, la philosophie de Gassendi*, *&c.* 2°. Les noms qui expriment *l'espéce*, *l'étendue* ou *la matiére* d'une chose, demandent d'ordinaire le génitif avec l'article indéfini: *Un mal de tête; vingt toises de haut* ou *de hauteur*; *une courone de lau-*

vier, &c. 3°. Les noms ſubſtantifs régis par des adjectifs ou par certains verbes qu'on marquera, doivent être auſſi au génitif : *Digne de louange*, *comblé d'honneur*. (Voyez 718.)

684.2. On emploie le datif 1°. dans les noms qui ſont le régime reſpectif du verbe, *J'ai conſeillé la retraite à mon ami*. 2°. On emploie encore le datif après les adjectifs & les verbes qui en Latin régiſſent le datif, ou l'acuſatif avec la prépoſition *ad* : comme *Propre au combat*, &c. On en parlera dans l'article des adjectifs & des verbes. 3°. On met encore le datif dans les ocaſions où s'emploient les particules *à*, *au*, *aux*. (1039.)

Sintaxe des Adjectifs.

685. IL faut les mettre au même genre & au même nombre que le ſubſtantif auquel ils ſe raportent : *La haute colone*, *les méchans hommes*, &c.

686. On dit cependant des *lettres royaux*, parce que *lettres royaux* ne forment proprement qu'un mot composé : (65) ces mots composés doivent ſe remarquer pour prévenir divers embaras.

687. Quand certains noms *collectifs* (c'eſt à dire qui ſignifient un amas d'objets) ſont ſuivis d'un génitif ; comme *amas*, *foule*, *nombre*, *trop*, *la plupart*, *la moitié* : on fait acorder l'adjectif avec le ſecond, & non pas avec le premier de ces deux noms ; comme *Une troupe de gens étour-*

dis, & non *étourdie*; *une partie du palais brulé*, & non *brulée* ; *un grand nombre de soldats y furent tués* & non *tué* ; peut-être ne seroit-ce pas une faute de dire *une partie des soldats s'enfuit*, au lieu de *s'enfuirent*.

Il faudroit même ce semble, faire acorder le verbe avec d'autres noms collectifs : ainsi on dira mieux *Le tiers des vignes est gélé*, que *sont gelées* ; & *les trois quarts du château furent brulés*, que *fut brulé*.

Certains adjectifs tels que *feu*, *court*, *fort*, *demi*, sont indéclinables : le *feu roi*, la *feu reine* ; *feu* se dit des persones qui sont mortes de notre tems : on dit de même *Ils sont demeurés court*, *elle se fait fort*. Quelques-uns déclinent *feu*, & écrivent *la feue reine*; cette pratique est la moins autorisée.

688. *Demi* est indéclinable avant un substantif ; mais il est déclinable quand il est à la suite d'un substantif ; & alors il doit avoir devant soi la conjonction *&* : ainsi on dit *Une demi-mesure*, & *une mesure & demie*.

689. Deux singuliers valant autant qu'un pluriel, l'adjectif & le verbe qui leur sont communs se mettent au pluriel : *L'esprit & le corps sont essentiels à l'homme*.

690. Si deux substantifs sont de nombre & de genre diférent, l'adjectif qui leur est commun s'acorde avec le dernier nom ; *Le vent & la pluie violente qu'il faisoit* ; mais s'ils sont nominatifs du verbe au singulier, l'adjectif se met au pluriel masculin ; *le vent & la pluie étoient violens* : le meilleur seroit d'éviter ces façons de parler.

Quelques adjectifs demandent un régime, soit d'un nom ou d'un verbe

comme *digne*, *capable*, *incapable*: ceux-ci régissent l'infinitif des noms, ou l'infinitif des verbes avec la préposition *de*: *Capable d'un secret*, *incapable d'être prévenu*, &c. l'adjectif *digne*, outre ces régimes, en a un troisiéme; savoir, la conjonction *que*, avec le verbe suivant au subjonctif: comme *Il est digne qu'on lui fasse plaisir*.

692. D'autres adjectifs demandent pour régime le datif; ou l'infinitif des verbes avec la préposition *à*; comme *comparable*, *propre*, &c. *Comparable aux anges*, *propre à conduire une afaire*, &c. ordinairement les adjectifs gouvernent en François le même cas qu'ils gouvernent en Latin; on le peut voir par les exemples raportez.

693. D'autres adjectifs peuvent avoir ou ne point avoir de régime: comme *sensible*, *habile*, *adroit*; *C'est un homme sensible*, ou *un homme sensible à la louange*: de même *il est content*, *il est content de tout*.

694. Les autres adjectifs ne peuvent avoir de nom ni de verbe pour régime: comme *infatigable*, *absolu*, *insatiable*, &c. on ne dit point *Insatiable de voir*, &c.

Certains adjectifs doivent précéder leurs substantifs, & d'autres les suivre. (Voyez-en la pratique nombre 1009.)

Sintaxe des noms comparatifs.

695. VOyez ce qui en a été dit (354) : ils gouvernent en général le nominatif avec la particule que *Il est plus habile que Cicéron ; il agit moins fortement que vous.* Les comparatifs *plus* & *moins* suivis d'un verbe qui n'est point précédé d'une conjonction, demandent la négative *ne* avant le verbe ; comme, *Il est moins beau qu'on ne l'avoit dit, &c.* Si le verbe étoit précédé d'une conjonction, on omettroit la particule *ne* : comme, *Il est moins beau que quand on l'acheta.*

Les autres comparatifs tels qu'*aussi*, *autant*, *si*, *tant*, *&c.* ne demandent point cette négative *ne* : comme *Il est aussi beau qu'on vous l'a dit.*

Les adverbes comparatifs *plus* & *moins* étant suivis d'un nom ils le régissent au génitif : *Il a plus de vingt ans* & non pas *il a plus que vingt ans, &c.*

On n'emploie les conjonctions *tant* & *si* prises dans la signification de *autant*, que dans les propositions négatives ou interrogatives comme, *Homére ne renferme pas tant de merveilles qu'on le dit ; Pompée n'étoit pas si ambitieux que César ; les gens riches sont-ils si heureux ? ont-ils tant de plaisir ?*

Tant ne se met que devant les noms substantifs, & non devant les adjectifs : on dit bien, *Ils n'ont pas tant de vertu qu'on le croit*, mais on ne diroit pas, *Ils ne sont pas tant vertueux qu'on le croit ?* il faut dire, *si vertueux qu'on le croit.*

Autant se met devant les verbes ; & *aussi* devant les adjectifs : *J'aime Horace autant que je l'admire ; il est aussi enjoué que solide.*

Quelquefois les comparatifs ne sont suivis d'aucun adverbe ; mais l'on y soussentend un

verbe : comme *Il est aussi commode qu'autrefois*, c'est à-dire *qu'autrefois il a été, &c.*

Les superlatifs *très* & *fort* ne demandent aucun régime particulier.

Le superlatif défini demande le génitif, & on y ajoute souvent le mot *du monde* : comme, *Le plus ingénieux des poëtes ; le plus savent du monde*, c'est-à dire ; *qui soit dans le monde*. 697.

Sintaxe des pronoms.

CE que nous devons ajouter à ce qui en a été dit (394 & suiv.) regarde particuliérement les pronoms *il*, *elle*, *eux*, qui ne se disent en certaines ocasions que des objets personels ou regardez comme personels. En parlant d'un livre, si je demande *Est-ce le vôtre ?* il ne faut pas répondre : *c'est lui ;* mais se servir du pronom supléant *le*, & dire *ce l'est :* de même parlant d'une afaire, on ne dit pas *Que dit-on d'elle ?* ni *faites atention à elle ;* mais *qu'en dit-on ? faites-y atention.* 698.

Du reste il y a sur ce point des bizareries d'usage qu'il est impossible de réduire à des régles exactes : car parlant d'un animal ou même d'une chose inanimée, on pourroit & on devroit même quelquefois employer *lui* & *leur*, & d'autres fois on ne peut absolument les employer : on pourroit dire d'une épée *Je lui dois la vie ;* & parlant de quelques eaux minérales, *Je leur suis redevables de ma santé* ; mais on ne diroit point parlant de cette même épée, *Je lui ai mis une nouvelle garde* mais *j'y ai mis &c.* ni parlant de ces eaux minerales, *On leur a fait de beaux réservoirs*, mais *on y a fait de, &c.* On peut dire *Le torrent entraîne tout après lui*, ou *la riviére emporte le sable avec elle* ; mais on ne dira pas *ni le torrent, ni même la riviére avec lui n'emporteront* 699.

le sable de ce pays. On dira encore moins, parlant d'une autre chose inanimée *D'abord on plaça la poutre & après* elle *une barre de fer.* A quoi donc peut-on s'en tenir sur l'usage de ce pronom *il*, *lui* & *elle*, par raport à la diférente nature des objets à quoi on le raporte ? Ce que j'ai pu imaginer de moins défectueux sur cet article, se réduit aux réflexions suivantes.

700. 1°. Dans ce pronom, les mots *il*, *ils*, *elle*, & *elles* peuvent s'employer indiféremment pour toute sorte d'objets, quand ils sont le nominatif du verbe : ainsi parlant de prez, de montagnes, d'un rocher, on dira *Ils* sont *fleuris*, *elles sont hautes il est escarpé*, &c. mais s'ils étoient nominatifs régis, il n'en seroit pas de même ; car parlant d'une montagne, on ne pourroit pas dire *C'est elle qui est fort haute* ; mais *c'est celle-là qui est fort haute*, ou bien il faudroit prendre un autre tour.

2°. *Lui* au datif se dit de tous les animaux ; aussi-bien que *leur : Donnez leur à manger, coupez lui les ailes*, &c. je n'y vois pas d'exception.

3°. On emploie le pronom *il* & *elle* dans tous les cas & leurs genres diférens, quand on parle des objets non personels comme s'ils étoient personels : c'est-à-dire leur atribuant ce qu'on a coutume d'atribuer aux personels : *L'amour propre est captieux, c'est* lui *qui nous séduit ; c'est* à lui *qu'on doit s'en prendre*, &c. *la vertu est précieuse, c'est* à elle *que nous devons notre vraie gloire ; c'est* pour elle *qu'il faut sacrifier ses soins*, &c. On voit par ces exemples & par ceux que j'ai citez d'abord, que le pronom *lui* ou *elle* se dit bien, quand on le dit des objets ausquels on atribue ce qu'on atriburoit à des personnes ; comme *de séduire, d'être un sujet capable d'atirer*, ou notre défiance, ou notre reconnoissance, ou nos soins ; de nous *entraîner*, de nous *emporter*, &c.

4°. Dans la conversation on atribue souvent aux animaux ce qui ne convient qu'aux persones ; & parlant d'une dame qui aime fort son chien ou son perroquet, on dit quelquefois *Elle n'est jamais sans lui :* peut-être cela s'acorde-t-il avec la remarque que je viens de faire : mais peut-être aussi est-ce une négligence, qu'on ne se permettroit pas dans un discours regulier.

701. Observez que dans les ocasions où il faut éviter de mettre *lui* ou *elle*, qui se trouveroient le régime de quelque préposition ; au lieu de cette préposition, on met un adverbe dont le sens est à peu près le même que celui de la préposition, & alors on retranche le régime : par éxemple si je parlois d'une persone qu'on environe, je dirois *On étoit autour de lui* ou *autour d'elle* : mais si je parlois d'un arbre, je ne pourrois pas dire *on etoit autour de lui*, ni parlant d'une montagne, *autour d'elle* ; mais suprimant *lui* & *elle*, au lieu de la préposition *autour* ; je prendrois l'adverbe *à l'entour* ; & je dirois en parlant de l'arbre ou de la montagne, *On étoit à l'entour :* de même, aulieu de dire, *Prenez ce cheval, & montez sur lui*, *ouvrez ce cabinet & mettez-vous dans lui*, *&c.* on diroit *prenez ce cheval & montez dessus ; ouvrez ce cabinet & mettez-vous dedans* ; de même encore, au lieu de dire *Il étoit dans la forêt, mais il est hors d'elle* ; il faut dire, *mais il est dehors*, ou *il en est dehors.*

702. Quelques prépositions deviennent adverbes sans rien changer dans le mot ; de sorte que pour convertir la préposition en adverbe, il ne faut que suprimer son régime : ainsi parlant d'une personne on dira, *Mettez-vous vis-à-vis de lui* ou *vis-à-vis d'elle ;* mais parlant d'un arbre ou d'une bête, *&c.* on dira seulement *mettez-vous vis-à-vis ;* & alors *vis-à-vis* devient ad-

verbe. On fera le même usage des expressions suivantes, qui sont prépositions ou adverbes selon qu'elles ont, ou n'ont point de régimes; *à coté*, *à l'oposite*, *à couvert*, *à l'abri*, *au deçà*, *auprès*, *au delà*, *au-dessus*, *&c. loin*, *proche*, *au-travers*, *contre*, *&c.* mais la préposition *sans* ne devient jamais adverbe, & la préposition *avec* ne le devient guéres plus: on ne dira jamais *Il me faut ma canne, je ne puis être sans*; il faut chercher un autre tour & dire *je ne puis m'en passer.*

703. Le pronom *il* se met avec un autre nominatif de verbe: comme *Il vient un homme*, *il arive des gens*: c'est à-dire *un homme vient*, *des gens arivent*: en ce cas 1°. le verbe se met après *il* & devant le nominatif, & devient comme impersonel, ainsi qu'on le voit dans l'exemple raporté. 2°. Le nom qui suit, prend alors l'article *un*, ou l'article mitoyen *des*, ou l'indéfini: mais jamais l'article défini: *Il vint un homme, il vint certaine persone, il arive des gens*, *&c.* mais on ne dit point *il arive la persone.*

704. L'usage du pronom *soi* est encore à observer: il est comme j'ai dit, le disjoint du conjoint *on*; comme *On parle de soi, on pense à soi, &c.* on le met de même dans toutes les phrases qui ont pour nominatif un nom pris dans un sens vague, ou un pronom indéterminé: comme *Chacun agit pour soi*, *l'homme n'aime que soi*: on le met de même avec un nom de chose, *Le vice est odieux en soi*, *la terre est de soi fertile*; avec les noms féminins on peut mettre *elle* au lieu de *soi*: *La terre renferme dans elle toutes les semences*, au lieu de dire *renferme dans soi*. Au reste *soi* ne s'emploie point pour nominatif du verbe: à moins qu'il ne soit la répétition d'un autre nominatif; encore faut-il alors y ajouter le mot *même*; comme *Chacun peut soi-même faire son bonheur.*

Pronoms possessifs.

705. ON ne les emploie point, quand quelque pronom personel rendroit inutile l'usage & la signification du pronom possessif; on ne dira pas, *J'ai mal à mon estomac*; mais *à l'estomac*; car il ne sert à rien de marquer ici *mon estomac* le pronom personel *je* déterminant assez que je parle de *mon estomac*, puisque je ne peux avoir mal à l'estomac d'un autre. On dira par la même raison, *Avez vous mal aux dents*, & non pas *à vos dents*; ou *il a le pié foulé*, & non *il a son pié foulé*, &c. Mais on diroit, *Je vois que ma jambe s'enfle*; parce qu'en disant *je vois que la jambe s'enfle*, le pronom *je* ne détermine pas alors que je parle de *ma jambe*; puisque je pourois voir que la jambe d'un autre s'enfle. (1025.)

Pronoms qui, que, lequel, &c. lui, elle, le, la, &c.

706. ILs se mettent au nombre & au genre de leur substantif, & au cas que demande le mot dont ils sont suivis: comme *La grandeur, de laquelle vous m'avez parlé*: ou *ils sont mes amis, je leur rendrai service*: *de laquelle* est au nombre singulier & au genre féminin; parce que *la grandeur* est du nombre singulier & du genre féminin: *de laquelle* est au génitif, parce que *vous m'avez parlé* demande le génitif; de même *leur* est au même nombre & du même genre que le mot *amis*; & il est au datif, parce que *rendre service* régit le datif.

Sintaxe des verbes.

707. LE verbe doit avoir un nom ou pronom pour nominatif, *Cicéron instruit toujours*: il ne faut pas donner au même verbe un nom & un pronom qui signifiroient la même chose, ni dire comme font quelques étrangers, *Cicéron il instruit toujours*; à moins que ce ne fussent comme deux phrases diférentes.

708. Le verbe doit être de même nombre & de même personne que son nominatif, *je dis, tu dis, &c.* (123) Le pronom *vous* désigne la seconde persone & au singulier & au pluriel. (400.)

Quand le pronom *ce* est nominatif du verbe *être*, il le régit toujours au singulier : comme *C'est moi, ce fut vous, ce sera vous autres; &c. ç'avoit été eux, &c.* Excepté communément la derniere persone du pluriel des tems simples (499.) comme *Ce sont de bonnes gens, ce furent eux, ce seront les saints qui vivront éternellement, &c.* Cependant avec l'imparfait & l'incertain suivis des mots *eux* ou *elles*, le *ce* régit aussi-bien pour le moins le singulier que le pluriel: *C'étoit eux qui se plaignoient, ce seroient elles qui devroient se plaindre*, au lieu de dire *c'étoient eux, &c.*

Le même pronom joint au verbe *est*, s'emploie interrogativement en cette sorte : *Est-ce moi qui ai commencé*, num ego qui cœpi? *est-ce vous, est-ce nous; &c.* ou *qui est-ce*, quis est?

ou *qu'est-ce, &c.* dans cet emploi *ce* régit le verbe *est* au singulier même en parlant de plusieurs objets, excepté à la 3. du présent : *Est-ce nous qui parlons? est-ce vous tous qui vous engagez?* Mais à la 3. pl. du présent il régiroit le pluriel : *Sont-ce les honneurs qui vous flatent?* encore devant *eux ou elles* on mettra le singulier : *est-ce eux, est-ce elles qui le disent?* & non point *sont-ce eux, sont ce-elles?* Aux autres tems *ce* interrogatif se mettra avec le singulier: *Sera-ce les richesses qui feront votre bonheur,* & non pas *seront-ce; fut-ce les soldats qui commencérent?* & jamais *furent-ce les soldats;* on dira aussi *Etoit-ce là les afaires dont il s'agissoit?* plutôt que *étoient-ce là, &c.*

709. Après le pronom déterminatif *qui*, on met le verbe à la persone du nom ou pronom auquel le déterminatif *qui* est ataché ; comme *Moi qui agis, vous qui savez, eux qui ordonnent, &c.* peut-être l'usage souffre-t-il dans le commerce familier qu'on dise *C'est moi qui l'a fait;* mais on ne dit jamais *c'est vous qui l'a fait:* ainsi il faut s'en tenir à la régle générale.

710. Plusieurs nominatifs d'un même verbe demandent que le verbe soit au pluriel : *lui & moi sommes d'accord.*

711. Le verbe qui a ainsi plusieurs nominatifs de diférentes persones, doit s'acorder avec la plus noble. La premiére est censée plus noble que la seconde, & la seconde plus noble que la troisiéme ; c'est pourquoi on dit *Vous & moi sommes d'acord; vous & lui savez la chose, &c.* du reste la persone qui parle se nomme toujours la derniére en François: *vous & moi l'avons vu.*

712. Si plusieurs nominatifs d'un même verbe sont liez par une autre conjonction que *&*; ou s'ils se trouvent aprés le verbe, ce verbe doit être

plutôt au singulier, qu'au pluriel : comme *Gassendi aussi-bien que Descartes a réformé la philosophie*, plutôt que *ont réformé la philosophie*; ce qui pouroit se dire aussi.

713\. Quand les nominatifs liez par une conjonction sont après le verbe, il peut ce semble être mis au singulier ou au pluriel: comme, *Le prince que demandoit également le sénat & le peuple*, ou *que demandoient également le sénat & le peuple*.

714\. Si un des nominatifs est au pluriel, le verbe y doit toujours être : comme *le prince autant que les peuples aspirent à la paix*.

Il semble qu'après l'*un & l'autre*, *ni l'un ni l'autre, &c.* on mette indiféremment le verbe au singulier ou au pluriel: comme *L'un & l'autre le veut* ou *le veulent; ni l'un ni l'autre ne prétend* ou *ne prétendent, &c.* ainsi des autres mots composez de *l'un* & de *l'autre* : mais le singulier paroît le plus usité.

Si le dernier nominatif est précédé de *mais* ou du pronom *tout*, le verbe sera du même nombre que ce dernier nominatif: comme *Non-seulement ses richesses, mais aussi son repos fut sacrifié*, ou *mes biens, mes avantages & tout mon repos fut sacrifié*, & non pas *furent sacrifiez*.

715\. J'ai marqué (413 & 414.) comment dans les interrogations le verbe se met avant les pronoms persônels: il faut ajouter que le pronom *je* après certains verbes fait une si grande cacophonie, qu'il vaut mieux prendre un autre tour, c'est ce qui arive à l'égard de quelques verbes monosilabes; comme *Mens-je, dors-je,*

sors-je, *&c.* Quelques-uns croient qu'on pouroit emploier alors ces verbes avec une autre terminaison, & dire, *dormai-je*, *sortai-je* : je n'ai pas trouvé que cela fût autorisé sufisament; ainsi il vaut mieux dire *Est-ce que je dors*; *est-ce que je mens*; ou prendre un autre tour.

Le verbe actif régit l'acusatif : *j'aime la vertu*, ou *la vertu que j'aime* : quand il a un régime respectif, il le régit au datif; comme *J'ai donné la consolation à mon ami*, *&c.*

716. Le verbe passif (119. & 616.) régit le génitif : *La vertu est estimée de tous* : souvent il régit le nominatif avec la préposition *par*; & c'est surtout quand on parle de quelque action extérieure: comme, *Il a été rencontré par des voleurs*, *il a été tué par ses domestiques* : au contraire quand il s'agit des actes intérieurs de l'ame, on met ordinairement *de* : *Il est estimé des savans*, *il est aimé de tous*.

716.2. Quand il s'agit d'actions qui participent & des sentimens de l'ame & des mouvemens du corps, on peut mettre ce semble *de* ou *par* : comme *Il est loué de beaucoup de gens*, ou *par beaucoup de gens*; *il a été felicité des savans* ou *par les savans* : mais le plus sûr en ces ocasions est d'employer *par*, puisqu'il y en a où l'on ne pouroit emploier *de*, ainsi on diroit *Il a été prévenu*, *proposé*, *joué*, *composé*, *écrit par*, & non point *de*. On dit à la vérité *je suis entouré de gens ennuyeux*; c'est qu'*entouré* ne marque point ici d'action, mais seulement *que des gens ennuyeux*

sont autour de moi. Du reste si cette régle n'est pas universelle, elle est du moins très-étendue, & éclaircira fort cet article.

717. Le verbe substantif *je suis* & les verbes neutres régissent le nominatif par raport au régime absolu; comme *Il est, il devient, il paroît, il semble tout autre:* mais par raport au régime respectif ils régissent le datif: comme *plaire, déplaire, nuire, parvenir, s'adoner, s'arêter, s'atacher, s'aheurter, prétendre* (pris pour *aspirer*) *ressembler, &c. apartenir, être; Ce livre est à moi: plaire à quelqu'un, nuire à son prochain, devenir insuportable à tous, être importun à ses amis, prétendre aux dignités, &c.*

718. Beaucoup de verbes neutres régissent le génitif d'un nom & l'infinitif d'un verbe avec la particule *de: S'abstenir de vin,* ou *s'abstenir de boire du vin, s'aviser de, avertir de, parler de, délibérer de, conjurer, prier, presser, se charger, être fâché, être content, se désister*; & la plûpart des autres verbes neutres réciproques: comme *Se repentir de sa faute, se défier de quelqu'un, se mourir de chagrin, &c.* Les verbes suivans ne régissent point le génitif d'un nom, mais l'infinitif d'un verbe avec la particule *de, apréhender, craindre de déplaire à quelqu'un: empêcher, refuser, feindre, se hâter, permettre,*

promettre,

promettre, *proposer*, *regretter résoudre*, *&c*. De plus les impersonels, *Il vous apartient*, ou *c'est à vous de* & *il est*, joint à un adjectif: comme *Il est utile*, *glorieux de*, &c. Il vous apartient *de décider*, ou *c'est à vous de parler* (on diroit aussi *c'est à vous à parler*) *Il est utile & glorieux de servir un grand maître*, *&c*.

Le verbe *persuader* régit l'acusatif, s'il n'est point suivi d'un nominatif: *Je les ai persuadez*; mais s'il en est suivi, il régit le datif de la persone avec la particule *de* avant l'infinitif: *Je leur ai persuadé de finir*.

71. Les verbes *Contraindre*, *diférer*, *se hazarder*, *commencer* régissent encore l'infinitif, mais avec *de* ou *à*; *contraindre à étudier* ou *d'étudier*: *espérer*, *desirer*, *souhaiter* peuvent s'employer sans mettre *de* avant l'infinitif dont ils sont suivis: *espérer ariver* ou d'*ariver*, *je desire vous voir* ou *de vous voir*; mais communément il vaut mieux mettre *de*.

72. On met encore *de* avec l'infinitif après les verbes auxquels sont atachez quelques noms sans article; comme *Avoir congé*, *permission*, *envie*, *coutume*, *besoin*, *sujet*, *raison*, *droit*, *tort*, *ocasion de faire*, dans ces dernières ocasions il semble que ce soit moins le verbe que le nom qui régisse l'infinitif avec la particule *de*.

721. On met toujours *de* avant les infinitifs régis par le verbe *je suis: Je suis heureux de savoir m'occuper; il est fâcheux de vivre avec des écervelez.* Si le verbe *est* étoit alors précédé de *se*, il seroit meilleur d'ajouter *que* avant *de*; *C'est une folie que de se méconoître:* on pouroit aussi en cette ocasion omettre le *que*; mais cette omission seroit souvent défectueuse, & exposeroit à des équivoques: comme *C'est être coupable de ne pas protéger l'innocence*; il faut dire *que de ne pas protéger l'innocence.*

Quelquefois ces infinitifs se trouvent par transposition au comencement d'une phrase; alors il ne faut point mettre le *que* avant *de*: *De croire qu'on en imposera au genre humain, c'est une chimére*, pour *c'est une chimére que de croire.*

722. Les verbes qui régissent le datif, outre ceux dont on a parlé au nombre 717, sont les suivans, *acoutumer*, *s'adoner*, *travailler*, *prendre plaisir*, *&c.* *se prendre* se joint avec un infinitif, & *s'en prendre* avec un nom: *Se prendre à rire*, c'est-à-dire *se mettre à rire*, & *s'en prendre à quelqu'un* signifie *soupçoner* ou *acuser quelqu'un.* Le verbe *être* se joint aux adjectifs qui régissent le datif comme *être prêt*, *habile*, *propre*, *enclin*, *apte*; Etre *le premier*, *le dernier*,

heureux, &c. à quelque chose ou *à faire quelque chose.* Le verbe *il y a* régit aussi en diverses ocasions le datif ou l'infinitif avec la particule *à*; comme *Il y a du plaisir à la chasse* ou *à chasser*, ou *il n'y a rien à esperer*: on dit, *C'est à recommencer*, pour dire *il faut recommencer*.

Dans les régimes des verbes & des autres mots, il faut éviter avec soin les faux régimes; comme, *Il plut & charma le Prince*, *le prince* est ici un faux régime; parce qu'étant régi par deux verbes, il n'est point au cas que demande chacun des deux verbes; mais seulement au cas que demande l'un des deux. Pour donner à chaque verbe son régime propre, il faudroit dire ici *Il plut au prince & le charma*; parce que *il plut* régit le datif, & *charma* l'acusatif. Il y a encore un faux régime dans ces mots, *Il s'est trahi & ses complices*; parce que *ses complices* ne sauroit être ici régi par *il est trahi*: il faudroit donc dire *Il s'est trahi & a trahi ses complices*. 723.

Quelques-uns doutent si l'on ne pouroit point passer par-dessus cette derniére irrégularité de régime; parce qu'au fond on voit d'abord le sens de ces phrases, & que la répétition de certains mots ne paroit point nécessaire, quand elle se sousentend assez: mais l'usage des meilleurs écrivains semble contraire à cette licence.

724. Les verbes qui signifient *savoir* ou *dire*, ont après eux la conjonction *que* avec l'indicatif : comme *Je vois, je dis, je confesse, je reconois, j'avoue, je publie, je soutiens que la raison est de tous les pays.* *Je crois* & *je pense* se mettront très-bien avec l'infinitif d'un verbe suivant, si les deux verbes peuvent avoir même nominatif : ainsi au lieu de dire, *Vous croyez, vous pensez que vous faites des merveilles*, on dira *vous croyez* ou *vous pensez faire des merveilles.*

En pareil cas, les verbes dont je parle qui se mettent avec la conjonction *que*, se mettent aussi avec l'infinitif (excepté *je conois* & *je vois*) mais d'ordinaire moins élégamment : comme *Il publie, il dit, il soûtient avoir entendu ces propres mots*, pour dire *qu'il a entendu ces propres mots.*

725. Les verbes qui marquent les mouvemens de l'ame, régissent la préposition *que* avec le subjonctif, comme *J'admire, je m'étonne, je suis surpris, je suis fâché, je regréte, je veux, j'ordone, je désire, je doute*, & tous ceux qui ont la même signification. *J'admire que vous veniez ici; je doute que vous le fassiez; je ne doute pas que vous n'obéissiez, &c.* Les autres régimes du subjonctif sont raportez (516 & suiv.)

726. Les verbes *je ne sais* & *j'ignore*, &

ceux qui ont la même signification, suivis de la préposition *si*, régissent l'indicatif : *Je ne sais si vous viendrez* : le verbe *je doute* a aussi le même régime, pourvu qu'il n'ait point avec soi la négative *ne* : ainsi on peut dire *Je doute si vous viendrez*, bien qu'on dise mieux, *je doute que vous veniez*; mais on ne dira point *je ne doute pas si vous viendrez*. Ce qui feroit un sens différent.

Après les verbes *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *forcer*, *s'éforcer*, *engager*, *obliger*, *exhorter*, *manquer*, *essayer*, *tâcher*, *&c.* on met l'infinitif précédé de la particule *de* ou *à* : *Commencer à faire* ou *de faire*, *&c.*

727.

Quelques verbes suivis d'un infinitif, ont un emploi particulier, qu'il faut remarquer à cause de leur fréquent usage.

Je vais désigne une chose qu'on est sur le point de faire ; & le verbe *je viens* suivi de la préposition *de*, désigne une chose qu'on a faite très-récemment : comme *Je vais partir*, mox profecturus sum ; *je viens d'ariver*, mox advenit : ces deux verbes dans cet emploi sont fort en usage au présent & à l'imparfait ; mais non pas en d'autres temps.

Le verbe *je viens* suivi de la particule *à* devant un infinitif, signifie *se mettre à faire quelque chose* ; il est ainsi

en usage dans tous les temps : *Quand je vins à chanter*, ubi posui me ad cantandum, *&c.*

Le verbe *je pense* au prétérit, suivi d'un infinitif, signifie ce qu'on étoit sur le point de faire, & qu'on n'a pas fait : *Je pensai périr*, tantum non perii.

Sintaxe des Modificatifs.

728. Elle n'est autre que leur régime qui a été marqué (531 & suiv.) les adverbes & les conjonctions n'ayant point de régime particulier.

729. La conjonction comparative *aussi* se joint mieux avec les noms que la comparative *autant* : on dira *aussi bon que juste*, & non pas *autant bon que juste* ; *autant* se met toujours avec les verbes, & jamais *aussi* : *Je l'aime autant que je l'estime.*

730. Lorsque les prépositions *dans*, *hors*, *sur*, *sous*, devroient être précédées d'une autre particule, préposition ou conjonction, on leur substitue les adverbes qui répondent à leur signification : ainsi au lieu de dire *Par dans la maison*, il faut dire *par dedans la maison* : de même on dira *Par dessous la tête*, *par dessous le bras*, *par dehors la ville*, & non point *par sur la tête*, *par sous*, *par hors*, *&c.* de même on dira *Ni dessus ni dessous*, *dehors & dedans la maison*, au lieu de dire *ni sur ni sous*, *hors & dans* : de même encore, *Il est tombé de dessus une table*, & non pas *de sur une table*.

731. La maniére de placer les adverbes est à ob-

server. 1°. S'ils se trouvent avec un nom, ils le précédent d'ordinaire, *Véritablement ami, extraordinairement heureux, bien tourné*, &c. 2°. S'ils se trouvent avec les tems simples & non composez d'un verbe, ils se placent après le verbe, comme *Je vois assez, il parle beaucoup, il souffre patiemment*, &c. 3°. S'ils se trouvent avec les tems composez, ils se placent plutôt entre l'auxiliaire & le verbe qu'après le verbe: comme *Je suis vivement touché de son affliction, j'avois été fortement solicité*, &c. on peut dire aussi, *Je suis touché vivement*, &c. 4°. Si les adverbes sont composés de plusieurs mots; ou exprimez par des prépositions qui avec leurs régimes équivalent aux adverbes, ils doivent se mettre après les noms ou les adverbes: comme *Un homme à la mode, un homme méchant de gaité de cœur, il est tombé à la renverse*, &c. 5°. Les monosilabes *bien*, *mal*, *mieux*, se placent également avant ou après les infinitifs: *Bien chanter, chanter bien; se mieux porter, se porter mal.* On a parlé des adverbes de négation qui sont fort à observer. (640. *& suivans.*)

Les chifres sont omis depuis 731. jusqu'à 750.

Fin de la seconde Partie.



TROISIE'ME PARTIE, Additions à la Grammaire, contenant divers Traitez.

I.

PRATIQUE POUR LE STILE.

750. LEs qualitez principales que la Grammaire exige dans le ſtile, ſont 1°. la clarté ; 2°. la facilité ; 3°. la vivacité ; 4°. le nombre ; 5°. la douceur. Nous alons parler briévement en autant d'articles, de chacune de ces cinq qualitez, & des défauts qui y ſont opoſez.

De la clarté du ſtile.

751. C'Eſt la qualité la plus eſſentielle du ſtile, puiſqu'on ne parle qu'afin de ſe rendre intelligible. Pour y réuſſir il faut éviter toute ſorte d'obſcurité ; défaut où l'on peut tomber principalement en trois maniéres : 1°. Uſant d'une expreſſion qui ne forme aucun ſens ; 2°. d'une expreſſion qui forme plus d'un ſens ; 3°. d'une expreſſion qui ne forme qu'un ſens, mais d'une maniére embaraſſée.

Premier

Premier défaut contre la néteté.

L'Expression est censée ne former aucun sens, quand on ne peut lui en attribuer que par conjecture ou en devinant; sans qüe l'expression par elle-même détermine à concevoir ce qu'a voulu dire celui qui parle ou qui écrit: on tombe souvent dans ce défaut pour vouloir être trop court, & c'est celui qu'on reproche à Corneille-Tacite. On pouroit le reprocher de même à quelques auteurs François, s'ils s'exprimoient toujours, comme dans les deux phrases suivantes: *Avoir du commerce*, pour dire *être dans le commerce du monde*; ou *Les images qu'on sert comme pleines de vertu*, pour dire *des images qu'on honore comme si elles avoient quelque vertu*. 752.

Quelquefois sans que les termes soient concis, ils sont également obscurs; parce qu'ils sont joints avec d'autres termes ausquels ils ne conviennent point: comme *Cultiver sa prononciation*, pour dire *s'exercer à prononcer*; ou *Il donne aux autres de la plénitude de son cœur*; pour dire (autant que je l'ai pu conjecturer) *il communique aux autres les sentimens dont son cœur est rempli*: je dis (autant que je l'ai pu conjecturer) car aprés beaucoup d'atention, je n'ai pu m'assu- 753.

ter entiérement du vrai ſens de l'Auteur.

754. D'autres fois le mauvais raport des parties d'une phraſe la rend encore obſcure: comme, *Quand c'eſt par lumiére qu'on ſuſpend l'activité de ſon amour, on ne croit pas que la ſeule ſéparation de l'Autel ſoit une vertu: La lumiére* qui ſuſpend *l'activité*, & *la ſéparation* qui eſt *une vertu*, ne ſont pas des expreſſions d'un raport aſſez naturel, pour rendre le diſcours intelligible. De même ſi on diſoit, *Je ne raporterois de mon atention que le ridicule que ceux qui hazardent des nouveautez ne ſauroient ſauver*: on n'aperçoit point ici comment ſe raporte *ne ſauroient ſauver* avec *ceux qui hazardent*. De même encore, *Le Gardien ordonna au Frere de parler, ſans voir qu'il en eût la permiſſion*; on ne comprend point à quoi ſe raporte *ſans voir qu'il en eût, &c.* peut-être ces fautes échapées à de bons Auteurs, ſont-elles de pures inadvertances; mais c'eſt pour en prévenir de ſemblables que nous les raportons.

Second défaut contre la néteté.

755. LE défaut qui empêche le diſcours de former aucun ſens, eſt beaucoup plus rare que celui où l'expreſſion forme plus d'un ſens: ce dernier ſe rencontre toutes les fois qu'un mot peut ſe ra-

porter de lui-même à quelques autres mots : comme si l'on disoit *Dieu combla de graces son serviteur toujours libéral & fidéle:* à quoi se raporte *libéral* & *fidéle*, est-ce à *Dieu*, ou à *son serviteur*? Pour éviter cette équivoque des adjectifs, il faut les mettre immédiatement après leurs substantifs, comme *Dieu toujours libéral & fidéle combla de graces, &c.* ou bien il faut avoir soin que les substantifs soient de divers genres & de divers nombres ; afin que l'adjectif qui conviendra à l'un, ne puisse s'apliquer à l'autre.

756. Les ambiguitez les plus communes dans notre langue, sont celles que produisent les pronoms *qui*, *que*, *&c.* *son*, *sa*, *ses*, *&c.* comme, *Il faut imiter l'obéïssance du Sauveur, qui a commencé sa vie & l'a terminée, &c.* L'équivoque est ici considérable & produit un éfet bizare ; car il semble qu'on veuille dire que c'est le Sauveur *qui a commencé sa vie*; au lieu qu'on veut dire *que c'est l'obéïssance qui a commencé & terminé la vie du Sauveur*; ainsi pour s'exprimer avec néteté, on auroit pu dire, *Il faut imiter l'obéïssance avec laquelle le Sauveur a commencé sa vie & l'a terminée.* Il n'y a pas moins d'ambiguité dans les phrases suivantes: *Aléxandre fils de Philippe qui*

conquit l'Asie ; ou *Aléxandre fils de Philippe, qui perdit l'œil au siége de Méthone :* le *qui* se raporte ici d'un côté à *Aléxandre*, & d'un autre coté a *Philippe :* cette ambiguité ést des plus importantes, & souvent néanmoins elle ne peut s'éviter, sans prendre des tours écartés qui font languir le discours. Il se trouve encore de fréquentes ambiguitez par les particules *en* & *y*, qui ayant une signification assez générale, peuvent se raporter à divers mots dans une même phrase, ou même à diverses phrases dans une même période : à moins qu'on n'ait un grand soin de prévenir & d'écarter les équivoques qu'elles pouroient causer.

757. J'ai marqué (447 & 448) de quel usage pouvoit être en ces ocasions le pronom *lequel*. Quand il ne suffit pas pour oter l'équivoque, il faut absolument en ces ocasions, prendre quelque autre tour : comme *Aléxandre fils de Philippe & vainqueur de l'Asie*. L'équivoque est plus difficile à éviter dans la seconde phrase, où il ne se présente pas un autre tour qui soit naturel; mais on observe que le mot *qui* se raporte mieux au dernier nom qu'au premier : ainsi en suposant qu'il s'y raporte toujours, l'équivoque sera otée ici, *Aléxandre fils*

de Philippe qui perdit l'œil, puisque c'est Philippe qui perdit l'œil; ou bien il faudroit changer le tour de la phrase, soit par un autre arangement des mots qu'on veut employer, soit enfin par la force du sens, comme nous le dirons bien-tôt.

758. *Son*, *sa*, *ses*, exposent encore un écrivain à de fréquentes ambiguitez. Dès qu'on a mis deux noms dans une même phrase, on ne sait bien souvent de quelle maniére déterminer *son*, *sa*, *ses*, à un de ces noms : comme en cette ocasion, *Le prince ayant perdu son général, abandona son armée à son conseil, qui ménageant ses forces, &c.* *Son* dans ce mot *son conseil*, peut se raporter 1°. au Prince, 2°. au Général, 3°. à l'armée ; & *ses* se peut raporter à ces trois objets, & de plus à *son conseil*. Bien qu'il ne se rencontre pas d'ordinaire tant d'ocasions d'équivoques, elles se trouvent néanmoins quelquefois ; & alors il est évident qu'il faut changer entiérement le tour de la phrase : on peut à cette ocasion regréter le terme *icelui* & *icelle* qui étoit d'un grand usage en ces rencontres : comme quand nous disons, *Il promit à son pere de n'abandonner jamais ses amis* ; *ses* fait ici une équivoque que l'on ne sauroit presque éviter, & qu'on éviteroit aisément, en disant *les amis d'icelui* ; si ce

dernier mot étoit demeuré en usage.

759. A l'égard de *son*, *sa*, *ses*, plusieurs observent de faire raporter ce pronom répété, ou au nominatif du verbe, ou du moins toujours au même nom auquel on l'a joint la premiére fois sans équivoque. Ainsi selon cette remarque dans cette phrase, *Il promit à son pere de n'oublier jamais ses amis*: *ses* devroit se raporter à *il*: & dans celle-ci, *Ils aimoient Lisias, & promirent à son pere d'avoir soin de ses intérêts*; *ses* doit se raporter à *Lisias*: mais le meilleur est de changer entiérement le tour de la phrase; comme nous avons dit; ou de faire en sorte que la force du sens prévienne l'ocasion que l'esprit pouroit avoir de demeurer en suspens.

760. On peut changer le tour de la phrase en y ajoutant quelque mot; car au lieu de dire de Lisias, *Il promit à son pere de n'abandonner jamais ses amis*; si je veux exprimer les amis de Lisias, je peux dire, *Lisias parla de ses amis, & promit à son pere de ne les abandoner jamais*: si je veux exprimer les amis de son pere, je peux dire *Lisias parlant des amis de son pere à son pere même, lui promit de ne les oublier jamais*. D'un autre côté la force du sens peut oter l'équivoque; comme s'il y avoit, *Aléxandre ayant vaincu Darius*,

s'empara de ses états : ses pouroit se raporter grammaticalement à *Darius* & à *Alexandre:* mais le mot *s'empara* ne peut laisser croire qu'il s'agisse des états d'*Aléxandre ;* puisqu'on ne s'empare pas de ce qui est déja à soi. Sans se mettre donc trop en peine des divers raports que pouroit avoir grammaticalement *son*, *sa*, *ses*, il suffit d'insérer dans la phrase quelque terme, dont le sens par lui-même ote tout sujet de douter. Cette pratique est importante; elle mettra à couvert du danger de faire un discours gêné ou languissant, en cherchant trop scrupuleusement à éviter l'équivoque grammaticale.

L'équivoque se rencontre souvent aussi dans le pronom *il :* on peut l'éviter par les mêmes moyens que nous avons insinuez; comme si l'on disoit, *Il estimoit le Duc de ****, & dit qu'il étoit vivement touché de ce refus*, auquel des deux noms se raporte *il étoit?* C'est ce qu'on n'aperçoit pas dans cette phrase : ainsi il faudroit ou que *il* se raportât au nominatif du verbe, ou déterminer le sens par quelque terme particulier ; ou changer la phrase, répétant quelque mot ; comme, *Parlant du Duc de ****, il dit que le Duc avoit été touché:* ou *il dit que celui-ci avoit été touché :* parce que *celui-ci* signifie le dernier nom de la phrase. 761.

762. Le participe actif est encore sujet à l'équivoque: *Je l'ai vu passant par les Tuileries*; est-ce *moi* ou *lui passant*? l'équivoque est ici facile à ôter, disant *passant par*, *&c. je l'ai vu*; ou *je l'ai vu qu'il passoit*: outre que le participe ne doit guéres s'employer qu'au nominatif du verbe.

Troisiéme défaut contre la néteté du stile.

763. IL se peut faire que l'expression ne soit pas tout-à-fait obscure ni même ambigue, & cependant qu'elle manque encore de néteté: c'est ce qui arive quand elle est embarassée, & qu'il faut trop d'atention à démêler le sens de la phrase. Les exemples en sont fréquens, même parmi des auteurs qui d'ailleurs écrivent bien: comme dans ceux-ci; *Il dit qu'il souhaiteroit leur retour à l'Eglise, mais que cette passion n'iroit jamais à le rendre prévaricateur, & à le porter à prendre de mauvais moyens pour le procurer.* On voit bien à la fin ce que veut dire l'auteur, & que *pour le procurer* veut dire *pour procurer le retour à l'Eglise*; mais il est évident que les choses pouroient & devroient s'exprimer d'une maniére moins embarassée. Quand l'écrivain a un stile très-net; c'est la matiére seule du discours qui demande de l'aplication, & l'expression n'en deman-

de point ; au lieu qu'ici c'eſt moins le ſens qui fatigue, que la ſuite des mots qui ne ſont ni aſſez bien choiſis ni aſſez bien arangés.

Le ſtile embaraſſé ſe trouve encore en des phraſes, où certaines expreſſions laiſſent entrevoir au commencement un ſens diférent de celui qu'elles ont en efet, & qui ſe découvre à la fin de la période : comme *Les impreſſions qu'il prit depuis qu'il tâcha d'inſpirer aux ſiens, &c.* On voit à la fin de cette période que ces mots *qu'il tâcha*, ſignifient *leſquelles il tâcha :* mais d'abord elles ſemblent faire avec *depuis* une ſorte de prépoſition ; comme ſi le ſens étoit *depuis le tems qu'il tâcha :* un mot preſque imperceptible oteroit ce défaut dans la phraſe précédente ; en diſant *Les impreſſions qu'il prit depuis, & qu'il tâcha d'inſpirer aux ſiens.* De même ſi l'on diſoit, *On tranſporta de-là quantité d'eſclaves, &c.* c'eſt le ſens qui fait voir à la fin que *de-là* eſt un adverbe de lieu; mais d'abord il paroiſſoit l'article du nom *quantité, de la quantité*, ce qui arête un moment l'eſprit: de même encore *La perſone qu'il a envoyée a ce qui eſt néceſſaire, &c.* la ſuite du diſcours fait voir que *a* eſt ici un verbe pour marquer que *la perſone a ce qui eſt néceſſaire* ; mais on

764.

doute au commencement si la persone n'est point *envoyée à ce qui est nécessaire*, ou aux choses nécessaires. Les virgules ou les accens pouroient encore oter l'embaras en ces ocasions, mais autant qu'il se peut, le langage doit par lui-même être clair, indépendamment de tout autre secours.

765. L'embaras du stile se rencontre encore, quand le régime d'une phrase pouroit sembler apartenir à une autre phrase; comme *Il ne songeoit qu'à rassasier l'avidité qu'il avoit pour le bien, & son incontinence*; on est ici un moment en suspens pour démêler que *son incontinence* n'est pas le régime de *pour*, mais le régime de *rassasier*: on pouvoit mettre *Il ne songeoit qu'à rassasier son incontinence & l'avidité qu'il avoit pour le bien*. L'embaras se trouve encore dans les parenthéses & les périodes trop longues, dont notre langue est très-ennemie; mais la chose est si évidente, & a été exposée par tant d'auteurs, qu'il n'est pas besoin de l'exposer ici davantage.

766. Au reste, nous ne finirions point, si nous voulions seulement indiquer, en combien de maniéres on peut pécher contre la clarté du stile. Il suffit que nous ayons marqué les plus ordinaires, avec le moyen le plus général de les éviter.

De la facilité du ſtile.

CEtte qualité du ſtile ſupoſe la clarté ; mais de plus elle conſiſte à aranger les mots, les uns après les autres, de la maniére la plus propre pour ſe préſenter naturellement à l'imagination. 767.

La facilité du ſtile ſemble plus eſſentielle au François, qu'à quelque autre langue que ce ſoit. Car on obſerve qu'il arange communément les mots dans le diſcours, comme nos idées s'arangent par elles-mêmes dans notre eſprit, & conformément à l'ordre général de notre grammaire, qui indique d'abord le ſujet dont on parle, puis ce qu'on en afirme, &c. c'eſt-à-dire le nom & le verbe. En François le nom précéde preſque toujours le verbe, & le verbe ſuit le nom ; comme *Dieu ordonne*, au lieu que le Latin met indiferemment *Deus jubet* ou *jubet Deus.* Il ſe rencontre quelques ocaſions où le nominatif eſt après le verbe (683.) mais cela n'altére point l'économie générale de la langue. 768.

Le nom & le verbe doivent être énoncez chacun avec leurs modificatifs à leur ſuite : comme *Dieu toujours ſaint*, voilà le nom avec ſes modificatifs ; *ordonne ſagement & avec juſtice :* voilà le verbe avec les ſiens. 769.

Les modificatifs du nom ſubſtantif

ſont proprement les adjectifs. Quelques adjectifs doivent être mis nécessairement avant, & d'autres après le ſubſtantif : il faut dire par exemple *Un chapeau noir*, ſans qu'on puiſſe dire (excepté en vers) *un noir chapeau* : au lieu qu'il faut dire *Un bon ami*, ſans qu'on puiſſe dire *un ami bon*. L'uſage eſt difficile & bizare ſur ce point : nous en ferons un article ſéparé au nombre (1009.)

770. Les noms, les verbes & les modificatifs peuvent avoir chacun leur régime, & ces régimes doivent être immédiatement à la ſuite du mot dont ils ſont régis : comme *La lecture de l'Evangile inſpire la piété* : on voit que *de l'Evangile* ſuit immédiatement ici *la lecture*, parce qu'il eſt ſon régime ; de même *la pieté* ſuit immédiatement *inſpire*, *&c*.

771. Si un mot a deux régimes, il faut à parler en général, énoncer d'abord le régime le plus court, par raport à ce qu'il eſt en ſoi & dans ſes dépendances : comme *L'Evangile inſpire la piété aux véritables fidéles*, & *l'Evangile inſpire aux fidéles une piété véritable*. On voit ici que le régime *la piété* eſt mis le prémier quand il eſt le plus court ; & qu'il eſt mis le dernier, quand à raiſon de l'adjectif qui y eſt ataché, il eſt devenu le plus long ; comme en cette expreſſion, *Une*

piété véritable : de même on diroit, *Dieu agit avec justice & par des voies inéfables*: mais on diroit, *Dieu agit par des voies inéfables, & avec une justice que nous ne pouvons jamais assez adorer*. Le modificatif *avec justice, &c.* a été mis le premier quand il a été le plus court : mais quand à raison de ses dépendances il est devenu le plus long, il est mis le dernier.

772. La raison de cette pratique est aisée à trouver : c'est que les régimes doivent être le plus près qu'il se peut du mot régissant ; ce qui ne seroit pas si l'on mettoit d'abord le plus long qui éloigneroit trop le plus court. En effet l'esprit ne soufriroit qu'à regret un second régime qu'il lui faudroit raporter avec quelque peine au mot dont il est régi, & qui est éloigné ; au lieu qu'en proposant d'abord le plus court régime, il entend sans peine commencer le second qui est peu éloigné du mot dont il est régi ; & quand le second régime est une fois commencé, l'esprit soufre volontiers les dépendances qui y sont atachées, pour déveloper le sens de ce qu'on lui propose.

773. Quelle que soit cette raison, l'usage semble exiger ce que nous avons dit, savoir de placer le plus court régime le premier. Si les deux régimes sont à peu près égaux, il faut consulter ce qui doit

être naturellement le plus ataché au mot régissant : le régime absolu par cette raison doit ordinairement précéder le régime respectif ; & on diroit, *L'Evangile inspire la piété aux fidéles*, plutôt que *l'Evangile inspire aux fidéles la piété*. On diroit de même, *L'Evangile inspire une piété solide à tous ceux qui ont le cœur droit*; plutôt que *inspire à tous ceux qui ont le cœur droit, une piété solide*. Du reste, il faut prendre garde à ne point donner aux régimes d'un mot des dépendances si longues, qu'elles obscurcissent ou suspendent trop le sens de la phrase.

774. Le soin d'observer la clarté du discours devroit aussi faire changer quelque chose à l'arangement dont nous parlons. Ainsi pour éviter une équivoque, le plus court régime devroit quelquefois être mis le dernier ; c'est pourquoi au lieu de dire, *L'Evangile inspire une piété qui n'a rien de suspect aux persones qui veulent être sincérement à Dieu* ; on diroit, *L'Evangile inspire aux persones qui veulent être sincérement à Dieu, une piété qui n'a rien de suspect* : & cela afin d'éviter l'équivoque qui pouroit se trouver dans le mot *aux persones* ; car on ne verroit point si ce mot est régi par le verbe *inspire*, ou par l'adjectif *suspect*. Cette

régle touchant l'arangement des divers régimes d'un même mot, doit s'acomoder aussi avec le soin de ménager les autres qualitez du stile : selon qu'elles sont plus ou moins importantes ; de sorte que la clarté soit la premiére, ensuite la facilité, puis la vivacité, dont nous alons parler.

De la vivacité du stile.

775. BIen que la vivacité du stile soit principalement atachée au stile personel, la grammaire donne une régle générale & très-juste pour rendre le stile aussi vif, que chacun puisse l'avoir selon son génie : c'est d'employer les expressions les plus courtes pour exprimer ce qu'on veut dire. En effet la même pensée qu'on suposeroit exprimée d'un coté par une phrase concise, & d'un autre coté par une phrase difuse, feroit d'un coté une expression plus vive, & de l'autre côté une expression moins vive, ou peut-être même languissante : par exemple si je dis, *Nous ne faisons point de crime que notre propre conscience ne nous le reproche au dedans de nous-mêmes* ; la pensée sera à la vérité exprimée en bons termes : mais si au lieu de cette phrase difuse, j'en emploie une concise & qui renferme le même sens, telle que seroit celle-ci : *Il n'est point de crime sans remors* ; il est évident

que cette derniére eſt incomparablement plus vive & plus capable de plaire.

776. Si on veut en chercher la raiſon, elle ne ſera pas mal aiſée à trouver: c'eſt qu'une expreſſion plus courte ſatisfait davantage l'envie que nous avons naturellement de comprendre les choſes avec le moins de peine & de temps qu'il eſt poſſible : d'ailleurs le diſcours eſt l'image de la penſée; plus il eſt court, & plus il tient de la nature & de la perfection de la penſée, qui ſe forme & ſe produit en un inſtant.

777. Par-là on peut découvrir la raiſon pourquoi des ouvrages d'ailleurs judicieux & ſenſez, ne laiſſent pas de nous ennuyer, quand ils ne ſont pas écrits vivement : c'eſt que nous ſentons, quelquefois même ſans y faire réfléxion, qu'ils nous ocupent plus de tems qu'il ne faudroit, & nous en avons un ſecret déplaiſir.

778. On peut obſerver en particulier que par tout où le ſens ne demande pas abſolument certaines conjonctions, telles que *mais*, *parce que*, *car*, *en effet*, il eſt bon de les retrancher : ainſi au lieu de dire, *Il faut vivre ſans façon; car, la cérémonie fatigue, puiſquelle eſt toujours une contrainte, &c. En effet, elle eſt peu connue en France :* ce diſcours eſt incomparablement plus lâche qu'il ne ſeroit ſi l'on

l'on retranchoit ces conjonctions, & si l'on disoit; *Il faut vivre sans façon, la cérémonie fatigue, elle est toujours une contrainte, &c.* On voit, dis-je, que ces conjonctions fréquentes sont languissantes, car outre qu'elles ne sont pas nécessaires, & que tout ce qui est superflu dans le discours le rend lâche & ennuyeux; elles marquent encore un esprit qui se fatigue lui-même, pour ajuster & lier son expression: & celui qui se fatigue en nous parlant, nous fatigue encore davantage nous-mêmes.

On pouroit ajouter que la vivacité du stile consiste aussi à choisir des termes qui donnent beaucoup à penser: comme quand Ovide parle de la désolation de Lucréce, au sujet de l'injure que lui avoit fait Tarquin: *Elle en raconta ce qu'elle put, dit le poëte, il lui restoit à en dire la fin, elle fondit en pleurs:* 779.

> Quæque potest loquitur, restabant ultima: flevit.

Mais par ces réfléxions nous passerions du ressort de la grammaire à celui de la rhétorique & de la véritable éloquence; ce qui n'est pas présentement de notre entreprise, & ce que nous pourons traiter dans un autre ouvrage. Sans sortir du stile grammatical, on peut observer que le Latin a plus de vivacité que

quelque traduction Françoiſe qu'on en puiſſe faire ; par la ſeule raiſon que l'expreſſion Latine eſt d'elle-même plus courte que l'expreſſion Françoiſe.

Du ſtile nombreux.

780. CEtte qualité du ſtile eſt peut-être un peu arbitraire. On dit communément qu'elle conſiſte dans une harmonie qui réſulte de l'arangement des mots ; & qui eſt agréable à l'oreille. Comme je n'ai pas vu que les gens de lettres convinſſent en quoi conſiſte cette *harmonie* & cet *arangement*, je m'en ſuis fait une idée que je vais propoſer, & dont j'eſpére que pluſieurs ſeront ſatisfaits. Si les autres diſent quelque choſe de meilleur, j'y ſouſcrirai volontiers.

781. Je ſupoſe donc que le nombre ou l'harmonie du ſtile conſiſte dans un nombre déterminé de ſilabes, dont les phraſes & les périodes doivent être compoſées.

782. Ce nombre de ſilabes ſe détermine à peu près, 1°. par raport à ce que l'on peut prononcer ſans forcer ſa reſpiration, ou concevoir ſans trop s'apliquer : 2°. par raport à une ſorte de convenance qui doit ſe trouver entre les parties d'une même phraſe ou d'une même période.

783. A l'égard du premier point, le Latin eſt plus nombreux que le François ; les

phrases & les périodes, ayant dans les excellens auteurs Latins, tels que Cicéron & Tite Live, beaucoup plus de silabes que dans les excellens auteurs François; tels qu'Ablancourt, Patru, Bouhours, *&c.* De savoir d'où vient cette diférence de goût entre les deux langues, & si l'un est meilleur que l'autre; c'est ce qui n'est pas aisé à décider. Il se pouroit bien faire que la chose fût de soi indiférente; ou que les Romains eussent plus de force que nous dans les poumons, pour soutenir un long tissu de mots, sans reprendre la respiration. Peut-être aussi que la vivacité Françoise aura trouvé du désagrément dans les phrases & les périodes trop longues; parce qu'elles n'acomodoient pas son impatience naturelle. Les phrases & les périodes longues se conçoivent moins promptement que les autres, à cause de l'atention qu'il faut avoir à la multiplicité des idées jointes dans une même période, & aux divers raports qu'elles ont les unes avec les autres. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'une période de quatre membres qui a de l'agrément en Latin, est d'ordinaire fatiguante en François; & nos plus belles n'ont guéres que trois membres d'environ 60 ou 70 silabes; d'où l'on peut conclure que nos plus longues phra-

ſes, ne doivent gueres avoir communément qu'environ 20 ou 25 ſilabes.

784. Touchant le nombre, par raport à une ſorte de convenance entre les mots, il conſiſte à donner à certaines parties de périodes ou de phraſes qui ont plus de relation l'une avec l'autre, à peu près un même nombre de ſilabes, & autant qu'il ſe peut une même conſtruction. Ces parties ſont particuliérement celles qui ſont liées, par une conjonction de comparaiſon. Ainſi ce ſeroit un ſtile défectueux de dire, *Il étoit auſſi ingénieux qu'il avoit de quoi ſe faire aimer*, au lieu de dire, *il étoit auſſi ingénieux qu'il étoit aimable* : parce que ces deux adjectifs *ingénieux* & *aimable* ont plus de raport pour le nombre de leurs ſilabes, & pour la forme de leur conſtruction, que les deux parties de la phraſe précédente. Ainſi quand on a mis un grand nombre de ſilabes dans le premier membre de comparaiſon, c'eſt une imperfection conſidérable de n'en pas mettre à peu près autant & de la même conſtruction dans la ſeconde ; comme ſi l'on diſoit, *Un homme auſſi judicieux à choiſir ſes amis, que conſtant* : on ſent qu'il manque là quelque choſe : c'eſt que les conjonctions de comparaiſon faiſant comme une balance entre deux expreſſions, il faut au-

tant qu'il est possible ; sans afectation & sans contrainte, que les deux cotez de la balance soient à peu près égaux : la phrase précédente deviendroit réguliére, si l'on disoit, *Aussi judicieux à choisir ses amis, que constant à les cultiver.* L'observation de cette régle peut contribuer beaucoup à mettre de l'agrément dans le stile. Il est vrai, comme nous venons de l'insinuer, qu'il faut éviter avec soin qu'il y paroisse rien d'afecté ni de contraint, ce qui seroit un défaut insuportable. Il est vrai encore que cette régle regarde les discours étudiez & faits particuliérement pour plaire ; mais d'un autre coté on pouroit tellement la négliger, que même les discours qui tendroient uniquement à instruire, perdroient un grand avantage ; manquant d'un nombre & d'une simétrie de silabes qui plaît à l'esprit, & qui par là y fait mieux entrer les choses. En effet dans les endroits où l'on sent qu'il seroit aisé & naturel de l'y mettre, on est rebuté de ne l'y pas trouver.

De la douceur du stile.

IL y a une douceur de stile qui consiste à écrire, de maniére que le discours s'insinue imperceptiblement dans l'esprit du lecteur, & y fasse une impression qui plaise & qui atache. C'est le souverain talent d'un écrivain ; mais ce talent re-

785.

garde le stile personel, & est fort au-dessus du grammatical, dont néanmoins il supose d'ordinaire la pratique. A l'égard de ce dernier, sa douceur consiste principalement à ne laisser dans la suite des mots rien de choquant ni de rude.

786. La rudesse se rencontre toujours dans les silables qui ne peuvent se prononcer aisément : car le lecteur les regardant comme lui étant proposées à prononcer, il semble qu'il se trouve blessé qu'on lui demande ce qu'il ne peut faire sans peine.

787. Ainsi il faut éviter une suite de mots où il entreroit beaucoup de consones ou de diphtongues ; surtout quand ce sont des lettres fortes (231.) telles en particulier que, *r*, *k*, *c*, *l*, ou l'*x*, qui a le son de *ks* ; comme dans l'exemple qui suit ; *Outre que Xerxes partant pour la Gréce ; crut octroyer une grace de permettre qu'on s'arachât à sa patrie*, &c.

788. Plusieurs silabes de suite qui ont le même son, ou à peu près le même, causent aussi de la rudesse dans le stile ; parce qu'elles sont encore dificiles à prononcer ; comme si l'on disoit, *Qui quoiqu'inquiet que ses ordres ne fussent pas executez*. En effet la langue se lasse de former, & l'oreille d'entendre un même son plusieurs fois de suite, dans ces silabes *ki*, *koi*, *kin*, *ki*, *ke*, comme le

bras se fatigue à faire toujours un même mouvement : au lieu que sans aucune peine il en feroit de suite plusieurs diférens, parce que dans la variété l'un délasse de l'autre. Ainsi l'on donnera de la douceur au stile en variant les sons dont les silabes sont formées ; & particuliérement en mêlant sans trop de contrainte les consones avec les voyéles.

789. Au reste quand les sons semblables ne seroient pas tout-à-fait de suite, il y auroit encore de la rudesse à en laisser plusieurs dans une même phrase ; parce que l'esprit aime naturellement la variété, & il est choqué du peu de soin que l'on prend à contenter son inclination naturelle : c'est pourquoi il est à propos de ne point répéter dans une même phrase ou dans une même période, certaines particules qui se présentent fréquemment : comme *mais*, *pour*, *par*, *avec*, *de*, *du*, *à*, *&c.* ainsi il y auroit quelque rudesse dans cette phrase, *Pour moi je ne veux de crédit que pour l'employer pour mes amis.* Mais si la répétition de *pour*, qui est rude ici se trouvoit dans un même régime, elle ne le seroit point, comme dans la phrase suivante, *Je travaille pour moi, pour mes proches, pour mes amis :* c'est qu'alors l'esprit aperçoit un juste raport dans l'aplication qu'on

fait d'un même mot aux objets qui lui conviennent de la même maniere. Il ne seroit point choqué non plus, de voir la répétition d'un mot quand elle est necessaire pour éviter quelque ambiguité, qui ne se peut éviter autrement, car telle est son équité naturelle, qu'il n'éxige point l'impossible, & que ses autres inclinations cédent toujours à celle de concevoir nétement ce qu'on lui propose.

790. Le stile se trouveroit aussi très-rude, s'il se rencontroit des mots que l'oreille ne distingueroit pas assez ; de sorte que plusieurs ne semblassent en former qu'un seul : comme quand on dit dans un vers *En quelque lieu que la cour soit, &c.* L'oreille n'apercevant pas assez la distinction des derniers mots de ce vers, les écoute comme n'en faisant qu'un qui semble être *la coursette :* & n'y étant pas acoutumée, elle y trouve je ne sais quoi de choquant ou de burlesque.

791. C'en est assez pour donner une idée génerale des qualitez du stile grammaical, & des défauts qui y sont oposez. Un plus grand détail demanderoit un ouvrage exprès, & ne conviendroit pas à une simple grammaire, qui ne doit guéres fournir que les premiers élémens pour s'énoncer avec quelque exactitude dans la langue qu'elle enseigne.

II.

PRATIQUE DE LA PRONONCIATION ET DE L'ORTOGRAPHE.

792. LA prononciation eſt la maniére d'exprimer par la parole, les divers ſons d'une langue.

793. Dans toute langue il y a de deux ſortes de ſons ; les uns appellez *voyéles*, & les autres *conſones*.

794. Les premiéres ſont appellées *voyéles*, parce qu'elles expriment ou forment ſeules les divers ſons de la voix humaine : les ſecondes ſont apellées *conſones*, parce qu'elles ne forment de ſon, que conjointement avec quelqu'une des voyéles.

795. Pour mieux diſtinguer les unes & les autres, on peut obſerver une diférence eſſentielle entre les voyeles & les conſones, à quoi je n'ai pas vu qu'on fît réfléxion, c'eſt que le ſon des voyéles eſt permanent, & que celui des conſones n'eſt que paſſager. En prononçant une voyéle, on en peut faire durer le ſon, ſans faire aucun mouvement nouveau de la bouche ; mais ſeulement continuant à pouſſer le ſoufle qui ſort des poumons :

ion de l'e muet, & non à une autre voye
voici la raison. Toute consone se fermai
la pression des diverses parties de la bouc
unes contre les autres, la pression qui se
ch & à l'*s* n'est pas entiére & laisse écha
peu d'air, ce qui forme un petit son : or l
petit de tous les sons est l'*e* muet; mais la
sion empêche le son des autres voyéles
demandent une plus grande ouverture
bouche.

796. Par ces observations & par d'a
très-ingénieuses qu'a fait sur cette n
re M. l'Abbé de Dangeau, il se tro
que nous avons beaucoup plus de
les par raport au son, que par rap
l'écriture ; & que les sons *an*, *en*, *in*
un, que nous avons marquez (220
a, *ε*, *n*, *ω*, *ȣ*, sont manifestement
res voyéles. *Consultez souvent dans l*
te de ce traité, la table des sons (
surtout par raport aux dix caractére
ples inusitez dans notre ortographe, e

a, bé, cé, dé, é, éfe, gé, ache, i *voyéle*,
a, b, c, d, e, f, g, h, i,

ka, éle, éme, éne, o, pé, ku, ére,
k, l, m, n, o, p, q, r,

esse, té, u *voyéle*, ixe, i grec, zéde,
ſ, t, u, x, y, z,

j *conſone*, v *conſone*.
j, v,

Les voyéles ſont a, e, i, o, u, y:

Les conſones ſont b, c, d, f, g, h, k l, m, n, p, q, r, ſ, t, x, z, j, v.

797. 2. *Obſervez que pour aprendre à lire plus promptement & plus exactement, on feroit bien de prêter aux conſones Françoiſes d'autres noms que ceux qui leur ſont donnez par l'uſage, & qui fuſſent plus conformes aux ſons qu'elles expriment dans leurs liaiſons avec les voyéles. Ainſi au lieu de dire* éfe, éme, ixe, &c. *on feroit mieux de les apeller ſimplement* fe, me, xe, *dont l'*e *ſeroit muet; car de la ſorte, le ſon de* l'e *muet étant par lui-même comme imperceptible, ces conſones jointes avec des voyéles ſuivantes ne changeroient rien à leur nom dans la pratique de la lecture. Par éxemple,* fe, me, xe *n'ajouteroient au nom des let-*

tres ſ, e, x, *que la voyéle qui y ſurvient; au lieu qu'en gardant les noms* éſe, éme, ixe, *il faut dans la pratique de la lecture, ſuprimer dans ces noms les lettres* é *ou* i *qui ſont à leur commencement; car* ſa *ne ſe prononce pas* éſa *&* xo *ne ſe prononce pas* ixo. *Il paroît donc très-avantageux de s'accoutumer d'abord à nommer ſimplement toutes les conſones avec le pur ſon qui les caractériſe, terminé ſeulement en* e *muet; comme* be, ce, de, fe, ge, he je, le, me, ne, pe, ke, re, ſe, te, ve, xe, ze,

798. Ces vingt-cinq caractéres pris ou chacun en particulier ou dans leurs diférentes combinaiſons, expriment les trente-trois ſons divers du François, que nous avons raportez dans la table (220) & que nous allons expliquer plus en détail. Souvenez-vous que nous apelons le ſon propre d'une letre, celui qui eſt marqué dans la table; parce que c'eſt le ſon repreſenté le plus communément par cette lettre.

DES SONS

Signifiez par les ſix caractéres ſimples de voyéles a, e, i, o, u, y, *quand dans une même ſilabe, elles ne ſont ni acompagnées d'une autre voyéle, ni ſuivies d'une* n *ou* m, *qui les rendent voyéles nazales.*

a.

799. *A* garde toujours le ſon propre; mais

bien qu'il ne reçoive point d'altération pour le son, il en reçoit souvent pour la *quantité*, c'est-à-dire pour le plus ou le moins de temps qu'on met à le prononcer. Cette quantité est ce qui fait les silabes longues ou bréves : nous parlerons de la quantité des silabes (939) après avoir raporté le son ataché à chacune des lettres de notre alphabet.

Remarquez que *a* suivi d'un *y*, n'est pas seule voyéle dans une même silabe; parce que *y* tient lieu de deux *i*, dont le premier se joint avec *a* pour faire la diphtongue *ai*; ainsi on prononce *pays*, comme s'il étoit écrit *pai-is*. (833). Quelques-uns en cette ocasion emploient l'*i* avec deux points au lieu de l'*y*; mais ils feroient mieux d'en user autrement, comme je le marquerai en parlant des deux points sur une voyele, (nombre 970.)

e.

800. Cette lettre ou figure exprime en François pour le moins trois sons diférens, (outre le nazal dont il ne s'agit point ici) savoir l'*e* muet, l'*é* fermé, & l'*è* ouvert. Il a été long-tems très-dificile de distinguer ces diférens sons de l'*e* sur le papier, où ils ont également la figure *e*; mais depuis quelques années, beaucoup d'écrivains suivent une pratique qui fait aisément distinguer ces divers sons de l'*e*. Ils laissent l'*e* muet sans accent; ils mettent sur l'*e* fermé un accent aigu comme *é*, & sur l'*e* ouvert un accent grave comme *è*: nous

apellerons pour cette raiſon ces deux derniéres ſortes d'*e* des *e accentuez* ou des *e ſonans*, à cauſe du ſon plus clair déſigné par leur accent. Il eſt vrai que pluſieurs autres écrivains ſuivent encore une pratique contraire ; mais celle-ci ſemble prendre le deſſus & s'établir de jour en jour ; c'eſt pourquoi nous l'obſerverons, comme étant d'ailleurs très-commode.

e muet.

801. Obſervez, outre ce qu'on a dit de ſa nature (234.) qu'il ne ſe prononce point à la fin des mots ſuivis immédiatement d'une voyéle : car alors on ne fait entendre en ſa place, que le ſon de cette voyéle ſuivante : ainſi *dire une étonante aventure* ſe prononce comme s'il y avoit *diru nétonant aventure.*

L'*e* muet ne ſe prononce point non plus dans les futurs & les tems incertains des verbes en *ier* : *il étudiera* : *je plierois* ; prononcez *il étudira*, *je plirois* : pluſieurs même ſupriment cet *e* dans l'écriture.

802. L'*e* muet ſe ſuprime dans la prononciation & dans l'écriture, à la fin des monoſilabes ſuivis d'un mot qui commence par une voyelle, & à la place de cet *e* muet on ſubſtitue une apoſtrophe en cette ſorte : *l'enfant*, & non pas *le enfant* ; *on n'entend*, & non pas *on ne entend* : *je crois qu'enfin*, & non pas *que enfin* : communément on met auſſi une apoſtrophe après le mot *juſque*, comme *juſqu'au jour.*

Hors de ces cas & des autres marquez (960.) il ne faut point ſuprimer l'*e* muet dans l'écriture ; ni écrire *entreprendr' une affaire*, *rendr' un dépôt*, *contr' un mur*, *entr'amis* pour *entre amis*, *&c.* puiſque les écrivains qui ont le plus de réputation, n'ont pas coutume d'en uſer ainſi.

803. L'*e* muet ne ſe prononce point, lorſque précédé d'un *c* ou d'un *g*, il eſt ſuivi dans le même mot d'un *a* ou d'un *o* ; car il ne ſert alors qu'à donner au *c* le ſon de l'*ſ*, & au *g* le ſon de l'*j* conſone : comme *Il commencea*, *nous mangeons* ; prononcez, *il commenſa*, *nous mangeons*. Il ne ſe prononce point non plus dans le mot de *Jean*, Joannes, ni dans *aſſeoir* & ſes compoſez : prononcez *Jan*, *aſſoir*.

804. Quand l'*e* muet eſt derniére voyéle d'un mot, & qu'il eſt précédé immédiatement d'une voyéle, il ne ſe prononce point : mais ſeulement il ſert pour-lors à indiquer que cette voyéle dont il eſt précédé, ſe prononce longue : comme dans *vie*, *journée*, ils *rient* ; prononcez *vi*, *journé*, *ri*, *&c.* trainant un peu la derniére ſilabe.

805. Remarquez que l'*e* muet de la derniere ſilabe de la troiſiéme perſone pluriéle des verbes, eſt cenſé final ; parce que les lettres *nt* qui le ſuivent ne ſont que pour déſigner le pluriel ; ainſi *ils rient*, *crient* ſe prononcent *ils ri*, *ils cri*, faiſant ces ſilabes longues.

Les verbes en *er* dont la pénultiéme eſt un *e* muet, comme *mener*, *jetter*, *lever*, *apeler* changent cet *e* muet en *é* accentué, dans les temps de ces verbes où l'*é* accentué de l'infinitif devient muet : *mener*, je *mene*, je *ménerai* ; *apeler*, *j'apéle*, *j'apélerois*, *j'apélerai*, *&c.*

é fermé.

Ceux qui écrivent éxactement mettent toujours un acccent aigu sur l'*é* fermé, quand il n'y a point de régle générale pour le distinguer des autres *e*. C'est pourquoi il est important de savoir ces régles, afin d'éviter un défaut de prononciation des plus considérables ; & à quoi même sont sujets plus de la moitié des François, surtout dans les provinces voisines du Rhône & de la Garonne & au delà.

807. 1°. L'*e* se prononce toujours fermé lorsqu'étant la derniere voyéle d'un mot, il est marqué d'un accent aigu, comme *Café*, *bonté*, *estimé* : 2°. Au pluriel des mots qui avoient un *é* fermé pour derniére voyéle du singulier ; comme *Bontés*, *estimés*, dont le singulier, est *bonté*, *estimé* : on le prononce de même à la seconde personne pluriéle des verbes *vous aimés*, *vous chantés*, & dans les deux mots *assez* & *nez* ; surquoi souvenez-vous que *ez* désigne le même son que *és* (951) & qu'en ces occasions l'*s* ni le *z* ne se prononcent point ; mais servent seulement à faire prononcer long, l'*é* fermé qui les précéde.

808. Observez que cet *é* fermé se rencontre principalement 1°. à la fin des participes des verbes en *er* : comme *Aimé*, *donné* ; *aimés*, *donnés* ou *donnez* ; 2°. dans les noms en *té* & *tié* dérivez du Latin, *Charité*, *amitié* ; *amitiés* ou *amitiez*.

809. Observez encore que l'*e* étant fermé à la fin des secondes persones pluriéles des verbes, c'est

une prononciation vicieuſe d'ouvrir ces *e* au futur des verbes, & de prononcer *vous dirès*, *vous irès*, pour *vous dirés*, *vous irés*. A la vérité plusieurs bourgeois de Paris prononcent cet *e* ouvert, & quelques grammairiens de province ou des pays étrangers ont cru cette prononciation légitime; mais elle eſt univerſélement blâmée par tous ceux qui ont fait quelque réfléxion ſur ce point, à l'uſage des perſonnes de la cour, & des gens de lettres qui parlent le mieux.

810. L'*e* eſt toujours fermé, lorſqu'au dedans d'un mot, il eſt ſuivi d'un autre voyéle avec laquelle il ne fait point une même ſilabe: comme dans *géant*, *géometre*, *Néophite*, *réunir*, *&c.* (voyez 836 & 837.) les ocaſions où *e* ne fait qu'une même ſilabe avec la voyéle ſuivante.

L'*e* eſt fermé dans les infinitifs, & les noms terminez en *er* où l'*r* ne ſe prononce point; comme *Louer*, *eſtimer*, *collier*, *danger*: prononcez *loué*, *eſtimé*, *collié*, *dangé*, *&c.*

L'*e* dans le monoſilabe *&* ſe prononce fermé, & non point ouvert, comme font les Gaſcons; d'ailleurs le *t* ne s'y prononce jamais.

811. L'*e* ſe prononce ouvert, & avec le ſon de l'*r* aux dernieres ſilabes des noms *Amer*, *altier*, *cancer*, *enfer*, *hiver*, *léger*; 2°. aux monoſilabes en *er*, *cher*, *fier*; 3°. aux noms propres Latins ou étrangers, *Jupiter*, *Luther*: prononcez *amèr*, *Chèr*, *Jupitèr*, *Luthèr*, *&c.*

J'ai trouvé l'uſage partagé à l'égard des trois mots *ſingulier*, *particulier*, *entier*; mais il m'a paru qu'on prononce davantage *ſingulier* &

particulier avec un *é* fermé ; & *entier* avec un *è* ouvert.

812. Il eſt encore d'autres ocaſions où l'*e* ſemble fermé, mais où dans le fond il ſe prononce un peu ouvert, bien que par accident ; ce qui arrive a l'ocaſion de la conſone dont l'*e* accentué eſt immédiatement ſuivi dans un même mot, & avec laquelle il ſe prononce, ce qui fait auſſi que cet *e* accentué un peu ouvert, ſe marque d'un accent aigu, comme les *e* fermez ; bien qu'il ſoit plus ou moins ouvert à proportion que la conſone dont il eſt ſuivi fait ouvrir plus ou moins la bouche. C'eſt ce que j'expliquerai plus au long dans le traité que j'ai fait exprès ſur ce ſujet, & que j'ajouterai à la fin de ce volume. Mais pour nous renfermer ici uniquement dans la pratique, atachons-nous aux régles ſuivantes.

è ouvert.

813. On peut diſtinguer d'abord deux ſortes d'*e* ouvert en François : c'eſt a-dire d'*e* accentuez qui ne ſe prononcent point entiérement fermez ; ainſi les ouverts ſont ou *un peu ouverts*, ou *fort ouverts*.
1°. Les *è* ſont toujours un peu ouverts, quand l'*e* ſe trouve la ſeule voyéle de la penultiéme ſilabe d'un mot, dont la derniére ſilabe renferme un *e* muet : comme dans *diféré*, où la ſilabe *fé* ne ſe pro-

nonce pas avec un *e* fermé comme dans *café*, mais un peu ouvert; ainsi le prononce-t-on dans *mystére*, *litiére*, *gréfe*, *méne*, *tristesse*, & dans une infinité d'autres; ce qui rend cette régle très-importante.

Elle l'est d'autant plus, que dans les plus considérables provinces de France, telles que la Normandie & la Guiene, on y contrevient fréquemment; & que même les grammairiens tels que le Pére Chiflet l'ont entiérement méconue; assignant un *e* fermé à ces pénultiémes silabes, comme aux derniéres où il est évidemment & entiérement fermé.

814

2°. L'*e* est un peu ouvert devant l'*x*, (qui équivant à une double consone) & devant deux consones; comme *examen*, *exciter*, *étrange*, *infestant*, *&c*. Il faut excepter de cette régle, 1°. les cinq ou six mots suivans, *decret*, *regret*, *fesser*, *secret*, *vessie*, où l'*e* est muet. Excepté 2°. l'*e* devant deux consones, dont la premiére seroit une *n* ou une *m*, qui marquent ou un son nazal, ou le pluriel des verbes; comme *entrer*, *rempli*, *disent*. Excepté 3°. l'*e* de la particule *re*, suivie de deux *s*; comme *ressentir*. Excepté 4°. l'*e* dans la pénultieme des verbes en *eler* & *eter*; comme *apeler*, *acheter*, où l'*e* est muet; mais l'*e* redevient un peu ouvert dans ces verbes, aux tems où la penultiéme silabe dont nous par-

815

lons devient l'antépénultiéme : comme *apéleront*, *achéterois*, &c.

4°. L'*e* eſt un peu plus ouvert, quand à la fin des mots il eſt ſuivi d'une conſone qui ſe prononce ; comme *bec*, *nef*, *motet* ; excepté dans *lent* où l'*e* eſt nazal & dans *aiment*, *véritez*, *chantes*, & autres mots de ſemblable terminaiſon, où les conſones finales qui ſuivent l'*e*, ne ſe prononcent point.

816. 5°. L'*e* eſt auſſi tant ſoit peu ouvert dans les ſilabes dérivées du Latin où il eſt ſuivi d'une conſone : *gémir*, *téméraire*, *prétendre* ; exceptez dans la pénultiéme de *lever*, *venir*, *tenir*, & de leurs compoſez, où il eſt muet.

6°. Il eſt de même un peu ouvert dans la ſilabe *de*, quand elle eſt la premiére du mot & ſuivie d'une conſone ; *dépit*, *défaire* ; exceptez *deſir*, *devoir*, *denier* ſorte de monoie, *devin*, *deviner*, *demi*.

7°. Enfin il eſt encore un peu ouvert dans la ſilabe *re*, 1°. Quand elle eſt la premiere d'un mot & ſuivie d'une conſone, *répéter*, *réformer* ; exceptez *recevoir*, *reprendre* : 2°. dans les mots où cette ſilabe *re* ſignifie réitération ; comme *redire*, & quelques autres mots qui s'y raportent où l'*e* eſt muet.

L'*e* très-ouvert ſe trouve, 1°. dans tou-

tes les silabes où il est suivi d'un *r* ou d'un *l* finales qui se prononcent, ou d'un *r* ou *l* suivies immédiatement d'une autre consone dans le même mot. Par la premiére partie de cette régle, il est très-ouvert dans *sel*, *cartel*, *mer*, *hiver*; & par la seconde il est très-ouvert dans ce mot même *ouvert*; puis dans *ternir*, *fermer*, *Anselme* nom d'homme.

2°. Il est très-ouvert dans les finales longues dont l'*e* étoit un peu ouvert au singulier : comme dans *Projets*, *profes*, & aux noms en *cès* & en *rès*; *Abcès*, *progrès*; dans l'adverbe *très*, & les prépositions *dès* & *près* : *Dès ce matin*, *dès qu'il parut*, *près de moi*.

A l'égard des articles & des pronoms terminez en *es*, comme *més*, *tés*, *cés*, *dés*, *lés*, ils ne sont qu'un peu ouverts avant leurs substantifs; comme *més amis*, *cés gens-là*, *lés Princes*; mais à la fin d'une phrase ils sont très-ouverts ; comme *dites-lés*.

Voilà ce qu'on peut dire de plus essentiel pour discerner & pour prononcer nos diférens *e*, dont la nature & la pratique a été si peu expliquée jusqu'ici. Au reste, quelque soin que j'y eusse aporté dans la premiére édition de ma grammaire, j'avertis que ce que j'en avois dit, doit se réformer ou s'expliquer par les régles que je marque présentement : je le ferai

toucher au doigt, dans le traité que j'ajouterai à la fin de ce volume.

i.

818. Cette voyéle garde le ſon propre (marqué *i*) n'omettez pas le ſon d'*i* dans *bien* & *rien*, comme font ceux qui prononcent *ben*, *ren*, ce qui eſt très vicieux. Mais il ne ſe prononce point quand ſuivi d'une *l*, il eſt précédé par une autre voyéle qui ſe prononce; car alors il n'eſt que pour marquer que *l* prend le ſon d'une *l* mouillée: comme *Travailler*, *veiller*, *mouillé*, *travail*, *vermeil*, *fenouil* : prononcez *travailler*, *mou-illé*; ou ſelon le caractére ſimple marqué dans la table des ſons, *travaλer*, *veλer*, *travaλ*, *vermeλ*, *&c.*

L'*i* au commencement des mots d'une ou de deux ſilabes, où il a un ſon nazal, ſe prononce avec le ſon de l'*e* nazal ouvert: *vin*, *Inde*, prononcez *vèn*, *ènde*; mais il prend le ſon de l'*i* nazal dans les mots plus longs; *infini*, *imprudent*, *&c.* prononcez *infini*, *imprudent*, & non pas *ènfini*, *ènprudent*, comme fait le peuple de Paris.

Quelques-uns emploient un *i* avec deux points pour tenir lieu de deux *i*; ils écrivent *païs* qui ſe prononce *pai-is*; mais il ſemble qu'ils feroient mieux alors d'employer un *y*, comme je le montrerai en parlant des deux points ſur une voyéle.

819. Il eſt bon d'obſerver que nous confondons communément le ſon de l'*i* voyéle, avec un autre ſon qui n'a point de nom particulier en Fran-

çois, & qui se trouve néanmoins en plusieurs de nos mots : comme dans *employer*, *voyant iyant*, ou *aïant*. Mais si l'on y prend garde, le son que nous prononçons dans *aïant* & sur l'*i* avec deux points (que les Imprimeurs apellent *i tréma*) n'est point notre son propre d'*i* voyéle. En effet, dans *aïant* nous n'entendons pas les trois sons des trois voyéles *a-ï-ant* puisqu'on n'y distingue point le son de l'*i*. Je sais qu'on dit ordinairement que c'est qu'il est prononcé fort vîte ; maison se méprend, & en voici la preuve. Le son de notre *i* voyéle ne se forme qu'en avançant la langue jusque sur les dents, où elle demeure entre les dents d'en haut & celles d'embas, laissant passer l'air entre deux ; de maniére qu'on peut faire durer le son de cet *i* voyéle tant que les poumons poussent l'air, selon la nature de toutes les voyéles : mais l'*i tréma* au mot *aïant* se prononce avec une conformation toute diférente.

La langue alors, bien loin d'avancer jusque sur les dents, demeure bien en deçà ; & loin de laisser passer l'air, elle se plie en haut contre le palais, le son n'en dure qu'un instant, & par-là prend la nature d'une vraie consone. D'ailleurs il faut avoüer que nul son n'aproche plus de l'*i* voyele que le son dont je parle (& qu'on me permettra d'apeller *i mouillé*, à cause qu'il semble avoir quelque chose de liquide) car en prononçant fort vîte un *i* voyéle, pour peu qu'on aproche la langue du palais, on prononce l'*i mouillé*. Cette réfléxion ne servira peut-être pas beaucoup pour la pratique ; mais puisque nous avons expliqué l'économie des diverses parties de notre langue, nous ne devions pas omettre la nature de ce son ; qui a fait un grand sujet de dispute parmi quelques savans grammairiens.

o.

820. *O* garde le ſon propre. Quelques-uns croient qu'en certains mots il ſe prononce un peu plus fermé qu'en d'autres; par éxemple dans *mobile*, *opter*, *motion*, plus que dans *ſoner*, *voguer*, *&c.* mais cette diférence inſenſible pour beaucoup de monde, & ſur-tout pour les commençans ne vient que de la conſone ſuivante, ſelon qu'elle fait ouvrir la bouche plus ou moins.

u.

821. Garde encore le ſon qui lui eſt propre; excepté dans les mots étrangers ou Latins devenus François, où *u* eſt ſuivi d'*m* ou *n*; car alors il ſe change en *o* nazal: un *factum*, le *rectum*, *Uſuncaſſan*; prononcez un *facton*, le *recton*, *Uſoncaſſan*. Il ſe prononce de même par les François dans tous les mots Latins: *fundus* ſe prononce *fondus*. Il faut diſtinguer exactement par la figure auſſi-bien que par le ſon, l'*u* & l'*i* voyéles de l'*v* & de l'*j* conſones, qui n'ont rien de commun que le nom.

y.

822. A parler en géneral, cette voyéle n'a point d'autre ſon que l'*i* voyéle: (il eſt même à préſumer que la figure de l'*y* grec n'a été introduite en François que par des copiſtes, qui faiſant un *i* final, ont ajouté un trait pour montrer l'agilité de leur main.) Quoi quil en ſoit, l'*y* n'eſt preſque plus d'uſage en notre langue, que dans les trois ou quatre occaſions ſuivantes.

823. 1°. Dans les mots *yeux*, *yvoire*, *yvre*; il s'*y* eſt

est peut-être conservé, parce que tout le monde ne distinguant pas exactement dans l'écriture l'*u* & l'*i* voyéles de l'*v* & l'*j* consones: on a craint de faire prononcer *jeux*, *ivre*, *&c.* au lieu de *yeux*, *yvre*, *&c.*

2°. On emploie toujours l'*y* quand seul il forme un mot: comme dans *y pensez-vous*, *je vous y trouve*, *il y a*: cet usage est général & ne souffre aucun doute. 824.

3°. L'*y* grec s'emploie souvent par des écrivains habiles en la place de deux *i* voyéles; ainsi au lieu d'écrire *essaiier*, *voiions*, on écrit *essayer*, *voyons*: c'est un des meilleurs usages qu'on puisse faire de l'*y* grec, & nous le suivons. (374.) 825.

Si dans ces points d'ortographe où l'usage n'est pas général, il nous échapoit de mettre autrement que nous ne nous proposons, il ne faudroit pas s'en étoner: l'habitude de voir des choses contraires, entraîne quelquefois du côté où d'ailleurs on ne voudroit pas aller. 826.

DU SON DES SIX FIGURES des voyéles a, e, i, o, u, y, *quand deux ou trois sont mises ensemble dans une même silabe: où cependant elles ne désignent qu'un sont simple & unique; comme dans* ae, ai, ay, ao, eau, ea, ei, eu, oe, oeu, oi, ou, uei, *&c.* 827.

C'Est ce que nous avons apellé diphtongues *impropres* (214.) 828.

Observez que pour distinguer quand

les voyéles miſes enſemble dont nous parlons, ne ſont pas la même ſilabe, on met deux points ſur celle qui commence la ſilâbe poſtérieure : comme dans *Pirithoüs* ; prononcez *Pirit ho-us*, & non pas *Pirithous : haïr* ſe prononce *ha-ir*, non pas *hèr*, ainſi des autres.

830. Si l'on excepte *eu* & *ou*, le ſon ſimple des autres diphtongues impropres ne différe point du ſon de quelqu'une des voyéles dont nous avons parlé d'abord ; comme nous l'alons indiquer plus en particulier.

831. *ae* ſe mettoit autrefois dans pluſieurs mots dérivez du Grec, & n'avoit que le ſon de l'*é* : comme *Ægypte*, *Ænée* ; il n'eſt plus d'uſage, & l'on n'écrit preſque plus ces mots que par un *e* ſimple : *Egypte*, *Enée* ; ils ſe prononcent comme on les écrit.

832. *ae* ſe trouve dans *Caen*, nom propre de ville, où l'on ne prononce que l'*a* : *Caen* ville de Normandie : prononcez *Can*.

833. *ai* ou *ay* dans une même ſilabe, déſigne le ſon de l'*e* accentué, tantôt fermé & tantôt ouvert. Quand *ai* ſont les deux derniéres lettres d'un mot, *ai* ſe prononce en *e* fermé : comme *Je dirai*, *j'eſtimai*, *mois de Mai* : prononcez *je diré*, *j'eſtimé*, *mois de Mé* : exceptez le mot *vrai* que l'on prononce en *e* ouvert;

quelques-uns prononcent ainsi *essai* & *dé-lai* : *ai* suivi d'une *s* finale ou d'un *e* muet final se prononce en *e* ouvert, *jamais*, *es-sais*, *plaie*, *futaie*, qui se prononcent *jamès essès*, *&c.* mais *ai* suivi d'une consone au dedans d'un mot, se prononce en *e* plus ou moins ouvert, à proportion de la consone dont il est suivi : comme je l'ai dit de l'*e* un peu ouvert. (nomb. 815.)

Quand *ai* est suivi de deux *l* ou d'un *l* finale, alors *a* garde entiérement le son pur de l'*a*, comme j'ai dit (816.) & l'*i* n'est mis que pour marquer qu'il faut mouiller *l* : ainsi *mail*, *émailler* se prononcent *ma-ill*, *éma-iller*, ou selon nos caractéres simples ; maλ, émaλer. Il faut dire la même chose de l'*ei* suivi d'une *l*, *soleil*, *veiller* se prononcent *sole-il*, *vé-iller* ; ou selon notre caractére simple, soleλ, véλer.

834. *ao* se trouve dans les mots *paon*, *faon*, & *Laon* nom de ville, où l'on prononce *pan*, *fan*, *Lan*, la plupart même écri-vent aujourd'hui *pan*, & *fan* : *ao* se trouve aussi dans *Aoút* nom de mois, qu'on prononce *oût* : & quelquefois dans *Saone* riviére, qu'on prononce & que plusieurs écrivent *Sône*.

835. Observez que *au* en plusieurs mots est souvent précédé de *e* : & que ces trois voyéles *eau* ne se prononcent encore

que comme un ſimple *o* : *Chapeau fou-reau*, *marteau*, *&c.* prononcez *chapo*, *fouro*, *marto*. Cependant le mot *fleau* ſe prononce *flé-au* : les mots *eau* & *ſceau* ne ſe prononcent pas, ce ſemble, ſimple-ment en *o*: mais on y fait un peu ſentir l'*e* avant l'*o*: la diférence eſt trop imper-ceptible pour s'y aréter.

ea, *eo*, (voyez 803.)

836. *ei*, ou *ey* marque le méme ſon que l'*e* ſimple & accentué : *peine*, *enſeigner*, pro-noncez *péne*, *enſégner* : *ein* a le ſon d'*ain* ou d'*én* : *deſſein*, prononcez *deſſain* ou *déſſen*. *ei* ſuivi d'un *l* vient d'étre expli-qué (nombre 833.)

837. *eu* déſigne le ſon ſimple marqué dans la table ; excepté 1°. les part. paſſ. *veu*, *creu*, *eu*: 2o. les prétérits *je ſeus*, *tu peuſ-ſes*, *&c.* 3°. les noms en *eue* & *eure* déri-vez des verbes : comme *Veue*, *piqueure*: prononcez *vu*, *cru*, *je ſus*, *tu puſſes* : *vue*, *piquure* : prononcez de même en *u* *ſeur*, *meur*, *Europe*, avec leurs dérivez, & l'adverbe *à jeun* : prononcez *ſur*, *mur*, *urope*, *à jun* : *Euſtache*: prononcez *uſta-che* : l'uſage même ſuprime le plus ſou-vent l'*e* devant *u*, en ces ſortes de mots: & l'on écrit plus communément, *je ſus*, *tu puſſes*, *vue*, *ſur*, *mur*, que *je ſeus*, *tu peuſſes*, *veue*, *ſeure*, *&c.* mais *eu*, parti-cipe du verbe *j'ai* s'écrit *eu* & non pas *u*.

On écrit toujours *heureux*, quoiqu'on prononce *hureux:* mais quelques-uns croient qu'en déclamant & en chantant, on prononce assez communément *heureux.*

839. *oe* ou *oen* sont encore des diphtongues impropres : *oe* ne désigne que le son de l'*e œconomie*, prononcez *économie* ; plusieurs même l'écrivent ainsi par un *e* simple : *œu* ne désigne que le son simple *eu* marqué *ω* : ainsi *œuvre*, *œil*, se prononce, comme on prononceroit *euvre*, *euil.*

840. *oi* diphtongue impropre se prononce comme un *e* ouvert : mais souvent *oi* est une diphtongue propre qui désigne les deux sons de l'*o* & de l'*é* dans un seul tems de silabe. Afin de distinguer ces deux sortes de diphtongues, faites les réfléxions suivantes.

841. Il n'y a pas cent ans que partout où l'on écrivoit *oi* dans une seule silabe, on prononçoit *oe :* observez encore aujourd'hui la même régle ; mais faites-y les exceptions suivantes.

1°. Dans l'imparfait & l'incertain des verbes, *oi* se prononce simplement en *é*: je *parlois*, tu *ferois*, *&c.* prononcez : je *parlès*, tu *ferès*, *&c.*

2°. Dans les verbes en *oitre*, *connoitre*, *je conois* ; prononcez *conètre*, *conès :* le mot *foible* & ses dérivez se prononcent *féble.*

3°. Dans les noms *endroit*, *froid*, *étroit*, *adroit*,

droit, rectus ; & dans le verbe *croire*, la diphtongue *oi* se prononce le plus souvent en *è*, mais quelquefois en *oè* : il en est de même dans *noyer*, *nétoyer*, & au subjonctif *sois*, *soit*, *soyons*, *soyez*, *soient*, ou *oi* se prononce plus communément en *è* : observez seulement qu'en ces mots la prononciation en *è* est plus pour le discours familier, & *oè* pour le discours soutenu de la déclamation.

oi se prononce toujours en *oe* dans *droit*, jus : dans *noyer*, non d'arbre ; dans *ainsi soit-il* ; dans *soit*, fiat; dan[illegible] [illegible]re : prononcez *droèt* ; *soèt*.

Quelques [illegible] [illegible]ons, comme *François*, *Anglois*, *Ec*[illegible] [illegible] *lois*, *Holandois Polonois*, se prononcent communément en *è*, *Francès*, *Anglès*, *Ecossès* ; mais les noms des nations avec qui nous avons [illegible] ins de raport, se prononcent en *oè* : *S*[illegible]*s*, *Danoès*, *Siamoès*, *Hongroès*. Il faut é[illegible] une prononciation vitieuse de l'*oi* qui [illegible]ommune même parmi d'honêtes gens à Paris, mais que tout le monde avoue être vitieuse ; c'est de prononcer *bois*, *poix*, *&c.* comme s'il y avoit *bouas*, *pouas*, au lieu de prononcer *boès poès*.

842. Hors des ocasions que nous venons de marquer, on prononce *oi* en *oe* diphtongue propre.

843. *ou* désigne le son simple marqué par le caractére simple *ȣ*. Les Italiens & les Espagnols le désignent par le simple caractére *u* : *poule* se prononce *pule*.

oie & *aie* suivis d'un *n* à la fin des verbes, n'ont que le son de l'*é* : *Ils avoient ils essaient* : prononcez *avè*, *essè* car l'*e* dans *oient* ou *aient* n'est mis que pour

faire prononcer long *ai* & *oi* ; & *nt* n'est mis que pour marquer la troisiéme persone du pluriel des verbes : cependant dans la prononciation soutenue, le *t* final se prononce un peu, mais jamais l'*n*

uei ne se trouve qu'avant *l* mouillée, & alors il a le son simple *eu*, suivi du son de *l* mouillée : *dueil* se prononce & s'écrit communément *deuil*. 845.

Il paroitroit même plus naturel de l'écrire ainsi par *eu*, comme font plusieurs auteurs : quelques-uns craignent qu'en écrivant *receuil* pour *recueil*, on ne donnât occasion à prononcer *resseuil* ; parceque le *c* devant *e* désigne en général le son d'*s* ; mais il ne désignera pas ce son devant une diphtongue impropre, qui a un son particulier & simple.

ua, *ue*, *ui*, *uo*, *uu*, précédez de la consone *q* : *voyez-ci-dessous le nomb.* (890.)

Des voyéles mises ensemble dans une même silabe, où elles gardent chacune leur son particulier, & forment des diphtongues propres, telles que ia, ie, io, oi, oua, oue, oui, ui.

OBservez à cette occasion ce qui a été dit (211.) que le mot silabe est équivoque signifiant tantôt un son distingué d'un autre son & tantôt la prononciation de deux sons prononcez presque aussi vîte qu'un seul son ordi- 846.

naire: c'eſt en ce ſens qu'on peut dire que le mot *Dieu* eſt de deux ſilabes, dont *Di* eſt la premiére & *eu* la ſeconde; & que pourtant le mot *Dieu* étant diphtongue propre, eſt une ſeule ſilabe; parce que les deux dont il eſt composé, ſe prononcent à peu près auſſi vîte qu'une ſeule ſilabe ordinaire: de-là vient qu'en [illegible]rs ces diphtongues propres ne ſont [illegible]nſées qu'une ſilabe. Or toutes les diph[illegible]es propres, ſavoir *ia*, *ie*, *io*, *oi*, [illegible]*, one*, *ui* ſe prononcent toutes en pro[illegible]uſſi vîte qu'une ſeule ſilabe ordinaire: [illegible]ononce jamais dans le diſ[illegible]re *di-able*, *li-er*, *vi-olon*, *jou-er*, *jou-ate*, *ou-i*, *fu-ir* en deux ſilabes, mais en une ſeule, *diable*, *fuir*, *&c.*

Cette pratique eſt ſi eſſentielle à la prononciation, que l'accent Gaſcon conſiſte en partie à y manquer; prononçant en deux tems ces diphtongues propres *li-er*, *acti-on*: ce qui doit être prononcé en un ſeul tems.

Cette régle n'a qu'une exception; ſavoir, quand ces diphtongues impropres ſont à la ſuite d'une *l* ou d'un *r*, précédée d'une autre conſone; comme nous *plions*, vous *voudriez*. En poëſie ces diphtongues propres ont diférens uſages qui ne regardent point le diſcours ordinaire.

Les chifres 847. juſqu'à 857. ſont omis.

Des

Des voyéles nazales an, am, en, em, in, on, un, ain, ein, *&c.*

857. Leur ſon propre eſt marqué dans la table (nomb. 220.) Ces voyéles ſuivies d'*n* ne ſont pas toujours nazales. Pour diſtinguer quand elles ne le ſont pas, (voyez le nomb. 880.) la lettre *m* déſigne le ſon nazal auſſi-bien que la lettre *n*.

Prononciation des conſones au commencement & au milieu des mots.

B.

858. *B* garde le ſon qui lui eſt propre.

C.

859. *C.* déſigne le ſon du *K:* mais devant *e* & *i*, il déſigne le ſon propre de l'*ſ*: *Camart*, *colier*, *cure* ſe prononcent *kamart*, *kolier*, *kure* : mais *céder*, *civil*, ſe prononcent *ſéder*, *ſivil*. Quand au deſſous d'un *c* il y a un petit *c* renverſé (qui s'apelle *cédille*) en cette ſorte *ç* : alors, même devant *a*, *o*, *u*, le *c* déſigne le ſon propre de l'*ſ*: *Glaça*, *garçon*, *aperçu* : porononcez *glaſſa*, *garſon*, *aperſu*.

860. Le *c* ne ſe prononce point avant *t* dans *contract:* il ſe prononce en *g* dans *ſecond*, *ſecret*, dans leurs dérivez, & dans la ſeconde ſilabe de *cicogne* : auſſi ce dernier mot s'écrit-il plus communément aujourd'hui *cigogne* : ainſi prononcez *Con-*

trat, *segond*, *segret*, *segonder*, &c.

Ch. Ces deux caracteres mis ainsi de suite, désignent le son simple marqué χ dans la table: comme *Char*, *cher*, *chose*, *chimie*, *chute*, *chou*, *&c.* mais dans *Chiromancie*, *chœur*, *choriste*, *écho*, *archiépiscopal*, *Bacchus*, *Chersonèse*, dans quelques autres mots dérivez du Grec, & particuliérement dans les noms propres, le *ch*, se prononce en *K*; prononcez donc *Kiromancie*; *koriste*, *éko*, *Bakus*, *&c.* dans *cheval*, *chevaux*, *acheter*, il se prononce un peu adouci & moins fortement; comme, *ajeter*.

862. *Ch* devant une consone a toujours le son du *K*: *Chrême*, *Christ*: prononcez *Krême*, *Khrist*, *&c.*

D.

863. *D* garde le son qui lui est propre; surtout depuis que l'usage le plus suivi ôte le *d*, des endroits où il ne se prononce point. La fantaisie de placer des *d* inutiles, avoit été si outrée, que sous prétexte d'étimologie, on mettoit des *d*, en dépit de l'étimologie même: on écrivoit *adversion* qui vient d'*aversor*.

F.

864. *F* garde le son qui lui est propre: car depuis un tems on la retranche communément des endroits où elle ne se prononce point; on écrit pourtant *Chef-d'œuvre*,

bien qu'on prononce *chê-d'œuvre* : on écrit aujourd'hui plus communément *Juive* que *Juisve*.

G.

G garde le son qui lui est propre: mais devant *e* & *i*, il désigne le son propre de l'*j* consone: *Manger*, *régir*; prononcez *manjer*, *rejir*. Que si *e* précédé du *g* est suivi dans une même silabe d'un *a* ou d'un *o*, il ne sert alors qu'à donner au *g* le son de l'*j* consone; & ce son tombe alors, non pas sur *e*, mais sur *a* ou *o* : ainsi dans *Mangea*, *mangeons*; prononcez *manja*, *manjons*, (803.) 865.

Cependant il n'en est pas ainsi, quand *i* & *o* sont deux silabes diférentes; comme dans qnelques mots venus du Grec; *Géométre*, *géographe*, *géant*, & leurs dérivez, qui se prononcent *gé-ant*, *gé-ométre* : *gé-ographe*. 866.

Quelques uns croient qu'en ces ocasions il seroit à propos de mettre deux points sur la voyéle qui suit *e*; pour montrer qu'elle fait une silabe diférente de l'*e*; comme *géometre géant*; l'usage ne l'a point encore établi : mais il a établi le principe de cette pratique, comme nous le verrons. En effet, comment sans cela les étrangers distingueront-ils qu'il faut prononcer *geo* dans *geolier* par *jo*, & dans *géometre* par *jéo* ? Cependant on peut ici prévenir l'inconvénient dont quelques-uns se plaignent, en marquant exactement un accent sur l'*e*, *géant*; car c'est alors désigner que l'*e* se prononce avec le son qui lui est propre & par conséquent que

le son du *g* doit tomber sur *e*; & non pas sur la voyéle suivante.

867. Quand un *u* qui suit le *g* est suivi lui-même d'une autre voyéle, le *g* reprend le son qui lui est propre, & qui retombe non sur l'*u*, mais sur la voyéle suivante; & alors l'*u* ne se prononce point: *Guérir*, *guide*, *guenon*; prononcez *ghérir*, *ghide*, sans prononcer l'*u*, exceptez *Guise*, *Guide* noms propres; *aiguille*, *aiguiser*, avec leurs dérivez, & *ciguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *ambiguité*; en ces ocasions il semble à propos de mettre deux points sur la voyéle qui suit *u*, pour la raison que nous venons de dire, (866.)

868. Les deux lettres *gn* dans une même silabe, désignent le son simple que nous avons désigné *ñ*: les Espagnols écrivent ainsi leur mot *doña*, que nous prononçons *dogne*; comme dans *Régner*, *enseigna*; mais dans *signer*, *signifie*, & leurs dérivez, on prononce communément *siner*, *sinifie*, comme s'il n'y avoit point de *g*: dans *agneau* l'usage semble partagé; les gens de lettres prononcent plus souvent *agneau*, & les persones de la cour plus souvent *aneau*.

Le *g* ne se prononce point dans *vingt*, *doigt*, *legs*, & leurs dérivez: bien qu'il s'y écrive, pour les distinguer des mots *il vint* *il doit*, *lait*, *&c.* H

869. La lettre *h* précédée immédiatement

de *c*, désigne le son simple dont nous avons parlé, (861.) & précédée immédiatement du *p*, elle désigne le son de l'*f*; *Philosophie*, prononcez *filosofie*.

Ailleurs elle ne désigne aucun son qui lui soit particulier ; mais seulement elle est dite *aspirée* ou *non aspirée* : *aspirée*, quand les lettres dont elle est précédée immédiatement, se prononcent; comme si ces lettres étoient suivies d'une consone : ainsi dans *le hazard*, *sa honte*, l'*h* est aspirée ; parce que les silabes *le* & *sa* sont prononcées, comme si elles étoient suivies d'une consone, & comme aux mots, *le péril*, *sa disgrace*.

L'*h* est dite *non-aspirée* quand les lettres dont elle est précédée immédiament se prononcent comme s'il n'y avoit point d'*h*, & qu'elles fussent immédiatement suivies d'une voyéle : ainsi dans ces mots, *L'horreur*, *son humeur*, l'*h* est non-aspirée : car on prononce comme s'il y avoit *l'orreur* & *sonnumeur*.

On remarque que l'*h* n'est point aspirée dans les mots François qui sont dérivez du Latin: comme *L'humeur*, *l'honeur*, exceptez, *heros*, *harpie*, *hennir*, & peu d'autres : mais outre cette régle générale, voici une liste des mots les plus comuns où l'*h* est aspirée, aussi-bien que dans

leurs dérivez & leurs composez ; elle n'est point aspirée dans les mots que nous ne marquerons pas.

habler.	*hardi.*	*hideux.*
hacher.	*haricot.*	*hola.*
haie.	*harpe.*	*Holande.*
haillon.	*harpie.*	*Hongrie.*
haïr.	*hâte.*	*honte.*
haire.	*haut.*	*hors.*
hale.	*hazard.*	*hôte.*
halebarde.	*hennir.*	*houlète.*
hameau.	*héraut.*	*housse.*
hanche.	*hérisser.*	*houx.*
haneton.	*heros*, mais	*huée.*
hanter.	non ses dé-	*Huguenot.*
haran.	rivez.	*huit.*
haras.	*hêtre.*	*hure.*
harceler.	*heurter.*	*hurler.*
hardes.	*hibou.*	*hute.*

870. L'*h* est aspirée au pluriel du mot *Henri* : mais au singulier l'usage est partagé : elle est aspirée aussi aux mots *Holande* & *Hongrie* : *la Holande*, *à la Hongrie* ; & non pas *l'Holande*, *à l'Hongrie*. Mais quand ces mots ont immédiatement avant eux la particule *de* l'*h* n'est plus aspirée dans le discours familier : on dit *Du fromage d'Holande*, *du vin d'Hongrie* ; on diroit pourtant ce semble *les troubles de Hongrie*.

871. L'*h* ne se prononce point dans le milieu des mots : *Christ rhétorique*, prononcez *Crist rétorique*.

872. L'*h* suivie d'un *i* dans certains noms ne se prononce point, mais fait prononcer l'*i* voyéle, en *j* consone : *Hiérusalem*,

Hiérome; prononcez & même écrivez *Jérusalem*, *Jérome*; mais écrivez *Hiérarchie*, bien qu'on prononce *jérarchie*.

L'usage familier n'aspire pas toujours l'*h* en certaines occasions; ainsi *Une halebarde* se prononce *u nalebarde* plutôt qu'*une halebarde*.

L.

L garde le son qui lui est propre; exceptez, 1°. dans les mots où elle ne se prononce point du tout, & d'où on la retranche souvent dans l'écriture: comme *tiltre*, prononcez & même écrivez *titre*: on écrit pourtant encore *l* dans *Quelque*, *quelqu'un*, *quelqu'une*, *fils*, & dans le pronom pluriel *ils*; bien qu'on ne l'y prononce point. 873.

2°. *l* double garde le son propre, quand elle n'est point précédée de l'*i*; mais l'on n'en redouble pas plus le son que s'il n'y avoit qu'une seule *l*; ce qui fait que quelques-uns n'en écrivent qu'une: ainsi *Mollir*, *salle* se prononcent *molir*, *sale*; exceptez les mots qui commencent par *ill*; *Illustre*, *illégitime*, où il faut prononcer le son de chacune des deux *l* comme *il-lustre*, &c.

l double précédée de l'*i*, désigne le son simple & mouillé que nous avons marqué dans la table par le caractére simple λ: *fille* prononcez *fiλe*: exceptez les 874.

mots ſuivans, où *l* bien que doublée ne ſe prononce que comme une ſeule *l* non mouillée: *Argille*, *Achille*, *diſtille*, *imbécille*, *idille*, *mille* & ſes composez *pupille*, *ſillabe*, *tranquille*, *ville*, &c. c'eſt pourquoi pluſieurs aiment mieux écrire ces mots par une ſeule *l*: *argile*, *diſtile*; ils ont quelque raiſon.

875. *L* ſe mouille un peu dans les finales de *Babil*, *péril*, *Avril*, *Breſil* pays, *mil* grain: elle ne ſe prononce point dans *Chenil*, *baril*, *nombril*, *gril*, *perſil*, *fuſil*, *ſoucil*: prononcez *cheni*, *bari*, &c.

876. Dans le mot *gentilhomme*, *l* ſe mouille auſſi-bien que dans *œil*: prononcez *gentilhomme*, *œil*: mais elle ſe ſuprime entiérement au pluriel *gentilshommes*; prononcez *gentishommes*.

M.

877. L'*m* garde le ſon qui lui eſt propre: mais lorſque dans un même mot elle eſt ſuivie d'une conſone, elle prend le ſon de l'*n* nazale: *Promt*, *emmener*, *ſembler*, prononcez *pront*, *enmener*, *ſenbler*. Exceptez 1°. *Amniſtie*, *Amſterdam*, & quelques noms étrangers, où l'*m* bien que ſuivie d'une conſone, garde le ſon propre d'*m*.

878. Exceptez 2°. ſi *m* eſt ſuivie d'une autre *m* dans les mots qui commencent par *im*; car alors les deux *m* ſe prononcent chacune avec leur ſon propre: comme *Immédiat*, *immoler*, &c. prononcez *im-moler*, *im-médiat*, & non pas *i-médiat*, *i-moler*.

N.

Distinguez avec soin l'*n* nazale d'avec l'*n* consone, comme nous l'avons marqué dans la table, (nombre 220.) 879.

Elle est toujours consone, 1°. quand elle est la premiére lettre d'une silabe, comme dans *Nier*, *néant*, *&c.* 2°. quand dans un même mot elle se trouve ou entre deux voyéles comme dans *animal*, ou précédée d'une autre consone, comme dans *borner*. 880.

Ailleurs l'*n* aussi-bien que l'*m*, est pour donner le son nazal à la voyéle dont elle est précédée.

Excepté quand *n* ou *m* se trouve précédée d'un *a* ou d'un *o*, & suivie d'une autre *m* ou *n*; car alors l'*a* ou l'*o* ne se prononce plus nazal: *Condamné*, *anée*, *bonne*, *homme* se prononcent *condané anée*, *bone*; à moins que de vouloir faire une prononciation Normande. 881.

On pouroit dire des autres voyéles ce que nous disons d'*a* & d'*o*; excepté que *en* dans le mot *ennui*, & *em* au commencement des mots de plus de deux silabes sont nazales, & se prononcent comme *an*: *Ennui*, *emmenèr*: prononcez *an-nui*, *an-mener*; mais *femme*, *innocent* se prononcent *fame*, *inocent*. 882.

En ou *em* suivis d'une consone autre que *n*, se prononce comme *an*: *Enfant*, *entendre*, *femme*: prononcez *anfant*, *antandre*, *fame*. Il faut faire ici quatre exceptions. 883.

1°. A la 3. plur. des verbes, les lettres 884.

ent, n'ont que le ſon de l'*e* muet : *diſent* prononcez *diſe*

2°. *En* garde le ſon d'*en*, quand il eſt ſuivi d'une autre *n* ; pourvu que ce ne ſoit pas dans les mots *Ennui*, *hennir*, *nenni* ; prononcez *ennemi*, *prenne* ; & non pas *annemie*, *pranne*, mais prononcez *annui*, *hanir*, *nani*.

*Pour diſtinguer l'*e *ſonant nazal, comme dans* ennemi, *d'avec l'*e *muet nazal, comme dans* entrer (*diſtinction qui cauſe tant d'embaras aux étrangers) il ne faudroit que mettre un accent aigu ſur l'*e *ſonant nazal : comme* énnemi, entretién, viénnent. *Qu'il me ſoit permis au moins de ſuivre cette pratique dans la ſuite de ma grammaire, pour mieux faire diſtinguer ces deux prononciations aux étrangers.*

3°. Dans la ſilabe *ien*, qui ne finit point par un *t* : comme *Bién*, *ſiéns*, *viéns*, *tiéns*, *&c*. L'*é* eſt ſonant dans *viént* & *tiént*, avec leurs compoſez, *il ſoutiént*, *il maintiént*, quoique finis par un *t* ; parce qu'ils gardent la prononciation de leurs premiéres perſones *je viéns* ; mais on prononce *Orient*, *patient*, comme *oriant*, *patiant*, parce qu'ils finiſſent par un *t*.

4°. Dans les mots étrangers *en* & *em* garde le ſon propre de l'*e* & de l'*m* ou *n* conſones; prononcez *Jéruſalem*, *hymén*, *éxamén*, *Agamémnon*, & non pas *Jéruſa-*

lem, *hyman*, *&c.* ni *Jérusalén*, *Agaménnon.*

Remarquez encore ici qu[illegible]es nazales *in* & *im* se prononcent en *ain* ou *én*; *Destin*, *timbre*, *fin*; prononcez *destain*, *taimbre*, *fain*, ou *destén*, *témbre*, *&c.* mais quand *im* ou *in* commence le mot, il faut prononcer *in* & non pas *ain*, comme font quelques bourgeois de Paris & quelques beaux esprits de province: prononcez donc *Imbu*, *intraitable*, avec le son de l'*i* nazal, & non pas *aimbu*, *aintraitable*: le mot *Inde*, se prononce *ainde*, étant censé monosilabe. 885.

L'*n* à la suite du *g*, donne au *g* le son simple mouillé, marqué *ñ* (n. 868.) 886.

P.

P garde le son qui lui est propre: mais il ne se prononce point dans *baptême* & ses dérivez, excepté dans *baptismal*. Il se prononce dans *septuagénaire*, *septuagésime*, & non point dans le mot *sept*; bien souvent il ne se prononce point dans *pseaume*, bien qu'on le prononce dans *Psalmiste*, *psedutier*. 887.

p ne se prononce point non plus dans *Ptisane*, *temps*, *corps*, *compte*, *compter*, *prompt*, *nepveu*, *niepce*: plusieurs aussi écrivent ces mots *promt*, *éxemt*, *&c.* sans *p*. 888.

Ph désigne le son simple marqué *f*: 889.

Philosophie, physique, prononcez *filosofie, fysique, &c.*

Q.

890. Le *q* se prononce avec le son propre du *k*: en François il est toujours suivi de l'*u*, excepté en *coq* & *cinq*; & avec l'*u* il ne forme que le son simple de *k*: *Quaré, querelle, qui, quelqu'un*; prononcez *karé, kerelle, ki, kelk'un, &c.* mais dans *Equestre, équiangle, quinquagésime* & leurs dérivez; prononcez *écuestre, écuiangle, cuinkouagesime, &c.* Dans *Aquatique, quadragénaire, quadragésime, quadrature, équateur*; prononcez *qu* en *kou*; *akouatique, kouadragénére, ékouateur, kouadragésime, kouadrature.*

R.

891. L'*r* garde le son qui lui est propre, mais elle ne se prononce point, & communément ne s'écrit plus dans *mercredi*; on prononce & on écrit *mécredi*: dans le discours ordinaire l'*r* ne se prononce point (si ce n'est par les Gascons ou par les pédans) dans *notre, votre, quatre*, suivis immédiatement de leurs substantifs; quand ces substantifs, comencent par une consone: *Votre livre, votre présent* se prononcent *vote livre, vote présent, quate persones*; ailleurs l'*r* se prononce dans *quatre*; prononcez *quatre amis, j'en ai quatre.*

S.

L'ſ garde le ſon qui lui eſt propre au commencement & au dedans des mots, quand elle n'y eſt point entre deux voyéles. 892.

L'ſ étant ſeule entre deux voyéles, déſigne le ſon propre du *z*; *Oſer*, *biſe*; prononcer *ozer*, *bize*; elle a le même ſon à la fin de la prépoſition Latine *trans*, ſuivie d'une voyéle : dans les mots *Tranſiger*, *tranſition*, & dans leurs dérivez, prononcez *tranſiger*, *tranzaction*, *tranzition*. 893.

Quand on veut exprimer entre deux voyéles le ſon propre de l'ſ, on met deux *ſſ*: comme *Reſſembler*, *reſſort*, *&c.* alors ce ſon eſt ſimple & non point double, quoiqu'on l'écrive par deux *s*; mais dans les mots ſuivans on garde le ſon propre de l'ſ, & non pas du *z*, bien qu'il n'y ait qu'une ſeule ſ entre deux voyéles *Déſaiſir*, *préſéance*, *préſentir*, *préſentiment*, *préſupoſer*, *tourneſol*; prononcez *preſſéance*, *preſſentir*, *&c.* c'eſt qu'alors le *pré* eſt une prépoſition, qui fait comme un mot particulier : il ſemble d'ailleurs qu'on feroit mieux d'écrire ces mots par *ſſ*, comme elles ſe prononcent. 894.

On ſuprime le ſon de l'ſ au commencement du mot *ſchiſme*, prononcez *chiſme*. 895.

Depuis un temps l'ortographe a retranché l'ſ de beaucoup de mots où elle ne

ſe prononce plus ; ce qui ôte un grand embaras pour les étrangers : mais comme l'ancienne ortographe eſt encore ſuivie de quelques auteurs de nom, & qu'elle ſe trouve en divers livres ; il faut conſulter un dictionaire où ſoient les deux ortographes. Afin d'y ſupléer, voici quelques obſervations pour diſcerner les mots où l'ſ ſe prononce, d'avec ceux où elle ne ſe prononce point.

896. Elle ſe prononce 1°. dans les terminaiſons des mots finis en *iſme : catéchiſme, ſchiſme, &c.*

2°. Dans les ſilabes où ſe trouve *iſt*, *yſt* ou *auſt : Chriſt : myſtére*, *auſtral*, *&c.* exceptez le ſubjonctif des verbes, comme *il fiſt ;* & les mots *giſte*, *viſte*, *Jeſus-Chriſt ;* prononcez *il fit*, *gîte Jeſus-Chrît ;* bien qu'on prononce *Chriſt* quand ce mot n'eſt point précédé de *Jeſus :* prononcez *un Chriſt*, faiſant ſoner l'*s*.

3°. Aux mots compoſez d'une prépoſition & du mot *écrire*, ou de ſes dérivez, *Preſcrire, inſcrire, tranſcrire*, *ſouſcrire*, & leurs ſemblables : mais on prononce *écrire*, *décrire*, *récrire*, ſans *ſ*.

4°. Devant les lettres qui ont le ſon du *k*, *Paſqual*, *preſque ;* exceptez *Paſque* & *boſcage*.

5°. Dans les ſilabes ſuivantes quand elles commencent le mot, *abſ*, *aſ*, *biſ*, *conſ*, *diſ*, *inſt*, *obſ*, *poſ*, *ſubſ*, *ſuperſ*, *ſuſ*, *tranſ ;* comme *Abſtrait*, *aſmatique*, *biſcuit*, *&c.*

6°. Dans les noms propres étrangers, *Eſdras*, *Aſdrubal*, *&c.*

897. 7°. Dans les mots ſuivans, & leurs dérivez ; exceptez ceux qui ſont imprimez d'un caractére diférent : *Aduſte*, *ajuſter*, *apoſtat*, *apoſtille*, *apoſter*, *apoſtolat*, Apoſtre, *apoſtrophe*, *apoſtume*, *ateſter*, *Auguſte*.

Balustre, *baptismal*, baptesme, *bastille*, *bastion*, bestail, *bestiaux*, beste, *blasphême*, *buste* *bastoner*, baston.

Catastrophe, *caustique*, *céleste*, *circonspect*, *circonstance*, *clandestin*, *combustible*, *contester*, *contraste*, *correspondre*, respondre, *responsable*.

Détester, *digeste*, *digestion*, *démonstration*, démonstrer, *désespoir*, *destin*, *destituer*, *destruction*, destruire, *domestique*, &c.

Ecléstastique, *enregistre*, *registre*, *épistolaire*, épistre, *espace*, *Espagne*, *escalier*, *espéce*, *espérer*, *espiégle*, *espion*, espier, *esplanade*, *esprit*, *estafier*, *estafilade*, *estame*, *estampe*, *estime*; *estomac*, *estrade*, *estramaçon*, *estrapade*, *estropier*.

Fantastique, *fastueux*, *festin*, *frustrer*, *funeste*, *fustiger*.

Gaspiller, *geste*.

Hospitalité, hoste, *hostie*.

Jasmin, *iaspe*, *illustre*, *immodeste*, *imposteur*; *inceste*, *industrie*, *infester*, *intestin*, *investir*, *jurisdiction*, *jurisprudence*, *juste*.

Législateur, *leste*, *lustre*.

Majesté, *manifeste*, *mestre-de camp*, maistre, *modeste*, *monastére*, *monstre*, *moustache*.

Nonobstant.

Ostentation.

Pastel, *pasteur*, *perspective*, *peste*, *piédestal*, *pilastre*, *pistache*, *plastron*, *prédestiner*, *presbytére*, *prestement*, *prestige*, *pronostique*, *pustule*.

Question.

Respect, *respirer*, *resplendir*, *reste*, *restituer*, *restriction*, *robuste*, *rustique*.

Satisfaire, *scolastique*, *Sébastien*, *semestre*, *sequestre*, *solstice*, *suggestion*, *Silvestre*.

Tester, *Toscan*.

Vaste, *vestale*, *zeste*.

898. Observez 1°. que la dificulté de savoir où l'*s* doit ou ne doit pas se prononcer, ne peut sur-

venir, que dans les cas où l'*s* eſt précédée d'une voyéle, & ſuivie d'une conſone.

Obſervez 2°. que dans ces ſortes de mots, ſi la conſone dont *ſ* eſt ſuivie ſe trouve une des conſones foibles (31) l'*s* ſe prononce en z & non pas en *ſ*: *Aſdrubal*, *preſbytére*, *&c.* prononcez *Azdrubal*, *prezbytére.* Au contraire prononcez *auſtral* & *jaſpe*, *jaſmin*, *Iſraël*, & non *auztral*, *jazpe.*

T.

899. *T.* garde le ſon qui lui eſt propre, mais il ne ſe prononce point dans les mots composez où il eſt ſuivi d'une conſone; *Avant-coureur*, prononcez *avan-coureur.*

900. *Ti* devant *a*, *e*, *o*, s'il n'eſt point au commencement d'un mot, ſe prononce avec le ſon propre de l'*ſ*: *Action*, *martial*, *patience*, *&c.* prononcez *acſion*, *marſial*, *paſſience*; mais *ti* garde le ſon qui lui eſt propre. 1°. Quand *tion* ſuit l'*x* ou l'*ſ*, *mixtion*, *queſtion*, *&c.* 2°. Quand *tient* garde le ſon de l'*e* accentué nazal, & ne prend point le ſon de l'*a* nazal; *tien*, *ſoutien*, *&c.* 3°. Dans les tems des verbes, *nous bations*, *vous etiez.* 4°. Aux mots terminez en *tie* & *tié*, *Partie*, & *amitié*, *&c.* exceptez 1°. *Primatie*, *prophétie*, *minutie.* Quelques noms de pays, *Dalmatie*, *Galatie*, ou dérivez du Grec, *Ariſtocratie*, ſe prononcent *primaſſie*, *profeſſie*, *Dalmaſſie*, *Ariſtocraſſie.*

V.

901. *v* conſone garde le ſon qui lui eſt propre.

X.

X

Cette lettre désigne l'un ou l'autre des deux sons suivans : ou celui du *k* joint avec l'*s*, ou celui du *g* joint aves le *z*. Il a le son du *ks*, 1°. au commencement des mots, *Ximenès*; 2°. quand *x* précéde une autre consone, *extrait*; 3°. dans les noms qui sont dérivez du Grec : *Axiome*, *Aléxandre*, *Phenix*; prononcez *acsiome*, *Alecsandre*, *&c.*

Dans les mot qui viennent du Latin où l'*x* se trouve entre deux voyéles, il se prononce en *gz* : *Exaucer*, *éxemple*, *éxile*, prononcez *egzaucer*, *egzemple*, *egzil*, *&c.*

L'*x* dans le mot *soixante* se prononce avec le son propre de l'*s* : *soissante*, *soissantiéme*, *&c.* mais dans *Dixiéme*, *sixiéme*, *sixain*, *deuxiéme*, il se prononce avec le son du *z*, *Diziéme siziéme*, *dizain*, *deuziéme* 903.

x devant *ce* ou *ci* a le son du *k* : *Excélence*, *exciter*; prononcez *ekcélence*, *ekciter* : devant *co* & *cu* il a communément le son de l'*s*; *Excommunier*, *excuser*, prononcez *escommunier*, *escuser*. 904.

x a encore le son propre de l'*s* dans plusieurs noms de pays qu'on écrit souvent aujourd'hui par *s* : *Xaintes*, *Xaintonges*, *Bruxelles* : prononcez & écrivez *Saintes*, *Saintonge*, *Brusselles*; mais on écrit encore plus ordinairement *Auxerre*, bien qu'on prononce *Ausserre*. 905.

Z

Le *z* garde partout le son qui lui est propre.

LA PRONONCIATION des consones doubles.

906. J'Apelle ici *consone double* une même consone mise deux fois de suite dans un même mot, comme *l* dans *elle* & *n* dans *donne*.

Régle générale. Une consone double en François se prononce comme si elle étoit simple ou unique : ainsi les mots *Homme*, *elle*, *donne*, se prononcent *home*, *éle*, *done*. Il n'y a que quatre exceptions qui sont aisées, & qui ne s'étendent pas loin.

1°. On fait sonner d'eux consones après la voyéle *i* quand elle commence un mot ; *Immédiat*, *illustre* se prononcent *im-médiat*, *il-lustre*, & non pas *imédiat*, *ilustre* : on doit ce semble excepter les mots où la voyéle *i* est suivie d'une double *r* ; car on ne prononce point *ir-riter*, mais *iriter*. 2°. Dans les noms propres étrangers ou Latins ; prononcez *Accaron*, *Appius* ; & non *Acaron*, *Apius* 3°. Dans les futurs & les temps incertains des verbes en *ir* ; prononcez je *cour-rois*, je *cour-rai*, je *mour-rois*. 4°. On fait sonner deux *c* & deux *g* devant les voyéles *e* ou *i* : les deux *g* avec leur son propre, comme *suggérer* qui se prononce *sug-gérer*. Pour les deux *c*, le premier se prononce en *k*, & le second en *s* ; ainsi *accélérer*, *accident* se prononcent *aksélérer*, *aksident*.

907. Touchant la double consone *ll* précédée d'un *i*, voyez nombre 874.

La prononciation des consones finales ou derniéres des mots.

I. REgle générale. On prononce toujours la consone finale des mots placez immédiatement avant leurs *conjoints* qui comence par une voyéle ; tels que 1°. l'adjectif avant le substantif : *Franc animal*, *sot ouvrage* ; prononcez *fran canimal*, *so touvrage* ; 2°. la préposition ou l'adverbe avant son régime : *Chez eux*, *fort adroit* ; prononcez *ché zeux*, *for tadroit* ; 3°. le pronom personel avant son verbe : *Il aime*, *vous ofrez*, *on leur aprend* ; prononcez *i laime*, *vous zofrez*, *on leu raprend*. 908.

II. *Régle générale*. On prononce la finale des noms propres : *Agag*, *Bétléem*, *Périclès*. Exceptez 1°. si c'est une *s* précédée d'un *e* muet, *Athènes* ; ou d'un *i* dans les noms François fort communs, comme *Louis*, *Paris*. Exceptez 2°. si elle est précédée d'une voyéle nazale, *Pharamond*, *Cunimond* ; prononcez *Athène*, *Luoi*, *Pari*, *Pharamon*, *Cunimon*, *&c*. Pour épuiser cette matiére, il faudroit des détails moins utiles que fatigans. 907.

III. *Régle générale*. Plusieurs consones finales peuvent & doivent se prononcer dans la prononciation soutenue,

(comme dans la déclamation ou en récitant des vers,) qui ne se prononcent point dans le discours familier.

B final.

Ne se trouve qu'au mot *plomb*, il ne s'y prononce point.

C.

908. Le *c* final se prononce, *roc*, *sac*, *&c.* mais faites les observations suivantes: 1°. Dans *Aspect*, *circonspect*, *respect*, *suspect*, le *c* se prononce sans le *t*, *aspec*, *respec*, *suspec*; 2°. dans *Pact*, *éxact*, *correct*, *direct*, le *c* & le *t* se prononcent; 3°. dans *Almanac*, *arsenac*, *arcenic*, *cotignac*, *clerc*, *marc*, *porc*, *porc épic*, *aspic*, & dans les mots où le *c* est précédé d'une voyéle nazale; comme *banc*; *donc*, *jonc*, le *c* final ne se prononce point; si ce n'est devant une voyéle en récitant des vers: 4°. dans *Estomac*, *tabac*, suivis d'une consone, il ne se prononce point.

D.

909. Quand le *d* final se prononce, c'est toujours avec le son du *t*: *David*; prononcez *Davit*.

910. Il se prononce à la troisiéme persone des verbes, quand ils sont suivis des nominatifs *il*, *elle*, *on*: ainsi dans *rend-il*, *prend-on*; prononcez *ren-til*, *pren-ton*, bien qu'on écrive souvent *rend-il*, *prend-on*, *&c.* Mais si les verbes ne sont pas

suivis de *il*, *elle*, *on*, le *d* final peut alors ne se point prononcer : comme *il répond en docteur* : prononcez *il répon ten docteur*, ou bien *il répon en docteur*.

F finale.

911. L'*f* finale se prononce, exceptez 1°. dans *Clef*, *baillif*, qui pour cela depuis un temps s'écrivent le plus souvent sans *f*; *clé*, *bailli*. 2°. Dans *Beuf*, *cerf*, *nerf*, *neuf* novus, *œuf*, suivis d'une consone, s'ils ne sont point à la fin d'une phrase : *Du beuf tendre*, *un cerf qui court*, *un nerf de beuf*; prononcez *du beu tendre*, *un cer qui court*, *un ner de beuf*; l'*f* ne se prononce point dans leurs pluriels, *Beufs*, *cerfs*, *œufs*; prononcez *beus*, *cers*, *œus*, *&c.* 3°. Dans le mot de nombre *neuf*, suivi immédiatement de son substantif qui comence par une consone : *Neuf pistoles*, *&c.* prononcez *neu pistoles*, *&c.* mais si le substantif commençoit par une voyéle, l'*f* se prononceroit en *v* consone : *neuf arêts*, prononcez *neu varêts*. La lettre foible se changeant ici en forte, (231.) aussi-bien que dans *neuf* suivi de la conjonction *&*, qui joint un autre nombre à *neuf* : comme *Neuf & demi*, ou *neuf & trois font douze*; prononcez *neu fet demi*, & *neu fet trois font douze* : si *neuf* étoit à la fin d'une phrase, l'*f* s'y prononceroit, *j'en ai neuf*.

G finale.

912. Dans la prononciation soutenue, il se prononce devant une voyéle avec le son du *k* : *Le sang & le carnage*, prononcez *le sank & le karnage* : la lettre foible se changeant encore ici en forte.

913. Le *g* final se prononce toujours avec le même son du *k* : dans le mot *Joug*, pro-

noncez *jouk*; & dans cette expression *Sang & eau*, prononcez *sank & eau*.

L finale.

914. Se prononce: *Sel, royale, fil, b mol*; exceptez *Baril, chenil, nombre, persil*, & les pronoms *il* & *quel* suivis d'une consone dans le discours familier: *Persil, il dit, quel monstre, &c.* prononcez *persi, i dit, qué monstre*: observez que dans *ils* suivi même d'une voyéle, on ne prononce point la lettre *l*, mais seulement l'*s* en z; *Ils ont fait*, prononcez *i zont fait*.

915.

916. On prononce & l'on écrit aujourd'hui, surtout en prose, *cou* au lieu de *col*; mais on écrit & on prononce toujours *col*, quand ce mot signifie montagne, *Le col de Tende*.

917. On prononce *l* finale avec le son de *l* mouillée dans les mots suivans, *Avril*, *babil*, *Brésil* pays, *péril*, (875.) Elle se prononce de même aprés les diphtongues impropres, *Ail*, *eil*, *ueil*, *ouil*: *mail*, *soleil*, prononcez *maλ*, *soleλ*, *&c.* mais non pas dans *verrouil* ni *genouil*, qu'on écrit plus comunément aujourd'hui *verrou*, *genou* (voyez 875.)

M finale.

918. Elle se prononce en *n* nazale: *Adam*, *Siam*, *nom*, *parfum*; prononcez *Adan*, *non*, *parfun*: excepté quand l'*m* finale est précédée de l'*e*: ainsi prononcez *Matusalem*, *saint Ephrem*, avec le son propre de l'*in*.

N finale.

919. La dificulté sur cette *n* finale, est de

ſavoir quand elle a le ſon d'une conſone ou ſeulement d'une *n* nazale.

Elle ſe prononce en conſone, 1°. dans les mots Latins devenus François, *Amen*, *examen*, *hymen*. 920.

2°. Dans les mots ſuivis de leurs *conjoints*. (voyez nomb. 907.) *Divin amour*, *bien étudier*, *on admire*; ſe prononcent *divi namour*, *bien nétudier*, *on nadmire*. 921.

Dans *benin* & *malin*, l'*n* garde toujours le ſon nazal. 922.

Ailleurs, l'*n* finale a le ſon purement nazal, ou ne ſe prononce pas : *N'être bon na rien*; *voit-on nen France*, *donnez-en na tous*, &c. mais *n'être bon à rien*, *voit-on en France*, &c. 923.

P final.

Il ſe prononce dans *cap*, *jalap*; il ſe prononce légérement dans cep, preſque imperceptiblement dans *julep*, *galop*; on le peut diſtinctement prononcer dans *coup* ſuivi d'une voyéle. A la fin d'une phraſe on y pouroit prononcer le *p* final; mais ce n'eſt pas le meilleur, & jamais il ne ſe prononce dans *Loup*, *champ*, *camp*, *ſirop*. 924.

Q final.

Il ſe prononce en *k*: *coq*, prononcez *cok*; mais dans *coq d'Inde*, prononcez *co d'Inde*. Le *q* dans *cinq* ſuivi d'une conſone ne ſe prononce point ; *cinq livres*, prononcez *cin livres*; mais il ſe prononce à la fin d'une période; *J'en* 925.

ai cinq, prononcez *j'en ai cink*; & devant les voyéles; *cinq écus*, prononcez *cin kécus*.

R finale.

16. Se prononce : *Car*, *recevoir*, &c. faites les exceptions ſuivantes, ſur-tout pour le diſcours familier.

1°. A l'infinitif des verbes, qui ne ſe terminent pas en *oir*, il ne ſe prononce point; pas même d'ordinaire devant une voyéle: on prononce *Chanter & rire*, *finir un conte*: comme *chanté & rire*, *fini un conte*.

2°. Dans les noms en *er* qui ont plus d'une ſilabe: *Danger*, *métier*, *dangers*, *métiers*: prononcez *dangé*, *métié* tant au pluriel qu'au ſingulier; & au pluriel ils ſe prononcent longs: cependant l'*r* ſe prononce dans les mots dont le dernier *e* eſt ouvert, *Lucifer*, *hiver*, & (811.). mais quand le dernier *e* ſeroit fermé, l'*r* ſe prononceroit devant une voyéle, dans la prononciation ſoutenue.

3°. Dans les noms ſuivans *Loiſir*, *plaiſir*, *monſieur*, & dans les infinitifs employez comme noms, *Le repentir*, &c. prononcez *loiſi*, *plaiſi*, *monſieu*, *le repenti*, excepté devant une voyéle dans la prononciation ſoutenue: l'*r* finale ne ſe prononce jamais dans les mots *Meſſieurs*, *toujours*: prononcez *toujous*, *meſſiens*, &c.

L'*r*

L'*r* finale au mot *ſur* ſuivi de ſon régime, ne ſe prononce point dans le diſcours familier; particuliérement ſi le régime comence par une consone: *Sur la terre*, prononcez *ſu la terre*.

Dans les adjectifs en *eur* & les noms en *oir* qui ont plus d'une ſilabe, on néglige quelquefois dans le diſcours familier d'y prononcer l'*r* finale; *Un cauſeur*, *un miroir* ſe prononcent ſouvent *un cauſeu*, *un miroi*, mais il faut prononcer l'*r* dans *eſpoir*, *devoir*, *pouvoir*, & dans le pronom perſonel *leur* ſuivi d'une voyéle: *Je leur offre*, *leur ami*, prononcez *je leu rofre*, *leu rami*.

S finale.

928. Elle ſe prononce, 1°. dans *as*, (terme de jeu de cartes) dans *aloës*, & en d'autres mots étrangers devenus François; comme *agnus*, *bolus*, *calus*, *rébus*, *Sinus*. 2°. Elle ſe prononce en *z*, dans les imperatifs, & dans les pronoms perſonels conjoints, *vous*, *nous*, *ils*, ſuivis des particules pronominales *en* & *y*; *Portés-en*, *venés-y*; *vous en parlés*, *ils y ſont*: prononcez, *porté-zen*, *vené-zy*, &c. Elle ſe prononce de même dans ces pronoms ſuivis de leur verbe, quand il commence par une voyéle: *Nous aimons*, *vous eſtimés*, *ils aloient*, ſe prononcent *nou zaimons*, *vou zeſtimés*, *i zaloient*.

929. Quand l'*s* finale ſe prononce autre part; c'eſt toujours avec le ſon du *z*: mais hors des ocaſions marquées, on peut toujours en ométre la prononciation, même devant une voyéle, & on le

doit quelquefois ; comme au mot *paradis* où l'*s* ne se prononce point.

T *final.*

930. Se prononce toujours aux mots *fat*, *zénit*, *placet*, *exact*, *correct*, *direct*, *rapt*, *échec-&-mat*, *zest*, vent *d'est* &
931. *d'ouëst* ; puis dans *vingt & un*, *vingt-deux*, où il est censé au milieu d'un mot ; le *t*, ni l'*s* dont il est suivi dans *quatre-vingts un*, *quatre-vingts- deux*, &c. ne se prononcent point : il ne se prononce jamais dans *&* monosilabe ; *& il vit*, prononcez *é il vit.*

935. Dans les autres ocasions il paroît indiférent de le prononcer : cependant il faut toujours le prononcer dans *cet*, *sept*, *huit*, quand ils ne sont suivis d'aucun substantif, ou que ce substantif commence par une voyéle : prononcez *Cé thomme* ; *j'en ait sét*, *hui tenfans.*

X *final.*

936. L'*x* final des adjectifs qui précédent immédiatement leur substantif, se prononce en *z* ; *doux amusement*, *heureux homme*, se prononce *dou zamusement*, *heureu zhomme.*

937. L'*x* final dans *dix* & *six* a trois prononciations : 1°. dans *dix* & *six* suivis d'un substantif qui commence par une consone, l'*x* ne se prononce point du tout : *Dix pistoles*, prononcez *di pistoles*, *si pis-*

roles. 2° dans *dix* suivi de son substantif qui commence par une voyéle, & aux mots, *dix-huit*, *dix-neuf*, *x* se prononce en *z*; prononcez *diz-huit*, *diz-neuf*, *di zécus*. 3°. autre part il se prononce en *s*: *j'en ai dix*, prononcez *dis*, faisant sonner l'*s*: *les six que vous avez*: observez que le mot *six* a encore ces trois prononciations: prononcez aussi l'*x* en *s* forte dans *dix-sept*, prononçant *disset*.

938. On ne prononce nulement l'*x* final dans *choux*, *faix*, *toux*, *poux*, *crucifix*, *salsifix*; il ne se prononce point non plus dans les autres mots devant les consonnes, ni à la fin des phrases: *Heureux les gens de bien*, prononcez *heureu les gen de bien*.

III.

DE LA QUANTITE' DES silabes; ou du tems plus ou moins long qu'on met à les prononcer.

939. BIen qu'on ne puisse donner sur ce point, des régles qui soient d'une parfaite exactitude, celles que nous marquerons ici, ne laisseront pas d'être utiles, pour éviter des fautes considérables où tombent la plupart même des François élevez dans les Provinces, & surtout les Picards & les Normans: les uns faisant presque toutes les silabes bréves,

& les autres, toutes les silabes longues; deux défauts diférens, mais également insuportables.

940. En général on peut regarder toutes les silabes du François, comme se prononçant chacune dans une intervale de tems à peu près égal; excepté celles que nous apellerons *longues* : parce que le tems qu'on met à les prononcer, est environ une fois plus long qu'on ne met aux autres. Nous marquerons les longues dans la liste des terminaisons que je vais raporter.

Il faut d'abord faire une observation importante; savoir que la quantité de ces silabes longues, n'a lieu qu'au regard des derniéres silabes, ou des pénultiémes dont la suivante renferme un *e* muet; car cet *e* muet ne donnant à la derniére silabe qu'une prononciation sourde & obscure, il laisse tomber le fort de la prononciation sur la pénultiéme, qui en cette ocasion aussi-bien qu'à la fin de nos vers, est la derniere silabe sur quoi l'on apuie : en effet *dure*, *belle*, ne font guére plus sentir leur seconde silabe, que si ces mots n'étoient que d'une silabe, comme ils sont dans *dur* & *bel*.

Il faut faire cependant une exception à cette régle : savoir, que même hors des derniéres silabes, on prononce cer-

taines silabes longues, en des mots équivoques, dont l'équivoque est ainsi otée par la prononciation : on prononce long l'*a* dans *bâtit*, ædificavit, *tâcher*, conari, *Pâris*, nom d'homme, *jeûne*, jejunium, *marri* (mot qui signifie fâché, mais qui semble vieillir), & cela pour les distinguer de *battit*, verberavit, *tacher*, inquinare, *Paris* nom de ville, *jeune*, juvenis, *mari*, maritus, &c. qu'on prononce à l'ordinaire & sans nulle longueur particuliére.

Les derniéres ou les pénultiémes silabes longues sont : 1°. Celles où il se trouve une *s* qui ne se prononce point, & suivie immédiatement d'un *t*, à la place de laquelle la nouvelle ortographe met un accent circonfléxe : *dégast*, *goust*, *fistes*, *aimastes*, que la nouvelle ortographe écrit, *goût*, *fîtes*, *aimâtes*, &c. 941.

2°. Les derniéres silabes dont la derniére lettre est une *s* une *x* ou un *z* qui ne se prononcent point : les *prix*, *fous*, *chaux*, *nez*, *rends*, *dards*, *enfants*, *joues* ; exceptez. 1°. *Paris*, ville ; 2°. les mots où l'*s* suit un *e* muet, *fûtes*, &c.

3°. Celles qui finissent par une *m* ou *n* suivies d'une autre consone, *constant*, *contraint*, *rond*, *prompt*, *disoient*, excepté : 1°. *plomb*, *flanc*, *étang*, *harang*, *camp*, *pédant*, *enfant*, *éléphant*,

jonc, *poing*, *point*, (quand *point*, est négation & qu'il signifie *pas* : mais *point*, punctum, est long.) Excepté, 2°. les mots finis par *ent*, comme, *prudent*, *content*, *disent*, *aiment*.

4°. Celles qui finissent par *aut* ou *aud*: comme *haut*, *chaud* sont encore longues.

Observez que les derniéres silabes qui sont longues, font moins sentir leur longueur dans la suite d'une phrase: par éxemple on prononce *ois* long à la fin d'une phrase, comme *c'est de quoi je parlois*; mais si l'on disoit sans reprendre son haleine *je parlois pour rire*, la silabe *lois* ne se prononceroit plus si longue, & même se prononceroit comme une silabe ordinaire: ceux qui ont omis cette observation ont exposé leurs lecteurs à faire encore une prononciation des plus Normandes.

942. Les pénultiémes longues sont :

1°. Celles dont la derniére voyéle précéde immédiatement un *e* muet ; *vie*, *joue*, *armée* : & alors cette pénultiéme dans l'écriture, devient absolument la derniére dans la prononciation ; parce que l'*e* muet final ne se fait point entendre, & ne sert qu'à faire prononcer longue la silabe dont il est précédé.

2°. Celles qui ont la nazale *am*, ou *an* suivis d'une consone autre que *m* ou *n* : comme *trompe*, *ange*, &c. ce que nous disons de la voyéle nazale *am* ou *an*, se peut dire de toutes les autres voyéles nazales : excepté *en* suivi d'un *d* ou

l'un *t* : comme *fende*, *mette*, qui sont bréves.

3°. Les pénultiémes des prétérits subjonctifs ; que *j'aimasse*, que je *fisse*, qu'ils *fissent*, qu'ils *voulussent* ; & les pénultiémes des prétérits en *ames*, *ates*, *imes*, *ites*, comme *Nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *nous fîmes*, *vous fîtes*.

Avant que de faire une liste alphabétique des autres pénultiémes silabes qui sont longues, il est bon de se souvenir qu'elles ne le sont proprement que quand la derniére silabe du mot renferme un *e* muet ; en sorte que quand cette derniére silabe prend une autre voyéle, la pénultiéme cesse d'être longue ; ainsi dans *aise*, *ai* est long, & dans *aisé*, il ne l'est point : de même dans *feindre*, *ei*, est long & dans *feignant* il ne l'est point. 943.

Liste des pricipales terminaisons qui rendent les pénultiémes silabes longues.

ADre, *quadre*, &c. excepté *ladre*. 944.
Asle, *rasle*.

Aille, *taille*, *vaille*, *&c.* excepté *médaille*, *travaille*.

Aindre ou eindre, ainte ou einte, *contraindre*, *feinte*, *contrainte*, *peindre*.

Aisse & est ce ; *baisse*, *qu'est-ce*, &c.

Aistre ou aître, oistre ou oître, *maistre*, *connoistre* ou *maître*, *connoître*.

Aiſe, *fadaiſe*, &c.

Are & apre : *barbare*, *capre*, exceptez *égare*, *pare*, *mare*, *fanfare*.

Atre ou aſtre : *noirâtre*, excepté *quatre*, *battre*.

Aube, auce, auſſe, auche, aude, auſe; *exauce*, *hauſſe*, *gauche*, *chaude*, *cauſe*.

Ave; *eſclave*, excepté *cave*, *rave*.

[illegible] aule, ou ôle, aume, aune, ou aul-[illegible] *[illegible]role*, *baume*, *jaune*.

[illegible], auvre; *centaure*, [illegible]*re*.

[illegible] e ou aiſche : *bêche*, [illegible]*e*; [illegible]*e*, *méche*, *créche*, *b*[illegible]

[illegible]me ou eime [illegible]*rême* : excepté *ſéme*.

Enre : *genre*.

Epe ou eſpe, êpre, erre; *guêpe*, *vêpre*, *verre*; excepté *Diépe* nom de ville, *lépre*.

Ete ou eſte : être ou eſtre; *bête*, *hêtre* : obſervez qu'*ete* écrit communément par deux *t* eſt bref, *ſonette*.

Eûne; *jeûne*, jejunium, mais *jeune* (juvenis) eſt bref.

Euſe ou euze, eſe ou eze, *gueuſe*, *théſe*, &c.

Impe, imphe, imple : *guimpe*, *nimphe*, *ſimple*.

Inde, indre, ingle, inte : *cilindre*,

cindre, *contraindre*, *cingle*, *contrainte*.
Iſe : *biſe*, excepté *diſe*, *cuiſe*.
Oiſe. *framboiſe*.
Oindre, ointe, *joindre*, *jointe*, &c.
Oiſſe, oitre : *paroiſſe*, *croiſſe*, *paroître*, *connoître*.
Oivre : *poivre*.
Ome *ou* aume : *dôme*, *Royaume*, excepté, *Rome*, & les noms écrits communément par deux *m*, *ſomme*, *homme*, &c.
One : *Bellone* ; excepté *Liſbone*, *none*, *patrone*, *poltrone*, *conſone*, & les autres que l'on écrit ſouvent par deux *n* : comme *autonne*, *baronne*, *bonne*, *chaconne*, *chifonne*, *colonne*, *lionne* ; *perſonne*, *piétonne*, *Sorbonne*, *tonne*, &c.
Ore : *meteore* ; excepté *abhorre*, & les autres mots écrits d'ordinaire par deux *r*.
Oſe, *repoſe*.
Otre *&* autre : *Apôtre*, *veautre* ; excepté dans *notre* & *votre*, quand ils précédent leurs ſubſtantifs : *notre ami*, *votre afaire* ; au lieu qu'on dit, *ſon afaire eſt la nôtre* ou *la vôtre*, quand *notre* & *votre* ſont après leurs ſubſtantifs.
Ouſe : *couſe*.
Ure : *coupure* : excepté *augure*, *bure*, *cenſure*, *cure*, *dure*, *figure*, *injure*, *judicature*, *mercure*, *murmure*, *obſcure*, *ordure*, *parjure*, *pure*, *ſure* & les autres terminez en *ſure*, comme *céſure*, *uſure*,

tonsure, *verdure*, & les autres en *ure*; *procure*, *conjure*, &c.

Use : *muse*, *abuse*.

945. On peut dire en général que dans les autres terminaisons, les pénultiémes silabes des mots François ne sont point longues, exceptez les suivantes : *diable*, *rable*, *sable*, *hâble*, *acable*, *cable*, *fable*; *châsse* (à mettre des Reliques) *espace*, *grace*, *basse*, *tasse*, *acre*, acer, *lâche*, *fâche*, mais non pas *tache*, souillure, *tâche*, conor, *gagne*, *aire*, *chaire*, *faîte*, fastigium : *glaive*, *séve*, *pâle*, *râle*, *le hâle*, *ame*, *blâme*, *infame* : *crane*, *manes*, *anne*, *âne*, *damne* : *Jâque*, *Pâque* : *mêle*, *frêle*, *poële* : *gêne*, & les verbes terminez en *aine*, *entraine*, *chaine*, *alêne* : ajoutez, *beure*, *leure* : *file*, *stile*, *en file*, *abîme*, *dime* : *pousse*, *globe*, *faute* : *endosse*, *fosse*, *gausse*, *grosse* : *coudre*, *boule*, *moule*, *foule*, *roule*, *soule* : *bravoure*, *croute*, *voute*, je *goûte*, (mais non pas *goute*, gutta,) ni je *dégoute*, distillo, *cuire*.

946. Ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la quantité des silabes, conduit à une réfléxion qui n'est pas pour les commençans; mais que je veux mettre ici, parce que si elle se vérifie autant que je l'ai cru, elle sera importante pour la pratique. Il m'a paru qu'il y a dans la prononciation des silabes Françoises trois sortes d'intervales ou de tems, bien qu'on n'en désigne ordinairement que deux : ces trois in-

tervales font trois ſortes de ſilabes, par raport à la quantité : les unes longues, les autres bréves, & les troiſiémes, pour ainſi dire, demi-longues.

Les longues ſont celles que nous avons marquées expreſſément comme telles; les bréves ſont celles que nous n'avons point marquées pour longues.

Les demi-longues ſont celles qui par leur nature ſeroient longues ; mais qui ſe prononcent de moitié moins longues à cauſe d'une des deux circonſtances inſinuées ci-deſſus, & qu'il faut expoſer ici plus diſtinctement. 947.

1. Quand une derniére ſilabe longue ſe trouve au milieu d'une phraſe; alors elle ne ſe prononce plus que demi-longue: ainſi dans le mot *ſavans*, la derniére ſilabe eſt longue, & ſe prononce tout-à-fait longue ſi elle finit la phraſe, & qu'on diſe *ils ſont ſavans* : mais ſi *ſavans* ſe trouve au milieu de la phraſe, & qu'on diſe *Ce ſont des ſavans dédaigneux*, la ſilabe *ans* ne ſera plus que demi-longue.

La ſeconde circonſtance eſt quand une pénultiéme ſilabe ſeroit longue, ſi la derniére ſilabe renfermoit un *e* muet ; mais qu'au lieu d'un *e* muet, elle prend quelque autre voyéle: car alors la pénultiéme qui auroit été longue, n'eſt plus que demi-longue : ainſi dans *aiſe*, *hauſſe*, *jaune*, *&c.* la pénultiéme eſt longue. mais dans *aiſé*, *hauſſé*, *jauni*, cette pénultiéme n'eſt plus que demi-longue.

Si l'on veut un exemple ſenſible de ces trois ſortes d'intervales ou de quantité des ſilabes, on le trouvera dans ces trois mots *pâte*, *patte*, *paté* : la ſilabe *pa*, eſt longue dans *pâte*, bréve dans *patte*, & demi longue dans *paté* ; car en ce dernier mot il eſt évident que *pa* ne ſe prononce ni ſi long que dans *pâte*, ni ſi bref que dans *patte*. 948.

949. Du reste on peut recueillir de tout ce que nous avons dit touchant la prononciation des silabes, qu'elle se réduit généralement à deux points : 1. A la diversité des sons. 2. A la quantité des silabes: & que ces deux points sont très-distinguez:bien qu'il arive souvent à plusieurs de les confondre; & de croire qu'il y a une variété de son, là où il n'y a qu'une variation de quantité : un peu de réfléxion & d'habitude fera démêler ces deux choses; il est important de le faire, quand on veut savoir les vrais principes de la prononciation de notre langue.

950. Après ces régles pour la prononciation, je n'ai plus rien à ajouter sur la pratique de l'ortographe. En effet celle-ci consiste uniquement à employer les figures de lettres ou de caractéres que l'usage a établis, pour exprimer par écrit les divers sons de la langue : c'est ce qu'on peut aprendre par les observations que nous proposons ici, & par la lecture des livres bien écrits: mais comme dans ceux-ci mêmes il y a des diférences d'ortographe que l'usage autorise de côté & d'autre : nous alons les raporter afin qu'on sache le raport de l'une à l'autre, pour lire également les livres de toutes sortes d'auteurs.

IV.

La diférente pratique de l'ancienne & de la nouvelle ortographe.

1°. DAns l'ancienne, le ſon de l'*é* fermé long ſe déſigne par *ez*, ſans aucun accent: comme le *nez*, *aimez*; & le ſon de l'*é* ouvert long ſuivi d'une *s*, ſe déſigne avec un accent aigu: comme *aprés*, *excés*. 951.

Dans la nouvelle le ſon de l'*é* fermé long, ſe déſigne par *és* avec un accent aigu, le *nés*, *aimés*; & le ſon de l'*e* ouvert long ſe déſigne avec un accent grave: comme *après*, *excès*, &c. mais *ez* peut s'employer même dans la nouvelle ortographe, pour marquer un *é* fermé qui ſe prononce long; car il n'eſt ſujet à aucune équivoque, & il épargne la peine de mettre un accent ſur l'*e*. 952.

2°. Dans l'ancienne, on écrit un grand nombre d'*s* qui ne ſe prononcent point; mais qui ſervent ſeulement à déſigner que la ſilabe eſt longue: comme *paſte*: *feſte*, *fiſtes*, *hoſte*, *fuſtes*, &c. La nouvelle ortographe retranche toutes ces *s* (excepté dans le mot *eſt*, il *eſt*) & pour marque que la ſilabe eſt longue, elle met deſſus, un accent circonflexe en cette ſorte: *pâte*, *tête*, *fête*, *hôte*, *fûtes*. Obſervez que la nouvelle emploie cet accent circonfléxe à l'égard des *e*, pour 953.

désigner qu'ils sont en même temps & longs & ouverts.

954. 3°. L'ancienne écrit par *eû* avec un accent circonfléxe beaucoup de mots: surtout les participes passifs & leurs dérivez, qui se prononcent avec le son propre & simple de l'*u* voyéle: *aperçeû*, *aperçeûtes*, *aperçeûrent*, *deu*, (857) la nouvelle ôte l'*e* & l'accent circonfléxe, pour ne laisser que l'*u* simple, tel qu'il se prononce; *aperçu*, *aperçutes*, *aperçurent*, *du*, *vu*: cependant le mot *à jeun*, & le participe passé *eu* avec ses dérivez, s'écrivent encore *à jeun*; & *j'ai eu*, nous *eumes*, ils *eurent*, & cela même dans la nouvelle ortographe; bien qu'il n'y ait pas plus de raison pour ces mots que pour les autres, qu'on prononce j'ai *u*, nous *umes*, ils *urent*. La gazette de Holande écrit toujours *ils ont u*, ils *urent*, au lieu de, *ils ont eu*, ils *eûrent*: mais son autorité n'est pas plus infaillible sur les régles de la grammaire, que sur les nouvelles du tems.

955. 4°. L'ancienne ortographe employoit très-souvent l'*y*, sur-tout dans les mots où il marquoit quelque étimologie; comme en ce mot même, *étymologie*. La nouvelle ortographe écrit *étimologie*, & met l'*i* voyéle à la place de l'*y*: excepté 1°. quand *y* forme seul un mot entier;

comme, *j'y pense*, *vous y venez*, *il y a*, &c. 2°. dans les mots, *yeux*, *yvoire*, *yvre*, (voyez 822.) la prononciation de l'*y*.

5°. L'ancienne ortographe garde au pluriel des noms, toutes les consones finales qu'ils avoient au singulier, *moments*, *serments*, & beaucoup d'autres lettres doubles semblables qui ne se prononcent point; *j'aprends*, *monuments*; La nouvelle ortographe retranche souvent au pluriel, ces consones finales qui ne se prononcent point, & elle écrit *monumens*, *j'aprens*, &c. mais dans la plupart des mots monosilabes, elle ne les retranche point; *les camps*, les *ponts*, les *dents*; non plus que dans les mots qui étant équivoques par le son, le seroient aussi aux yeux, si on en retranchoit une des deux consones qui ne se prononcent point comme *ville* (urbs) la nouvelle ortographe, dis-je, garde les deux *ll* en ce mot, pour ne le pas confondre avec le mot *vile*, vilis. 956.

Il faut observer que ces deux sortes d'ortographes étant en usage, il arrive non-seulement qu'elles sont employées, l'une par certains auteurs, & l'autre par d'autres, mais aussi que le même auteur prenant quelquefois l'une pour l'autre, les emploie toutes deux sans y penser en 957.

divers endroits de ses ouvrages ; ou même qu'il suit l'une en certains chefs & l'autre en d'autres chefs. Il faut que ceux qui lisent les livres François soient prévenus sur ces points, pour n'en être pas embarassez:& pour regarder l'une & l'autre pratique comme indiférente; si ce n'est que la nouvelle s'autorise de jour en jour : car je l'ai trouvée dans plus des deux tiers des livres qui s'impriment depuis trente ans. Je mets ici le nom des auteurs de réputation qui la suivent : il y en a une infinité d'autres, mais dont les ouvrages ne me sont pas tombez entre les mains, quand j'ai voulu les examiner sur ce point. Je les nomme dans l'ordre que je les ai rencontrez. *

* *Messieurs d'Ablancourt , Giri, de Cordemoi, Boursaut, l'Abbé Testu, l'Abbé de Fénelon, ci-devant Archevêque de Cambrai ; l'Abbé de Dangeau ; l'Abbé de Choisi, La Bruyére, Dacier, l'Abbé Fleuri, l'Abbé de saint Pierre, Perraut, Dubois, la Fontaine, tous de l'Academie Françoise, &c.* Le *Journal des savans de Paris, sous les yeux de M. l'Abbé Bignon, de l'Académie Françoise : Messieurs l'Abbé de la Trape (de Rancé) de saint Real, Marjolier, de Piles, Godeau, Arnault, Nicole, le Noble, Duguet, Pascal, Maucroix, Dubois, de Bellegarde, Varillas : Les R R. P P. Malbranche & Lami, de l'Oratoire:Les PP. Mabillon & Lami, Bénédictins: Messieurs Bayle, Jurieu, Basnage, Abadie, Bernard: Dictionaire de Bauval: Les PP. Tarteron, Lalemant, Catrou, Jésuites.* J'ai trouvé dans les

Auteurs

Auteurs suivans, cette même ortographe mélangée de l'ancienne : ce qui montre que sans y faire atention, on prend souvent l'une pour l'autre : *Messieurs Thomas Corneille, Racine, Despreaux, Fontenelle, Calliére, Campistron, de Sacy, de la Motte, tous de l'Académie Françoise : Messieurs l'Abbé de Vertot, Raguenet, Madame des Houliéres, &c.*

I V.

DES DIVERSES FIGURES qu'admet l'ortographe Françoise, autres que les caractéres de lettres & qui sont communes à l'ancienne & à la nouvelle ortographe.

TElles sont l'élision, le tiret, les accens, les lettres majuscules ou capitales, les deux points sur une lettre, & enfin la ponctuation.

L'élision.

958. Le mot *élision*, qui par lui-même signifie *brisement*, ne signifie dans notre grammaire que la supression d'une voyéle finale : telle que *a*, *e*, *i*.

959. L'*a* se suprime par élision dans l'article, & dans le pronom *la*, suivi d'une voyéle ou d'une *h* non-aspirée : ainsi on ne dit pas *la ame*, *je la estime* ; mais *l'ame*, *je l'estime*, &c. Au lieu de cet *a* on substitue la figure qu'on voit (') nommée apostophe ; elle se place au haut de

la lettre qui précéde la lettre suprimée; & se met ainsi à la place de toutes les lettres qui soufrent l'élision.

960. L'*e* final se suprime par élision: 1°. dans tous les monosilabes suivis d'un mot qui commence par une voyéle; on ne dit pas *je aime*, *que il arrive*, mais *j'aime*, *qu'il arive*, &c. on peut ajouter dans les seuls monosilabes, excepté dans *jusque* & *parce que*; encore est-ce à cause qu'ils sont composez du monosilabe *que*, (voyez 802.) 2°. il se suprime dans l'adjectif *grande*, suivi immédiatement de quelques-uns de ses substantifs: comme *la Grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'sale*, *grand'chere*, *grand'mere*; *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'chose*: mais dans ces mots (excepté *grand'mere*) on pouroit souvent ne point faire d'élision à la fin du mot *grande*: & en particulier quand il est précédé de quelque particule, telle que, *une*, *la*, *plus*, *très*, *fort*, &c. U*ne grande chambre*, *la plus grande chère*, *très-grande peur*, &c.

961. L'*i* se suprime par élision dans la particule *si*, suivie immédiatement d'*il* ou *ils*: *s'il vient*, *s'ils aprochent*, & non pas, *si il vient*, *si ils aprochent*, &c.

Le tiret.

962. C'est une petite ligne comme celle-ci (-) elle se met communément entre le

verbe interrogatif & les pronoms
nels, *il*, *elle*, *on* : comme *vien-t-il*,
e, *dit-on*, quand le *t* est détaché
erbe, & qu'il n'est ajouté que pour
: le baillement, on le met commu-
nt entre deux tirets, *viendra-t-elle*;
-il (414.)

963. i met aussi communément un tiret
deux ou plusieurs mots qui n'en
qu'un seul composé ; comme *avant-*
ir, *porte-manteau*, &c. ces prati-
sont utiles, mais l'usage ne les exi-
s nécessairement.

Les accens.

964. r principal usage est pour distin-
, comme nous l'avons dit, le son
nt des *e* accentuez ; voyez ce que
avons marqué (800.)

965. tre cela on emploie communé-
l'accent grave sur certaines parti-
: comme *à*, *là*, *de là*, *çà*, *à droit*,
veille : il sert alors à marquer que
articules sont adverbes en ces en-
-là : au lieu qu'elles sont autre part
s ou verbes ; comme *la peine*, *de la*
c'a été une erreur où il a droit de faire.

966. employe quelquefois l'accent cir-
xe en une autre occasion, mais ce
e mal à propos : c'est dans les par-
s que les uns écrivent, *veû*, *con-*
peû, les autres, *vû*, *connû*, *pû*

ı que cette pratique ſoit commune,
ne parmi de bons auteurs ils ſeroient
embaraſſez à en aporter la raiſon,&
a re ce que fait en cette ocaſion l'ac-
c : circonfléxe. Les uns diront peut-
ı qu'il ſert à marquer qu'il ne faut
point alors prononcer l'*e* avant l'*u*; à
quoi on peut leur répondre qu'ils doi-
vent donc s'épargner le ſoin de mettre
l'*e* & [illegible] uter l: circonfléxe ſur *u*:
[illegible] *connu*, ſans *e* & ſans
[illegible] s feront préciſément
le même [illegible] lequel ils ſe donnent
deux peines in[illegible]es : les autres diront
peut être qu'ils éc[illegible]ent *vû*, *connû*, pour
marquer que l'an[illegible]nne ortographe met
là un *e* avant l'*u*: ce qui n'aboutit qu'à
faire ſouvenir d'un embaras inutile, par
une nouvelle inutilité.

Les lettres capitales, majuſcules ou initiales.

967. Les yeux les diſtinguent aſſez; on les emploie à marquer les noms propres, & cet emploi eſt utile : car ſouvent on peut ſe trouver embaraſſé à chercher, (ſur-tout quand on n'entend pas une langue parfaitement) la ſignification d'un mot qui eſt un nom propre : & quand il eſt reconu pour tel, il fait diſtinguer tout d'un coup le ſens du diſcours, où

l'on auroit été d'ailleurs arêté. Je ne vois pas que la même raison subsiste pour les noms de siences, d'arts, de professions, où néanmoins on met communément des majuscules : comme *l'Astrologie*, *la Musique*, *le Magistrat*, *&c.* on pouroit peut-être épargner en ces ocasions les lettres majuscules, qui ne font alors que confondre, du moins aux yeux, ces mots avec les noms propres : mais l'usage des Imprimeurs l'emporte en ce point, & l'on s'y abandone souvent. 968.

Les majuscules s'emploient encore avec utilité au premier mot d'une période ou d'un vers ; ce qui fait distinguer le commencement de la période ou du vers. 969.

Les deux points sur une voyéle.

L'usage des deux points est des plus importans dans notre ortographe, à cause qu'en François deux ou trois de nos voyéles designent souvent un même son ou une même silabe ; & qu'en d'autres ocasions elles désignent deux sons ou deux silabes diférentes. Il faut donc distinguer ces deux sortes d'ocasions, & c'est uniquement par le secours des deux points qu'on le peut faire : ainsi dans *haï*, les voyéles *a* & *i* font deux silabes, & elles n'en font qu'une dans je *hais* : dans 970.

Pirithoüs, *o* fait une silabe diférente d'*o*; & dans *vous*, l'*u* ne fait qu'une silabe avec *o*: dans *fatigue*, *e* fait avec *u* une même silabe ou dipthongue impropre; & il en fait deux silabes dans *aiguë*.

971. Il paroît par cette ortographe qui est universellement suivie, que les deux points sont pour marquer que la voyéle sur laquelle on les met, ne fait point une même silabe, ou une même dipthongue impropre avec la voyéle qui la précéde immédiatement; mais cette régle qui est juste, doit nous faire éviter une pratique vicieuse, bien qu'assez ordinaire à de bons écrivains: c'est de mettre ces deux points sur une voyéle qui fait & qui doit faire une même silabe avec la voyéle précédente; ensorte qu'ils écrivent *a-voüer*, *loüer*, *joüer*, &c. avec deux points sur l'*u* voyéle. Il ne tient pas à leur ortographe, que les étrangers ne lisent *a-vo-üer* ou *lo-üer*, au lieu d'*avou-er* ou *lou-er*. Si ces auteurs disent qu'ils en usent ainsi pour marquer que l'*u* fait une diférente silabe de l'*e* dont il est suivi dans ces mots, on leur répondra que les deux points sont établis & usitez pour distinguer une voyéle d'avec celle qui la précéde, & non point d'avec celle qui la suit: & quand il n'en seroit pas ainsi, leur pratique seroit encore mal fondée; car l'*u*

voyéle ne sauroit jamais faire une même diphtongue impropre avec une voyéle suivante; puisque l'*u* voyéle n'est jamais employé avec une voyéle suivante, pour désigner un même son.

S'ils disent que ces deux points dans *avoüer*, sont pour marquer l'union de deux voyéles, qui ne forment alors qu'une même silabe; on leur demandera pourquoi donc ils s'en servent dans *haïr*, dans *Saül*, *&c.* pour marquer la division de deux voyéles qui y forment deux silabes? Le même signe exprimeroit donc les deux contradictoires, & par-là n'exprimeroit rien, puisqu'il ne distingueroit rien. S'ils ajoutent que l'exemple de plusieurs auteurs tient lieu d'usage, on répondra qu'un usage qui se contredit soi-même, est manifestement un abus: & que les deux points étant établis par un consentement unanime, pour marquer qu'une voyéle ne fait point une même silabe avec la voyéle précédente; il ne faut pas les mettre à un autre emploi, qui détruiroit celui qui est le plus essentiel. 972.

Mais est-il essentiel à ces deux points de marquer la division plutôt que la réunion de deux voyéles? Oui sans doute; car ces deux usages ne peuvent subsister ensemble à cause de leur contradiction; puisqu'ils se rendroient mutuellement 973.

inutiles : or il est essentiel de garder celui des deux qui est universel & uniforme ; tel que celui de mettre les deux points sur une voyéle, pour marquer sa division ; au lieu que la pratique contraire n'est point observée, par les plus habiles écrivains qui ont fait quelques réfléxions sur ce sujet : d'ailleurs ceux qui la suivent se contredisent encore eux-mêmes d'une autre maniére : car puisqu'ils prétendent que les deux points marquent la réunion de deux voyéles, ils devroient employer ces deux points, partout où deux voyéles ne forment qu'une même silabe, & écrire *aïmer*, *feü* : ce qu'ils évitent avec soin & avec raison.

Il s'ensuit de-là que c'est encore une espéce d'abus d'employer un *i* avec deux points, pour tenir lieu de deux *i* ; comme j'ai marqué (819.) que quelques-uns le pratiquoient dans *païs*, qui se prononce comme s'il étoit écrit *pai-is* ; car par cette pratique l'*ï* auroit encore deux usages contradictoires : dans *païs* il donneroit à l'*a* précédent le son d'*é* & dans *haïr* il oteroit à l'*a* précédent le même son d'*é* ; contradiction qui confond tout dans notre langue, ainsi que je viens de dire.

Il vaut donc incomparablement mieux employer l'*y* au mot *pays* & en d'autres semblables

emblables, comme *essayer*, *étayer*; parce que l'*y* est employé communément au dedans des mots pour exprimer le son de deux *i*; & qu'en cet emploi il n'est sujet à nul inconvénient.

V

La ponctuation.

C'Est la maniere d'employer divers signes, pour distinguer diférentes parties du discours. Ces signes sont ou un point seul (.) ou une virgule (,) ou un point & une virgule (;) ou deux points (:) à quoi il faut ajouter le point interrogant (?) & le point d'admiration (!) 974.

Cette pratique introduite en ces derniers siécles dans la grammaire, est des plus avantageuses, elle prévient diverses ambiguitez qu'on peut rencontrer à l'ocasion d'un mot, qui se raporteroit à une phrase ou à une période, plutôt qu'à une autre. C'est par une omission de points & de virgules bien marquées, qu'il s'est trouvé des dificultez insurmontables : soit dans le texte de l'Ecriture-Sainte, soit dans l'exposition des dogmes de la Religion, soit dans l'énonciation des loix, des arrêts & des contrats de la plus grande conséquence pour la vie civile. Cependant on n'est point en- 975.

core convenu tout-à-fait de l'uſage des divers ſignes de la ponctuation. La plupart du tems chaque auteur ſe fait ſon ſiſtême ſur cela ; & le ſiſtême de pluſieurs, c'eſt de n'en point avoir. Quelques uns en ont voulu propoſer de particuliers au public, & le public ne les a point admis ; Eſt ce ſa faute, ou celle des auteurs ? Le public a toujours raiſon; ou s'il ne l'a pas, on lui défere toujours autant que s'il l'avoit. Il eſt vrai qu'il eſt très dificile ou même impoſſible, de faire ſur la ponctuation un ſiſtême juſte & dont tout le monde convienne; ſoit à cauſe de la variété infinie qui ſe rencontre dans la maniere dont les phraſes & les mots peuvent être arangez, ſoit à cauſe des idées diférentes que chaçun ſe forme à cette occaſion : voici ce qu'on dit le plus communément.

967. La virgule ſert à diſtinguer les noms, les verbes, les adverbes, & les parties d'une période qui ne ſont pas néceſſairement jointes enſemble.

Le point déſigne que la période eſt compléte, & que le ſens eſt entiérement achevé. Les deux points ſervent ſouvent a marquer le milieu de la période, ou un ſens moins achevé que ne marque le point : le point avec la virgule marque un ſens moins complet que les

deux points, & plus que la virgule.

Voilà ce qu'on dit ordinairement, & ce qui ne donne pas des idées fort précises : car qu'est-ce que distinguer des noms, des verbes, des parties d'une période, *qui ne sont pas jointes nécessairement* ? Qu'est-ce qu'une *période complète* & un *sens entiérement achevé* ? Qu'est-ce qu'un sens *moins complet* ou *plus achevé* ? C'est ce que nous craignons nous-mêmes de ne pouvoir énoncer bien distinctement : mais nous le ferons du moins entrevoir, par certains détails où l'on n'est point assez entré jusqu'ici. 977.

Il est certain que la virgule sert à distinguer les divers membres de la période, en chacun desquels il se trouve un nominatif du verbe, & un verbe : comme *Si tant de gens se plaisent à lire des bagatéles, c'est peut-être que leur esprit ayant peu de force, ils aiment les choses aisées à comprendre*. De même dans cette autre période, *L'inquiétude qui acompagne les passions, suffit seule pour nous convaincre, qu'il vaut mieux les modérer que de les satisfaire*. 978.

Il est certain encore qu'on emploie la virgule pour distinguer dans un même membre de période plusieurs noms substantifs, ou plusieurs adjectifs, ou plusieurs verbes, ou plusieurs modificatifs qui ne 979.

ne modifient pas actuellement l'un l'autre, ou qui ne sont pas unis par une conjonction : comme *La vertu, l'esprit, la sience sont les vrais biens de l'homme*; ou, *Pour réussir dans le monde, il faut avoir un esprit souple, poli, actif, insinuant, &c.* ou, *Soufrez, priez gémissez, travaillez, &c.* ou *l'on ne devient point savant que l'on n'étudie constamment, méthodiquement, avec goût, avec aplication.* De même dans ces autres exemples ; *Les livres, la conversation, la promenade, servent à passer doucement la vie*; voilà pour les noms ; *Il faut veiller, prier, travailler, se renoncer soi-même pour gagner le Ciel*; voilà pour les verbes : *En agissant prudemment, constamment, vivement, on ne manque gueres de réussir*; voilà pour les adverbes.

J'ai dit que les mots entre lesquels on met la virgule, ne doivent pas se modifier actuellement ; ainsi on ne met point de virgule entre ces trois mots, *Le raport d'une partie à son tout* ; ni entre ces trois verbes *Faire travailler à obtenir une grace*; ni entre ces modificatifs : *Très-parfaitement assorti*, ou *bien mal composé*.

980. Si les mots diférens sont unis dans une même phrase par une conjonction, on ne mettra point non plus de virgule ; comme *L'imagination & le jugement*

ne sont pas toujours d'acord.

On peut aussi ne point mettre de virgule entre deux phrases qui seroient fort courtes : surtout si elles dépendoient d'un même régime, & qu'elles fussent unies par une conjonction ; comme *Aléxandre conquit l'Asie & il établit la Monarchie des Grecs*. Mais si les deux phrases jointes par une conjonction étoient plus longues ; & sur tout si elles avoient des régimes tout diférens, on emploieroit la virgule : comme *Nos François ont excellé dans la tragédie, & les anciens ne l'emportent pas sur nous en ce point.* 981.

Quelquefois une proposition entiere en renferme une autre qu'on peut apeller *partitive* ; parce qu'elle n'est qu'une partie de la phrase entiere : comme *Il fait toujours, à ce qu'il dit, les plus belles choses du monde* ; ou bien *Ceux qui font le plus de menaces, ne sont pas les plus méchans* ; ou bien *Les peuples sauvages étant hommes, ils sont capables de raisonner juste* ; ou bien *Pour entretenir la discipline dans un état, il faut quelquefois des exemples de sévérité* : ou bien, *Selon la maxime des plus sages philosophes c'est regner que de se posséder soi-même*. On voit dans chacune de ces propositions une phrase partitive, où il se trouve un nom & un verbe, du moins équivalemment ; car, *Les gens qui font la* 982.

plus de menaces, &c. équivaut à cette phrase, *Les gens considérez, en tant qu'ils sont le plus de menaces*; & celle-ci *Les peuples sauvages étant hommes* veut dire *puisque les sauvages sont hommes*; & ainsi des autres.

983. Après ces phrases partitives on met la virgule; à moins qu'elles ne soient extrémement courtes; comme s'il y avoit *Celui qui trompe est trompé*; ou *L'occasion s'étant présentée je la pris*, &c. On omet souvent la virgule en ces phrases courtes; parce qu'alors la proposition se présente d'elle-même si aisément à l'esprit, qu'il n'a pas besoin de secours pour en distinguer les parties: cependant quand même alors on emploieroit la virgule, on suivroit la régle, ou plutôt le principe de la régle: mais ce n'est pas l'usage le plus commun.

984. Remarquez que quelques-unes de ces phrases incompletes étant à la suite du principal verbe de la proposition, on ne met point de virgule entre ce verbe & cette phrase; au lieu qu'on y en mettroit si cette phrase partitive étoit devant le verbe; ainsi on n'en mettroit point dans cette proposition, *Il faut être interrogé pour répondre*; mais on en mettroit dans celle-ci *Pour répondre, il faut être interrogé*. C'est peut-être que la premiere proposition étant dans un ordre plus naturel,

le sens qui s'en dévelope de lui-même, n'a pas besoin du secours de la virgule. Cependant si cette proposition dans l'ordre le plus naturel contenoit deux parties fort longues, on mettroit une virgule entre-deux : comme *il faut s'acoutumer à ne faire jamais des discours frivoles, pour être toujours en état de parler avec justesse*. Quand la phrase partitive est une parenthése, & qu'elle a un nominatif & un verbe exprimés, il faut une virgule & devant & après la parenthése : & si elle a plus de trois ou quatre mots, on la renferme entre deux grands crochets semblables à ceux-ci, ( ) tels sont à peu près les divers usages de la virgule.

Le point (.) se place après que le sens est achévé, & que la période est finie ; c'est-à-dire après un tissu de plusieurs phrases dont l'une fait atendre l'autre jusqu'à la derniere (75.) : comme, *Si un déplaisir aussi grand que celui d'avoir perdu le meilleur de ses amis pouvoit laisser place à d'autres chagrins, j'aurois eu une mortification très-sensible de me voir privé de mes livres*. Quand donc la derniére des phrases qu'on énonce n'en fait plus atendre une autre, la période est finie, le sens est achevé, & alors il faut metre un point. 985.

Il y a ici une réfléxion importante à faire touchant les périodes qui ont un mem- 986.

bre (76.) que j'apellerai *surnuméraire* ; c'est à-dire un membre qui ne se fait point atendre par ce qui a précédé, & pourtant qui en dépend : comme si après la période que je viens de citer, on ajoûtoit ; *mais les plus grandes douleurs étouffent les moindres.*

On voit qu'ici *mais* supose ce qui a précédé ; savoir *Si un déplaisir aussi grand pouvoit augmenter, &c. j'aurois eu, &c.* Il ne faut mettre le point qu'après ces membres surnuméraires, qui sont censez apartenir à la période précèdente.

C'est avant ces membres surnuméraires de période qu'il faut placer une ponctuation mitoyenne, moins forte que le point & plus forte que la virgule : c'est-à-dire les deux points (:), ou le point & la virgule (;) souvent ces deux dernieres ponctuations s'emploient indiféremment l'une pour l'autre. En général elles se mettent dans toutes les ocasions, où quelques membres de période, dépendent de ce qui a précédé : bien que ce qui a précédé ait un sens achevé, indépendamment de ce qui suit, ce qui peut arriver en diverses manieres.

988. La plus sensible est quand le membre surnuméraire est marqué par quelque conjonction : telles que *cependant, néanmoins, mais, excepté que, si bien que, de maniére que, d'autant plus que, quoique,*

parce que, *puisque*, *pourvu que*, *afin que*, *du reste*, *au reste*, *car* & autres semblables. Par exemble, *Le siécle d'Auguste a tellement été celui des excellens poëtes, qu'ils ont servi de modéles à tous les autres; cependant il n'a point porté de poëtes tragiques:* on voit comment il faut placer ici la ponctuation mitoyenne, avant *cependant*.

989. Indépendamment de ces parties surnuméraires, plusieurs emploient la ponctuation mitoyenne au milieu d'une période, quand la période est fort étendue. Cet usage est peut-être introduit, afin de marquer qu'on reprend son haléne; à peu près autant qu'on la reprendroit dans une période ordinaire, à l'endroit où comence le surnuméraire de la période. Peut-être aussi cette coutume s'est-elle établie, parce que le surnuméraire étant quelquefois vers le milieu de la période, on y aura mis aussi la ponctuation mitoyenne au dedans d'une période, dont chaque membre fait atendre le suivant. Outre qu'en François nos périodes n'étant pas aussi longues qu'en Latin, il n'est pas nécessaire de reprendre son haléne si fortement, ni par conséquent de mettre aucun signe pour en avertir.

990. Il faudroit indiquer présentement les ocasions où l'on emploie plutôt les deux

points que le point avec la virgule. On ne peut rien dire de précis là-dessus, sinon que les deux points marquent dans le surnuméraire, un sens plus détaché de ce qui a précédé, & une ocasion de reprendre davantage son haléne. Ainsi il semble que devant les conjonctions aversatives, restrictives, conditionelles, *&c.* telles que *cependant*, *mais*, *néanmoins*, *d'ailleurs*, *au reste*, *excepté*, *pourvu que*, *à condition*, on mettra plutôt les deux points.

296. D'ailleurs l'on mettra plutôt le point avec la virgule dans les phrases surnuméraires, qui non seulement suposent les précedentes; mais qui en dépendent pour leur régime, & qui en sont comme de nouvelles parties : par exemple; *Vous êtes insensible aux bontez d'un Dieu qui vous a prévenu le premier; d'un Dieu qui n'est jaloux de votre cœur, que pour votre propre félicité; d'un Dieu qui trouveroit égalelement sa gloire à vous perdre par justice, comme à vous sauver par miséricorde, &c.* de même si l'on disoit, *Le discours avoit deux parties, la premiere où l'on montroit la nécessité de combatre; la seconde, où l'on montroit l'utilité qui en devoit revenir.*

992. Mais souvent cette diférence dépend d'une pratique qui regarde toutes les diverses sortes de ponctuation, & que nous avons déja insinuée : c'est que quand les

phrases sont fort courtes, on met une ponctuation plus foible qu'on ne feroit, si elles avoient plus d'étendue: par exemple dans la propositon suivante, *Les persones qui par une vertu solide & constante méritent l'estime des honnêtes gens, ne manquent gueres aussi de l'obtenir.* On met ici une virgule entre les deux parties de cette proposition, parce qu'elles sont longues : mais on n'en mettroit point entre les deux parties de la phrase suivante, parce qu'elles sont fort courtes, *Les gens qui ont de la probité sont estimez* : de même si après cette derniere proposition, on en ajoutoit une surnuméraire assez longue : comme *Mais ce n'est pas toûjours aussi-tôt qu'il seroit à souhaiter:* je mettrois le point avec la virgule ; au lieu que je n'y mettrois qu'une virgule, si les phrases étoient fort courtes : comme, *La vertu est respectable, mais les impies la méconnoissent.*

993. Il reste une dificulté particuliére pour distinguer l'usage du point, d'avec l'usage de la ponctuation mitoyenne; c'est-à-dire pour démêler qu'elle est au juste la fin d'une période ; cette dificulté vient de deux endroits.

994. 1°. Nous avons dit que les conjonctions marquoient d'ordinaire le comencement du surnuméraire d'une période; & néanmoins on ne peut nier que ces mê-

mes conjonctions ne ſoient ſouvent elles-mêmes, plutôt le commencement d'une nouvelle période, que le membre ſurnuméraire d'une période précédente, : ſur quoi j'ai dit qu'en ces ocaſions il faut mettre un point, pour marquer que ce qui ſuit eſt effectivement une nouvelle période. Mais comment diſtinguer que c'eſt une nouvelle période & non pas une ſurnuméraire ? Le ſens des choſes, & la penſée de l'auteur en feront le vrai diſcernement. On peut ajouter que quand ce qui ſuit la conjonction, renferme autant ou plus d'étendue que la période précédente, c'eſt d'ordinaire une nouvelle période. D'ailleurs il faut conſidérer que beaucoup de ces conjonctions n'ont pas toujours une ſignification déterminée, pour marquer que ce qui ſuit a une liaiſon étroite avec ce qui précéde : mais ſeulement pour marquer une ſorte de tranſition d'un diſcours à l'autre, & c'eſt l'uſage qu'on fait très-ſouvent des expreſſions ſuivantes, *mais*, *en effet*, *au reſte*, &c.

995. La ſeconde difficulté, c'eſt que le ſens paroît achevé en diverſes phraſes fort courtes & détachées les unes des autres, où il ne paroît pas qu'il y ait de périodes; & c'eſt ce qui arive ſur-tout dans le diſcours coupé, familier & libre : comme,

is attend, donnez incessamment de
ıvelles, vous seriez blâmé de man-
e occasion si avantageuse. Il est clair
es occasions, les simples phrases fai-
ı sens aussi achevé qu'une période
, il les faudroit distinguer par au-
points. Cependant la briéveté du
ts le faisant comprendre aisément,
aussi affoiblir ou diminuer la pon-
ın. Du reste le stile coupé a une sor-
ériodes particuliéres, qu'il est bon
uer ici, pour achever ce que nous
à dire sur la ponctuation.

périodes du stile coupé consistent 996.
sieurs phrases ou expressions, qui
ıt prises chacune en particulier,
ınt faire un sens complet; & pour-
ne sont que des phrases ou des
ıtions particuliéres subordonnées à
ròposition principale, dont elles
ıent les diverses circonstances ou
rers regards. Quelques-uns peut-
e voudront pas apeller périodes,
ıas de diverses phrases qui sont sans
ı grammaticale. A eux permis; nous
s profession de ne jamais disputer
ots : voici cependant un exemple
riodes dont nous parlons.

vient une nouvelle, on en rapporte les 997.
stances les plus marquées, elle passe
la bouche de tout le monde, ceux qui

en doivent être les mieux instruits la croient, la disent, la répandent, j'agis sur cela, je ne crois pas être blamable. Toutes les parties de cette période, comme on voit ne sont que des circonstances ou des jours particuliers de cette proposition principale : *je ne crois pas être blamable :* de même si l'on disoit, *Les plus belles aparences sont trompeuses dans le monde : tout vous rit lorsque souvent tout est sur le point de vous manquer : on s'apuie sur une fortune laquelle au même moment creuse des précipices sous nos pas ; & on s'enivre des plus douces espérances, la veille même des plus affreux désespoirs, &c.* Dans les narrations, les particularitez de la chose qu'on veut raconter forment la période : comme, *Les ennemis avoient fait une marche secrette ; quelques cavaliers avancent pour les reconnoître, toute notre armée suit lentement, &c.*

998. Ces éxemples font voir ce que c'est qu'une période dans le stile coupé ; il faut qu'elle soit finie pour mettre un point. A l'égard de la ponctuation qu'il faut employer au dedans, on emploie une des deux ponctuations mitoyennes ; selon les observations que nous avons faites, & selon que l'auteur veut indiquer que les parties de la période doivent se concevoir ou se prononcer liées ensemble, plus ou moins étroitement.

Le point *interrogant* & le point *d'admiration* se mettent après une période qui renferme, l'un une interrogation, & l'autre une admiration : comme, *Après tant d'avertissemens se jettera-t-il dans le précipice ?* ou, *Après tant d'avertissemens se jetter dans le précipice !*

VI.

Remarques sur des bizareries d'usages, qui se rencontrent dans les diferentes parties de la grammaire Françoise.

Remarques sur les Articles.

1001. CErtains noms propres de poëtes ou de peintres distinguez dans l'Italie ont l'article défini : *le Tasse*, *l'Arioste*, *le Titien*, &c. *du Tasse*, *au Titien*, &c. *le Poussin*, *du Poussin*, *au Poussin*, &c. mais on ne dit point *le Michel Ange*, *le Raphaël*, *le Pétrarque*.

1002. Quand la particule *le*, fait partie du nom propre, elle se garde en tous les cas avec l'article indéfini qui survient encore: *le Maître*, *les plaidoyez de le Maître*, *s'en raporter à le Maître*, &c.

On met l'article défini devant les noms de femmes pour les distinguer des noms d'hommes : *la Thibaut*, *la le Maire* : mais on ne parle ainsi que des femmes, pour qui on ne marque pas une grande considération.

Bien qu'on ne mette point ordinairement l'article défini, devant certains titres d'honneur, qui précedent les noms propres : comme, *monsieur*, *madame*, *monségneur*, &c. (329.) néanmoins on l'y met, s'ils sont employez comme pouvant convenir à plusieurs, en retranchant *mon*, *ma*, *mes* : ainsi au lieu de dire *le monségneur*, *la madame* : on dira, *le ségneur*, *un ségneur*, *ce ségneur*, *ces dames*, &c. mais le nom de *monsieur* a des usages bizares à cet égard : car on ne dit plus guere *le sieur*, si ce n'est en certaines formules de procédure, ou avec un air de raillerie : on ne dit point non plus *le monsieur* ni *du monsieur* ; il faut employer un autre terme particulier : comme, *un gentilhomme*, ou *le gentilhomme*, ou *l'homme*, ou *la personne dont j'ai parlé* : de même ce n'est point bien parler de dire : *c'est un monsieur* : à moins qu'on ne le dît en riant : on ne dit point non plus *ce monsieur*, &c. mais on dit très-bien, *ces messieurs*.

Aprés tout, il y a des occasions où l'on est embarrassé à éviter le terme, *un monsieur* : par exemple, quand on veut parler d'une personne au dessus du peuple, & dont on ne sait ni la qualité, ni le nom : si l'on dit c'est *un gentilhomme*, cette qualité ne lui convenant peut-être pas, peut

donner

donner du ridicule. Si l'on dit simplement c'est *un homme*, le terme semble peu poli à l'égard d'une personne qui est quelque chose dans le monde ; sur-tout si celui qui en parle est d'une moindre condition que la personne dont il parle : c'est ce qui a fait douter, si dans les conditions médiocres le terme, *un monsieur*, n'est point quelquefois excusable.

Les articles, *de*, *du*, *des* après un de ces titres, *monsieur*, *monségneur*, &c. sont encore à remarquer : car si on les dit sans faire précéder un de ces titres d'honneur *monsieur*, &c. On suprime la particule *de* devant les noms qui ont plus d'une silabe : ainsi au lieu de dire *monsieur de Turenne*, *monsieur de Villars* : on dira, *Turenne*, *Villars* : cependant on conserveroit l'article *de*, 1°. dans le nom d'une silabe, comme, *de Thou* : 2°. dans les noms de deux silabes, dont la derniére a pour voyele un *e* muet, *de Vardes* : 3°. dans les noms qui commencent par une voyele *d'Armagnac*, *d'Etampes*.

Les noms de riviéres féminins prennent l'article indéfini à la suite de ce nom, *riviére* : la *riviére de Seine* ; mais s'ils sont masculins, ils prennent l'article défini, *la riviere du Rhône*. Ces noms ne doivent jamais être précédez du mot

Mm

...*ve* ; on ne dit point *le fleuve de la S...e*, &c. Les noms des montagnes se mettent avec l'article *de* à la suite de ce mot, *montagne* comme, *la montagne de Tarrare* ; & sans article à la suite du mot *mont*, *le mont Taurus*.

1004. L'article *de* ne fait point un bon effet devant le mot *presque* : comme, *c'est le sentiment de presque tout le monde* ; il vaut mieux dire, *presque tout le monde est de ce sentiment* ; cependant il pouroit être quelquefois si nécessaire d'employer *de* avant *presque*, que le besoin devroit alors l'emporter sur une délicatesse excessive.

1005. Nous avons marqué (337.) divers noms qui ne prennent point d'article à la suite d'un verbe, avec lequel ils semblent ne former qu'une même idée : voici les principales de ces expressions.

Avoir *faim*, *soif*, *apétit*, *envie*, *dessein*, *honte*, *coutume*, *chaud*, *froid*, *compassion*, *pitié*, &c.

Donner *avis*, *caution*, *quittance*, *parole*, *rendez-vous*, *cours*, *cariére*, *jour*, *prise*, &c.

Faire *grace*, *voile*, *naufrage*, *banqueroute*, *aliance*, *mine*, *semblant*, *front*, *face*, *argent*, *provision*, &c. puis impersonellement, *Il fait jour*, *nuit*, *clair*, *chaud*, *froid*, *beau*, &c.

Parler *raison*, *François*, *Latin*, &c.
Prendre *patience*, *garde*, *jour*, *heure*, *langue*, *terre*, *conseil*, *médecine*, *séance*, *part*, &c.
Porter *malheur*, *bonheur*, *compassion*, *coup*, *envie*, *témoignage*.
Entendre *malice*, *raison*, *raillerie*, *vêpres*, *matines*; chanter ou dire *matines*, *vêpres*. &c.
Gagner *pays*, mettre *fin*, &c.
Remarques sur les noms.
On dit *vingt & un an*, *vingt & un jour*, mettant *an* & *jour* au singulier; comme on y mettroit aussi, ce semble, les autres noms qui expriment certaines parties de la monoie ou du tems; *vingt & un écu*, *vingt & une semaine*, &c. 1006.
Ailleurs, *vingt & un*, est suivi d'un nom au pluriel: *vingt & un chevaux*, *vingt & un volumes*; on écrit *vingt hommes*, & on prononce, *vingt-hommes*, on écrit *quatre vingt hommes*, *six vingt écus*, & l'on prononce *quatre vin-zhommes*, *six vin-zécus* (932.) 1007.
Remarques sur les adjectifs qui doivent être placez, les uns devant, & les autres après leur substantif.
Bien que l'usage seul doive bien faire sentir ces diférences, les remarques suivantes y peuvent contribuer. 1008.

Adjectifs qui doivent communément précéder leur ſubſtantif.

1009. 1°. LEs adjectifs de nombre, *le premier homme*, *le ſecond jour*, *le dernier rang* : mais quand le nom de nombre ſert de ſurnom, on le met après le ſubſtantif : *Innocent treiziéme*, &c. De plus, quand on cite quelque partie d'un livre ſans mettre d'article, l'adjectif de nombre ſe met après le ſubſtantif; *livre premier*, *chapitre troiſiéme*, *article ſecond*, &c. ſi l'on met un article, cet adjectif ſe met indiféremment devant ou après : comme, *Le troiſiéme chapitre*, ou *le chapitre troiſiéme*.

2°. Les adjectifs qui viennent des pronoms ou qui ſont cenſez comunément pronoms : comme, *mon*, *vôtre*, *leur*, *ce*, *le même*, &c. *mon humeur*, *votre maiſon*, *ce livre*, *le même ouvrage*, mais les poſſeſſifs relatifs, *le mien*, *le vôtre*, *le leur*, ſe mettent toujours après leur ſubſtantif, qu'ils ſupoſent déja énoncé.

3°. Les adjectifs ſuivans ſe mettent encore devant leur ſubſtantif; *ample*, *beau*, *bon*, *méchant*, *mauvais*, *gros*, *grand*, *petit*, *pire*, *meilleur*, &c. comme, *bon homme*, *beau jour*, &c. Si l'on ajoûte à ces adjectifs quelque particule

ou quelqu'autre dépendance, on peut les mettre alors devant ou après leur substantif : comme, *Un très-beau jour*, ou *un jour très-beau*; *un ingénieux & méchant homme*, ou *un homme méchant & ingénieux*; on dit *Un gros homme* & *un homme plus gros qu'un toneau*.

Adjectifs qui ne se mettent qu'après leur substantif.

1°. ADjectifs de couleur, *habit noir*, *chapeau rouge*, &c. 2°. Adjectifs de noms de nation, *musique Italienne*, *ingénieur Allemand*. 3°. Adjectifs participes, *homme chéri*, *estimé*, *battu*, &c. 4°. Adjectifs de figure, *quarré*, *rond*. 5°. Adjectifs employez pour marquer quelque qualité élementaire ou physique; *froid*, *pur*, *humide*, *sain*, *bossu*; *tems froid*, *air pur*, &c. les terminez en *ique* peuvent tous se mettre après le substantif, & la plupart doivent s'y mettre, *un esprit pacifique*. Dans une sorte d'exclamation on mettroit avant le substantif plusieurs de ces adjectifs, qui sans cela seroient mis après; ainsi on diroit, *C'est un laid homme* ! La plupart des autres adjectifs se placent presque indiféremment avant ou après le substantif. 1010.

Plusieurs adjectifs qui suivent le substantif en leur sens propre, le précédent

en leur sens figuré : comme, *Femme pauvre* ; sens figuré : *pauvre homme*, *source vive* (*d'eau*) sens figuré, *vive source de lumiére* : *fruit mur* ; sens figuré, *mure délibération*.

1011. Quelques adjectifs joints avec un substantif ont un sens particulier & déterminé, selon l'arangement fixe où l'usage l'a ataché : ainsi dans *sage-femme*, *femme grosse*, *galant homme*, *malin esprit*, *plaisant homme*, &c. les adjectifs *sage grosse*, &c. ne forment pas en ces endroits l'idée qu'ils forment communément en qualité d'adjectifs : *sage femme* signifie une femme qui aide les femmes dans leurs couches : *femme grosse* signifie une femme enceinte ; *galant homme* signifie un homme d'honneur & qui sait le monde : *le malin esprit* signifie souvent le démon : *plaisant homme* se prend d'ordinaire en mauvaise part ; mais *un homme plaisant*, veut dire *un homme divertissant*, *gai* ; certaine nouvelle, *quidam nuntius* & nouvelle certaine, *nuntius indubitatus*.

Remarques pour aider à discerner les noms masculins d'avec les féminins.

1012. IL faut les supposer tous masculins, excepté les suivans.

1°. Ceux qui conviennent aux fémel-

les, *Junon*, *Pallas*, &c. *une Jument*, *une biche*, &c.

2. Les mots en *tié* ou en *té* qui viennent des mots Latins en *tas* : comme, *moitié*, *pitié*, *bonté*, *commodité*, qui viennent de *medietas*, *pietas*, *bonitas*, &c.

3. En *ion* qui viennent des mots Latins en *io*, *action*, actio; *possession*, possessio, &c.

En *son* précédé d'une voyele : comme, *prison*, *maison*, &c. excepté *blason*, *gason*, *grison*, *horison*, *oison*, *poison*, *tison*, &c.

En *eur* : *peur*, *vigueur*, &c. excepté, 1°. *bonheur*, *cœur*, *chœur*, *deshoneur*, *honeur malheur* : 2°. les adjectifs en *eur* qui conviennent à un homme : comme, *crieur*, *vendangeur*, *procureur*, &c.

6. En *x* : *la voix*, *la paix*, *noix*, &c. excepté, *prix*, *fénix*, *faix*, *choix*.

7. Les noms suivans qui ne peuvent se réduire à une classe particuliere : *brebis*, *clé*, *chair*, *court*, *dent*, *dot*, *eau*, *faim*, *fin*, *foi*, *forêt*, *fourmi*, *glu*, *loi*, *main*, *mer*, *la mort*, *nuit*, *peau*, *souris*, *tribu*, *tour*, *vertu*, qui sont tous féminins.

8. Les noms terminez en *ise* sont encore féminins : comme *la bise*, &c. aussi bien que la plupart des mots de grandes régions, terminez en *e* féminin : *l'Europe*, *la France*, &c. pour les autres noms ter-

1013

minez en *e* muet ils ne peuvent recevoir de régles;il faut avoir recours aux dictionaires: la liste suivante servira à connoître les noms masculins de cette terminaison qui sont le plus d'usage ; ceux qui ne seront pas marquez ici sont féminins: ce que je ne prétens pas dire sans aucune exception.

A Abîme, acte, adverbe, adultére, ais, albâtre, amble, ambre, amphithéatre, ancêtre, âne, angle, aniversaire, antidote, antimoine, antre, apogée, apophtegme, apostume, arbre, arres, article, artifice, asme, astre, astrolabe, azile, auditoire, augure.

B Balustre, batême, batistére, beaume, bénéfice, beure, bitume, blâme, blanc, branle, bréviaire, bufle, busque *ou* busc, buste, bronze.

C Cable, cadavre, calice, calme, cancer, cancre, canfre, cantique, caprice, capricorne, capuce, caractére, carosse, cartouche, cartulaire, casque, cataplâme, catére, cautére, centre, cercle, chancre, change, chanvre, chapitre, charme, chef-d'œuvre, chifre, chile, chocolat, ciboire, cidre, cierge, cilice, cimeterre, cimetiere, cintre, cirque, clistére, cloître, code, codicile, coffre, colisée, colosse, comble, comerce, compte, comte, conte, concile, conclave, concombre,

combre, cône, consistoire, conte, contraste, contrôle, corollaire, coturne, coude, couple, couvercle, crane, crépuscule, crible, crime, crocodile, cube, cuivre, culte, cigne, cilindre.

D Décalogue, délire, desastre, desordre, dialogue, diamétre, diaphragme, dictionaire, digeste, diocèse, distique, divorce, doge, dogme, dogue, domaine, domicile, double, doute, dromadaire.

E Echange, édifice, éloge, empire, empirée, entousiasme, entre acte, épiderme, équilibre, équinoxe, espace, éxemplaire, éxemple, éxercice, éxode.

F Faîte, faste, fleuve, fifre, formulaire foie, frontispice.

G Geniévre, génie, genre, germe, geste, gingembre, glaive, globe, golfe, goufre, garde, greffe *où se tiennent les registres*, grimoire, groupe.

H Havre, hellébore, hémisfére, holocauste, hipocondre.

JI Jaspe, jeûne, incendie, inceste, indice, insecte, interméde, interrégne, interstice, intervale, inventaire.

L Labirinte, laboratoire, langues, leure, libelle, lierre, liévre, limbes, limites, linge, livre, louvre, lucre, lumiere, lustre.

M Maléfice, manifeste, manipule, maître, marbre, martir, martire, masque, massacre, mausolée, mensonge, mérite, merle,

mécompte, mélange, méteore, meuble, meurtre, microscope, ministére, mistére, modéle, monastére, monde, monitoire, monstre, mufle, murmure, muscle.

N Navire, négoce, nitre, nombre.

O Obélisque, obole, ofice, ongle, oprobre, opuscule, oratoire, ordre, organe, orifice.

P Pacte, panache, paradoxe, paraphe, paragraphe, paricide, parterre, participe, patrimoine, peigne, peuple, phlegme, plâtre, pléonasme, poëme, poivre, pole, polibe, pore, porphire, portique, pouce, préambule, précepte, prêche, précipice, préjudice, prélude, prépuce, presbitére, prestige, prétexte, principe, prodige, prologue, pronostique, prône, proverbe, pupitre, purgatoire.

Q Quadre.

R Rable, rale, réfectoire, refuge, régime, registre, régne, relâche, reliquaire, reméde, reproche, reste, rêve, rhume, risque, rôle, rosaire.

S Sable, sacerdoce, sacre, sacrifice, salaire, salpetre, sanctuaire, scandale, scapulaire, schirre, scrupule, seigle, séminaire, séptre, sépulcre, service, sexe, siécle, signe, silence, simple, singe, solstice, squéléte, stile, suaire, subside, sucre, suplice, simbole, sinode.

T Terme, territoire, texte, théatre, ti-

gre, timbre, titre, tonnerre, tréfle, triangle, triomphe, trône, trophée, tropique, trouble, tumulte, tuorbe.

V Vacarme, vase, vaudeville, ventre, ventricule, verbe, verre, vertige, vestibule vestige, vice, vignoble, vinaigre, ulcére, volume, urétére.

Z Zéle, zéphire, zodiaque.

Noms les plus usités de deux genres selon leur signification diverse.

LE premier des deux rapportez ici, est masculin, le second est féminin. 1021 5.

Un *barbe*, cheval; la *barbe*, poil.

Un *cornete*, oficier; une *cornéte*, coiffe de toile.

Un *enseigne*, oficier; une *enseigne*, marque pour signifier quelque chose.

Le saint *Evangile*, loi & histoire de Jesus-Christ; la derniére *Evangile*, extrait de l'Evangile qu'on lit à la messe.

Le *foudre* de Jupiter; la *foudre*, tonerre.

Un *garde*, homme commis pour garder quelque chose; la *garde*, compagnie de ces mêmes hommes; la *garde Ecossoise*, ou une *garde*, auprès d'un malade, ou la *garde de l'honneur*.

Le *greffe*, lieu où se garde les actes de la justice; la *greffe*, petite branche pour enter un arbre.

Le *livre*, volume; la livre, poids.

Un *manœuvre*, ouvrier de masso-nerie ou d'autres ouvrages serviles ; une *manœvre*, maniére méchanique de gouverner un vaisseau.

Le *manche* d'un instrument; la *manche*, partie d'un habit, & la *Manche*, mer entre la France & l'Angleterre.

Un *mémoire*, papier écrit pour exposer des faits ; la *mémoire*, puissance de l'ame pour se ressouvenir.

Un *mode*, terme de philosophie ; la *mode*, maniere ou coutume nouvelle.

Un *beau moule*, creux pour former une chose; *de belles moules*, poissons.

Un *ofice*, service, Une *ofice*, lieu où se met la vaisselle.

Un *page*, jeune gentilhome en service ; une *page*, côté d'un feuillet.

Le *paralele*, comparaison, la *paralele*, ligne.

Un *pendule*, terme de mathématique ; une *pendule*, horloge.

Un *période*, course, espace de tems; une *période*, partie du discours, ou révolution d'un astre.

Le *pique*, couleur de cartes ; la *pique*, sortes d'armes.

Un *poêle*, fourneau pour échaufer ; une *poêle*, pour fricasser.

Un *poste*, lieu marqué : la *poste*, course de cheval.

Le *pourpre*, maladie ou couleur ; la *pourpre*, marque de dignité supérieure.

Un *satire*, demi-Dieu sauvage; une *satire*, critique maligne.

Un *somme*, sommeil; une *somme*, quantité d'argent.

Le *temple*, lieu à honorer Dieu; la *temple*, partie de la tête entre l'œil & l'oreille.

Un *voile*, couverture de tête pour les femmes: une *voile*, toile d'un vaisseau pour recevoir le vent.

Noms de genre douteux.

1016.

A*Mour*, *compté*, *couple*, *épisode*, *duché*: ces mots sont plus souvent masculins, *amour* en particulier n'est guére féminin qu'au pluriel, pour signifier une passion déréglée, *de folles amours*: mais *épitaphe*, *épitalame*, *horoscope*, *himne*, *dialecte*, *thériaque*, sont plutôt féminins que masculins: *orgue*, au singulier est plutôt masculin que féminin. *Evangile* pouroit toujours être masculin: *le dernier Evangile de la messe*. (1015.)

Le genre du mot, *persone*, est très-remarquable en François. Quoiqu'il soit féminin étant pris substantivement; cependant lorsqu'il est séparé de son substantif ou relatif, & que d'ailleurs il désigne quelque objet du genre masculin, on met aussi cet adjectif ou relatif au masculin: ainsi parlant de Messieurs de l'Académie des Sciences de Paris; on dit

Ces savantes persones méritent l'estime du public ; ils sont des guides surs dans les plus utiles conoissances.

Par où l'on voit que l'adjectif *savantes* est au féminin étant joint immédiatement à son substantif *persones* : & que le relatif *ils* est au masculin, quoiqu'il ait le même substantif, mais dont il est séparé : peut-être même, que *ils* pouroit être mis encore ici au masculin, s'il suivoit immédiatement le mot *persone* : disant *Ce sont de savantes persones, ils méritent l'estime du public.* (485)

On peut dire le même du mot *gens* ; à quoi il faut ajouter qu'il est toujours féminin quand il est précédé de son adjectif : & toujours masculin quand il en est suivi : comme, *Ce sont de sottes-gens, & ces-gens-là sont bien sots.*

Remarques sur les pronoms.

1017. QUand un même pronom conjoint se trouve être le régime de plusieurs verbes, ou qu'il les régit : alors on le répéte quelquefois, & d'autres fois on ne le répéte point.

1°. Il le faut toujours répéter quand il est en des cas obliques : *Il me prie & me conjure*, & non pas, *il me prie & conjure : je vous dis & je vous déclare*, & non pas, *je vous dis & déclare.*

2o. Il faut toujours répéter le pronom *on* : *On parle & on agit*, & non pas : *on parle & agit*.

3o. Il faut répéter les nominatifs conjoints, *je*, *tu*, *vous*, *nous*, quand les verbes sont en diférens tems : *Je dis & je dirai toujours*, & non pas, *& dirai* : *nous parlons & nous parlerons pour lui*.

On peut répéter aussi en cette ocasion les pronoms *il*, *elle*, *ils elles* : mais on peut très-bien s'en dispenser, sur-tout dans le discours familier : *Il fait & dit ce qui lui plaît*, ou *il fait & il dit*, &c. Tous les conjoints se répétent quand on passe de l'afirmative à la négative; & quand ils sont mis après les particules *mais* ou *même* : *Il le croyoit & il ne le croit plus*; *il l'a fait*, *mais il ne le fait plus*; *il le pense & même il le dit*.

Le pronom *le* ne doit jamais se prononcer qu'avec un *e* muet; *faites-le*, & non pas *faites-lé*, comme disent plusieurs. 1018.

Le pronom personel *on*, se met quelquefois pour *je*, comme *On vous verra*, pour *je vous verrai* : mais il ne doit guére s'employer ainsi, qu'en riant; & il marque un grand air de familiarité qu'il n'est pas toujours à propos, de prendre; comme font quelques gens du bel-air. Les auteurs dans leurs livres emploient souvent *on* pour *je* : c'est peut-être par mo-

destie, afin de ne point nommer trop souvent leur propre persone.

1020. Le pronom *on* prend quelquefois avant soi une *l* apostrophée en cette sorte, l'*on dit* : mais cela ne se fait guére que pour éviter la cacophonie de quelque voyéle précédente; ce qui est sur-tout d'usage dans les vers. *Soi-même* ne s'emploie jamais au pluriel; bien que *soi* s'y emploie après une préposition : comme, *Ces choses sont bonnes en soi* ou *de soi* : mais on ne peut pas dire *sont bonnes en soi-mêmes*, ni *de soi-mêmes*, il faut dire alors, *en elles-mêmes*, ou *d'elles-mêmes*.

1021. Le pronom démonstratif *ce* suivi de *est* & de *que*, n'est quelquefois que surabondant; sans former aucun sens particulier : comme, *C'est alors que je vis*; cela signifie seulement *alors je vis*.

1022. Comme le pronom *ce* est souvent employé pour *il*, les étrangers sont en peine de distinguer les ocasions, où ces deux pronoms ne peuvent être employez l'un pour l'autre : il faut toujours mettre *il*, 1o. devant les adjectifs qui sont sans nom substantif : *Il est grand de pardonner*; *Il est bon de se précautionner* : 2o. Devant les noms de tems, mais qui ne répondent point au pronom *ce* interrogatif : on dit, *Il est quatre heures, il est jeudi, il est temps* &c. Mais si l'on vous avoit demandé,

Quel jour est-ce? vous répondriez, *C'est jeudi*, &c. Hors de ces ocasions on doit, ou l'on peut toujours employer *ce* au sens de *il*.

On dit contre la régle (407. 408.) *Parlez à moi*, *parlez à eux*, &c. Cet usage est venu vraisemblablement de ce que ces mots signifient en cette phrase, *Adressez-vous à moi*, *adressez-vous a eux*; car en d'autres ocasions on diroit plutôt, *Parlez-moi*, *parlez-leur*. 1024.

Remarques sur les pronoms possessifs.

NOus avons remarqué (705.) qu'on dit, *J'ai mal à la tête*, *la jambe me fait mal*; & non, à *ma tête* ni *ma jambe*, &c. Cependant si le mal est devenu comme ordinaire, on peut dire, parlant à quelqu'un qui en est instruit: *Ma tête*, *ou ma jambe me fait mal*; *ma migraine m'a tourmenté violemment aujourd'hui*. Ce pronom possessif désigne alors l'habitude particuliére qu'on a contractée avec la partie du corps qui fait mal, ou avec la maladie même: de plus, en quelques maniéres de parler proverbiales, on met les pronoms possessifs, sans qu'ils ajoutent rien au sens, comme, *Se trouver sur ses pieds*. En d'autres ocasions on employe à son gré ou l'on évite ces pronoms possessifs; *Elever sa voix* ou *élever la voix*. 1025. 1026.

On répéte, les pronoms possessifs aussi 1027.

bien que les articles : comme, *Son pére & sa mére, ses fréres & ses sœurs*, & non pas *ses pére, mére, &c.*

On doit écrire, *J'ai reçu votre lettre*, & non pas, *J'ai reçu la vôtre:* à moins que le mot *lettre* n'ait été dit un peu auparavant.

Remarques sur les pronoms rélatifs suppléans le, la, en y.

1028. J'*Ai été malade & je la serai long-tems*, &c. C'est ainsi que parlent la plupart des femmes même de la Cour; d'où il faut conclure, que c'est une maniére de parler autorisée (23.).

1030. Il est vrai que d'autres femmes, surtout celles qui se mêlent d'être savantes, apuyées sur l'autorité de quelques gens de lettres, disent plutôt, *je le serai*; que *je la serai*. Si l'on s'en tenoit à l'autorité; celle de Monsieur Patru, & de Madame de Sévigné en vaudroient beaucoup d'autres; ils étoient déclarez pour *je la suis*: cette expression a passé dans les vers & dans les chansons qui ont eu le plus de cours.

1031. M. de Corneille d[illegible] notes judicieuses raporte comme certain, *que malgré la décision de M. de Vaugelas, la plupart des femmes conviennent à dire, & moi quand je la suis*. Ce que je ne com-

1032. prens pas bien, c'est cette décision mê-

me de M. Vaugelas qui en la faisant, avouoit *néanmoins que toutes les femmes, aux lieux où l'on parle bien, disent* la *& non pas* le : tel étoit donc l'usage même dès son tems : mais puisque dans son excellente préface, il reconnoît l'usage pour l'arbitre souverain de la langue, pourquoi le contredit-il en cette occasion ? Lui & d'autres habiles grammairiens en ont aporté une raison, que j'ai voulu faire valoir quelquefois.

1033. Je disois donc après ces grands hommes, que *le* en ces ocasions étoit indéclinable ; parce qu'alors il signifie *cela* ; mais on rioit de ma difficulté ; & on me répondoit que c'est justement la question de savoir si *le* est indéclinable : puisque l'usage le plus étendu faisoit dire *je la suis* ; où *le* est décliné & changé en *la*.

1034. Il faut dire, m'ajoutoit-on, que ce relatif est ici déclinable, pour le nombre singulier où il fait *le* au masculin & *la* au féminin : ce qui ne l'empêcheroit pas d'être indéclinable au pluriel, tant masculin que féminin, où éfectivement l'usage ne le décline point en cette rencontre ; car des hommes & des femmes diroient également : *Nous avons été fidéles & nous le serons encore*, & non pas, *& nous les serons*. Du reste il n'est pas vrai que le pronom *le*, soit toujours indéclinable au

pluriel & au féminin ; puisqu'il se décline toujours après le pronom *ce* ; comme, *Etoit-ce votre pensée ? je ne crois pas que ce la fût ?* ou *sont-ce là nos gens ? oui , ce les sont*. Par où l'on voit combien nos plus habiles grammairiens ont perdu de tems & de raisonnemens , quand ils ont entrepris de prouver que *le* étoit indéclinable.

Le pronom *en* qui est de soi génitif (393.) pouroit passer pour nominatif en ces phrases : *Il ne veut nulle courone ici bas , il en veut une immortelle* ; mais au fond il suplée pour un génitif sousentendu ; comme s'il y avoit : *Il veut une des courones , qui est immortelle*.

1035. Le pronom supléant *y* , se met après la particule *en* lorsqu'elle est employée devant un participe où elle forme un gérondif (541.) *en y alant* : au lieu qu'ailleurs *en* ne se met qu'après *y* : *Vous y en trouvez* : ou *je m'y en vais* : Dans le second cas , *en* est pronom ; & dans le premier , il est le signe du gérondif. (542.)

Le pronom *l'un l'autre* ; se décline ainsi ; *l'un l'autre ; l'un de l'autre ; l'un à l'autre* ; comme, ils se flatent *l'un l'autre* ; ils médisent *l'un* de *l'autre* ; ils *se donnent le change l'un à l'autre* ; on dit de même, *Les uns les autres ; les uns des autres , & les uns aux autres*.

VII.

Usage de plusieurs particules qui ayant un grand nombre de divers emplois, causent le plus de dificulté, & sont les plus importantes à savoir dans la langue Françoise.

Que.

CEtte particule a pour le moins vingt-huit usages diférens. 1038.

1°. Elle est accusatif singulier & pluriel du pronom déterminatif *qui* (439.) & suplée pour le génitif & le datif du même pronom. (446.)

2°. *Que* entre deux verbes sert à déterminer & particulariser le sens du premier verbe (446.) comme, *Je crois que vous riez.*

3°. *Que* à la suite de la négative *ne*, signifie *tantummodo*, seulement : *César n'avoit de vice que l'ambition*; c'est-à-dire, *avoit pour vice seulement l'ambition.*

4°. *Que* après *ne* se met aussi quelquefois pour *nulle chose : Je n'ai que faire présentement : il n'a que voir dans cette afaire*, c'est-à-dire, *il n'a nulle chose à voir dans cette afaire : je n'ai nulle chose à faire.*

5°. *Que* se met avant la troisiéme personne de l'impératif : *Qu'ils viennent, qu'ils fassent.*

6°. *Que* se met pour *quelle chose : Je ne sais que faire*; pour, *je ne sais quelle chose faire.*

7°. *Que* avant *ne* ſe met au lieu de *pourquoi* : comme, *Que ne parlez-vous*, c'eſt-à-dire *pourquoi ne parlez vous pas* ? Obſervez qu'en cette occaſion, on omet après *ne* la particule *pas* ou *point*, & ſi l'on ajoutoit *pas* ou *point*, alors *que* ſignifieroit *quelle choſe* : comme, *Que ne fites-vous pas pour l'obtenir* ; c'eſt-à-dire, *quelle choſe ne fites vous pas pour l'obtenir.*

8°. *Que* ſe met pour marquer un ſouhait ; & alors il eſt ſuivi du ſubjonctif ou de l'incertain de l'indicatif : *Que Dieu vous béniſſe* ; ou *que je voudrois*, &c.

9°. *Que* dans cette derniére phraſe marque auſſi une ſorte d'admiration, & ſignifie *combien* : il ſe met alors avec tous les divers tems de l'indicatif ; *Qu'il y a de fauſſes vertus ! qu'il eſt rare de renoncer à ſon intérêt !* &c. *Que vous portâtes loin vos prétentions !* &c. il ſe met auſſi immédiatement devant un nom en ſouſentendant le verbe : *Que de fauſſes vertus, que de diſſimulation* ! il répond alors au *quot* ou *quantùm* ou *quàm multus* des Latins.

10°. *Que* ſe met pour *lorſque* : *Il eſt venu, que j'étois à travailler* ; pour *lorſque j'étois à travailler.*

11°. *Que*, après le verbe *il ne fait*, ſuivi de la particule *de* & d'un infinitif, ſe met pour *tout à l'heure* ; *Il ne fait que de ſortir* ; pour, *il eſt ſorti tout à l'heure.*

12°. *Que*, après ce même verbe, *il ne fait*, suivi d'un infinitif (mais sans être suivi de la particule *de*) signifie, *il ne cesse*; comme *Il ne fait que chanter tout le jour*; pour, *il ne cesse de chanter tout le jour*.

13°. *Que*, après un impératif se met pour *afin que*: *Venez que je vous embrasse*; pour *venez afin que je vous embrasse*, &c.

14°. *Que*, se met pour, *à moins que* ou *avant que*: comme *je ne serai point content que je ne sache le François*, c'est-à-dire, *à moins que je ne sache le François*; ou *avant que je sache le François*.

15°. *Que*, se met après *autre* & *autrement*: comme, *Il est autre que vous*, ou *il pense autrement que moi*: alors si la particule *que* est suivie d'un verbe, il faut ajouter la particule *ne*: comme, *il est autre que vous ne croyez*; pour, *il n'est pas tel que vous croyez*.

16°. *Que* après *il-y-a*, signifie, *depuis que*; *Il y a dix ans que je languis*, c'est-à-dire, *dix ans se sont passez depuis que je languis*.

17°. *Que* tient lieu de la répétition d'une conjonction (669.) *Quand j'ai dit & que j'ai prouvé*, &c. *s'il le veut & que vous le vouliez*; pour, *quand j'ai dit & quand j'ai prouvé*, &c.

18°. *Que* signifie, *& cependant*: comme, *Il me verroit mourir qu'il n'en seroit pas*

touché; c'est-à-dire, *& cependant il n'en seroit pas touché*. De même, *Il auroit tout l'or du monde, qu'il en voudroit davantage*; c'est-à-dire, *& cependant il en voudroit davantage*.

19°. *Que*, à la suite d'un verbe & suivi d'une négation & d'un subjonctif, signifie, *sans que* : comme, *Je ne l'ai point servi, que je n'en aie eu du chagrin*; pour *sans que j'en aie eu du chagrin*.

20°. *Que de*, suplée pour *rien de meilleur* : comme, *Il n'est que de prendre le ton haut avec les prétendus importans*; ou *il n'est chere que d'avaricieux*; c'est-à-dire, *il n'est rien de meilleur que de prendre le ton haut*; & *il n'est meilleure chére que celle d'un avaricieux*.

21°. *Que*, suivi de *si*, se met pour, *& si*; *Que si vous m'objectez*, pour, *& si vous m'objectez*.

22°. *Que* s'emploie après *tout* mis devant un adjectif, pour signifier *bien que* : *Tout simple qu'il est, il conduit bien ses afaires*; c'est-à-dire, *bien qu'il soit simple*. (493.)

23°. *Que*, après les comparatifs. (354.)

24°. *Que*, interrogatif se met quelquefois pour le datif, *à quoi* : *Que sert la fortune, quand nos passions nous rendent malheureux*, pour *à quoi sert la fortune? Que* est aussi nominatif interrogatif, *Que reste-t-il, que dit-on?* (451.)

25.

25°. *Que*, après *pour*, & après *trop* ou *assez* : comme *Il est assez sage pour qu'on se repose sur lui* ; ou, *il est trop sage pour qu'on se défie de lui* ; c'est-à-dire, *il est tellement sage qu'on doit se reposer sur lui*, ou il *est tellement sage qu'on ne doit pas se défier de lui.*

26°. *Que*, se met aussi devant les temps du subjonctif, en sousentendant quelque autre verbe : *Que j'allasse à cette cérémonie sans y être invité* : comme s'il y avoit, *vous voudriez que j'allasse*, &c. *que* se met encore ainsi pour marquer de l'étonement ; *Que cet homme se soit oublié !* où l'on peut de même sousentendre un verbe ; *est-il possible que cet homme se soit oublié ?*

27°. *Que*, pour *de qui*, ou *à qui* ; *C'est de vous que j'atens cette justice* ; *c'est à vous que je la fais* ; pour dire, *c'est vous de qui j'atens cette justice* ; *c'est vous à qui je la fais.*

28°. *Que*, se met pour *où* ; *C'est au ciel que Dieu se fait voir* ; pour dire ; c'est *au ciel où Dieu se fait voir.*

De, du, des.

1°. Ces particules servent d'articles au génitif.

2°. Elles marquent les surnoms qui viennent ou sont suposez venir de Seigneurie : *M. le Prince de Condé*, *M. le Maréchal de Villars.*

3°. Elles se mettent devant le nom du lieu d'où l'on vient : *revenir* ou *venir* de *Rome*, du *palais*, de *la campagne*, des *Indes*, &c.

4°. Après les verbes passifs (716.) *être aimé* de *son pére*, *considéré* du *prince*, &c.

5°. Avant les noms de tems, souvent elle signifie *durant* : *Il n'a point paru* de *tout le jour*, ou *du régne de Louis treize* : ou *il a travaillé* des *heures entiéres* ; *il est parti* de *nuit*, du *matin*, &c. je ne le verrai de *ma vie*, c'est-à dire, *durant tout le jour*, *durant le régne de*, &c. *durant toute ma vie*.

6°. Elles signifient quelquefois *avec* : comme, *Travailler* de *sa main* de *sa tête*, pour *avec sa main*, &c.

7°. *De*, *du*, *des*, ont encore un usage très-étendu ; servant à particulariser le nom propre d'un objet qu'on vient d'indiquer par un nom appellatif (c'est-à-dire commun à d'autres objets de la même espéce) comme, *Le Royaume* de *France*, *la riviére* du *Rhone* : comme si l'on disoit, *le Royaume qui s'appelle France*, &c.

Elles signifient quelquefois *par* : *Il est mort* de *faim* ; *il s'y prit* de *cette maniére*, c'est-à-dire, *par la faim*, *par cette maniére*.

1038. La particule *de* (mais non point *du* ni *des*) se met encore aux usages suivans.

8°. Après certains adjectifs joints au verbe impersonnel *il est*, & suivis d'un infinitif : comme : *Il est aisé* de *reprendre*, & *mal aisé* de *mieux faire* : ce qui signifie simplement *reprendre est aisé*, &c.

9°. Avant les adjectifs pris substantivement, précédez & régis par un verbe, *Qu'avez-vous vu* de *beau ? Il n'y en eut point* de *tuez*. Quand l'adjectif est un participe passif, précédé d'un nom de nombre, on peut suprimer *de* : comme, *Il y en eut vingt tuez* ; mais de *tuez* est plus élégant.

10°. En ces maniéres de parler, *Il vient de sortir, il ne fait que de commencer* ; *de*, sert à signifier, *tout à l'heure* : c'est-à-dire, *il est sorti*, *il a commencé tout à l'heure*.

11°. *De* avant les infinitifs au comencement d'une phrase est *rédondant* : comme, *De sçavoir ce qui en est*, *c'est ce que je ne puis* ; la phrase ne perdroit rien de sa signification, quand *de* seroit retranché.

12°. Si la particule *de* est jointe avec les noms de tems & avec la préposition *en*, mais séparée de la particule *en* : comme, *De deux jours en deux jours*, de *trois mois en trois mois* ; alors, *de* marque l'intervalle réglé de certain nombre de jours ou de mois, &c. après lequel une chose recommence ; c'est comme s'il y avoit, *chaque deuxiéme jour, chaque troisiéme mois*.

13°. Après ces mots *il n'y a rien*, suivis d'un adjectif, il faut mettre *de* : comme, *Il n'y a rien* de *si vrai que l'Evangile ; il n'y a rien de si grand que Dieu.*

14°. *De*, avant un nom ou pronom, signifie quelquefois, *en la place*, ou *dans la situation où est un autre* ; comme *si j'étois* de *vous* : *si j'étois* de *Valére je ferois cela* ; si tuo loco ; ou si Valerii loco essem, hoc facerem.

Les particules à, au, à la, aux.

2039. Elles servent d'articles au datif, & elles ont les mêmes usages : excepté *à*, qui en à quelques-uns de particuliers, que nous marquerons.

1°. Ces particules du datif se mettent devant les noms de lieu : *Vivre à Paris*, *au Pérou*, *à la campagne*, *aux Indes*.

2°. Elles marquent la situation où l'on se trouve, comme ; *Etre* aux *abois*, à *la mort*, &c.

3°. Elles désignent la persone à qui quelque chose convient ou apartient ; *Un livre* à *moi*, ou *c'est* à *vous d'y pourvoir*.

4°. Elles signifient quelquefois *avec* : comme, *Peindre à l'huile*, *travailler* au *fuseau*, *toucher* au *doigt*, à *coups d'épée*, c'est-à-dire, *avec de l'huile*, *avec le fuseau*, *avec le doigt*, &c.

5°. Elles marquent les choses : 1°. à

quoi l'on s'ocupe : comme, *Travailler* à *de la dentelle* ; *s'apliquer* aux *mathématiques* : 2°. les choses à quoi l'on a de la disposition, *Habile* à *la guerre*, *adroit* au *jeu*.

6°. Quand elles sont entre deux noms, elles marquent souvent l'usage ou la qualité de la chose ou de la persone, exprimée par le premier de ces deux noms : *Un pot* à *l'eau*; *le cofre* aux *écus* : c'est-à-dire, *qui sert à mettre de l'eau*, *des écus*, &c. de même, *président a mortier* ou *conseiller au parlement*.

7°. Elles s'emploient au lieu de *par* : *Faites le juger* à *des connoisseurs* : *je l'ai vu pratiquer* aux *maîtres de l'art*, c'est-à dire, *par des conoisseurs*, *par les maîtres*, &c.

8°. Elles signifient quelquefois *selon* : comme, *A mon avis* : pour *selon mon avis*.

9°. Elles signifient d'autres fois *pour* : comme, *A votre avantage*, à *mon profit* ; c'est-à-dire, *pour votre avantage*, *pour mon profit* : *Il se prépare* à *partir*, c'est-à-dire, *pour partir* : de même on dit, *Maître à danser*, *fruit à garder* ; c'est-à-dire, *maître pour danser*, *fruit pour garder* ou *pour être gardés*.

10°. Elles se mettent au lieu de la préposition *dans* ou *en*, qui seroient suivies de l'article défini : *Etre* au *lit*, pour *être*

dans le lit; ou *être à la maison*, pou
dans la maison: de même *à l'honneur*
pour *en l'honneur*; de même *aux cas mar*
quez, pour *dans les cas marquez*.

1040. Après un adjectif on met la particul
à devant un substantif, qui est ainsi cens
au datif: comme, *Il est beau à vous d'e*
user si généreusement; c'est-à-dire, *il est*
beau que vous en usiez, &c.

La même paticule à se met devant un
infinitif: comme, *Une belle chose à voir*,
dificile à *comprendre*: c'est-à-dire, une
chose qu'il est beau de voir, & *dificile de*
comprendre.

11° Après, *c'est à vous*, on met *à* ou
de devant l'infinitif: *C'est à vous à prendre*
parti, tuum est decernere: *c'est à moi* à
vous satisfaire, ou *de vous satisfaire*.

12°. *à* pour *de quoi*: *Donnez-lui à man-*
ger, pour *de quoi manger*.

13°. *à* se met pour *si*: *A juger de lui*
par la mine, &c. pour *si l'on juge de lui*
par la mine.

14°. *à* est particule rédondante en ces
phrases: *Est ce à dire*, *ce n'est pas à dire*
pour *est-ce dire*, *ce n'est pas dire*.

15°. *à* désigne l'entre-deux de diffé-
rens nombres: *Il y a quatre* à *cinq lieues*,
pour *entre quatre & cinq lieues*.

16°. *à* se met pour *jusque*: *De Ver-*
sailles à Paris, c'est-à-dire, *jusqu'à Paris*.

17°. *à* se met pour *après : Feuille à feuille*, c'est-à-dire, *feuille après feuille*, *l'une après l'autre*.

18°. *à* marque quelquefois le tems ou l'ordre avec lequel se font les choses : *A six heures*, *à tems*, *à son rang*.

19°. *à* se met souvent devant les infinitifs, sur-tout dans les ocasions suivantes : après le verbe *avoir* ou *être*, comme *J'ai à craindre*, *il n'a rien à faire*, *c'est à vous à prendre vos précautions*, &c. ces sortes de phrases tiennent lieu des verbes *devoir* ou *pouvoir* ; car c'est comme s'il y avoit *je dois* ou *je puis craindre*, &c.

En, *dans* & *y*.

Voyez d'abord (653.) & ajoutez ce qui suit. 1041.

1°. *En* s'emploie comme *dans*, pour marquer la situation où l'on se trouve : *être dans la joie*, *dans l'afliction*, &c. *être en afaires*, *en humeur*, &c.

2°. *En* se met pour *de même que* : comme, *Agir en homme d'honneur* ; pour *de même qu'un homme d'honneur*, &c.

3°. *En* particule relative génitif du pronom *le*, (421.)

4°. Bien que *en* soit *génitif*, il y a une ocasion où il semble être au nominatif ; puisqu'il suplée pour un nominatif comme *L'art sert à tout ; ç'en est un grand que d'aider la mémoire*, pour *c'est un grand*

art ; peut-être pouroit-on expliquer cet *en* dans le sens du génitif. (Voyez nombre 1034.)

5°. *En* particule rédondante qui n'a point de sens particulier , mais que l'usage place devant certains verbes ; comme *Je m'en vais*, pour *je vais* : *j'en tiens*, pour *j'ai atrapé ce que je ne cherchois pas*: *n'en pouvoir plus* , pour *être épuisé* : *s'en prendre à quelqu'un* , pour *acuser ou soupçonner quelqu'un* : en *être à certain point* , pour *être parvenu à certain point* : en *vouloir à quelqu'un*, pour *avoir du ressentiment contre quelqu'un* : *je ne sais où j'en suis* , pour *je suis déconcerté* : il en *est d'une langue comme de la mode*, pour *une langue est comme la mode* , &c. *s'en tenir à quelque chose* , pour *s'arrêter à quelque chose*.

6°. *En* & *dans* signifient quelquefois *selon* ; comme , *En rigueur* , *dans la rigueur* , pour *selon la rigueur* , &c.

7°. *En* signifie d'autre fois *par* ou *avec*: *Agir* en *haine de quelqu'un*, pour *agir par haine* , &c. *soufrir en patience*, pour *avec patience*.

8°. *En* joint avec *tant que* : comme, *En tant que Jesus-Christ étoit homme* , *il étoit mortel*; c'est-à-dire , *par la qualité d'homme* , &c. *en* devant les participes actifs , *en parlant* , &c. (Voyez 542.)

Y 1°. Eſt le datif du pronom ſupléant (420. & 421.) 2°. Il fait partie eſſentielle du verbe imperſonel, *il y a* (621) 3°. Il eſt partie d'un autre verbe imperſonel; ſavoir *il y va*, qui régit le génitif: *Il y va de la vie, il y va de ma réputation*; pour dire *il s'agit en ce point de ma vie, de ma réputation*, &c. 4°. On dit, *j'y ſuis*; pour dire, *Je ſuis dans la diſpoſition où je dois être par raport à la choſe dont il s'agit.*

Si.

1°. SI, conjonction de doute. (Voyez 665.) 1043.

2°. *Si*, pris pour *tellement*, adeo: *Il eſt ſi ſot qu'il s'aplaudit lui-même de l'être*; pour *il eſt tellement ſot qu'il s'aplaudit*, &c.

3°. *Si*, ſignifie *juſqu'à ce point*, comme: *J'achéterois ce mauvais livre? je ne ſuis pas ſi fou*: le mot *ſi*, pris en ce ſens, ſuivi d'un infinitif, demande qu'on ajoute *que de* avant cet infinitif: *Je ne ſuis pas ſi fou que de le faire.*

4°. *Si*, ſe met pour *oui*, quand on aſſirme une choſe qu'un autre nie: *Vous n'avez point parlé? ſi j'ai parlé*, pour, *oui, j'ai parlé.*

5°. *Si bien que*, ſe dit pour *de maniére que*, ita ut.

bonnes , que mauvaises ; c'est-à-di
bonnes, soit mauvaises, bonnes ou mau

2°. *Tant* , pour *autant que* : *Il*
tant d'esprit que de vanité ; c'est-
autant d'esprit que , &c. Voyez r
695. art. 4. & 5.

3°. *Tant* signifie *un si grand n*
ou seulement *un si grand* ou *si fort*
me, *Il y a tant de mauvais livres* ;
dire, un si grand nombre; de mêm
On trouve tant d'avantage (un
avantage) *à modérer ses passions.*
pereur Numérien pleura tant (si f
mort de son pére , qu'il en perdit les

Tant que , signifie *tandis que* ,
lieu, *Tant qu'on a de l'argent on a d*

Plus & moins.

1°. ILs sont superlatifs ou co

comme font plusieurs étrangers.

3°. *Plus*, magis; adverbe, signifie *davantage*: comme, *J'en espére encore plus*.

4°. *Le plus*, maximè *vel* plurimum: *de plus*, prætereà: *au plus*, *pour le plus*, ad summum: *de plus en plus*; magis ac magis; ce sont des adverbes.

5°. *Plus*, se met pour, *d'autant plus*: *Plus on a d'intérêt à parler*, *& plus on est éloquent*: c'est-à-dire, *on est d'autant plus éloquent*, *qu'on a plus d'intérêt à parler*.

Plus après *ne* signifie quelquefois, *desormais*: comme, *Il ne viendra plus*, pour, *il ne viendra pas désormais*: on dit quelquefois en ce sens, *plus du tout*: alors, *du tout* rend la négative plus forte, *nullo modo*.

Plutôt signifie quelquefois, *ce que vaut mieux*: comme, *Plutôt être malheureux qu'infidéle*: *& quelquefois*, ce qui se fait avant une autre chose, *Ariver plutôt qu'un autre*.

Moins, minus, à *tout le moins*, ou *au moins*, saltem.

6°. *A moins que*, nisi; conjonction qui veut être suivie de la particule négative *ne*, & qui alors régit un subjonctif: comme; *A moins que vous ne soyez utile*, *vous ne serez point recherché*.

La conjonction, *à moins que de*, a la même signification: mais elle régit l'in-

finitif : comme, *A moins que d'être utile aux gens, on n'en est point recherché.*

Par.

1046. 1°. PAr, marque la cause, le moyen ou la maniére des choses. *La Perse fut conquise par Cyrus, par la force de ses armes & par une suite de merveilles.*

2°. *Par*, est une préposition de lieu: *Aller par l'Allemagne*, per Germaniam: *Par où irez-vous?* Au figuré, on l'emploie de même, *Prendre une afaire par le bon endroit.*

3°. *Par*, marque une espece de distribution & signifie *chaque*; *donner un écu par soldat*, pour, *à chaque soldat.*

4°. *Par*, se met devant les infinitifs, &a suite des verbes qui signifient, *comencer* ou *finir*: *Il débuta par ennuyer*, &c. *il finit par iriter les gens.*

5°. *Par*, se met avant diverses prépositions, pour marquer un lieu particulier avec elle: *Par dehors, par devant, par dessus*, &c.

Pour.

1047. 1°. POur, devant un infinitif signifie *afin de*: comme, *Dieu a donné des loix pour nous rendre plus saints & plus heureux*; c'est-à-dire, *afin de nous rendre*, &c. Il marque ainsi l'intention

des persones & la destination des choses; & en ce sens il se joint aussi avec un nom; *Je l'ai fait pour l'amour de vous, pour mon ami*, in gratiam, &c.

2°. *Pour*, devant un infinitif & se rencontrant après *trop* & *assez*, marque ce qu'on est capable de faire. *Il est assez habile pour se tirer d'un mauvais pas*; ou *il est trop simple pour apercevoir qu'on se moque de lui*: si *pour*, n'est point précédé de *trop* ou *assez*; alors devant l'infinitif, sur-tout devant le passé de l'infinitif, il signifie, *parce que*: comme, *Pour avoir eu trop de zele, il a été sacrifié*: c'est-à-dire, *parce qu'il a eu trop de zéle*; on diroit aussi, mais peut-être moins bien, à cause d'une espéce d'équivoque, *Pour avoir trop de zéle, je suis malheureux*: à peu près dans le même sens, il se joint avec un nom, *On l'a choisi pour son mérite*, c'est-à-dire, *à cause de son mérite*.

3°. *Pour*, signifie *au lieu de, en la place de, en qualité de*: comme, *On ne peut supléer pour lui*; c'est-à-dire, *On ne peut supléer, en sa place*: ou *J'ai pour garant*, c'est-à-dire, *j'ai en qualite de garant*.

4°. *Pour que*, forme une conjonction qui régit le subjonctif: quelques-uns l'ont voulu banir de notre langue: mais elle y est demeurée & y est même nécessaire en

nes ocasions après *trop* & *assez*; ce
arive souvent, lorsque *trop* ou *assez*,
suivi de *pour*, se trouve dans une phrase
composée, où il y a deux verbes, qui
ont chacun leur nominatif diférent: comme
Il vous a trop bien servi pour *que je*
n'en ai pas obligation : Je vous esti-
me *sez* pour *que vous m'aimiez un peu :*
ces , il vaut mieux évi-
pour
le l'espace de tems
ne chose : *Je vous le*
te pour un m , c'est-à-dire ; *pour l'es-*
d'un mois, ad mensem.

6°. *Pour*, signifie aussi, *de quoi*; comme, *Il n'a pas pour vivre*, ou *de quoi vivre*.

7°. *Pour*, signifie quelquefois *à l'égard* ou *par raport* : comme, *Pour moi je ne me plains pas* : c'est-à-dire, *par raport à moi*, ou, *pour ce qui me regarde* : de même, C'est *beaucoup pour vous* ; c'est-à-dire, *par raport à vous*, &c.

8°. *Pour*, marque l'échange qu'on fait d'une chose avec une autre ; ou exprime quelque sorte de compensation : *Il m'a donné un tableau pour mon livre* ou *en échange de mon livre* ; *Rendre des insultes pour des bienfaits*, &c.

9°. Le *pour & le contre* ; sorte de nom composé, qui signifie ce qu'il y a à dire pour ou contre une chose.

10°. *Pour le moins*, adverbe, ad minimum; & *Pour peu que*, conjonction: comme, *pour peu que vous le vouliez*, si tantisper volueris.

Usage du verbe Faire.

1°. CE verbe dans sa signification la plus générale signifie *produire*, *constituer*, *causer*: comme, *Faire une action*, *un crime*, &c. ou *faire une afaire à quelqu'un*. Il se joint de même avec un infinitif; *faire aimer la vertu*, pour être *cause qu'on aime la vertu*: *Se faire estimer*, pour s'atirer *de l'estime*; *faire faire un ouvrage*, &c. 1024.

2°. Il signifie, *faire en sorte*: comme, *Faites que je sois content*; pour *faites en sorte que je sois content*.

3°. *Faire*, suivi d'un infinitif, signifie *atribuer*: comme, *Il m'a fait dire des choses à quoi je n'ai jamais pensé*; pour *il m'attribue d'avoir dit des choses*, &c.

4°. *Faire*, signifie quelquefois acomoder ou préparer quelque chose: *Faire son lit*; *faire sa chambre*.

5°. *Faire*, pour *contrefaire*: comme, *Ceux qui font les foux à propos*, *ne le sont guéres*.

6°. *Faire*, pour *prétendre paroître*: comme, *Faire l'habile homme*; *faire le philosophe*: c'est-à-dire, *prétendre paroître habile homme*, &c.

7°. *Faire*, précédé du verbe *j'ai* &

de *que* avec une négation, signifie *besoin*: comme: *Un solitaire n'a que faire de rien, & un homme du monde à afaire de tout.*

8°. *Faire*, se dit impersonellement des qualitez du tems: *Il fait beau*; *il fait vilain*; *il fait froid*, *sec*, *chaud*, *&c.* c'est-à-dire, *le tems est beau*, *vilain*, *&c.*

9°. *Se faire*, avec un datif se met pour *se former*, *s'acoutumer*: comme, *se faire aux afaires*; *à la fatigue.*

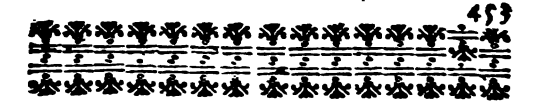
10°. *C'est fait de lui*, ou *c'en est fait*, (actum est de illo.)

11°. *Faire*, se met au lieu de la répétition d'un verbe qu'on vient d'énoncer: comme, *Je l'ai servi & je le ferai encore*; pour, *& je le servirai encore*, &c.

Usage des particules re *&* de *au commencement des mots dont elles sont partie.*

1049. LA particule *re* quand elle se prononce par un *e* muet, signifie ordinairement la réitération de l'action exprimée par le mot: comme, *refaire remesurer*, pour dire, *faire encore une fois*, *mesurer encore une fois*, &c.

La particule *de* (ou des s'il suit une voyéle) signifie souvent le contraire de l'action exprimée par le mot: comme, *déranger*, *démasquer*, *désunir*? c'est-à-dire *ôter l'arrangement*, *le masque*, *l'union*



APENDICE SUR L'ELEGANCE.

TOUT le monde parle d'élégance; les grammairiens en particulier ſemblent en faire la perfection de leur art; & la plûpart de leurs livres ne ſont remplis que du terme *élégant*, des *tours élegants*, des *phraſes élégantes*, des *mots elégants*, des expreſſions plus *élégantes les unes que les autres*. Il eſt donc naturel de rechercher éxactement ce que c'eſt que cette *élégance* dont il eſt fait tant de bruit; & dont il ſemble néanmoins qu'on n'ait qu'une idée confuſe. 1050.

Avec tout le ſoin que j'ai pu aporter pour trouver une idée juſte, qui répondît à ce que les Grammairiens ont comunément dans la penſée, quand ils emploient le mot d'*élégance*; je n'ai rien trouvé à mon gré de plus exact que ce que je vais dire.

L'*élégance*, en fait de grammaire, n'eſt *qu'une expreſſion plus propre, plus d'uſage, ou d'un meilleur uſage qu'une autre* 1051.

expreſſion qui auroit le même ſens, ou à peu près le même ſens.

1052. 1°. J'ai dit d'abord, *l'élégance en fait de grammaire*; car ſi l'on tranſporte le mot *élégance*, au tour & au caractére des penſées; c'eſt prendre le change, comme le font quelques-uns: d'où il faut conclure que *l'élégance* dans ſa propre ſignification, ne regarde que la grammaire.

1053. 2°. L'*élégance* ſe dit d'une expreſſion par raport à une autre expreſſion qui ſe pouroit employer, & qui a le même ſens, ou à peu près le même ſens. En effet s'il ne ſe trouve qu'un ſeul terme pour exprimer ce qu'on veut dire, jamais on ne s'aviſera d'y trouver de l'élégance: on ne trouvera point d'élégance dans cette phraſe, qui d'ailleurs eſt très-Françoiſe: *Le fer eſt dur*, ou *l'eau eſt liquide*. Or pourquoi ne trouve-t-on point d'*élégance* dans ces expreſſions? C'eſt qu'elles ſont uniques pour ſignifier ce qu'on veut dire alors, & que toute autre expreſſion qu'on pouroit employer pour rendre le même ſens, ou à peu près le même ſens, n'eſt point d'uſage parmi ceux qui entendent la langue. Mais au contraire il ſe trouvera de l'élégance dans la phraſe ſuivante: *Une matiére didactique ne comporte pas beaucoup d'ornemens*; au lieu de dire, *il ne convient pas de mettre beaucoup d'or-*

nemens dans une matiére didactique; parce que de ces deux façons de parler qui ont à peu près le même sens, la premiére est plus d'usage parmi ceux qui savent le mieux notre langue. Par la même raison il est plus *élégant* de dire *il y eut vingt hommes de tuez*, que de dire, *il y eut vingt hommes tuez*.

Que si l'on aplique le mot *élégant* à tout un discours, ce mot n'exprimera autre chose (à le prendre, dans sa vraie signification) sinon que le discours est énoncé dans les termes les plus justes, les plus propres, & du meilleur usage qui soïent dans une langue; pour énoncer ce que l'on avoit à dire.

De ces notions qui me paroissent assez naturelles sur le sujet de l'*élégance*, il s'ensuivra que toute la pratique de l'élégance ne doit atirer aucune atention que celle de suivre les régles de la grammaire & du stile, que j'ai exposées dans la suite de mon ouvrage. Si donc j'en ai fait un article à part, c'est moins que j'eusse rien de particulier à en dire, que pour montrer au commun des grammairiens, qu'ils ne disent rien eux-mêmes de paticulier; croyant peut-être dire beaucoup lorsqu'ils font valoir si souvent dans leurs ouvrages le terme d'*élégance*. Son étymologie même semble confirmer ce que je

1054.

dis; puisqu'il paroît se tirer du mot *choisir*, eligere, qui marque le choix qu'on fait de l'expression la plus propre & la plus en usage, pour exprimer ce qui s'ofre à énoncer.

1055. Quelques-uns peut-être ne conviendront pas tout-à-fait de la notion que j'ai aportée de l'élégance, & ils ne verront pas comment elle s'acorde en particulier, avec diférens livres, où l'on a eu en vue de ramasser *les élégances de la langue Latine*; puisque parmi ces prétendues *élégances*, plusieurs ne paroissent point d'un meilleur usage que d'autres expressions qui ont le même sens.

Par là on réduiroit la notion d'*élégance à une expression propre & usitée, qui n'est pas communément employée par le vulgaire; mais seulement par ceux qui possedent le mieux une langue.* Quelle que puisse être cette notion, il est aisé de voir que dans ce qu'elle a de plus juste & de plus précis, elle conviendra très-bien avec la premiére que j'ai aportée; & qu'au moins les deux réunies ensemble, feront conoître un peu plus clairement la nature de *l'élégance*, qu'on ne l'a connue jusqu'ici.

TRAITE'
PHILOSOPHIQUE,
ET PRATIQUE

De la pronónciation des *e* diférens de la langue Françoise.



Lusieurs trouveront peu considérables, les choses qui font la matiere de ce traité. Il a peut-être été un tems que moi-même j'aurois trouvé étrange, qu'on s'avisât de travailler sur des sujets qui semblent de vraies minuties. Cependant à considérer celui-ci de plus près, il paroît que la curiosité & l'utilité peuvent le rendre digne d'atention. 1056.

La curiosité ; car plus certains objets, qui sont en soi très réels, sémblent par leur subtilité vouloir nous échaper ; plus nous avons de plaisir à les mettre entiérement à portée de notre intelligence & de notre imagination. 1057.

L'utilité; car ces sortes de connoissances, quelque abstraites qu'elles paroissent, fournissent des principes plausibles,

qui aplaniſſent l'étude & la pratique de notre prononciation; & même de la prononciation mécanique de toutes les langues.

Au reſte, comme les régles ſimples & générales raportées dans ma grammaire ont juſtifié la nôtre par raport à la bizarerie prétendue des articles de nos noms & des conjugaiſons de nos verbes: les régles que j'aporterai ici, ne la juſtifieront pas moins, par raport à la bizarerie prétendue de la multiplicité de nos *e*.

Pour peu qu'on ſe ſoit mis en devoir d'aprendre ou d'enſeigner notre langue par les régles de la grammaire, on s'aperçoit bientôt que la plus grande dificulté ſe rencontre au traité de la prononciation; & dans ce traité, aux regles qui regardent la prononciation des *e*.

Pluſieurs de nos grammairiens en ont été ſi perſuadez, qu'ils ont ſuivi en ce point la maxime d'Horace: *Quæ deſperat tractata niteſcere poſſe, relinquit*: n'eſpérant pas pouvoir traiter exactement cette matiére, ils ont pris le parti de l'abandoner; & ont cru qu'il faloit ſur ce point, renvoyer uniquement à l'uſage. Les autres, comme M. de la Touche, & le P. Chiflet n'en ont apporté que quelques régles; diſant qu'il n'étoit pas poſſible d'ex-

primer & de ramasser tout ce qu'il y auroit à dire là-dessus. Enfin, si quelques-uns comme M. Hindret en ont voulu marquer les détails, ç'a été par une quantité excessive de réflexions ; lesquelles d'un côté étoient défectueuses, & d'un autre côté si embarassées, qu'elles coûteroient plus à aprendre que l'usage même.

La difficulté vient originairement de la variété des sons qui sont désignez en notre langue par cette même figure *e*. Je ne parle point cependant ici des ocasions où *e* conjointement avec une autre lettre désigne un son particulier & tout diférent de ce que nous apellons des *e*. Ainsi *e* suivi d'un *u* désigne le son qui se prononce dans *feu*. Ainsi *e* suivi d'un n ou d'un *m* désigne souvent un son nazal ; comme il a été dit dans la grammaire (844. & suiv.)

Je parle donc ici des ocasions où l'*e* est proprement seul de voyéle dans une même silabe ; ou suivi seulement d'un *i*, qui ne se prononçant point, comme dans *peines*, *seigneur*, *veiller*, laisse à l'*e* toute sa prononciation & son usage propre. Or il s'agit de bien discerner combien la lettre *e* seule dans une même silabe, peut désigner de sons diférens dans notre langue, & quels doivent être ces sons.

1061-3 Il faut commencer par une diférence générale que tous d'un consentement unanime reconnoissent dans nos *e*, dont les uns sont apellés *e* muets ou *e* François ; tels qu'ils sont dans *prie*, *fasse*, *feront* ; & les autres sont apellez *e* Latins ou *e* susceptibles d'accent ; tels qu'ils sont dans *café*, *difére*, *fèr*, *accès*. Nous apellons les premiers des *e* François ; parce que leur usage & leur son n'est dans aucune langue ni si fréquent, ni si marqué que dans la langue Françoise. On les apelle aussi des *e* muets ; parce que de toutes les voyéles & de tous les sons de la voix humaine, nul n'est plus foible & ne se fait moins entendre ou distinguer à l'oreille que ces *e* François.

1061-4 Nous apellons les autres des *e* Latins : parce que leur usage & leur son se rencontrent communément parmi ceux qui prononcent la langue Latine, de quelque nation qu'ils soient. Je les apelle aussi des *e accentuez* ; parce que dans notre langue, c'est communément par un accent qu'on les distingue d'avec les *e* muets ou François, qui ne sont point susceptibles d'accens. Ainsi on écrit les mots *vérité sincére*, *accès*, avec des accens tels qu'on les voit ici, & qui ne se placent jamais sur les *e* muets. Au reste on omet souvent de placer l'accent sur les *e* accentuez, soit p[illegible]

circonstance de quelques régles généales, qui y supléent; soit (comme il arive plus souvent) par négligence, par inatention, ou par ignorance du véritable usage de notre ortographe.

La diférence des *e* François & des *e* Latins, pris en général, est si grande, que les uns & les autres se prononcent par une conformation & un mouvement de la bouche entiérement dissemblable. Car les premiers qui sont les *e* muets, se forment de la maniére la plus simple & la plus aisée qui puisse être; puisque ce n'est que la prononciation de la voyéle *a*, mais avec une ouverture de la bouche moins grande de moitié, sans donner ni à la langue, ni aux levres aucun autre mouvement particulier. Au contraire les *e* Latins se prononcent par une conformation particuliére de la bouche; savoir, en avançant le bord de la langue jusque vers les dents d'embas.

Cependant il est à remarquer que dans la conformation de la langue & des lévres que nous avons marquée pour la prononciation des *e* Latins, la bouche peut s'ouvrir ou plus ou moins: c'est ce qui fait dans notre langue diverses sortes d'*e* accentuez qu'on apelle ou des *e* fermez, ou des *e* ouverts, ou des *e* très-ouverts; au lieu qu'il n'y a qu'une sorte d'*e* muet.

qui ne se peut prononcer ni moins, ni plus ouvert : car si on vouloit le prononcer moins ouvert, on ne feroit entendre aucun son, étant lui-même le plus petit des sons : & si on vouloit le prononcer plus ouvert, alors ce seroit un *a*.

Comme la diférence générale entre nos *e* Latins ou accentuez & nos *e* François ou muets, est très-sensible, & que tous en conviennent, il ne se présente ici nulle discussion à faire sur ce point, que de marquer des régles simples & générales pour discerner aisément les uns d'avec les autres ; c'est ce que je ferai sur la fin de ce traité. Mais comme la distinction des différens *e* Latins n'a jamais été établie sur aucun principe, c'est à quoi je veux m'attacher d'abord.

1061-7. Nos grammairiens n'ont comunément distingué dans notre langue que deux *e* Latins ou accentuez ; savoir l'*e* fermé & l'*e* ouvert, qui se trouvent tous deux dans ce même mot, *fermé* ; où le prèmier *e* est ouvert & le second fermé. Mais il est aisé de voir par l'éxemple de trois mots *Fée*, *difére*, *fèr*, qu'il faut évidemment distinguer au moins trois sortes d'*e* Latins dans notre langue ; puisque l'*e* de la silabe *fé*, au mot *difére* n'est ni si fermé que dans *Fée*, ni si ouvert que dans *fèr* : car il se trouve à peu près autant de diférence sur

ce point entre la prononciation de *diféra* & de *fèr* qu'entre celle de *diffère* & de *Fée*. Cet éxemple seul a mis la chose dans une telle évidence, que je ne sache persone qui n'en soit tombé d'acord.

J'ajoûte présentement, que si l'on veut y aporter une grande atention, on poura encore distingner un quatriéme *e* Latin, ou accentué dans notre langue; & que l'*e* de la même silabe *fé* au participe *diférant* est, si l'on y prend garde, un peu moins ouvert que dans je *diffère*, & un peu plus cependant qu'il ne l'est dans *Fée*. Il seroit aisé de faire voir que cette distinction de son des divers *e* Latins, qui se rencontrent dans les quatre mots précédens, se trouve dans une infinité d'autres mots de notre langue; & même qu'il se pouroit encore trouver entre nos *e* Latins d'autres diférences, lesquelles se tireroient comme les précédentes de ce qu'ils sont plus ou moins ouverts. Comment donc se prendre à expliquer ces diférences de nos *e* accentuez, aux étrangers & aux persones de province; puisque ceux qui savent le mieux notre langue, & qui en ont même donné des régles, ne l'ont pas toujours aperçue? Ces dificultez s'éclairciront par certaines réfléxions, qui en démélant la mécanique des diverses prononciations de nos *e* accentuez, en mettra le mistére

1061.

à la portée de tout le monde, par raport à la spéculation & à la pratique.

Je supose premiérement que dans le génie & dans l'institution de notre langue, il n'y a eu nulle distinction afectée entre nos divers *e* Latins ou accentuez. Ma suposition se vérifiera par une simple remarque; c'est qu'avant un usage introduit seulement depuis trente ou quarante ans, & qui n'est pas même encore aujourd'hui admis par l'Académie Françoise, tous nos *e* Latins, soit fermez ou ouverts, soit plus ou moins ouverts, se sont marquez indiféremment par un même accent, qu'on nomme d'ordinaire, *accent aigu*. Ainsi le dictionnaire de l'Académie & plusieurs bons auteurs écrivent encore aujourd'hui avec ce même accent, l'*e* dans les mots *diférе*, *profés*, *tiré*, *réptile*, dans lesquels se trouvent les trois ou quatre sortes d'*e* Latins dont nous avons parlé. Aussi les auteurs qui ont aperçu cette diférence, & qui sans la pouvoir bien démêler, l'ont voulu indiquer par leur ortographe, ont-ils varié par raport à cet accent. Il est vrai que dans les endroits où l'*e* est manifestement fermé, ils y ont toujours mis un accent aigu, comme dans *Fée*; & que dans quelques endroits où l'*e* est manifestement très-ouvert, ils y ont mis un accent grave, com-

me dans *après* : mais dans les *e* qui participent à ces deux extrémités, comme dans *étoient*, *détte*, *diféré*, ils y ont mis tantôt un accent aigu, comme *étoient*, *détte* ; tantôt un accent grave, comme *ètoient*, *dètte*, & tantôt ils n'y en ont point mis.

Je supose, 2°. qu'en général le génie de notre langue à l'égard des *e* Latins, est de les prononcer fermez : elle les prononce tous de la sorte ; à moins qu'une mécanique naturelle ne nous ait portez à les prononcer ouverts. 1061-10.

Je supose 3°. Que cette mécanique n'est guére que la prononciation de quelque consonne, qui etant immédiatement à la suite d'un *e* avec lequel il est prononcé dans une même silabe, fait prononcer cet *e* plus ouvert. En effet la bouche étant presque fermée dans l'*e* fermé : comme il faut qu'elle se remue & s'ouvre, pour prendre la nouvelle conformation qu'éxige la consonne suivante, la prononciation de l'*e* se ressent alors de cette ouverture. Ainsi l'*e* se prononce plus ou moins ouvert, 1°. selon que l'*e* est joint plus ou moins étroitement avec la consone suivante, 2°. selon que la consone suivante fait ouvrir la bouche plus ou moins dans sa prononciation. 1061-12.

4°. Je supose que nous ne prononçons des *e* ouverts, que quand ils ont été 1062.

ſuivis, au moins dans l'écriture de quelque conſone qui ſe prononce, ou qui s'eſt autrefois prononcée dans notre langue; en ſorte qu'ayant été acoutumez à entendre prononcer un *e* ouvert, à cauſe de cette conſone dont il étoit ſuivi; l'habitude nous l'a fait encore prononcer ouvert, lors même que l'uſage nous a fait ceſſer en certaines occaſions de prononcer cette conſone ſuivante.

1063. 5°. Enfin je ſupoſe que la longueur de nos ſilabes longues, où il ſe rencontre des *e* ouverts, fait qu'en les prononçant nous tenons la bouche plus long-tems ouverte: & c'eſt encore une mécanique qui ſert à former & à expliquer la diférence de nos *e*. Quelques éxemples vérifieront mes ſuppoſitions; & les feront recevoir dans la ſuite, non plus ſimplement comme des ſupoſitions, mais comme autant de principes.

1064. J'ai dit, 1°. que nos *e* Latins ſont ouverts à l'ocaſion d'une conſone ſuivante. Trois réfléxions en font la preuve. 1°. Les *e* que nous prononçons les plus fermez ſont à la fin d'un mot, où ils n'ont jamais été ſuivis d'aucune conſone: comme dans *aimé*, *bonte*, j'ai *prié*; &c.

1065. 2°. Tous les *e* Latins ſuivis dans une même ſilabe de quelque conſone qui ſe prononce, deviennent tous un peu ouverts, comme *bec*, *cornet*.

3°. Plus les consones dont les *e* sont suivis dans une même silabe, obligent à ouvrir la bouche, plus les *e* sont ouverts ; non seulement en François mais encore dans toutes les langues. Ainsi les consones qui font le plus ouvrir la bouche étant *r* & *l*, tous les *é* qui dans une même silabe sont suivis d'une de ces deux lettres prononcées, sont plus ouverts ; comme *mèr*, *enfèr*, *tèrni* ; ou *Elbeuf*, *ellébore casuel* : de même en Italien *inferno* ; *terra*, &c. en Latin *verbum*, *terminus* : d'ailleurs le *p* faisant moins ouvrir la bouche que l'*r* ou *l*, il arrive que l'*e* est moins ouvert, suivi dans une même silabe, d'un *p* que d'une *r* ; ainsi dans le mot *imperceptible*, l'*e* est plus ouvert dans la silabe *per* que dans la silabe *cep* ; la chose est évidemment la même dans toute les langues. Il en est ainsi des autres consones ; elles font ouvrir plus ou moins les *e* dont elles sont précédées ; à proportion qu'elles-mêmes ont besoin pour être prononcées, d'une ouverture plus ou moins grande de la bouche. Ainsi l'*e* étoit plus ouvert dans les mots *quelqu'un*, *mercredi*, quand on y prononçoit *l* ou *r*, qu'il ne l'est présentement qu'on prononce, *quéqu'un*, & *mécredi*.

J'ai dit, 4°. que nous ne prononçons nulle part de *e* ouverts, que quand ils ont été suivis au moins dans l'écriture de

quelque consone. Ainsi nous prononçons l'*e* ouvert dans *nef*, *cruel*, *amer*, *difere*, *&c*. Mais dans les mots *préambule*, *déifia*, *Géant*, *metéore*, *Fée*, l'*e* accentué est entiérement fermé; parce que la voyéle suivante est un son tout diférent, avec lequel l'*e* accentué ne peut s'unir : au lieu que selon la nature de toutes les voyéles, il s'unit très-bien avec toutes les consones, qui sont moins des sons que des modifications de sons.

1068. Nous prononçons néanmoins *ai* en *e* ouvert dans *futaie*, *plaie*, & leurs semblables, où il est suivi d'une voyéle qui est l'*é* muet : parce que c'est un reste de l'ancien usage qui faisoit prononcer, *futa-ie*, *pla-ie*, faisant de l'*i* une sorte de consone qui passe encore pour telle (819.) non sans fondement, chez plusieurs grammairiens; comme elle se prononce & se fait sentir dans le nom de la ville de *Blaye* prononcé à la maniére de ce pays-là, où l'on dit *Bla-ye*, & non *Blaie*. On sent de la sorte l'effet de la consonne, *ia*, *ie*, *ii*, *io*, *iu*, qui laissoit ouvrir la bouche dans l'*ai* presque autant que dans la seule voyéle *a* : il ne faut donc pas s'étoner, que la prononciation de l'*ai* en ces sortes de mots, soit demeurée celle d'un *e* très-ouvert & fort aprochant de l'*a*.

Ainsi se vérifie ce que j'ai avancé dans

la ſeconde partie de ma quatriéme ſupoſition ; car l'habitude nous ayant acoutumé à entendre prononcer l'*e* ouvert dans les mots où il étoit ſuivi d'une conſone, nous le prononçons encore ouvert quand même l'uſage permet ou éxige qu'on ne prononce plus cette conſone. Ainſi l'uſage permettant qu'on ne prononce plus le *t* final des mots terminez en *et*, comme *effet*, *cornet*, il *met*, ou *attrait* il *fait* (car il en eſt tout de même de l'*ai* comme de l'*e*, ainſi que nous le ferons voir: on prononce néanmoins en *e* ouvert, l'*e* qui précéde le *t* ; parce que notre oreille eſt accoutumée à l'entendre prononcer ouvert ; à cauſe de la conſone ſuivante dont il étoit ſuivi dans ſa primitive prononciation ; ainſi on prononce, *effè*, *cornè*, *atraì*, & non pas *efé*, *corné*, &c.

Par la même raiſon l'uſage ayant éxigé à l'égard de ces mêmes mots terminez en *et* ou *ait*, qu'on retranchât la prononciation de la conſone finale dans leurs pluriels ou leurs dérivez finis par une *s*, comme dans *projets*, *cornets*, je *mets*, *attraits*, &c. il a été naturel que le ſon de l'*e* ouvert demeurât encore le même ; ſi ce n'eſt qu'il y devient un peu plus ouvert; à cauſe de l's finale qui rendant longue la derniere ſilabe de cet *ets* ou *aits* les rend auſſi plus ouverts. 1069.

1070. Il reste à examiner pourquoi l'*e* est ouvert dans *decès*, *succès*, *abcès*, *accès*, *progrès*, *procès*, *dès*, *lès*, (*dites lès*) & peut-être en deux ou trois autres semblables mots où l'*s* ne se prononce point, & qui ne sont dérivez d'aucun autre mot François où elle se prononce. Sur quoi je dis qu'ils sont la plupart dérivez de mots Latins, dans lesquels en prononçant la consonne qui suit l'*e*, nous y prononçons aussi cet *e* ouvert; ce qui nous l'a fait prononcer de même en François: comme dans *abscessus*, *discessus*, *progressus*, *successus*, *processus*, où nous prononçons mécaniquement l'*e* ouvert, à cause de la consone dont il est suivi: nous avons gardé la même habitude en prononçant ces mots François, *procès*, *abcès*; si ce n'est que l'*s* finale alongeant leur derniere silabe, les fait encore prononcer plus ouverts.

1071. D'ailleurs, il y a tout sujet de croire que même à l'égard de ces mots, nous y avons prononcé l'*s* finale dans l'ancien usage de notre langue. C'est ce que nous pouvons juger, 1°. par son analogie générale, puisqu'en trois ou quatre mille mots où elle a des *e*, elle n'en prononce presque point d'ouverts, s'ils ne sont suivis d'une consone; 2°. parce qu'il n'y a pas encore long-tems que plusieurs prononçoient l'*s* dans la préposition *dès*, fai-

sant soner *dess que*, au lieu de *dèsque* 3°. Parce que dans la moitié de la France, & dans les provinces où les pueples ne sont pas fort à portée de suivre les changemens que la mode fait à la prononciation de notre langue, ils prononcent encore l'*s* finale des mots dont nous parlons ; de sorte qu'au de-là du Rhone & de la Loire, on prononce encore *accèss*, *procèss*, *donnez-less*. &c. pour *accè*, *procè*, *donnè lès*.

Nous pouvons remarquer à cette ocasion l'origine de la bizarerie qu'on reproche à notre ortographe, où un grand nombre de mots se prononcent autrement qu'ils ne sont écrits ; pourquoi écrit-on *il a eu*, puisqu'on prononce *il a u* ? c'est qu'on prononçoit autrefois *éu*, & non pas *u* ; & on l'entend encore prononcer ainsi à plusieurs personnes agées, élevées en certaines provinces. Pourquoi écrit-on *aimer*, puisqu'on prononce *émer* ; c'est qu'on prononçoit légerement la diphtongue *ai*, comme elle se prononce parmi les Italiens & parmi nos Gascons, qui prononcent encore présentement l'*a* & l'*i* dans *je ferai*, comme s'il y avoit je *ferai*, au lieu de prononcer je *feré* : mais la nonchalance ayant fait prononcer imparfaitement l'*i* en fit dans la suite un *e* qui demande à peu près

1072.

la même conformation de bouche que l'*i*, mais moins contrainte & moins serrée ; de-là on prononça je *fera è* pour je *fera ï*.

1073. La même nonchalance ou peut-être l'impatience qu'ont nos François à s'énoncer, ayant ensuite mêlé le son de l'*a* avec celui de l'*e*, ne conserva que la derniére de ces deux voyéles, sur laquelle tombe le fort de la prononciation : ce qui leur a fait prononcer je *feré*, pour je *fera é* : c'est encore ce qui est arrivé à l'égard des *oi*, comme dans *François*, je *ferois*, ils *disoient* : car après les avoir prononcez avec le son d'*o* & d'*i*, on en vint à les prononcer avec le son d'*o* & d'*e*, tels qu'ils étoient encore universellement prononcez, il n'y a pas cent ans ; je me souviens de les avoir entendus dans ma jeunesse, prononcer, comunément de la sorte aux vieillards ; quelques-uns le font encore : ainsi on a prononcé, *je fero-is*, puis *je fero-ès* puis enfin *je ferès*.

1074. Cependant l'ortographe est à peu près demeurée la même ; car comme elle subsiste par les livres & par les ouvrages des gens de lettres, qui sont d'ordinaire les plus estimez par raport à la sience exacte de la langue ; ils se sont fait un devoir les uns après les autres, d'écrire comme écrivoient leurs prédécesseurs, qui avoient de la réputation, & qui leur

fournissoient un modéle fixe & sensible ; ils ne pouvoient guéres s'en éloigner, sans s'atirer le reproche d'abandoner l'usage, qui a toujours été la premiére ou plutôt la seule régle des langues. Au lieu que les changemens se sont introduits dans le langage prononcé, où l'on ne trouve point étrange que l'on s'exemte de prononcer les lettres avec tant d'exactitude ; & où on laisse parler chacun à sa maniére, sans y faire d'attention : à moins qu'il ne contredise très-manifestement l'usage.

C'est aussi ce qui a introduit imperceptiblement dans le langage familier, quelques prononciations fort différentes de celles qu'on emploie dans les discours soutenus ; telles que l'ortographe & l'institution de notre langage l'éxigeroit: ainsi dans le discours familier on ne prononce nullement l'*r* en ces mots, *votre main*; bien qu'en chaire & en récitant des vers on dise, *c'est votre main Seigneur.* 1075.

Après cette digression qui pourra n'être pas inutile, nous devons reprendre notre sujet : ou plutôt il ne s'agit plus que de le finir en prévenant deux ou trois dificultez. 1076.

J'ai dit que l'*e* accentué se prononce toujours ouvert, quand dans une même silabe, il est suivi d'une consone qui se 1077.

prononce aussi : sur quoi on poura faire l'objection suivante. Les *r* qui dans le discours soutenu se prononcent à la fin des infinitifs & les noms en *er*, ne font point ouvrir l'*e* dont elles sont précédées: car on prononce *aimér un homme*, & non pas *aimé-run homme*; *métier indigne*, & non pas *métiè rindigne*, ce qui semble détruire notre régle; mais je dis au contraire que c'en est une nouvelle preuve.

Il est bien vrai que dans le discours soutenu on prononce les infinitifs & les noms en *er* avec le son d'un *e* fermé, & non pas d'un *e* ouvert; mais alors l'*r*, si l'on y prend garde, ne se prononce point tout à fait dans la même silabe que l'*e*. Elle sonne avec la voyéle suivante, & l'on prononce *aimér un homme, métié-rindigne*, en sorte que l'on met alors un petit intervale entre l'*e* & l'*r* finale: de là vient que ceux qui ne sont point instruits de ce que l'usage exige en ces occasions, prononcent naturellement cet *e* final, en *e* ouvert, & quand ils veulent en ce point s'assujettir exactement à l'usage, ce n'est point sans quelque peine & quelque effort léger, qui fait arrêter tant soit peu la prononciation entre l'*e* & l'*r*, pour prononcer l'*e* fermé, & pour faire tomber le son de l'*r* sur la voyéle suivante. Que si l'on n'observe pas ce petit intervale, &

qu'on veuille presser la prononciation de l'*r* sur l'*e* précédent, on ne manquera jamais de le prononcer sensiblement ouvert.

1078. Mais si l'*r* étoit suivie d'un *e* muet qu'on voulût prononcer très-distinctement, la prononciation de l'*r* tombant alors non sur l'*e* accentué qui précéde, mais sur l'*é* muet qui suit, & sur lequel on apuiroit; alors aussi on pouroit prononcer l'*e* accentué fermé, & c'est ce qui arive dans les prononciations Normandes, où l'on prononce *pé-re*, *gu-ére*, & où l'on apuie presque autant sur l'*e* muet final que si l'on prononçoit *péran guéran*; mais comme la prononciation Françoise ne permet d'insister que légérement sur cet *e* muet final, la consone qui précéde immédiatement l'*e* muet final, se joint à l'*e* accentué dont elle est précédée, & le rend ouvert.

1079. C'est ce qui vérifie deux régles nouvelles de la prononciation, que j'ai établies dans ma grammaire: savoir que l'*e* est ouvert dans la pénultiéme silabe des mots, dont la derniére renferme le son d'un *e* muet, précédé d'une consone: comme dans *même*, *diſére*: j'ajoutois que cet *e* ouvert n'étoit pas très-ouvert: & ce que je ne savois alors, que par une simple atention sur l'usage, se trouve vérifié présentement par la mécanique que je viens

xpliquer. Car la consone dont nous parlons se prononçant immédiatement après un *e* accentué dont elle est précédée, doi bien le faire prononcer ouvert: mais ant d'ailleurs en partie sur l'*e* muet elle est suivie, cette consone fait noncer l'*e* accentué moins ouvert, que e n'étoit point suivie d'une voyéle.

C est ce que l'expérience montre encore é mment dans les deux mots *fer* & *ére* ns leurs semblables: l'*r* fait ou tierement l'*e* dans *fer*, parce que t suivie d'aucune autre voyele distincte, elle tombe entiérement sur l'*e* accentué, dont elle est précédée: au lieu qu'elle ne le fait ouvrir qu'à demi dans *diférer*, parce qu'elle est suivie d'un *e* muet sur lequel tombant en partie, elle fait alors moins d'effet sur l'*e* accentué qui la précéde, & par conséquent le fait moins ouvrir.

1081. Au reste, comme il n'y avoit point d'*e* ouverts dans notre langue qui n'aient été suivis d'une consone, au moins dans l'écriture; on peut aporter aussi pour régle. 1°. que tous les *e* accentuez suivis d'une consone qui se prononce dans une même silabe, sont toujours ouverts, excepté l'*e* qui seroit nazal, & dont je ne parle point en cet article.

1082. On peut ajouter que quand même la consone dont l'*e* accentué est suivi dans

l'écriture, ne ſe prononce pas, il demeure encore ouvert, excepté dans les trois occaſions ſuivantes, dont on peut rendre des raiſons aſſez plauſibles.

1°. L'*e* ſuivi d'une *r* écrite, ne ſe prononce point ouvert dans les infinitifs & les noms en *er*; tels que *donner*, *danger*, &c. parce que la prononciation de l'*r* s'étant ſuprimée par l'uſage; comme il n'y reſtoit plus qu'un *e* final à prononcer, & que cet *e* final dans les participes des verbes, & les noms en *é* qui ſont en grand nombre, ſe prononçoit en *e* fermé, l'afinité particuliére qui ſe rencontre entre les infinitifs & leurs participes aura fait prononcer l'*e* des uns, comme on prononçoit déja l'*e* des autres. D'ailleurs l'afinité de conſtruction qui ſe trouve entre les noms ſubſtantifs en *é*, & les infinitifs ou les noms en *er*, aura fait encore prononcer l'*é* des infinitifs & des noms en *er*, de même qu'on prononce l'*e* de tous les participes & des noms en *e*: or comme il eſt fermé dans les participes paſſifs & dans les noms en *é*, il s'eſt auſſi prononcé fermé dans les infinitifs & les noms en *er*.

2°. L'*e* final ſuivi de la conſone *s*, dans l'ortographe des noms pluriels & de la ſeconde perſone des verbes, ſe prononce en *e* fermé & non point en *e* ouvert. La raiſon en eſt facile à trouver: c'eſt

1083.

qu'au fond cette *s* finale ne fait nulement partie du mot : & autant que j'en puis juger, elle n'y a jamais été prononcée ; si ce n'est très-foiblement, & autant qu'il faloit seulement, pour faire distinguer le nombre pluriel du nombre singulier, par une légére infléxion de prononciation : c'est à peu près la même que nous gardons encore, en prolongeant la silabe finale des mots où cette *s* n'est mise que pour désigner un pluriel. Ainsi on pro-

1084. nonce l'*e* final au singulier de *bonté*, *donné*, en *e* fermé sans nulle infléxion ou prolongation, mais au pluriel ; & quand on dit *vos bontez*, *vous donnez*, &c. on y fait une prolongation ou légére infléxion de voix qui ne change & ne doit point changer le son propre de l'*e* : mais qui ne fait qu'en désigner le pluriel.

1085. Je trouve une confirmation de cette conjecture dans une pratique ancienne de notre ortographe, & qui est encore suivie par le dictionaire de l'Académie Françoise. Cette pratique consiste à marquer ces pluriels, non point par une *s*, mais par la lettre foible de l'*s* qui est *z* : comme pour désigner que le son de l'*s* s'évanouit en cette occasion ; afin de ne laisser que l'infléxion ou la simple prolongation de silabe dont j'ai parlé.

Ce qui est arrivé dans les pluriels, s'est

fait de même par analogie dans les deux mots *assez* & *nez*, qui se sont communément écrits par un *z* à la fin : comme si eux-mêmes eussent été des pluriels. En effet ils forment les mêmes sons que certains pluriels : *nez*, nasus, étant le même que *nez*, nati : & *assez* faisant partie des noms pluriels *entassez*, *cassez*, &c.

1086. 3°. Enfin si l'*e* se prononce fermé, bien qu'il soit suivi de la consonne *t*, dans la conjonction *&* : c'est vraisemblablement à cause que la prononciation du *t* étant retranchée dans la prononciation de ce mot, l'*é* s'y sera prononcé fermé par analogie à la simple lettre *e* que nous prononçons toujours fermée lorsqu'elle est seule.

1087. Du reste, quand quelqu'une de ces conjectures ne se vérifieroit pas avec tant d'exactitude : un si petit nombre d'exceptions n'intéresseroient en rien l'économie générale de la langue, & de la prononciation de nos *e* que j'ai exposée jusqu'ici.

1088. Ce que nous avons dit de nos *e*, convient en tout à la diphtongue *ai*, depuis qu'on a cessé d'y faire entendre les deux sons d'*a* & d'*i*, pour n'y laisser entendre que le son d'un *e* accentué.

1089. Il n'est donc nullement vrai, comme quelques-uns l'ont dit, que l'*ai* se pro-

nonce toujours en *e* ouvert puiſqu'il eſt évident au contraire que l'*ai* ou *ay* final ſe prononce en *é* fermé, exceptés au mot *vrai*. C'eſt pourquoi on prononce, je *chantai*, je *dirai* un *geai*, le mois de *Mai*, comme ſi l'on écrivoit ces mots, je *chanté*, je *diré*, un *gé*, le mois de *Mé*.

1090. D'ailleurs, il ne ſert à rien d'obſerver avec quelques autres auteurs, que *ai* au-dedans des mots ſe prononce en *e* ouvert: car il ne s'y prononce en *e* ouvert qu'à raiſon de la conſone dont il eſt immédiatement ſuivi; ce qui eſt commun à cette diphtongue *ai* & à tous les *e* Latins. Voici les régles générales pour diſtinguer ces *e* Latins ou accentuez.

1091. I. Tous les *e* qui ſont accentuez à la fin d'un mot, le ſont auſſi en quelque ſilabe que ce ſoit dans les dérivez & les infléxions de ce même mot : ainſi l'*e* qui eſt accentué dans *aiſé*, *amer*, &c. ſera encore accentué dans la pénultiéme d'*aiſément*, dans l'antépénultiéme d'*amérement*, ou dans quelque ſilabe que ce ſoit des mots dérivez de ces mots primitifs *amer* & *aiſé* & ainſi des autres. Il faut excepter ſeulement l'*e* des verbes en *er* qui devient toujours muet à la pénultiéme du futur de l'incertain, & au préſent. Ainſi *chanter*, fait *chanterai*, *chanterois*, *je chante*, *tu chantes*, *il chante*.

II. L'*e* eſt accentué dans la prépoſition *de*, quand elle fait la premiére ſilabe d'un mot qui a plus d'une ſilabe, comme *dépit*, *déchoir*, *dédain*, mais il faut excepter, 1°. les mots qui commencent par *des*, ſuivi d'une voyéle : comme, *deſormais*, *deſaveu*, *deſobliger*, &c. cependant l'*e* demeure accentué dans ces deux mots, *déſigner*, *déſiſter*. 1092.

Il faut excepter, encore les mots ſuivans, *degré*, *dehors*, *demain*, *demander*, *demeure*, *demi*, *demoiſelle*, *dernier*, *depuis*, *derechef*, *deſſous*, *deſſus*, *devancer*, *deviſe*, *devenir*, où l'*e* en *de* eſt muet.

III. L'*e* eſt accentué dans la ſilabe *re* placée au commencement d'un mot, où elle ne marque ni réitération, ni redoublement d'action ; comme *réfugier*, *récent*. Exceptez de cette régle les mots ſuivans & leurs compoſez, *rebut*, *rebelle*, *rebours*, *rebrouſſer*, *rebufade*, *recoin*, *recommander*, *reconnoiſſance*, *recouvrir*, *recevoir*, (mais non *réception*, *récipient*) *reculer*, *redevable*, *redoute*, *refrein*, *refrogner*, *regarder*, *regimber*, *refuge*, *refus*, *regret*, *relais*, *reland*, *relief*, *relique*, *religion*, *reméde*, *remercier*, *remuer*, *renard*, *René*, *renifler*, *renoncer*, *renom*, *repaire*, *repartir*, *repentir*, *repas*, *replique*, *repos*, *repreſailles*, *reproche*, *re-* 1093.

pentir; *requerir*, *requête* : 2°. les composez de la particule *ress*, tels que sont *ressentir*, *ressembler* (exceptez *ressusciter*) *ressentir*, *ressortir*, *ressembler*, *ressouvenir*, *revanche*, *revêche*, *revers*.

1094. L'*e* est encore accentué dans *réchauffer*, *réformer*, *rétention*, où l'*e* semble marquer quelque redoublement d'action. Il y a peu de mots où l'*e* soit accentué, qui ne se puissent réduire aux régles précédentes.

Quelques régles générales pour les e *muets*.

1095. Après avoir établi que tous nos *e* François se divisent généralement en *e* Latins & en *e* muets ; & après avoir donné des régles pour distinguer quels sont les *e* Latins ou accentués, il ne sembloit pas besoin de rien ajouter, pour indiquer quels sont les *e* muets François ; puisque ce sont tous ceux qui ne sont point Latins ou accentuez : cependant pour en rendre à tous la connoissance plus sensible, & la pratique encore plus familiére, j'ajoûte des observations qui peuvent être utiles aux étrangers & aux persones de Province.

1096. 1°. L'*e* est muet quand il est la derniére voyéle, ou du présent singulier des verbes en *er* ; comme *je porte*, *tu portes*, *il porte*, ou de la troisiéme persone de

tous les verbes en général : ils *disent*, ils crient, ils *fassent*, ils *content*.

2°. Aux pénultiémes silabes du tems futur & du tems incertain : *je ferai*, nous *crierons*, ils *trouveront* (& non pas ils *trouverront*) *j'estimerois*, nous *aimerions*, &c. il faut néanmoins excepter les verbes où cet *e* est suivi de deux consones, dont la premiére est *r* : comme, *je verrai* tu *perdrois*, & où l'*e* est ouvert. 1067.

3°. L'*e* est muet quand il est final des adjectifs féminins *une humeur forte & difficile*.

4°. Quand il est final des infinitifs, *faire*, *dire*, *répondre*, &c. 1097.

5°. Aux pénultiémes des noms substantifs terminez en *té*, & formez des adjectifs, *dureté*, *honêteté*, &c. qui viennent des adjectifs *dure*, *honête*.

6°. A la pénultiéme des noms substantifs en *ment* & dérivez des verbes ; *jugement*, *mouvement*, *contentement*, dérivez des verbes *juger*, *mouvoir*, *contenter*, &c. exceptez *agrément*, *suplément*, puis les mots *élément*, *clément*, *véhément*.

7°. A la pénultiéme des adverbes en *ment*, comme, *franchement*, *sotement*, exceptez, 1°. quand ils viennent des adjectifs terminez par un *e* masculin, *aisément*, *réglément*, &c. qui viennent de *aisé*, *reglé*, &c. 2°. exceptez les cinq

ſuivans, *commodément*, *confuſément*, *expreſſément*, *profondément*, *impunément*.

8°. Dans la ſilabe *des* quand elle eſt la premiére d'un mot, & qu'elle eſt ſuivie d'une voyéle, *déſabuſer*, *déſaveu*, exceptez, *déſigner*, *déſiſter*.

9°. Dans la ſilabe *re*, premiére d'un mot où elle marque réitération ou redoublement de l'action exprimée par le verbe même : comme, *redire*, *refaire*, qui ſont compoſez de *dire* & *faire*, &c. excepté *réchaufer*, où l'*e* eſt Latin dans *re*.

10°. A la pénultiéme des noms en *eur*, dérivez des verbes en *eller*, *eler*, *emer*, *eſer*, *eter*, qui ont un *e* muet à cette pénultiéme ; comme *recelure*, *ſemeur*, *peſeur*, dérivez de *receler*, *ſemer*, *peſer*, &c.

11°. A la pénultiéme de l'infinitif des verbes de ces mêmes terminaiſons, comme *apeler*, *celer*, *ſemer*, *mener*, *peſer*, *tetter* : exceptez, *exceller*, *quereller*, *ſeller*, *béler*, *méler*, *révéler*, *blaſphémer*, *égréner*, *cangréner*, *étréner*, *aréter*, *decréter*, *empiéter*, *endéter*, *enquéter*, *entéter*, *féter*, *fouéter*, *guéter*, *hébéter*, *inquiéter*, *interpréter*, *préter*, *regréter*, *répéter*, *tempéter*.

12°. L'*e* eſt encore muet dans les particules monoſilabes *de*, *me*, *ſe*, *te*, *le*.

Enfin, l'*e* eſt muet à la pénultiéme des mots, *Arſenac*, *cabaretier*, *chaperon*, *charetier*, *forgeron*, *hameçon*, *paſſetems*, *levain*,

levain, petit, retour, tafetas.

Comme il eſt impoſſible que dans l'étendue de trois ou quatre mille mots, il n'en ſoit pas échapé quelqu'un à nos régles ou à nos exceptions, quelque juſtes qu'elles puſſent être ; il eſt bon que les étrangers & les perſonnes de province ayent encore un dictionnaire où l'accent des *e* Latins ſoit marqué exactement : afin de vérifier ce que nous en diſons ici, & de s'en aſſurer davantage ; mais pour la diférence des *e* fermez & des *e* ouverts, on peut s'en tenir ſurement aux ſimples régles que nous avons dites.

Voilà ce que j'avois à expoſer ſur la nature & la prononciation des *e* de notre langue, qui a donné juſqu'ici une ſi grande torture, & à nos grammairiens pour l'expliquer, & aux étrangers pour l'aprendre. Si ce que j'en ai dit dans ce traité ſe trouve auſſi juſte que je me le ſuis imaginé, & que l'ont cru pluſieurs des plus grands eſprits & des plus habiles gens de Paris ; je croirai avoir ôté une des plus grandes dificultez qui ſe rencontrent dans l'étude de notre langue : & je ne regréterai point la peine que m'a fait eſſuyer, un travail auſſi ſec & auſſi épineux que celui-ci.



ABREGE' NOUVEAU DES REGLES DE LA POESIE FRANÇOISE.

1100. E ne prétens pas ici parler de tout ce qui regarde en général la poësie, ou même la poësie Françoise : ce qui demanderoit un traité exprès, que j'espére faire un jour à la suite d'un *traité d'Eloquence.** Je ne regarde ici la poësie que par raport à la grammaire ; & en tant qu'elle renferme dans la versification, une sorte de langage qui fait partie de notre langue.

Nous diviserons le langage des vers, ou la versification Françoise, en deux sections. Dans la premiere nous parlerons de ce qui regarde chaque vers François pris en particulier : dans la seconde, nous parlerons de ce qui regarde les vers, par raport à ce qu'ils sont les uns aux autres.

* *Ces traitez ont été imprimez depuis dans le cours des siences in fol. & qui a paru depuis quelques mois.*

SECTION PREMIERE.

De ce qui regarde chaque vers en particulier.

CHaque vers François pris en particulier consiste en deux choses, qui forment sa construction: 1°. Le nombre des silabes dont il est composé; 2°. L'arangement de ces silabes : nous en alons faire deux articles. 1101.

ARTICLE I.

Du nombre des silabes en chaque vers.

UN vers François pris en particulier, sans raport aux autres dont il est acompagné, n'est qu'*une expression composée d'un nombre déterminé de silables.* 1102.

Les plus beaux vers François sont composez de douze silabes comme ceux-ci. 1130.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Du Souverain des cieux constant adorateur,
Portez sa loi toujours au fond de votre cœur:

1 2 3 4 5 7 8 9 10 11 12, 0
D'un si juste devoir obsérvateur fidéle.
Soyez de vos sujets l'amour & le modéle.

En comptant le nombre des silabes 1104.

dans ces quatre vers, on trouvera que les deux derniers en ont tréze au lieu de douze ; c'eſt que la derniére ayant pour voyéle un *e* muet, cette ſilabe à la fin de vers eſt comptée pour rien ; comme je l'ai dit (239.) En effet ces mots à la fin du vers, *fidéle* & *modéle*, ont preſque la même prononciation que s'ils étoient écrits, *fidel*, *model*, ſans *e* muet final.

105. Les vers qui finiſſent de la ſorte par un mot dont la derniére ſilabe a pour voyéle un *e* muet, s'apellent des vers *féminins* ; ſoit que cet *e* muet ſoit la derniére lettre du mot, comme dans *modéle*, *temple*, *diſe*, *faſſe* ; ſoit qu'il ſe trouve ſuivi d'une *s*, au pluriel des noms ; ou de *nt*, au pluriel des verbes, comme dans *modéles*, *temples*, *diſent*, *faſſent*.

106. Obſervez ſeulement que dans la troiſiéme perſonne des tems en *ois*, comme *diſoient*, *aimeroient*, l'*e* muet ne rend pas le vers féminin ; parce qu'il n'y eſt mis ce [illegible] que pour rendre longue la derniére ſilabe, qui d'ailleurs a entiérement le ſon d'un *e* ouvert ; comme ſi l'on écrivoit, *dirè*, *aimerè*, &c.

Tous les vers qui ne ſont pas *féminins*, ſont apellez *maſculins*.

107. Les vers féminins, dans les vers de douze ſilabes dont j'ai parlé, & même dans la plupart des autres, doivent avoir

régulièrement parlant, une silabe de plus que les verbes masculins, par la raison que je viens de dire.

1108. Les vers de douze silabes, qui sont nos plus grands vers, sont d'usage pour les poëmes héroïques, pour les tragédies, & pour d'autres piéces; sur-tout pour celles dont le sujet est noble & grand: c'est pourquoi ils sont apellez vers *héroïques*. Ils sont aussi apellez *Aléxandrins*, peut-être du nom du héros Aléxandre; du moins n'en vois-je point d'autre raison.

1109. On fait aussi des vers de six silabes, qui ont onze silabes pour les féminins; comme les suivans.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Tandis qu'ici les bizares mortels,
1 2 3 - 4 5 6 7 8 9 10
A leur auteur refusent des autels;
1 2 3 4 5 6 7 8 9 100
Et fabriquant une burlesque image.
Comme à leurs dieux, ils lui rendent homage.

Ces vers de dix silabes ne sont plus guéres d'usage aujourd'hui, qu'en des ouvrages plaisans ou satiriques, ou en des Rondeaux; à moins qu'ils ne soient mélangez avec d'autre.

1110. On fait encore des vers de huit silabes, qui, en ont neuf pour les féminins, comme.

A qui n'eſt point né chicaneur.

111. On fait d'autres vers qui ont ſe[p]
bes pour les maſculins & huit p[o]
féminins : comme les ſuivans, c[o]
fez ſur la mort de Monſeigneur l[e]
phin & de Madame la Dauphine
vée à quelques jours l'un de l'autr[e]

1 2 3 4 5 6 7
En vain la Mort & l'Amour
1 2 3 4 5 6 7 0
D'une funeſte victoire
Se diſputent-ils la gloire ;
Ils ſont vainqueurs tour à tour ;
Si-tôt que la mort jalouſe
A l'époux ravit l'épouſe,
Auſſi-tôt l'amour jaloux
A l'épouſe rend l'époux.

112. Enfin, on fait quelquefois des v[ers]
ſix ſilabes, qui en ont ſept pour
minins : on ne fait preſque point

Je viens de parler, & que la France ne cessera jamais de regréter.

Ce n'est pas seulement au trône, au diadême,
1 2 3 4 5 6
Qu'on reconoit les Rois;
1 2 3 4 5 6 0
Sans le pouvoir suprême,
Sans être encore roi vous en avez les droits,
Charmer tous les esprits par sa mure sagesse;
Ne trouver point de cœurs qu'on ne puisse gagner,
Se posséder soi-même en sa tendre jeunesse,
1 2 3 4 5 6
N'est-ce pas là régner.

1113. Les vers qui ont moins de six silabes, n'entrent point dans les piéces réguliéres, mais seulement dans les chansons, & autres piéces libres; où le poëte n'a guéres pour régles que son oreille & son goût particulier.

1114. Avant que de finir l'article du nombre des silabes dont chaque vers est composé, il faut se rapeler une réflexion des plus importantes sur l'équivoque du mot *silabe*. Quelquefois il signifie seulement ce qui dans un mot, forme un son diférent d'un autre son; & en ce sens il y a deux silabes au mot *Di-eu*; d'autres fois il signifie la réunion de deux silabes qui se prononcent aussi vîte qu'une seule silabe ordinaire; en ce sens le mot *Dieu* n'est que d'une silabe, & c'est ce qui s'apéle

diphtongue propre, dont j'ai parlé nomb. 211. & 846. de ma grammaire.

1115. Mais comme il y a plusieurs diphtongues propres dans la prose, qui ne le sont point dans les vers, quelques-unes devant faire en poësie deux silabes & d'autres seulement une ; il est important de les faire bien distinguer : d'autant plus qu'on ne l'a point fait assez nétement jusqu'ici.

1116. Pour régle générale observez en vers, de compter toutes les diphtongues propres pour deux silabes, excepté les suivantes.

1°. *ia*, *ie*, *ieu*, *ieus*, *ieux*, qui dans les noms substantifs fort courts & dans leurs dérivez ne font qu'une silabe : comme *diable*, *fiacre*, *amitié*, *ciel*, *milieu*, *vieux*. Autre part ces dipthongues sont de deux silabes : comme dans les noms substantifs plus longs, *di-amant*, *di-adéme*, & dans les verbes, les participes & les adjectifs : *vérifi-a*, *santifi-é*, *furi-eux* : l'adverbe *hi-er* est plus doux en deux silabes qu'en une seule : comme,

Quand *hi-er* il m'aborde, & me serrant la main:
Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain.

Il y a des exemples du mot *hier* employé comme une seule silabe.

2°. *ien* n'est que d'une silabe, *mien*, *entretien* : excepté la fin des adjectifs, *musici-en*, *anci-en*.

3°. *io*

3°. *io* ou *ion* n'est que d'une silabe à la fin des verbes : *courions*, *fesions* ; ailleurs il est de deux silabes, *vi-olon*, *lion*, *passi-on*.

Observez que les sons précédens, *ai*, *ie*, *ien*, *ieu*, *io*, *ion*, font toujours deux silabes, au mot *lier*, & dans ses dérivez, & dans *pieux*, *li-er*, *li-en*, *lia*, *pi-eux*. Il en est de même après un *r* ou une *l* précedée d'une autre consone : comme, *cri-a*, *voudri-ons*, *suppli-ez*.

5°. *oi* ne fait qu'une silabe en vers, soit qu'on la prononce en *è*, comme dans *je dirois*, qui se prononce *je di-è* ; soit qu'elle se prononce en *oè*, comme dans *je dois*, qui se prononce *je do-è*.

5°. *oui* n'est que d'une silabe au mot *oui* ; ita : ailleurs il est de deux silabes ; *jou-ir*, *ou-ir*, *éblou-ir*.

9°. *ui* n'est que d'une silabe, *lui*, *suivi*, *nuit*, exceptez *ru-ine* & ses dérivez.

7°. L'*e* muet au dedans d'un mot & à la suite d'un autre voyèle, ne fait point une diphtongue propre ; mais il y est compté pour rien : *criera*, *louera*, *tuerie*, &c. font *crira*, *loura*, *turie*.

ARTICLE II.

De l'arangement des silabes dans cha vers.

1117. CEt arangement regarde, 1°. ce c est commun à tous les vers de qu que nombre de silabes qu'ils soient. : Ce qui est particulier aux vers de dou ou de dix silabes.

§. I.

De ce qui est commun à tous les vers.

1118. *I. Régle.* UN mot qui finit par u voyèle diférente d'une muet, ne doit point être suivi d'un m qui commence par une voyèle. Ainsi y auroit faute dans les vers suivans.

Vous le voyez, grand *Dieu*, *&* vous le permet

Ou

De ses bontez il aur*a* *u*n modéle.

Ou

Sa fiert*é* *a*nima mon cœur.

Dans ces vers, *Dieu &* ; *aura un* ; *fi té anima*, sont une espéce de baillem qui est proscrit dans notre poësie.

1119. Remarquez, 1°. que les mots qui c mencent par une *h* non aspirée, s censez commencer par une voyèle

(gramm. nomb. 869.) ainsi on ne pouroit dire :

Toujours du vr*ai* *h*onneur il a suivi la trace.

Voyez dans la gramm. (nom. 869.) la nature & la liste des *h* aspirées, qui sont censées consones en vers comme en prose.

Remarquez, 2°. que le *t* ne se prononce jamais dans notre conjonction *&* elle est censée en vers n'être qu'une voyèle, & elle ne sauroit être suivie d'aucune voyèle ; ainsi on ne pouroit dire : 1120.

Il est saint *&* *il* est aimable.

& il, feroit le même baillement que *é il*.

II. Régle. Si un mot qui finit par un *e* muet, est suivi d'un mot qui commence par une voyèle, cet *e* muet ne fait qu'une silabe avec la voyèle suivante : comme 1121.

La route du vic*e* est glissante,
Elle nous entraîn*e* *à* la mort :
Le cours d'une vi*e* *i*nnocente
Nous présent*e* *u*n plus heureux sort.

Que si un mot finit par un *e* muet *pur*, c'est-à-dire un *e* muet précédé immédiatement d'une autre voyèle, comme *vie*, *loue*, &c.) alors il faut que le mot suivant comence par une voyèle : on ne pouroit pas dire : 1122.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
La vie pour douceurs cache nos infortunes.

Ni

1 2 3 4
On loue la vertu, mais sans la pratiquer.

Au lieu qu'on diroit bien, unissant comme j'ai dit (nom. 418.) l'*e* muet final d'un mot avec une voyèle suivante.

La vie *a* des douceurs jusques dans l'infortune.

Ou

On loue *une* vertu qu'on ne pratique pas.

§. II.

De ce qui est de particulier aux vers de douze & de dix silabes.

[1123.] C'Est ce qui regarde particuliérement ce qu'on apelle la *césure* ou le *repos*.

La césure consiste en ce que la sixiéme silabe d'un vers de douze silabes soit la derniere d'un mot : (ce que je dis de la sixiéme silabe pour les vers de douze silabes, doit s'entendre de la quatriéme pour les vers de dix silabes.) De là vient le mot *césure*, de *cædere*, couper, parce qu'elle coupe les vers comme en deux parties : elle est aussi apellée *repos*, parce que la prononciation s'y *repose* tant soit peu, pour marquer la séparation ; comme en ces deux vers.

Heureux qui dans son Dieu s'appuie & se repose;
Heureux qui dans son Dieu possède toute chose.

Au contraire, faute de césure, les douze silabes suivantes ne feroient point un vers,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Dieu qui de nos ennemis brave les complots.

parce que la sixiéme silabe n'est point la derniére d'un mot. Le vers seroit très-bon, en mettant.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Quand de nos ennemis il brave les complots.

1124. La césure partage ainsi le vers en deux parties, apellées *hémistiches*; mot qui signifie *station & milieu*.

Le premier hémistiche des vers de dix silabes n'en fait pourtant pas une moitié tout-à-fait juste, n'ayant que quatre silabes, comme en ces vers.

Si vous voulez goûter de vrais plaisirs,
Ne donnez pas l'essor à vos desirs.

1125. Au reste, le mot qui forme la césure, ne doit point être conjoint avec un mot qui seroit dans le second hémistiche. Voici les plus remarquables de ces mots conjoints, qu'il faut éviter dans la césure.

La préposition devant son régime.

Il finit toujours par une illustre conquête.

Le pronom conjoint devant son verbe.

A l'instant, Seigneur, vous domterez ces rebéles.

Le verbe séparé de sa négative.

Timandre ne *connoît-pas* encor son malheur.

Le nominatif qui, *séparé de son verbe.*

Le jeune Héros *qui*-courona ses exploits.

Le mot *qui* en d'autres cas seroit moins insuportable, mais seroit toujours une mauvaise césure, comme

Tant de guerriers *de qui* l'on vante le succès.

L'adjectif devant son substantif.

Jamais le glor*ieux pro*jet qui leur expose.

Le substantif devant l'adjectif.

J'éprouve le *destin-fa*tal qui me poursuit.

Observez qu'en cette dernière ocasion le substantif pouroit être par la césure séparé de son adjectif, si cet adjectif étoit suivi encore d'un autre adjectif par où le vers finît : comme

J'éprouve le destin fatal & rigoureux.

Le verbe auxiliaire devant son verbe.

Le Seigneur toujours *a* chéri l'humble de cœur.

Ou

Dans le jour où je *suis* venu pour le venger.

La césure seroit plus suportable si le

verbe auxiliaire étoit de deux silabes, comme,

Et toujours vous avez-chéri l'humble de cœur.

Ou

Au jour que tous étoient-venus pour le venger.

Observez que si le sens permettoit d'avancer le verbe auxiliaire au commencement du vers, on pourroit le séparer de son verbe conjoint; car alors il ne formeroit plus la césure du vers, comme, 1126.

Le Seigneur a toujours-chéri l'humble de cœur.

Ou

Je suis avec ardeur venu pour les venger.

La conjonction *donc* produit encore un mauvais effet dans la césure.

Observez que l'*e* muet dans la césure, aussi-bien qu'à la fin du vers, est compté pour rien: ainsi se trouvant à la sixiéme silabe, il n'y seroit point la césure; comme si l'on disoit, 1127.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Mais l'éclat du trône jamais ne m'éblouit.

Ce ne seroit point là un vers, parce qu'il n'y auroit point de césure, n'y ayant point de sixiéme silabe, puisque l'*e* muet dans la césure est compté pour rien.

Au contraire le vers suivant seroit très-bon, en mettant,

1128.

1 2 3 4 5 6 0 7 8 9 10 11 12
Mais si l'éclat du trône a jamais ébloui.

parce que l'*e* muet dans la césure étant compté pour rien, le mot est conjoint à la silabe *trôn*, & l'*e* muet de ce mot s'unit avec la voyèle suivante.

1129. Observez comme une suite de ce que nous avons dit, que l'*e* muet final suivi d'une *s* ou d'*nt*, comme dans *trônes*, *disent*, ne peut jamais se trouver ni dans la sixiéme, ni dans la septiéme silabe du vers : car ne pouvant alors (à cause de la consone dont il est suivi) s'unir avec une voyèle suivante, s'il tomboit dans la sixiéme silabe, le vers manqueroit de césure, l'*e* muet ne pouvant faire de césure par lui-même : s'il tomboit dans la septiéme silabe du vers, alors le vers auroit une silabe de trop ; comme,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
Mais si l'éclat des trônes a jamais ébloui.

On voit que la septiéme silabe *nes*, à cause de la consone *s*, ne pouvant s'unir avec la voyèle suivante *a*, elle en fait une silabe diférente : ce qui met une silabe de trop dans ce vers, comme aussi dans le suivant.

1 2 3 5 6 7 8 9 10 11 12 13 0
Tous à l'envi célébr*ent* une fête si belle.

1130. Avant que de finir l'article de l'arangement des silabes, observez qu'elles doivent être tellement ménagées, que le sens ne soit point suspendu à la derniére

silabe ; ou à la fin d'un vers, pour s'étendre sur une partie du vers suivant : ce qui s'apelle *enjamber* ; comme si l'on disoit,

Vain fantome d'honeur, c'est pour toi qu'un Héros
S'immole : mais hélas ! trouve-t-il son repos ?

1131. Néanmoins si le sens s'étendoit jusqu'à la fin du vers suivant, & se trouvoit fini avec le vers suivant, il n'y auroit rien que de régulier ; comme,

Vain fantome d'honeur, c'est pour toi qu'un Héros
Immole chaque jour sa vie & son repos.

Quelqu'essentielle que soit cette régle, on s'en dispense daus les vers d'un stile très-familier ; comme dans les comédies, les fables, les contes, les épitres, &c.

SECTION SECONDE.

De ce qui regarde les vers par le raport qu'ils ont les uns avec les autres.

1132. LEs vers François ont ensemble certaines relations mutuelles, dont les unes sont communes à tous les vers en général, & d'autres à certaines piéces particuliéres de vers : nous en parlerons dans les deux articles suivans.

ARTICLE I.

Du raport mutuel que les vers François en général ont les uns avec les autres.

1133. LE raport mutuel qui se trouve dans les vers François en général, est *la rime*; c'est-à dire la ressemblance ou l'unité de son, qui doit se trouver à la fin du dernier mot de deux vers. Ainsi c'est par le son qui se fait sentir à l'oreille qu'on doit juger de la rime, & non par l'ortographe.

Chaque vers, de quelque nombre de silabes qu'il soit, doit finir par un mot qui rime avec le dernier mot d'un autre vers.

1134. Bien que la ressemblance ou unité de son soit la régle naturelle & générale de la rime, cependant un usage qui paroît bizare, & qui ne l'est peut-être pas, au moins dans son origine, a introduit à cette régle les exceptions suivantes.

1135. 1°. Un mot qui finit par une *s*, un *z*, ou un *x*, n'est point censé rimer avec un mot qui ne finiroit point par une de ces trois lettres, bien que ces deux mots eussent précisément le même son; comme *forêt* & *ciprès*; les *goûts* avec *égout*; ou je *comparois* avec ils *portoient*.

2°. Les troisiémes personnes pluriéles des tems des verbes (excepté au futur) comme, *disent* , *fesoient* , *portassent* , ne sont point censées rimer avec des mots qui ne sont point au même tems de ces verbes, & qui ne finissent point comme eux par *nt* , bien que d'ailleurs ce soit le même son. Ainsi, *disent* , n'est point censé rimer avec *cuise* , *bise* ; ni *feroient* , avec *prêt* , *raie* , bien qu'ils se prononcent également avec un *e* ouvert long, *frè* , *prè*, *rè*, &c. ni *portassent* avec *croasse* , *grimace*. 1136.

La plûpart des auteurs ont cru bien exprimer ces deux régles, en disant qu'un *singulier* ne doit point rimer avec un *pluriel* : ils se sont mépris en s'énonçant de la sorte ; car *feront* , qui est un pluriel, rime très-bien avec *rond* qui est un singulier : de même encore *un accès*, avec *les procès*, & *l'encens* avec *les sens*. 1137.

L'usage ne permet guère non plus de faire rimer un verbe en *ois*, *oit* , avec un mot qui auroit le même son, mais qui s'écriroit en *es* ou *et* ; comme *diférois*, avec *progrès* , ou *portoit* avec *motet* : il en est de même des mots qui auroient la même prononciation, mais dont l'un s'écriroit par une *r* à la fin, & un autre sans cette *r*, comme *danger* & *plongé*. 1138.

Cette régle qui s'observe comunément, ne paroît pas néanmoins si essentielle.

1139. La rime est défectueuse, mais tolérée; entre deux mots de même son, dont l'un se prononce long & l'autre bref; comme *goût* & *tout*. Si Monsieur Despreaux a employé cette rime, ce n'est pas par cet endroit qu'il a été grand Poete. Voici ses deux vers.

Aimez-vous la muscade, on en a mis par-*tout*:
Sans mentir, ces pigeons ont un merveilleux *goût*.

1140. La rime est encore défectueuse, ou plutôt vicieuse d'elle-même, quand on fait rimer un *e* fermé avec un *e* ouvert; comme *amer* & *aimer*; *Jupiter* & *atester*. En effet, ce sont là deux sons aussi diférens que l'*e* l'est de l'*a*. Plusieurs de nos plus grands Poëtes ont pourtant employé quelquefois ces rimes; mais puisqu'ils n'ont pas fait de dificulté de nous blesser l'oreille, nous ne devons pas faire dificulté de nous en plaindre. Ils en ont usé ainsi, parce qu'autrefois ces prononciations de l'*e* fermé & de l'*e* ouvert se distinguoient peu.

1141. La rime est encore défendue entre des mots composez ou dérivez l'un de l'autre: comme *faire* & *contrefaire*, *porter* & *raporter*. On fait rimer un même mot avec lui-même, quand il a des sens tout diférens; cependant plusieurs trouvent

quelque chose de plat & de lâche dans ces sortes de rime ; comme,

A tous ces beaux discours j'étois comme une *pierre*,
Ou comme la statue est au festin de *Pierre*.

La rime n'est pas plus suportable entre deux mots qui riment par deux *l*, dont l'une est *mouillée* & l'autre *seche* ; car ce sont-là encore deux sons entiérement diférens ; comme, 1142.

Par ton ami rappellé
Sur ce rivage émaillé.

On ne comprend pas comment des Poëtes récens, qui ont & qui méritent une grande réputation, se permettent cette sorte de rime, puisque *l* séche & *l* mouillée sont deux lettres plus diférentes & pour le son & pour la conformation de la bouche, que *d* & *t* : ainsi *rapellé* & *émaillé* riment moins que *bordé* & *porté*.

La régle la plus générale & la plus précise des rimes légitimes est, que dans les vers masculins la derniére silabe des deux mots qui riment, soit entiérement la même pour le son (en y suposant les exceptions marquées ci-dessus, comme *progrès* avec *regrets* ; *aller* avec *parler* ; *fournir* avec *soûtenir*. 1143.

Cependant on n'exige pas que la premiére consone de la derniére silabe, soit 1144.

la même dans les trois ocasions suivantes.

1°. Quand un des mots rimez n'est que d'une silabe ; ainsi *mis* rime avec *sortis*, *loups* avec *vous*.

2°. Quand leur son est fort plein & fort marqué, comme il est en ceux qui finissent par une *r* ou une *l* qui se prononcent : comme *enfer* & *amer*, *animal* & *brutal*, ou en ceux qui finissent par les diphtongues impropres *au*, *eu*, *ous*, quand elles sont longues ; comme *échafaut* & *assaut*, *heureux* & *dédaigneux*, *jaloux* & *résous*.

3°. Quand il n'y a que peu de mots de la rime qu'on emploie, comme *estomac* & *cotignac* : mais s'il y avoit un grand nombre de mots de la rime qu'on emploie, ce seroit un défaut considérable qu'ils n'eussent pas la même consone au commencement de leur derniere silabe ; comme si l'on rimoit *fortuné* avec *domté*, *sentiment* avec *prudent*, &c. cette sorte de licence n'a lieu que dans les vers fort libres ou négligez.

1145. Les rimes féminines suivent les mêmes régles que les masculines, avec cette diférence, qu'aux premiéres la derniére silabe dans laquelle est l'*e* muet, est comptée pour rien sans la précédente : ainsi *est*ime & *fla*me ne rimeroient nulement, non plus que *partage* & *mange*, *mu*ses & *gri*ses, *répon*dent & *ten*dent ; mais *esti*me

rimeroit avec *légi*time, *par*tage avec *avan*tage, *mu*ses avec *ru*ses, *ré*pondent avec *fo*ndent. Ainsi les rimes féminines se prennent, non de leur derniere silabe (qui est comptée pour rien en cette ocasion) mais du son de la pénultiéme silabe, qui dans le génie de notre langue est censée alors la derniere; comme celle dont le son se fait sentir à l'oreille (nombre 407.

1146. Quand les mots ont la rime aussi parfaite que le demande la plus grande régularité de notre Poësie, cette rime est apelée riche, comme *trou*peaux & *drapeaux*, *sub*tile & *fer*tile: autrement elle est dite n'être pas riche; comme *troupeaux* & *fardeaux*, *subtile* & *stérile*.

1147. Autant qu'il faut avoir soin de placer la rime à la fin des vers, autant la faut-il éviter au dedans des vers: ce seroit un grand défaut que le premier hémistiche du vers rimât avec le dernier hémistiche ou avec un des deux hémistiches du vers suivant: ainsi les deux vers suivans sont fort défectueux par cét endroit.

Leurs stériles desseins, leurs espérances vaines;
Tant de coups inhumains de ces ames hautaines.

Cependant on contrevient quelquefois à cette régle par un jeu de mots qui peut avoir de la grace.

Article II.

1148. IL s'agit de marquer ici le raport mutuel de nos vers dans les diverses piéces de Poësies qui se font le plus ordinairement en François.

1149. Les plus naturelles sont celles où tous les vers sont dans un assez-grand nombre, mais indéterminé, & tous d'un même nombre de silabes : ces piéces se font principalement en vers de douze silabes, ou de huit.

Dans ces sortes de piéces on met d'abord deux vers masculins de même rime, puis deux féminins de même rime ; & ainsi toujours de suite alternativement : ou bien d'abord deux féminins, & deux masculins, puis deux féminins, &c. comme dans les exemples suivans.

Sachez qu'un Orateur n'est point une furie ;
Parlez donc sans fureur & sans éfronterie ;
Ne soyez ni trop lent ni trop précipité ;
Distinguez bien l'air vif d'avec l'air emporté :
Soyez grave sans faste, aisé sans nonchalance :
Modeste sans froideur, hardi sans insolence.
Joignez vos agrémens aux préceptes de l'art :
Quiconque plaît sans lui, ne plaît que par hazard.

1150. A l'égard des autres piéces où les rimes ne se succédent pas immédiatement

ment on y peut mettre à son gré toute sorte de variété, pourvu qu'on observe les régles suivantes.

1°. On ne met point de suite deux vers masculins, ou deux féminins de rime différente : ainsi on ne pourroit mettre, 1151.

Tel qu'un homme enrichi dans les bras du sommeil,
Rencontre à tout moment de superbes trésors.

Ni

O divin objet de mon ame!
Tant que vous serez mon partage.

On a vu cependant quatre vers du fameux M. de Corneille, sur le Cardinal Richelieu, où cette régle n'étoit point observée ; mais il ne les donnoit pas, & on ne les a jamais regardez comme réguliers ; les voici.

Chacun parle à son gré de ce grand Cardinal,
Mais pour moi je n'en dirai rien ;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

2°. On ne met point de suite plus de deux vers de même rime, soit masculins, soit féminins ; si ce n'est quelquefois dans les vers faits pour être chantez, & dans des piéces d'un stile très-badin ou très-négligé. 1152.

3°. Entre deux vers qui riment, on 1153.

ne peut mettre plus de deux autres ve
de rimes diférentes.

Ainsi toute la combinaison qu'on pe
faire du mêlange des rimes, se réduit a
deux suivantes, généralement parlant.

1°. Le premier vers (masculin ou fe
minin) rimera avec le troisiéme ; puis l
second avec le quatriéme : ou bien,

2°. Le premier rimera avec le quatrié
me, & le second avec le troisiéme. Voic
un exemple de la premiére combinaison

Que sert l'amitié dans la vie,
Quand les chagrins lui sont unis ?
C'est pour rire de compagnie,
Que l'on doit avoir des amis.

Voici un exemple de la seconde.

Tant qu'on est avec ses amis,
On peut connoître leur mérite ;
Mais si jamais on ne les quite,
On n'en connoît point tout le prix.

1154. On peut aussi mélanger à son gré les vers, d'un nombre diférent de silabes ; comme les suivans, faits sur la vue d'un Crucifix.

Pour embraser mon ame
D'une céleste flame,
Je porte les yeux chaque jour
Sur l'image d'un Dieu qui meurt pour mon amour !
Mais un objet si tendre
N'a point encor ranimé ma langueur,
J'ai le cruel secret de pouvoir m'en défendre ;
Ah ! ne peut-il passer de mes yeux dans mon cœur ?

Un nombre de vers dont les rimes ſont ainſi mélangées, & après leſquels le ſens finit avec une période, s'apelle en François *Stance*, du mot *ſtare*, qui ſignifie *demeurer* ou *repoſer.*

On fait des ſtances de tel nombre de vers qu'on juge à propos ; mais réguliérement parlant, le moindre nombre eſt de quatre ; & le plus grand nombre eſt de dix ou douze.

Lorſqu'en diverſes ſtances on obſerve dans l'une, par rapport à l'autre, la même ſituation des rimes, & la même meſure de chaque vers, les ſtances ſont dites *réguliéres ;* autrement elles ſont dites *irréguliéres.*

Si une ſtance finit par un vers maſculin, il faut que la ſuivante commence par un vers féminin, & réciproquement.

1155. Par le moyen des ſtances on fait encore diverſes piéces dans la Poëſie Françoiſe.

1156. Quand une ſtance eſt ſeule, on ne lui donne point communément le nom de *ſtance* ; mais quelquefois par raport au nombre de vers on l'apelle *quatrain* ou *ſixain* : pour marquer qu'elle eſt de quatre ou de ſix vers, & par raport au ſujet on l'apelle ſouvent *épigrame* ou *madrigal.*

1157. J'ai cherché dans le Dictionaire de l'Académie Françoiſe, & dans pluſieurs au-

tres, la définition d'*Epigrame* & de *Madrigal*, pour trouver au juste leur diférence ; comme on n'a pas jugé à propos de la marquer, je vais dire l'idée que j'en conçois.

1158. On apelle d'ordinaire *Epigrame*, une petite piéce de deux ou de quatre vers au moins, & de huit ou dix vers au plus, qui tendent à amener le dernier vers dont le sens a quelque chose de piquant, qu'on apelle la *chute* ou la *pensée*, & quelquefois trivialement la *pointe* de l'Epigrame. Le sujet en est d'ordinaire plaisant & satyrique, comme dans cette imitation d'une Epigrame de Martial.

Dorilas, cette bonne ame
Fait mourir tous ses amis :
Oh Ciel ! que n'as-tu permis
Qu'il fût ami de ma femme.

Ou cette autre faite par un défi, à la louange d'un homme extraordinairement laid.

Gentil Colin, tu m'as charmé la vue ;
Quand ton image en mon œil fut reçue,
Je me sentis épris de ton amour :
Tu me parus plus beau mille fois que le jour :
Gentil Colin, tu m'as charmé la vue,
Mais c'est quand j'avois la brelue.

1159. Le *Madrigal* est une sorte d'Epigrame mais avec les diférences suivantes ; 1°. I

n'a guéres moins de six vers, il peut en avoir jusqu'à douze, ou un peu plus. 2°. La *chute* en est moins piquante, mais plus sensée ; elle surprend moins & contente davantage. Le sujet du Madrigal est quelque chose de raisonable, de gracieux ou de noble : comme celui qui fut composé au sujet des feux de joie que firent les ennemis de la France, après avoir perdu la bataille de Fleurus.

Après avoir été batus,
On voit chez vous tant de réjouissances ;
Qu'à s'en tenir aux apparences,
Vous êtes les vainqueurs, nous sommes les vaincus.
Ah ! franchement c'est pour nous trop de gloire,
Et vous relevez trop l'éclat de nos exploits.
Quoi donc, voulez-vous faire croire
Qu'être batu par des François,
Est un honeur qui vaut une victoire ?

Une pensée obligeante, ou qui renferme quelque louange tournée en vers, peut toujours faire le sujet d'un Madrigal & en prendre le nom ; comme celui qui suit. Il fut fait à l'ocasion d'une fête que M. le Prince donna dans le Bois de Chantilli à Monseigneur le Dauphin, & qui parut tenir du prodige. 1160.

Depuis le tems où toutes choses
Contribuoient à nos plaisirs,
Qu'il ne faloit savoir que former des desirs ;
Pour former à son gré mille métamorphoses :

Rien a-t-il paru plus charmant
Que ce que Chantilli fit voir dernierement?
Mais de ces merveilleux, de ces galans spectacles,
Il ne faut point être surpris;
Dans tout ce qui touche Louis, [cles,
Rien ne coûte aux Condez, pas même les mira-
Soit pour servir le Pere, ou divertir le Fils.

1160-2 Le *Sonnet* est une espéce de Madrigal de quatorze vers, où l'on s'astreint à des régles assez gênantes.

1°. Les vers y doivent être tous d'un même nombre de silabes, ordinairement de douze, quelquefois de huit.

2°. Il se partage d'abord en deux stances, de quatre vers chacune; puis en une troisiéme de six vers, qui doit elle-même être partagée en deux parties, (nommées pour cela *Terceres*;) en sorte qu'après le premier tercere, le sens & la période finissent comme si c'étoit une stance.

3°. Un même mot ne doit point paroître deux fois dans les quatorze vers du sonnet.

4°. Les deux quatrains ne doivent être que sur deux rimes; de maniere que dans les huit vers des deux quatrains il s'en trouve quatre d'une même rime masculine, & quatre d'une même rime féminine.

5°. Pour le reste, il y faut garder les

loix générales de la versification, des stances & du Madrigal. En voici un éxemple qu'on ne peut rendre trop commun; soit pour la beauté & la force de la Poësie, soit pour la sainteté & l'élévation des sentimens.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité.
Toujours tu prens plaisir à nous être propice :
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera, qu'en blessant ta justice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété ;
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du suplice,
Ton intérêt s'opose à ma félicité,
Et ta clémence même atend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frape, il est tems, rends-moi guerre pour guerre :

J'adore, en périssant, la raison qui t'aigrit :
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ ?

La difficulté de réussir dans les sonnets, fait qu'il n'y en a jamais eu que très-peu de bons; en sorte même que depuis un tems, la mode des sonnets semble avoir passé. Au moins ne me souviens-je pas d'en avoir vu courir, qui aient eu quelque succès dans le monde; excepté un seul de M. de Fontenelle. Au reste, si l'on vient à perdre l'usage des son-

1161.

nets, la perte sera médiocre : la contrainte où l'on est assujetti dans ce poëme, passant de beaucoup l'agrément qui en résulte. D'ailleurs diverses stances ne peuvent guére amener la pensée principale du sonnet (qui doit se faire sentir à la fin) que comme par des secousses : ce qui expose à faire languir la suite de l'ouvrage, ou à en altérer l'unité.

Cependant, suposé qu'on donne une piéce pour sonnet, il faut observer les loix qui y sont prescrites. C'est pourquoi on ne voit pas de quoi s'est avisé Monsieur R*** d'intituler *Sonnet* une piéce de quatorze vers, dont les deux premiers quatrains sont sur quatre différentes rimes, au lieu de deux seulement qui y doivent être ; outre que le même mot y semble être répété deux ou trois fois, *ennui*, *ennuyer*, *ennuyeux*. Voici la piéce, qui d'ailleurs a été trouvée ingénieuse, mais qui n'est point un sonnet ; à moins que l'autorité privée de l'Auteur ne fît changer de nom à nos poëmes : ce qui vraisemblablement n'arrivera pas.

A un bel esprit.

Monsieur l'Auteur que Dieu confonde,
Vous êtes un maudit bavart ;
Jamais on n'ennuya son monde
Avec tant d'esprit & tant d'art.

Je

Je vous estime & vous honore ;
Mais les ennuieux tels que vous ,
Eussiez-vous plus d'esprit encore ,
Sont la pire espéce de tous.

Qu'un sot aflige nos oreilles ,
Passe encor , ce n'est pas merveilles ;
Le don d'ennuier est son lot :

Mais Dieu préserve mon oüie ,
D'un homme d'esprit qui m'ennuie ;
J'aimerois cent fois mieux un sot.

L'*ode* en François est une suite de stance ou strophes régulieres , sur un sujet ordinairement noble ; avec des tours & des expressions fort poëtiques. 1163.

La plupart des odes qui ont eu une grande réputation sont en stances de dix vers ; aïant chaque vers de huit silabes pour les masculins , & de neuf , pour les féminins : ou de sept silabes pour les masculins; & de huit, pour les féminins.

Dans les stances de dix vers , le cinquiéme & le sixiéme vers , sont ordinairement de même rime : on mélange les rimes dans les quatre premiers vers , autrement que dans les quatre derniers ; en sorte que si dans ceux là le premier vers rime avec le troisiéme, & le second avec le quatriéme; dans ceux-ci au contraire, le premier vers rimera avec le quatriéme , & le second avec le troisiéme. 1164.

Voici pour exemples quelques stro-phes, d'une des plus belles odes de Monsieur de la Motte-Houdart.

Calliope savante Fée,
Inspire-moi de nouveaux airs :
Je veux sur les traces d'Orphée,
Descendre vivant aux enfers :
Conduis-moi ; que le triste empire,
Aux sons triomphans de ma lire,
Soit ouvert encore une fois :
Et qu'enchanté comme les ombres,
Cerbére des royaumes sombres,
Me laisse violer les loix.

Qu'entens-je ! le Tartare s'ouvre ;
Quels cris, quels douloureux accens !
A mes yeux la flamme y découvre
Mille suplices renaissans.
Là, sur une rapide roue,
Ixion dont le ciel se joue,
Expie à jamais son amour ;
Là, le cœur d'un géant rebelle,
Fournit une proie éternelle
A l'avide faim d'un vautour.

Mon œil à ces objets s'atache,
Curieux malgré son éfroi ;
Mais de Minos qui m'en arache,
Subissons l'équitable loi :
Laisse des tourmens trop célébres,
Dit-il ; à travers des ténébres,
Jette un plus utile regard ;
Et dans nos prisons souterraines,
Vois, avec fruit, de quelles peines
On punit l'abus de ton art.

D'abord me frapent les suplices
Destinez aux lâches auteurs,
Qui rendent les Muses complices
De leurs libelles imposteurs.
Je vois Archiloque à leur tête,
D'un arc que Némesis aprête,
S'arme cet essain malheureux;
Et leurs mains toujours imprudentes;
Décochent des fléches ardentes,
Qui retombent toujours sur eux.

Quelle est cette troupe alarmée!
J'y conois ces jaloux esprits
Qui vouloient que la renomée
Ne publiât que leurs écrits:
Un éternel souci les ronge:
Toujours quelque funeste songe
Courone à leurs yeux leurs rivaux;
Et de la lire que je touche,
Le moindre son les éfarouche,
Et semble un surcroit à leurs maux.

Il y a aussi de très-belles odes en stances ou strophes diférentes de celles-ci: on en peut faire en toutes sortes de stances réguliéres. Les stances même irréguliéres portent quelquefois le nom d'ode, quand le sujet & le stile en sont fort élevez. Cette élevation selon quelques-uns, doit aller jusqu'à l'*enthousiasme*: terme souvent expliqué par des discours, qu'on pouroit confondre avec un pompeux verbiage. 1165.

Le *Rondeau* est un petit poëme ou un 1166.

jeu de la poësie, fait ce semble pour exprimer naïvement & ingénieusement des badineries ou des riens: les rondeaux faits sur des sujets qui méritent d'être énoncez, n'aïant point eu de succès: ce poëme est astreint aux régles suivantes.

1°. Il est composé de treize vers qui doivent tous être précisément sur deux rimes; l'une masculine & l'autre féminine.

2°. Il se partage en trois parties, à chacune desquelles le sens doit être fini comme aux stances: la premiére & la troisiéme chacune de cinq vers, & la seconde de trois vers.

3°. Le premier mot ou les premiers mots du Rondeau (qui ne doivent faire que deux, trois, ou quatre silabes) doivent se répéter dans un sens naturel, à la fin de chacune des deux derniéres parties ou couplets du Rondeau; & pour y produire un effet plus agréable, ils y doivent être répétez avec des tours ou des sens diférens.

4°. Les rondeaux sont le plus communément en vers de dix silabes pour les masculins, & d'onze pour les féminins. On fait aussi quelques rondeaux en vers de huit silabes, ou même de sept: voici un éxemple du rondeau: c'est un remerciment fait à un prince qui avoit en-

tendu avec bonté, expliquer quelques dificultés de literature.

A Monseigneur je dois présentement,
Si je le puis, faire mon compliment;
Pour la faveur qu'il m'a bien voulu faire,
De m'écouter expliquer un ministére,
Qui n'étoit pas grand'chose assurément.

Irois-je aussi répéter froidement,
Ce qu'on entend lui dire à tout moment?
Des complimens! rien n'est plus ordinaire
A Monseigneur.

Si je suivois pourtant mon sentiment,
Je n'aurois pas peu de peine à me taire:
Mais je craindrois d'être fort téméraire:
Heureux encor d'avoir pu seulement
Faire un rondeau pour mon remerciment
A Monseigneur.

Il se fait encore dans la poësie Françoise beaucoup d'autres piéces: mais comme par rapport aux régles de la versification elles se raportent à ce que j'ai dit jusqu'ici, je réserve à en parler dans le traité entier que je dois faire sur la poësie en général. * Cependant il est bon de donner ici un éxemple des piéces qu'on appelle *fables*; car bien qu'elles n'aient aucune régle particuliére de versification, elles ont un stile particulier dans ce qu'il a de libre & de naturel.

1167.

* *Ce traité a été imprimé depuis, dans* l'in-folio *du cours des siences* 1731.

L'IMAGINATION ET LE BONHEUR.

Fable allégorique.

L'Imagination amante du bonheur,
Sans cesse le desire & sans cesse l'apelle :
Mais sur elle il exerce une extrême rigueur,
Et fait pour ses desirs il est peu fait pour elle.
Dans sa tendre jeunesse elle ala le chercher
Jusques dans l'amoureux empire ;
Mais lorsque du bonheur elle crut aprocher,
Les soupçons, le jaloux martire,
La délicatesse encore pire,
Soudain à ses transports le vinrent aracher.
Dans un âge plus mur, du même objet charmé,
Au palais de l'ambition,
Elle crut satisfaire encor sa passion :
Mais elle n'y trouva qu'une ombre, une sumée,
Fantôme du bonheur & pure illusion.
Enfin dans le païs qu'habite la richesse,
Séjour agréable & charmant,
Elle va demander son fugitif amant.
Elle y vit l'abondance, elle y vit la molesse,
Avec le plaisir enchanteur ;
Il n'y manquoit que le bonheur.
La voilà donc encor qui cherche & se proméne :
Lasse des grands chemins, elle trouve à l'écart
Un sentier peu batu qu'on découvroit à peine.
Une beauté simple & sans art,
Du lieu presque desert étoit la souveraine ;
C'étoit la piété. Là, notre amante en pleurs,
Lui raconta son avanture :
Il ne tiendra qu'à vous de finir vos malheurs,

Vous verrez le bonheur, c'est moi qui vous
l'assure.
Lui dit la fille sainte; il faut pour l'atirer
Demeurer avec moi, s'il se peut, sans l'atendre;
Sans le chercher; au moins, sans trop le desirer;
Il arive aussi-tôt qu'on cesse d'y prétendre,
Ou que dans sa recherche on sait se modérer.
L'imagination à l'avis sut se rendre,
Le bonheur vint sans diférer.

Cette fable si ingénieuse & si sensée pour le sujet, si fine & si délicate pour l'expression, est de feue Mademoiselle Bernard, qui a honoré également le Parnasse & son sexe.

Des licences dans la versification.

ON apelle communément *licences*, dans le langage des vers, certains mots qui ne se permettroient point dans le langage ordinaire, qu'on apelle *prose*. Bien que la versification Françoise ait très-peu de licences, elle en a cependant quelques-unes, & il est bon d'indiquer les principales. 1168.

1°. Le mot *encore* qui est de trois silabes, peu se mettre en vers de deux silabes, écrivant *encor*. 2°. Les adverbes, *dessus*, *dessous*, *alors*, s'emploient quelquefois pour les prépositions, *sur*, *sous*, *lors*, comme, *mais dessus quel endroit*, pour dire, *mais sur quel endroit*; de même; *alors qu'on espére toujours*, pour, *lorsqu'on espére toujours*. 3°. Le mot *ja-*

dis qui est vieilli se dit encore très-bien dans les vers, pour *autrefois*. Quelques autres termes semblables, vieillis dans la prose, se disent en poësie avec grace & avec noblesse : comme la *nef*, pour *le navire*; *un coursier*, pour *un cheval*, *&c.* Ces derniers mots peuvent même passer pour les vrais termes de la poësie, & non pas pour des licences. Les autres termes ou licences poëtiques s'aprendront par la lecture des poëtes ; il sufit d'avoir fait observer, qu'on y doit faire atention.

PRE'SERVATIFS

Contre les fausses régles échapées en plusieurs grammaires Françoises imprimées de notre tems.

COmme on n'est guéres à portée dans les pays étrangers, de discerner les régles fausses ou défectueuses des grammaires Françoises qui y ont cours ; j'ai cru qu'il étoit important d'en avertir, pour ne s'y pas laisser surprendre. En effet, sans cette précaution on se doneroit beaucoup de peine à former des habitudes vicieuses de parler, & sur tout de prononcer le François, qu'on auroit dans la suite encore plus de peine à quitter. Je commence par ce qui regarde la prononciation, parce qu'elle est le point où nos grammairiens sont tombés en de plus grandes & de plus fréquentes méprises ; &

ſur lequel il ſeroit plus dificile aux étrangers & aux perſonnes de province, de ſe coriger. Je n'ai pas eu la comodité de renfermer en cette édition, ce que j'ai ramaſſé ſur toutes les parties de la grammaire; c'eſt ce qui poura faire la matiére d'un volume entier. Au reſte, je ne parlerai ici que des ouvrages qui le méritent, & qui ont eu quelque réputation, les autres ne valant pas la peine de s'y arêter.

Préſervatifs contre la grammaire du Pere Chiflet, édition d'Anvers 1659.

Les remarques ſur cet auteur méritent d'autant plus d'atention, que ſon ouvrage a eu plus de cours dans les pays étrangers ; & que même des Libraires ſe ſont aviſez de le réimprimer récemment à Paris, à peu près auſſi défectueux, ſous le titre de *Nouvelle & parfaite grammaire Françoiſe*; on peut voir dans le Journal de Trévoux Janvier 1723. coment ce titre eſt ſoutenu dans l'outrage ; on le verra encore par ce que nous avons à dire.

Page 175. l'auteur marque pour ſilabes longues ſans exception, celles qui terminent les mots en *able*, *ale*, & *acle* : la régle eſt très-fauſſe ; au contraire les ſilabes en *able* & *ale* ſont bréves, comme *aimable*, *fatale* ; pluſieurs en *acle* le ſont auſſi, *oracle*, &c. D'ailleurs l'auteur a omis de marquer parmi les ſilabes longues, celles qui ſe terminent en *aindre*, *aiſe*, *auge* ; comme *plaindre*, *fraiſe*, *jauge*, &c. ce qui expoſe à les faire prononcer bréves ; le vice de ces régles, s'étend à douze ou quinze cens mots.

Page 181. Il dit que l'*e* eſt ouvert devant deux conſones : la régle eſt encore très-fauſſe ; car dans la pénultiéme des mots *apeller*, *jetter*, &c.

& dans la premiére des mots *emmener*, *ennui*; & autres semblables, l'*e* est muet & non pas ouvert, quoiqu'il soit devant deux consones.

Page 118. selon lui, *ai* & *ei* ne font soner leur *i* que dans *aim*, *ain*, *ein*, *eim*; nouvelle régle fausse : l'*i* ne sonne nullement aux mots *faim*, *certain*, *dessein*, &c. dans tous ces mots, & par tout où est *ai* ou *ei*, on ne fait entendre que le son de l'*é*, & jamais le son de l'*i*; à moins qu'on ne dût mettre deux points sur l'*i* comme dans *haï*, où l'on prononce séparément & distinctement le son de l'*a* & le son de l'*i*.

Page 192. *oi* devant *gne* se prononce comme *on* : la régle & la prononciation sont énormes, car on prononceroit *témongne*, pour *témoigne*.

Page 101. on ne prononce point le *c* dans *respect*, *suspect*; on écrit même *respet* & *suspet*; *Remarque*, la régle est évidemment fausse. On prononce au contraire toujours en ces mots le *c*, & jamais le *t*.

Page 203. s'il se trouve à la fin d'un mot deux de ces quatre lettres *c*, *f*, *l*, *r*, elles se prononcent toutes deux. *Remarque*, la derniere ne s'y prononce point, on prononce *por*, *cer*, & non *porc*, *cerf*.

Page 203. l'*s* final doit toujours se prononcer au mot, *sens*. *Remarque*, c'est tout le contraire, elle ne s'y doit jamais prononcer, *les sens trompent* se prononce, *les sen trompent*.

Page 205. le *g* final ne se prononce jamais, l'auteur aporte pour éxemple le mot *joug*. *Remarque*, c'est justement le mot où le *g* doit se prononcer, aussi bien que dans les noms propres étrangers, comme *Agag*, *Doëg*, & dans l'adjectif, suivi immédiatement de son substantif qui commence par une voyéle, comme *long usage*; car on ne prononce pas *lon usage*, mais *long usage*.

Page 205. l'*m* final se prononce en *n*. *Remarque*, cela n'est pas vrai quand l'*m* est précedée d'un *e*, *Betléem* ne se prononce pas *Betléen*.

Page 208. l'*s* finale se prononce toujours ; *Remarque*, il s'en faut bien, sur tout dans le discours familier; *ils sont amis* se prononce *i sont amis*: & *amis & parens* se prononce *ami & paren*.

Outre ces quinze ou vingt fausses régles qui feroient mal prononcer trois ou quatre mille mots François, il s'en trouve bien encore autant d'autres qui sont également vicieuses: mais dont le défaut est moins aisé à faire apercevoir par écrit.

Préservatifs contre la grammaire de M. de la Touche, à Amsterdam 1696.

Cette grammaire imprimée en Hollande, mérite aussi des préservatifs ; car dans le total de l'ouvrage, elle est une des moins défectueuses, & peut-être la meilleure qui eût paru avant elle ; il ne laisse pas de s'y trouver des fautes considérables: en voici des exemples.

Page 3. la voyéle *a*, garde la même prononciation, excepté quand elle est suivie d'un *y* ou d'un *ï* marqué de deux points. *Remarque*, dans *aimer*, *aider*, *faire*, & mille autres semblables, *a* n'est suivi ni d'un *y* ni d'un *ï* marqué de deux points, cependant l'*a* ne conserve point la même prononciation : mais alors conjointement avec l'*i*, il désigne le son de l'*e*, comme s'il y avoit *emer*, *eder*, *fere*.

Page 3. *a* devant l'*i* garde sa prononciation d'*a*, dans les mots craïon, raïon. *Remarque*, la régle est fausse: on ne prononce point *raïon*, *craïon*, mais *reïon* & *creïon*.

Page 5. l'*é* très ouvert ne difére de l'*e* ouvert,

qu'en ce qu'il ſe prononce plus long & la bouche plus ouverte. *Remarque*, dans *mer*, *fer*, *miel*, l'*e* eſt très ouvert : il n'y eſt point prononcé plus long que l'*e* ſimplement ouvert, & la bouche ne s'y ouvre pas davantage.

Page 6. *im* ou *in* ſe prononcent comme *aim* ou *ain*. *Remarque*, il falloit excepter tous les mots de plus d'une ſilabe qui commencent par *im* ou *in* ; car on ne prononce pas *aimbu*, *ainfini*, mais *imbu*, *infini*.

Page 12. le *c* eſt muet dans *bec* ſuivi d'une conſone. *Remarque*, au contraire il s'y prononce & doit s'y prononcer toujours.

Page 14. le *g* final ne ſe prenonce point. *Remarque*, la régle eſt fauſſe par trois endroits comme je l'ai dit ſur la page 205. de la grammaire du Pere Chiflet, que l'auteur a copiée ici mal-à-propos.

Page 17. l'*l* doublée déſigne le ſon de l'*l* mouillée. *Remarque*, la régle eſt fauſſe, à l'égard des *l* doublées au commencement des mots, car elle ne ſe mouille point dans *illuſtre*, *illuminer*, &c.

Page 18. l'*im* ſe prononce en *oen* devant une conſone: *Remarque*, cela n'eſt pas vrai dans les mots *immédiat*, *immodeſte*, &c.

L'auteur en cet endroit manque à indiquer quand l'*n* eſt nazale : ce qui peut cauſer diverſes fautes de prononciation.

Page. 20. *qua*, *qui*, ſe prononcent, comme *Ka*, *Ki*. *Remarque*, cela n'eſt pas vrai dans *équateur*, *Quinquagéſime*, & dans beaucoup d'autres mots, & l'on ne prononce pas *ékateur*, *Kinkageſime*.

Page 21. il eſt indiférent de prononcer l'*r* finale. *Remarque*, cela n'eſt rien moins qu'indiférent, il la faut abſolument prononcer dans *voir*, *eſpoir*, &c.

Page 24. *ti* ſuivi d'une voyéle ſe prononce en

ß. *Remarque*, il faloit excepter *ti* au commencement des mots comme *tiers*, *tiendra*; car on ne prononce pas *siers*, *siendra*, comme on prononce *acsion* pour *action*.

Page 27. l'*i* ne se prononce point dans *ai* suivi d'une *l*, où il ne sert qu'à rendre l'*l* liquide. *Remarque*, la regle est vraie & pourtant défectueuse, n'attribuant qu'à *ai* ce qui convient également à *ei*; car on prononce *vermeil* comme *mail*, sans prononcer le son de l'*i*.

Il se trouve bien encore une fois autant de régles défectueuses, mais moins sensibles dans le traité de la prononciation par Monsieur de la Touche.

Préservatifs contre la grammaire Françoise du sieur Manger, imprimée à Londres.

Je ne m'aréterois pas à cette grammaire, tant elle m'a paru manifestement défectueuse, & même embrouillée dans ses régles, si je n'en avois eu un exemplaire imprimé à Londres avec une traductionAngloise; c'est ce qui m'a fait juger que des étrangers la jugeoient digne de leur aplication; & j'ai cru qu'il étoit de la charité de les détromper, s'ils jugent à propos de l'être; car plusieurs ne sont pas de ce goût là.

Page 3. une consone à la fin d'un mot se perd; (l'auteur veut dire qu'elle ne se prononce point). *Remarque*, il se trompe considérablement par cette régle générale: témoin les mots, *bec*, *croc*, *fer*, *miel* & mille autres semblables.

Page 6. quand *a* est suivi d'un *i* marqué de deux points, il se prononce comme *é*. *Remarque*, c'est tout le contraire, car il conserve alors le

son propre d'*a* & il ne prend le son d'*é*, que quand l'*i* dont il est suivi n'est pas marqué de deux points.

Page 8. l'*é* est ouvert quand il se rencontre dans une même silabe devant la lettre *r*, comme dans l'infinitif *parler*. *Remarque*, la régle & l'exemple sont également faux : l'*é* dans *parler*, *manger*, & mille autres mots semblables, se prononce fermé & nulement ouvert.

Page 10. l'*é* féminin est celui qui se prononce un ton plus bas que l'autre. *Remarque*, la régle est incompréhensible ; & dans ce qu'on y peut comprendre ou deviner, elle est absolument fausse.

Page 11. les autres régles qu'on aporte ici sur les *e* muets, sont un amas de méprises : par exemple, l'auteur dit que l'*é* est muet à la fin des mots. *Remarque*, il y a une infinité de mots où il ne l'est point comme *bonté*, *charité*, &c. 2°. Il dit encore que l'*e* est muet, quand dans la deuxiéme ou troisiéme silabe il se rencontre devant *s*. *Remarque*, dans *contester*, *manifester*, &c. il est masculin & non pas muet. 3°. Il dit que l'*é* est féminin, aux verbes composez de *re*. *Remarque*, cela est encore faux : témoin *répéter*, *réitérer*, &c.

Page 15. l'*i* se perd dans la diphtongue *oui*: au contraire il s'y prononce très distinctement ; cette régle & une infinité d'autres, sont si manifestement fausses, que je croirois perdre le tems de m'y arêter davantage ; & pour donner en deux mots le préservatif convenable contre cette grammaire, c'est d'avertir de ne s'en jamais servir. On en peut dire autant d'une grammaire imprimée à Rouen sous le nom de Mauger ; car c'est ou le même auteur, ou les mêmes défauts.

Préservatifs contre les régles de prononciation, marquées dans la grammaire de Monsieur l'Abbé Regnier, édition de Paris in-4o.

Je ne donne des préservatifs qu'avec circonspection, sur la grammaire dont je parle actuellement ; laquelle d'ailleurs est peu d'usage, sur tout aux començans, à cause de son extrême longueur ; elle est cependant très-estimable dans la plupart des choses qu'elle contient; venant d'un auteur fort estimé, & qui mérite de l'être. Ainsi je ne proposerai ici mes remarques que comme des doutes, sur lesquels l'Académie Françoise qui a droit sur cet ouvrage, donnera les éclaircissemens convenables, quand elle le jugera à propos.

Page 13. quand *ay* finit le mot comme dans *vray*, *may*, *essay*, il se prononce comme un *e* ouvert. Cette régle générale ne doit-elle pas se restraindre au seul mot *vray* ? Il seroit important de décider sur ce point : sans quoi, on sera exposé à prononcer mal plus de quinze cens mots; tels que les prétérits & les futurs des verbes qui s'écrivenr souvent en *y* : je *chantay*, je *feray*, &c.

Page 19. l'auteur au lieu d'écrire *aversion*, ortographie, *adversion*. Ce *d* ne contrarie-t'il point ici également l'usage & l'étimologie ? *aversion* venant du mot Latin *aversor* ?

Page 23. l'*i* devant *m* ou *n* prend la prononciation d'un *e* ouvert. Ne faudroit-il pas faire l'exception marquée en ce qui a été dit sur la page 6. du sieur de la Touche ?

Page 48. l'*u* qui suit le *q* ne se prononce qu'au mot *aquatique* : on prononce l'*u* dans *équateur*,

comme dans *aquatique. Voyez ce qu'on a dit sur la page 20. du Sieur de la Touche.*

Page 49. dans les adjectifs finis en *ier*, l'*r* se prononce; se prononce-t-elle dans *premier, journalier*, & en d'autres semblables?

Page 60. le *t* se prononce au mot *doigt*; est-ce-là l'usage?

Page 12. *a* devant *i* perd d'ordinaire sa prononciation: ne la perd-il pas toujours, à moins que l'*i* ne soit marqué de deux points, puisque *ai* se prononce en *è* plus ou moins ouverts.

Page 22. l'*e* muet retient quelque chose de sa prononciation dans les mots en *eau*, cela est-il vrai à l'égard des mots *beau*, *chapeau*, &c?

Page 26. l'*e* suivi de l'*o* ne se prononce point dans une même silabe: n'auroit-il pas été bon de marquer quand ils sont dans une même silabe? c'est ce qu'ignorent ceux pour qui on forme la régle, *e* & *o* font deux silabes dans *géometre*, & une silabe dans *geolier*: quel est le moyen de discerner ces deux usages?

Page 62. on suprime l'*u* dans la prononciation de toutes les silabes, où étant précédé d'un *g*, il est suivi d'un *e* ou d'un *i*, comme dans *guerir*, *guider*: suprime-t-on la prononciation de l'*u* dans *aigue*, *aiguille*, *aiguiser*, &c.

Page 38. la langue Françoise a retenu de la langue Latine la plupart des régles qui ont été en usage chez les Romains, pour la grammaire de leur langue. Est-ce là donner une idée assez éxacte de la grammaire Françoise, & ne seroit-il pas plus vrai de dire que la grammaire Françoise s'éloigne de la plupart des régles les plus essentielles de la grammaire Latine? Celle-ci décline les noms & leur fait changer d'infléxion en ses divers cas ou emplois; celle-là ne le fait point: l'une n'emploie point d'article devant les

noms

noms ; l'autre en emploie presque toujours, & a pour cela diverses espéces d'articles: le Latin à trois genres de noms, le François n'en a que deux : le Latin conjugue presque tous ses verbes par la seule terminaison du mot, & n'a presque point de verbes auxiliaires dans les conjugaisons, le François conjugue la plupart des tems de ses verbes par les deux verbes auxiliaires, je *suis* & *j'ai* : le second desquels n'a nul raport à la conjugaison des Latins : le Latin met presque toujours le verbe à la fin de la phrase, le François ne l'y met presque jamais, &c.

Mais avec ces réfléxions, nous entrerions dans les parties qui forment le corps de la grammaire, ce qui nous méneroit trop loin; voulant nous borner pour le présent à ce qui concerne l'ortographe. Nous avons omis encore un grand nombre de remarques, qui pouvoient former de justes doutes : ce que nous avons dit sufira pour montrer avec combien de précaution il faut suivre les régles données en plusieurs grammaires Françoises, où il se trouve d'ailleurs beaucoup de très-bonnes choses ; & qui ont contribué à mettre en état de faire un plan de grammaire plus sur & plus comode soit pour la spéculation ou pour la pratique.

Préservatifs contre la grammaire du Pere Buffier.

Ils sont marqués dans l'érrata & dans les corrections de l'édition de 1728.

FIN.



TABLE DES MATIERES

contenuës en ce Livre.

Les chifres désignent en cette édition non les pages du Livre, mais les nombres des articles.

Fin de la Table.

OUVRAGES DU PERE BUFFIER, qui se pourront trouver chez le même Libraire.

OUVRAGES DE PIETE.

VEritez consolantes du Christianisme. *in* 24.	*traduits de l'Italien.*
Exercice pour se disposer à bien mourir. *in* 24.	
La véritable connoissance de soi-même. *in* 18.	

Vie de l'Hermite de Compiegne. *in* 12.
Vie de Mr. l'Abbé du Val Richer, Instituteur des Conférences Ecclésiastiques. *in* 12.
Réflexions Chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde. *in* 12.
La pratique des devoirs des Pasteurs des ames, *traduit de l'Italien du P. Ségnéri.* *in* 12.
La vie du Comte Louis de Sales, frere de S. François de Sales, modéle de piété pour les persones de condition qui vivent dans le monde; *elle est aussi traduite en Italien par M. Orsi.* *in* 12.
Heures Catholiques pour les Fêtes solemnelles de l'année. *in* 12.
Sentimens Chrétiens pour chaque jour du mois, en prose & en vers. *in* 24.
Exercice pous retourner à Dieu, & y demeurer atachė. *in* 24.

OUVRAGES DE LITTERATURE.

HIstoire de l'origine du Royaume de Sicile & de Naples, & des aventures des Prin-

Normands qui l'ont établi. *Elle est aussi traduite en Italien de l'impression de Naples. in* 12.

Pratique de la mémoire artificielle, pour aprendre aisément la Chronologie, l'Histoire universelle. 2 vol.

Géographie universelle. *in* 12.

Nouveaux Elemens d'Histoire & de Géographie, seconde édition augmentée des Elémens de la Sience des Médailles. *in* 12.

Grammaire Françoise sur un plan nouveau, Sixiéme édition. *in* 12.

Nouveau Traité de la Sphére, avec des réponses aux questions choisies sur l'Histoire & sur la Géographie. *in* 12.

Traité des premieres véritez & la source de nos jugemens, où l'on examine les sentimens de divers Philosophes sur les premiéres notions des choses. *in* 12.

Suite du Traité des premieres veritez ou des veritez de consequence; publiez d'abord sous le titre de *Principes du raisonnement. in* 12.

Elémens de Métaphisique à la portée de tout le monde. *in* 12.

Examen des préjugez vulgaires, nouvelle édition augmentée; avec l'Analyse, & l'usage moral de chaque sujet. *in* 12.

Traité de la société civile, & du moyen de procurer son bonheur avec celui des autres. *in* 12.

Traitez Philosophiques & pratiques d'Eloquence & de Poësie, *in* douze 2. vol.

Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable Religion. *in* 12.

Cours des siences aplicables sur des principes [illegible]ux & simples, pour former le langage, l'esprit & le cœur dans l'usage ordinaire de la vie. vol. *in* fol.

